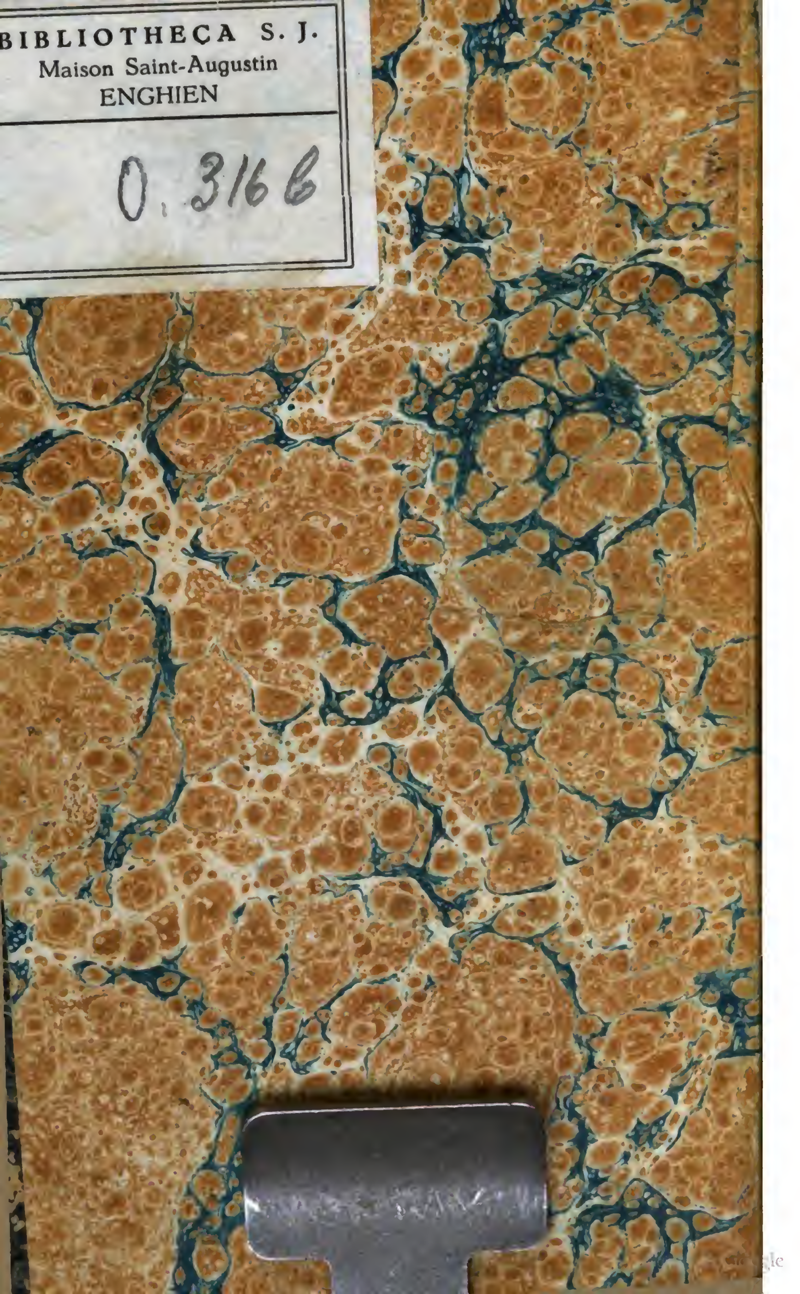



BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
0. 316 B



52/10 [illegible]

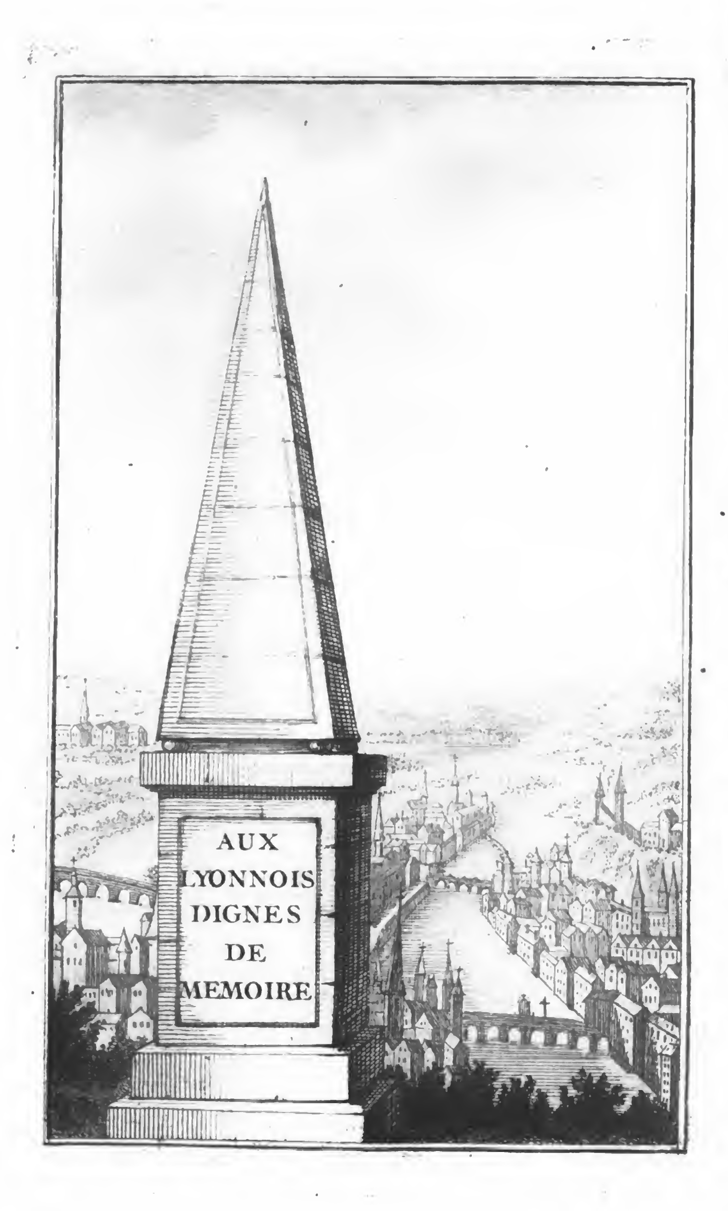
LES LYONNOIS

DIGNES DE MÉMOIRE.

Tome I.

Illacrymabiles
Urgentur ignotique longâ
Noćte, carent quia vate ſacro.

Hor. od. 9, lib. 4.


AUX
LYONNOIS
DIGNES
DE
MEMOIRE

RECHERCHES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE LYON,
OU
LES LYONNOIS
DIGNES DE MÉMOIRE.
TOME PREMIER.



A LYON,
Chez LES FRERES DUPLAIN, Libraires, grande rue Merciere.

M. DCC. LVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AU CONSULAT DE LA VILLE DE LYON.*

Messire JEAN-BAPTISTE FLACHAT, Ecuyer, Seigneur de St. Bonnet-les-Oulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Prévôt des Marchands.

Noble CHRISTOPHE DE LA ROCHETTE, Avocat au Parlement, & ès Cours de Lyon, premier Echevin.

Noble JACQUES LAMBERT, chargé des affaires de S. M. C. second Echevin.

Noble CHARLES DERVIEU, Seigneur de Goiffieu, Conseiller du Roi, Contrôleur-général ancien des Finances, Bois & Domaines de la Généralité de Lyon, troisieme Echevin.

Noble CHARLES-CLAUDE BRIASSON, quatrieme Echevin.

MESSIEURS,

VOUS êtes les Peres de la Patrie ; un ouvrage

* En 1757.

entrepris pour ſa gloire vous eſt dû : les droits que ce titre vous donne ſur les cœurs des Citoyens s'étendent juſqu'à leurs travaux. Les plus grands Rois du monde ont recherché ce premier de tous les titres : c'eſt le tribut de la reconnoiſſance de tout un peuple, la récompenſe la plus flatteuſe du mérite public. Cette Patrie, l'objet de votre amour, placera les années de votre adminiſtration au rang de ſes années heureuſes, & touchée de vos bienfaits, elle enga-

gera ceux qui me ſuivront dans la carriere que je cours à rendre vos noms immortels par le récit de vos actions & de vos vertus.

Qu'il me ſoit permis, MESSIEURS, *de leur envier la liberté qu'ils auront alors de vous peindre tels que je vous vois dès à préſent. Que n'auront-ils point à dire de votre Chef? Elevé à la place qu'il occupe ſans l'avoir même deſirée, il y a été confirmé par les ſuffrages de ſes concitoyens: que de talents il a réunis pour*

les servir & pour leur plaire! quels sacrifices il leur a faits! accoutumé aux douceurs d'une vie libre, éloigné de toute espece d'ambition, il s'est livré sans réserve aux fatigues de son état, il s'est exposé aux vicissitudes attachées aux grands emplois, sans regretter son repos; &, ce qui est rare chez les hommes placés dans des dignités qu'ils ne souhaitoient pas, il n'y a pas conservé seulement l'amour du bien public & le désintéressement,

qui le caractérisent, mais cette politesse, cette complaisance & cette aménité, qui lui avoient fait tant d'amis, & qui appliquées à des objets plus intéressants doivent lui faire des admirateurs. Ses services sont connus, notre Monarque vient de lui donner une preuve de son attention universelle à les récompenser dans toutes les parties de son empire.

Je laisse, Messieurs, à la postérité une énumération, que les circonstances rendroient glorieuse, & que

vous m'avez défendue. Recevez donc mon obéissance comme un hommage ; elle commencera votre éloge, & j'aurai au moins cette part à la célébrité dont vous jouirez. Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
L'ABBÉ PERNETTI.



PRÉFACE.

IL m'eſt venu en penſée, en raſſemblant les divers monuments néceſſaires à la compoſition de l'hiſtoire de Lyon, de mettre à part ce qui regarde les Lyonnois qui ont mérité l'approbation de leurs concitoyens. Les recherches particulieres que j'ai été obligé de faire à ce ſujet m'ont mené plus loin que je ne croyois, j'y ai trouvé des difficultés que je n'avois pas prévues : c'eſt entreprendre deux ouvrages pour un. J'ai peut-être

oubliė ma gloire en travaillant à celle des autres, mais je me ſuis ſatisfait ; j'étois plus touché de ces perſonnages recommandables, que des tombeaux, des cirques, des aqueducs, & des autres reſtes de l'antiquité dont cette ville abonde. Pour peu qu'on ſoit ſenſible à l'intérêt de l'humanité, on aime ceux qui lui font honneur : leurs lumieres & leurs actions compoſent d'ailleurs un tréſor public, qui augmente à meſure qu'on y puiſe, & qui ſe détruit quand on ne s'en ſert pas.

La Grece ne doit peut-être cette multitude d'hommes fameux qui la décorent encore, qu'au ſoin qu'elle prenoit de perpétuer le ſouvenir de ceux qui l'avoient ſervie avec éclat. Les talents étoient regardés comme un patrimoine, qu'une contrée n'enlevoit pas à une autre impunément : on faiſoit alors pour cette

illuſtration ce qu'on fait aujourd'hui pour quelques arpents de terre. Combien de villes ſe ſont diſputé la naiſſance d'Homere ? On élevoit des ſtatues aux héros dans tous les états, ils inſpiroient ce qu'ils avoient été, il ſortoit de leurs images des traits de lumiere plus perſuaſifs que les leçons du Portique : on n'oſoit être ni lâche, ni perfide, en les voyant ; ils promettoient la gloire à ceux qui marchoient ſur leurs traces.

Eſſayons de ſuppléer à ce que nos peres ont négligé de faire en faveur de ceux qui ont eu quelque recommandation parmi nous ; ſi on les a laiſſé mourir tiédement, excitons leurs cendres avec chaleur, montrons-les encore une fois au monde, rendons-les utiles à la Patrie, tout morts qu'ils ſont, ne la privons pas des ſecours qu'elle en peut tirer pour ſe faire

des enfants dignes d'elle. Quelle variété de mérites & de caracteres ne fournit pas une durée de dix-huit siecles ? qui peut envisager sans en être frappé cette foule de compatriotes distingués, qui ont respiré le même air, qui ont habité les mêmes lieux ? Mere fortunée par la multitude des enfants célebres qui vous sont nés, ne vous découragez pas, le tableau de votre ancienne splendeur est un germe nouveau qui va vous donner des générations aussi brillantes, peut-être plus solides que celles qui vous élevent déjà au dessus des autres villes, vos rivales.

Il ne tiendroit qu'à moi d'accumuler ici une infinité de noms qui n'appartinrent jamais à cette ville ; les Samothées, les Sarronides, les Bardes, & les Druydes m'en fourniroient que la vertu ne désavoueroit pas dans tous les points :

ils fleurirent chez les Segusiens, nos vrais ancêtres. Ce qu'en ont dit les Auteurs grecs & romains, & César sur-tout, ne permet pas de douter qu'ils ne cultivassent les Sciences & les Lettres; on prétend même que la valeur si redoutable des Gaulois étoit due à l'opinion de l'immortalité de l'ame, que ces Philosophes avoient établie comme un point essentiel de leur doctrine, & que Pithagore avoit emprunté d'eux son systême de la Métempsycose. Comme ils n'écrivoient rien, ils s'étoient appliqués à l'Eloquence & à la Poésie, pour persuader avec plus de force & d'attraits les vérités qu'ils enseignoient.

C'est à cette source qu'il faut rapporter le goût décidé de nos premiers Lyonnois pour ces beaux Arts. Le nombre de ceux qui excelloient dans ces deux genres a

ébloui nos Auteurs ; ils ont rangé dans la classe des Lyonnois beaucoup d'Orateurs & de Poëtes, qui n'étoient que Gaulois, ou qui n'existoient déjà plus lorsque notre ville prit naissance. Contentons-nous de ceux qui y sont nés en effet depuis son origine, ou qui l'ont habitée toute leur vie : ce pays, aussi dévoué aux Sciences qu'au Commerce, en fournit assez. Les retranchements ne coûtent qu'à ceux qui aiment le merveilleux ; la vérité est la premiere loi de l'Historien, il lui est défendu de céder à aucune considération ; quelque brillante que puisse être la fable, il faut l'immoler à la vérité. Pour avoir porté le titre de Philosophes, les Législateurs des Gaulois n'en étoient pas moins barbares ; des tourments, des cris d'hommes déchirés, la fumée de leurs cadavres brûlés, étoient l'horrible

hommage

hommage qu'ils présentoient à l'affreux Teutatez, leur Dieu. Quelle Philosophie que celle qui ordonne le massacre de ses semblables! quelle gloire peut avoir une ville d'élever dans son sein de pareils hommes? Le premier soin d'Auguste, en arrivant dans ces contrées, fut de les purger de ces Prêtres odieux, qui sacrifioient leur esprit & leur cœur à la plus abominable superstition. Notre moisson est déjà si abondante, que je suis plus occupé de la rendre utile que de l'augmenter.

Je suivrai l'ordre des temps: je ne craindrai point de mettre un Philosophe à côté d'un Martyr, un Orateur, un Poëte auprès d'un Empereur, un Négociant avec un Jurisconsulte, un Artiste vis-à-vis un Archevêque; je n'apprécie point le mérite, je me contente de le montrer; tout ce qui est célebre

m'eſt cher. Une ſuite chronologique me paroît préférable à un renverſement de temps, qui établiroit diverſes claſſes d'hommes, qui ſe reſſemblent, & qui produiroit infailliblement une monotonie déſagréable : mon ouvrage aura aſſez de défauts ſans celui-là. Il y a un autre avantage dans l'arrangement que j'ai pris ; on compare les temps, on voit leur différence, on apperçoit les effets des révolutions ſur l'eſprit même & ſur les Sciences, les changements bizarres qu'elles y cauſent. Ce n'eſt pas le ſeul ſecours que l'Hiſtoire fournit à la Philoſophie ; ne parle-t-elle pas quelquefois de ceux qui ont acquis de la célébrité par l'abus de leur naiſſance, de leur crédit, & de leurs talents ? En éterniſant leur crime ou leur foibleſſe, elle travaille à la gloire de la Philoſophie, qui les condamne, & à qui il ap-

partient de ſceller leurs noms du mépris ou de l'horreur qu'ils méritent. Il naît encore de cet ordre chronologique une réflexion ſage, qu'il eſt impoſſible de ne pas faire ſur la rapidité du temps, qui détruit tout. Combien de maiſons illuſtres dont il nous reſte à peine le ſouvenir? une ville ſe renouvelle preſque entiérement dans l'eſpace d'un ſiecle, les familles qui en durent deux ou trois ſont extrêmement rares. La durée que les richeſſes & la fortune donnent eſt auſſi caduque qu'elles; la vertu ſeule peut immortaliſer ceux qui l'aiment, & qui la pratiquent hautement, elle rend à leur mémoire ce qu'elle a reçu d'eux. Cette réflexion eſt plus particuliere à cette ville qu'à aucune autre: c'eſt une ſorte d'entrepôt, où l'on vient s'établir de tous les pays du monde pour acquérir des richeſſes; on ſe

hâte de les tranſporter ailleurs, il ſemble qu'on ait honte d'en jouir dans les lieux mêmes de leur acquiſition. Le deſir de ſe décorer, ſuite la plus pardonnable des richeſſes, eſt encore un motif d'aller chercher les titres & les dignités où l'on a plus d'eſpérance d'y parvenir.

Je ne dis rien de ceux qui m'ont précédé dans la carriere que je cours : le temps où ils ont écrit eſt ſi différent du nôtre, j'ai eu tant de ſecours qui leur ont manqué, je leur dois tant moi-même, que j'aurois plus d'envie de jeter des fleurs ſur leurs tombeaux, que de troubler leurs cendres. Il eſt peut-être facile de faire mieux qu'eux, mais il ne l'eſt pas de faire bien. Ce que l'on peut dire des Auteurs qui ont écrit ſur Lyon trouve ſa place naturelle dans la préface de l'hiſtoire de cette vil-

le, ſur laquelle je ne me laſſe point de demander des lumieres à tous ceux qui peuvent m'en donner.

On dira que j'aurois pu réſerver pour mon hiſtoire même les Mémoires que je donne ici ſéparément: je me le ſuis dit auſſi. Deux raiſons m'ont déterminé au parti que je prends; la premiere eſt la crainte que ces citoyens diſtingués, qui réunis pourroient faire honneur à cette ville, ne perdiſſent de cet éclat, ſi je les laiſſois épars & confondus dans mon hiſtoire; la ſeconde eſt de mettre plutôt le Public à portée de m'éclairer en me jugeant, & de ne pas lui laiſſer croire que ma lenteur à remplir les obligations que j'ai contractées eſt plus l'effet de ma pareſſe, que de la difficulté réelle de mon entrepriſe.

On me fait une autre objection,

à laquelle je réponds. Vous citerez, m'a-t-on dit, des noms qu'on ne connoîtra pas hors de l'enceinte de cette ville. C'eſt ce qui peut m'arriver de plus flatteur : illuſtrer des gens vertueux, en faire un ſujet d'émulation pour ceux qui ne les connoiſſent pas, eſt la gloire à laquelle j'aſpire. On a pu faire ce reproche au fameux Evêque d'Avranches, lorſqu'il donna les Hommes illuſtres de Caen, & à tous les Auteurs qui ont cherché à honorer ainſi leur pays. Si je ne puis leur être comparé dans l'exécution de ce projet, je leur reſſemblerai au moins dans l'intention. On ſe ramene volontiers aux circonſtances dans leſquelles ont paru ceux dont on lit l'hiſtoire, on les admire quelquefois davantage parce qu'on ne les connoiſſoit pas. Le mérite eſt fait pour briller à tous les yeux ; il doit triompher du

temps, qui n'eſt pas toujours ſon plus cruel ennemi.

Me permettra-t-on d'ajouter ici une réflexion qui eſt venue à d'autres qu'à moi ? On ne peut eſpérer de l'exactitude de la part des bibliotheques générales ou des dictionnaires hiſtoriques, qu'autant que les bibliotheques particulieres auront été conſultées ; & les bibliotheques particulieres ne peuvent être bonnes qu'autant qu'elles ſont faites ſur les lieux mêmes dont on parle, & où ceux dont on écrit l'hiſtoire ont vécu.

On obſervera à ce ſujet que ſi je n'indique pas toujours mes ſources, c'eſt qu'il m'a été ſouvent défendu de les déclarer, c'eſt qu'il y a une infinité de faits & d'anecdotes qui ſe tranſmettent d'âge en âge, ſans le ſecours de l'écriture. Ne doit-on pas accorder quelque choſe à la bonne foi des Hiſtoriens ?

Les Grecs & les Romains, en racontant ce qui s'étoit passé dans leurs pays, ne citoient presque jamais leurs garants.

Je n'ose répondre à ce qu'on a voulu me faire craindre de la part de mes concitoyens dont je ne parlerai point, ou dont je ne parlerai pas comme ils voudroient : la bonne opinion que j'ai d'eux me rassure, je dois même publier que j'en ai trouvé beaucoup qui se sont défendus de me fournir ce qui pouvoit les illustrer ; &, si j'en ai tiré quelques éclaircissements par mes importunités, ce n'a été qu'à force de leur promettre que je me conformerois à leur modestie. Il étoit dû à l'honneur des Sciences & des Lettres de comprendre dans ces Mémoires ceux qui n'auroient d'autre titre que celui d'Académicien. Je me suis garanti des inconvénients insurmontables,

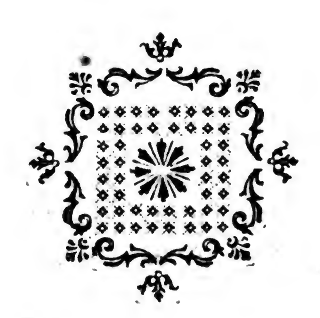
lorsqu'on

lorſqu'on parle des vivants ; les morts ont fait mon objet : ſi j'en ai omis quelques uns, je me flatte qu'on a été aſſez informé des recherches que j'ai faites, pour n'en accuſer que ceux qui s'y ſont refuſés opiniâtrément. Je n'ai point eu en vue de faire des généalogies, mais de rapporter, à propos des noms dont je parle, tout ce qui peut faire connoître leurs familles : objet immenſe, que je n'ai qu'ébauché, & que de plus habiles mains finiront. C'eſt dans ce ſens que j'ai enviſagé mon ouvrage, & que je le préſente à mes lecteurs.

Quant aux fautes qui m'ont échappé, & qui ne regardent que moi, elles ne peuvent m'inquiéter : je ſacrifie volontiers mon amour propre à l'avantage qu'on peut tirer de ces Mémoires, quels qu'ils ſoient ; j'imiterai ce Capi-

taine grec, qui menacé par son Général pour avoir ouvert un avis contraire au sien, & utile à la patrie, lui dit : Frappe, mais écoute-moi.

Historia, quoquo modo scripta, bene legitur.
Cic.



AVANT-PROPOS.

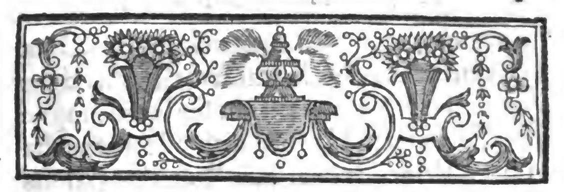
QUelqu'obligation qu'ait cette ville à Plancus, qui peut être regardé comme ſon fondateur, je n'ai pas dû le mettre à la tête des Lyonnois : on n'eſt point fils de celle dont on eſt pere. S'il lui eſt glorieux d'avoir fondé Lyon, il nous l'eſt auſſi de devoir notre origine à un ſi grand homme. Les éloges de Ciceron ſuffiſent à ſa gloire : je n'en citerai que quatre mots : „ Il n'eſt pas ſurprenant, lui dit-„ il, que vous ayiez mérité de bon-„ ne heure ce qu'on n'obtient que „ dans un âge avancé ; vous avez „ toujours été guidé par la vertu, „ & toujours ſuivi par la fortune : „ Virtute duce, comite fortunâ. *Paroles énergiques, dignes d'être*

*mises sur le frontispice de la loge du Change; en établissant les deux principes du Commerce, elles caractérisent sur-tout celui de Lyon, que la droiture conduit, & que la fortune accompagne. Les Griphes * avoient pris autrefois cette devise: je ne crains pas de dire que, quelque célebres qu'ils fussent, elle étoit trop magnifique pour eux; qu'elle est mieux placée à la tête du Commerce de cette ville, aussi connu par sa probité que par son étendue & par ses succès.*

* Imprimeurs - Libraires, à Lyon, dans le seizieme siecle.



RECHERCHES



RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON, OU LES LYONNOIS DIGNES DE MÉMOIRE.

GERMANICUS est le premier homme célebre dont cette ville puisse se glorifier. Il y naquit l'an 696 de Rome, le 27. depuis la fondation de Lyon, 15 ans avant le commencement de l'ere chrétienne. Il étoit fils de Drusus & d'Antonia, petit-neveu d'Auguste par sa mere, fille de Marc-Antoine & d'Octavie. Antonia avoit accompagné Drusus dans les Gaules : elle s'arrêta à Lyon pendant qu'il faisoit la

guerre aux Grisons & aux Germains, dont il triompha : elle habitoit ce Palais dont on voit encore les vestiges sur la montagne de Fourviere. Ce fut là qu'elle accoucha de ce Prince si cher aux Romains par ses qualités personnelles, & par les vertus héroïques qui brillerent en lui dès son enfance, dont cette ville fut le berceau, & qui exciterent de si bonne heure la jalousie de Tibere, son oncle maternel.

Il est surprenant qu'ayant passé à la tête des armées la plus grande partie de sa vie, qui fut si courte, il ait pu composer tant d'ouvrages divers. Le plus considérable est la traduction qu'il fit en vers latins des phénomenes d'Aratus : plusieurs Critiques l'ont préférée à celle de Ciceron. Il accompagna de notes ce poëme grec, dont le sujet avoit besoin d'être éclairci. Il roule sur les constellations & les signes célestes : il est suivi d'un ouvrage sur les pronostics, que l'ancienne Philosophie n'avoit eu ni le courage, ni le pouvoir de détruire. Ce Prince composa des comédies, des épigrammes grecques & latines. Quelques unes de ces dernieres sont parvenues jusqu'à nous : une des plus heureuses est

celle qu'il fit ſur ce jeune enfant de la Thrace, qui en jouant ſur l'Hebre glacé y périt, le fleuve ayant emporté ſon corps, & ſa tête étant reſtée ſur la glace même, qui l'avoit coupée. Sa mere, en tenant l'urne qui en renfermoit les cendres, ſe plaint de n'avoir fait un enfant que pour le partager entre l'eau & le feu :

Thrax puer, adſtricto glacie dum ludit in Hebro,
Frigore concretas pondere rupit aquas;
Dúmque imæ partes rapido traherentur ab amne,
Abſcidit, heu! tenerum lubrica teſta caput.
Orba quod inventum mater dum conderet urnâ,
Hoc peperi flammis, cætera, dixit, aquis.

Les deux conſulats de Germanicus, & ſes victoires aigrirent l'ombrageux & cruel Tibere. Il ne l'adopta que par une complaiſance forcée pour Auguſte. Il ne put croire, parce qu'il n'en auroit pas été capable, que ce Prince eût refuſé l'Empire, que l'armée d'Allemagne lui offrit à la mort de l'Empereur. Il le fit partir alors pour l'Orient, dont il falloit appaiſer les troubles; &, au lieu des triomphes que méritoient ſes victoires ſur le Roi d'Arménie, & la conquête

de la Cappadoce réduite en province romaine, il lui fit trouver la mort à Antioche la 34. année de son âge: Pison fut accusé de cette barbarie. Il est certain que Tibere ne rendit aucun honneur à la mémoire de ce Prince; qu'il défendit même de pleurer sa mort. On peut voir Tacite sur ce sujet dans ce beau morceau traduit tout récemment par M. d'Alembert, & dans lequel le François semble disputer d'énergie & de précision avec le Latin.

De l'ere chrétienne an 19.

Germanicus avoit épousé Agrippine, petite-fille d'Auguste; il en avoit eu trois fils & trois filles: les deux ainés furent massacrés par ordre de Tibere; le troisieme, qui lui échappa, est Caligula. Ses filles furent la fameuse Agrippine: elle n'a été que trop connue: Drusille & Livie, mariées, l'une à Decius Cassius, & l'autre à Marcus Vicinius.

CLAUDE, Tiberius Claudius Nero Drusus, connu dans l'Histoire sous le nom de l'Empereur Claude, naquit à Lyon cinq ans après Germanicus son frere, le jour même que Drusus leur pere faisoit la dédicace de ce temple fameux que 60 nations des Gaules avoient élevé

à Auguſte. Nous croyons qu'il fut placé à peu près où eſt aujourd'hui l'égliſe d'Enay, dans laquelle on voit encore quatre colonnes de granit, qui n'en formoient alors que deux. Ce temple dédié à Auguſte le premier jour du mois appellé Sextilis, qui prit le nom d'Auguſte même, qu'il porte depuis, fut un tribut d'admiration & de reconnoiſſance, que les Gaulois rendirent à cet Empereur, qu'ils regardoient comme le maître du monde. Ce Prince eut la modeſtie d'en vouloir partager la gloire avec la ville de Rome; & quoiqu'il eût exigé qu'on écriroit ſur le frontiſpice, *à Rome, & à Auguſte*, ce temple n'a jamais porté d'autre nom que le ſien.

Il n'y a peut-être jamais eu entre deux freres autant de différence de caractere & de fortune qu'il en parut entre Germanicus & Claude: ce dernier paſſa long-temps pour ſtupide; c'étoient ſes parents mêmes qui l'en accuſoient, & qui l'empêchoient de ſe montrer en public. Il fut épargné par Tibere & par Caligula, parce qu'il ne mérita que leur mépris. Il ne parvint à l'Empire à l'âge de 50 ans, après la mort de Cali-

gula ſon neveu, que parce que l'armée, voulant enlever au Sénat la nomination de l'Empereur, fut obligée de ſe décider avec précipitation, & de prendre en quelque ſorte le premier venu, qui pût juſtifier ſon choix par le ſang dont il ſortoit. La foibleſſe de ſa complexion, l'abaiſſement dans lequel il avoit été élevé, l'éloignement de toutes les affaires, auroient nui à ſon eſprit, s'il en avoit eu, & n'étoufferent pas toutes les qualités de ſon cœur. Il en avoit qui méritoient d'être louées, quoi qu'en diſe Seneque. Sa reconnoiſſance, ſa piété pour ſes parents, éclatterent aſſez. Les tables d'airain, qui renferment ſon diſcours au Sénat pour obtenir à cette ville le rang de colonie romaine, forment un monument glorieux de ſon amour pour ſa patrie. Ces tables enfouies dans la terre, & comme perdues pendant 15 ſiecles, furent retrouvées en 1528 ſur la colline de St. Sebaſtien en cherchant des eaux : elles furent d'abord placées dans l'ancien hôtel-de-ville derriere l'égliſe de St. Nizier, & tranſportées en 1657 dans l'hôtel-de-ville d'aujourd'hui. Je ne ſais ſi le veſtibule où elles ſont ex-

posées à la curiosité de tout le monde est aussi propre à les conserver qu'on l'a cru.

Claude avoit beaucoup écrit étant jeune, & même depuis qu'il fut parvenu à l'Empire. On aura peine à croire qu'il soit sorti quelque production estimable d'un esprit si borné. Ce que Tacite en rapporte est, ou l'ouvrage de Tacite, ou celui de Tite-Live & de Sulpitius Flaccus, attachés à sa fortune, & qui pensoient pour lui.

Il avoit eu six femmes : les deux dernieres sont fameuses par leurs excès ; Messaline, sa cousine ; & Agrippine, sa niece. Cette derniere lui ôta la vie & l'Empire après lui avoir fait adopter Neron, qu'il n'eut pas la foiblesse, mais l'injustice & la cruauté de préférer pour son successeur à Britanicus son propre fils. Il mourut en 54 âgé de 64 ans. 54.

JULIUS FLORUS & JULIUS SECUNDINUS étoient deux Orateurs célebres nés à Lyon. Nous ignorerions sans Quintilien jusqu'à leurs noms. Ce maître de l'éloquence n'a pas craint de les mettre au rang des plus grands Orateurs. Il avoit connu Secundinus, neveu de Florus ; il en cite un trait, qui n'est

pas étranger à notre siecle, & qu'il tourne en précepte. Florus s'étant apperçu que son neveu étoit triste, lui en demanda la raison avec une sorte d'inquiétude : le jeune homme lui avoua qu'il se fatiguoit inutilement depuis trois jours à faire & à refaire l'exorde d'un discours dont il s'étoit chargé : Eh quoi! mon fils, lui dit Florus en souriant, prétendez-vous donc faire mieux que vous ne pouvez? Il faut, ajoute Quintilien, écrire le mieux qu'on peut, mais écrire pourtant comme on peut.

Je crois devoir joindre à ces deux Orateurs Valerius Cato, fameux Grammairien; Vitellius Valerius, qui mourut à Rome, si regretté & si jeune; Lucius Plotius, qui enseigna publiquement la Langue latine à Rome; & Marc-Antoine Gniphon, qui y enseigna la Rhétorique.

ÆBUTIUS LIBERALIS est ce Philosophe dont parle Seneque dans sa lettre à Lucilius sur l'embrasement de Lyon. Il étoit né dans cette ville d'une famille consulaire de Rome. Il nous reste dans le jardin des Religieuses de l'Antiquaille une inscription qui porte son nom.

Liberalis avoit fait paſſer la Philoſophie dans ſes mœurs, ſa bonté lui avoit valu le glorieux titre du meilleur de tous les hommes. Il y a apparence, diſent les Auteurs de l'hiſtoire littéraire des Gaules, qu'il exerçoit la charge de Capitaine des Gardes de Tite, que c'eſt le même à qui ce Prince, dans la deſtruction de Jeruſalem, donna ordre d'empêcher l'incendie, & de frapper ſur les ſoldats qui refuſeroient d'éteindre le feu.

Juſte-Lipſe croit que c'eſt à lui que Seneque adreſſe ſon traité des bienfaits. La part que prenoit Seneque à l'affliction de Liberalis ſur la perte de ſa patrie, eſt une preuve des liaiſons de cet Auteur avec Liberalis, & de l'amour de ce célebre Lyonnois pour ſon pays. Une grande ville réduite en cendres dans une nuit eſt un phénomene dont on voudroit pouvoir douter : Seneque, à qui on peut s'en rapporter, & qui en a rendu compte, dit formellement que Lyon diſparut en une ſeule nuit : *Nox una interfuit inter urbem maximam & nullam.*

Nous n'avons dans aucun Auteur une

defcription auffi magnifique de cette ville : quoiqu'elle n'eût alors qu'un fiecle, elle furpaffoit déjà toutes celles des Gaules par fon étendue & par la beauté de fes bâtiments. Le féjour qu'y avoit fait Augufte pendant trois ans, avoit avancé fa gloire.

Il y avoit dès-lors une fabrication des monnoies établie à Lyon : nous avons l'épitaphe d'un confervateur de la bonté des monnoies mort fous Tibere. Par la découverte qu'on a faite des moules de terre cuite, dont on fe fervoit, & qui paroiffent être du temps de cet embrafement, on peut préfumer que les monnoies & les médailles étoient moulées & frappées ; les cinq lettres A. A. A. F. F. qui font empreintes fur les effigies, en font une preuve : on les explique ainfi :

Ære, auro, argento, flando, feriundo.

Que de noms & de monuments perdus dans ce feu, dont on ne peut donner d'idée, & fur lequel il ne nous refte pas même de conjectures à former! Qui pourroit croire, comme l'ont prétendu quelques uns de nos Hiftoriens, que ce

feu étoit une punition divine du refus qu'avoient fait les Lyonnois d'ouvrir leurs portes à St. Paul, qui n'y eſt jamais venu, ou à d'autres Prédicateurs de l'Evangile, qui ne s'y étoient pas encore préſentés ?

St. Pothin eſt ſans contredit le premier Miniſtre de la foi qui ait paru à Lyon, & il n'y eſt venu qu'en 150. Il étoit diſciple de St. Polycarpe, qui l'étoit lui-même de St. Jean: ce qui a fait dire à Theophile Raynaud que l'Apôtre St. Jean étoit le grand-pere de l'Egliſe de Lyon dans la foi. C'eſt au commerce floriſſant de cette ville avec l'Aſie & la Phrygie à qui elle doit l'honneur d'avoir reçu dans ſes murs ſes Apôtres St. Pothin, St. Irenée, & leurs premiers ſucceſſeurs; ils paroiſſent avoir été amenés enſemble de ces contrées à la faveur du commerce : c'eſt un titre de plus pour cette ville de s'en glorifier. Le négoce a toujours été ſa principale occupation & ſa plus grande richeſſe. La poſition de Lyon a fait ſa deſtinée : avant qu'il y eût des maiſons, qu'on penſât à en conſtruire, le lieu qu'on appelle aujourd'hui Lyon étoit

le rendez-vous des nations des Gaules pour leur commerce, elles s'y rassembloient chaque année, elles y tenoient leurs foires & leurs grands marchés. Les révolutions & les divers gouvernements, qui changent quelquefois le caractere des peuples, n'ont pu prévaloir sur cette premiere habitude, & n'ont pas altéré cette disposition. Lorsque nos Rois ont prodigué à cette ville les privileges & les distinctions, ils n'ont eu en vue que le commerce, si nécessaire à l'opulence de la nation; ils ont voulu l'encourager & l'augmenter, s'il étoit possible, dans la ville peut-être la plus capable de le porter à sa perfection. Sans parler des François de toutes les provinces du royaume, combien d'étrangers illustres sont venus à Lyon réparer par le commerce le dérangement de leur fortune, & se mettre en état, par les richesses qu'ils y ont acquises, de servir l'Etat dans les plus grands emplois de la robe & de l'épée, auxquels leur noblesse les avoit destinés?

Lorsque le passage du cap de Bonne-Espérance fut ouvert, & qu'il eut privé cette ville d'une branche essentielle de son commerce, qui étoit l'entrepôt des

marchandiſes, elle en acquit une autre. Les Italiens y apporterent la banque, qui s'y maintint pendant pluſieurs ſiecles avec un grand ſuccès : cet art ſpéculatif ayant enſuite été partagé, & étant devenu familier à pluſieurs autres villes, le commerce de la ſoie, conſtamment attaché à ce pays-ci, à cauſe de ſa proximité de l'Italie, en fit naître un autre tout naturel, & qui en dépendoit en quelque ſorte : c'eſt la fabrication des étoffes de ſoie. La magnificence & le luxe de la nation y ont aidé autant que l'induſtrie des Lyonnois, & ce commerce nouveau a rendu l'Europe entiere tributaire de notre ville en ce point.

Premiere perſécution des Chrétiens de Lyon.

Cette perſécution éclata en 166 166.
ſous l'Empereur Marc-Aurele : elle eſt décrite dans la lettre de l'Egliſe de Lyon aux Egliſes d'Aſie. Scaliger avoue qu'il ne pouvoit la lire ſans des tranſports d'admiration.

Tous les noms pompeux qu'on a donnés à l'Egliſe de Lyon lui ſont dus ;

elle n'eſt pas ſeulement la premiere Egliſe des Gaules qui ait reçu la foi, elle eſt encore la mere de preſque toutes les autres. Je n'ignore pas les prétentions de pluſieurs Egliſes, je ne crois pas cependant qu'elles oſaſſent comparer leurs titres avec les nôtres.

De 48 Martyrs qui ſouffrirent alors la mort avec St. Pothin leur Evêque, âgé de 90 ans, nous n'en connoiſſons que ſix, que nous croyons Lyonnois, Epagathe, Blandine, Pontique, les deux Alexandre, & Epipode.

EPAGATHE, ſurnommé l'Avocat des Chrétiens, parce qu'il prit leur défenſe devant le Gouverneur, étoit de la famille des Vectes à Rome : c'eſt de lui que deſcendoit ce Leocade, appellé dans nos hiſtoires le premier Sénateur des Gaules. On le traita comme jouiſſant des droits de citoyen romain, il eut la tête tranchée.

BLANDINE étoit une eſclave. Sa maîtreſſe redoutoit ſa foibleſſe; elle fit voir qu'il n'y a ni ſexe, ni condition, qui ne ſoit capable des plus grands efforts avec le ſecours de la foi : elle porta le courage ſi loin, qu'on lui donna le

nom de mere des Chrétiens; ce qui a fait croire à quelques Auteurs qu'elle avoit été mariée: on lui a donné en conſéquence le Martyr Attale pour mari, Pontique, un autre Martyr, pour enfant, & le tout ſans la moindre preuve.

PONTIQUE, âgé de 15 à 16 ans, égala la force des hommes faits & la ſageſſe des vieillards dans ſon martyre, diſent nos Hiſtoriens.

ALEXANDRE le premier, exerçoit la profeſſion de Médecin dans cette ville. Il ſubit la mort avec St. Pothin. Son zele à ſoutenir & à encourager les Chrétiens a reçu de grands éloges.

ALEXANDRE le deuxieme, étoit Grec d'origine, & Lyonnois de naiſſance. Ses parents tenoient un rang conſidérable à Lyon. Il étoit ami d'Epipode. Ils furent trahis tous deux par leurs domeſtiques: on les renferma d'abord dans la même priſon, on les ſépara enſuite pour les affoiblir; ils n'en furent pas moins courageux. Le martyre de St. Epipode, qui précéda d'un jour St. Alexandre dans le Ciel, ne ſervit qu'à l'animer à le mériter comme lui.

Ces deux Saints avoient fui la persécution & s'étoient retirés chez une veuve nommée Lucie, près du rocher de Pierre-cise ; ils y furent découverts & faits prisonniers. St. Epipode y laissa un soulier, que cette veuve garda depuis comme une relique. On bâtit dans l'endroit où étoit la maison de Lucie une chapelle à St. Epipode, dit St. Epipoy. Les actes de ces deux Martyrs ont été écrits à Lyon dans le quatrieme ou le cinquieme siecle par un anonyme, témoin des merveilles qui s'opéroient par leur intercession. La beauté & la gravité des pensées de cet Auteur ont rendu son ouvrage digne de passer à la postérité.

Quel que soit le lieu où ces Chrétiens cueillirent les palmes qui les couronnent, soit sur la montagne, à la croix qu'on nomme *Décolle* ou *Décollés*, vis-à-vis l'église des Minimes, ce qui est assez vraisemblable, ou devant le temple d'Auguste, il est certain que les corps de ces saints Martyrs furent brûlés dans ce dernier endroit, qu'on appelle Enay, & que leurs cendres furent jetées dans le Rhône. Les Fideles

les voulant les honorer, après les avoir perdus, parcouroient les bords de ce fleuve, qui les renfermoit, en chantant des cantiques. Cette dévotion se perpétua, & donna peut-être naissance à la fête des miracles, qui a duré tant de siecles, qui dégénéra en débauche, malgré la sainteté de son origine : elle fut abolie en 1395.

On ne peut presque pas douter qu'une partie de ces cendres échappée à la fureur des persécuteurs, n'ait été recueillie & portée dans la crypte ou petite chapelle souterreine érigée par St. Pothin à la Ste. Vierge & aux Sts. Apôtres, où est l'église de saint Nizier : c'étoit un lieu marécageux, couvert d'arbres, une retraite qui déroboit les Chrétiens aux recherches des Païens.

Si nos remarques sont justes, il en résultera que c'est dans ce lieu qu'a été érigé le premier autel des Gaules où l'on ait honoré la Ste. Vierge & les Sts. Apôtres. La tradition veut que St. Pothin ait apporté de l'Orient une image de la Vierge qu'il y exposa à la vénération des Fideles.

Enay eſt nommé dans tous nos anciens manuſcrits, *Atanacum* & *Athanatum*, mot naturellement dérivé du grec Ἀθάνατος, qui veut dire immortel : & à qui ce titre peut-il mieux convenir qu'à des héros chrétiens? n'eſt-ce pas là qu'ils ont acquis en effet l'immortalité la plus ſûre & la plus glorieuſe ? Pourquoi ne pas croire que ce lieu a pris ſon nom de cette époque mémorable ? il ſemble même qu'on n'y a fondé de ſi bonne heure un monaſtere, que pour le conſacrer à jamais. Si le nom d'Enay, qu'il porte en françois depuis long-temps, n'a rien de commun avec le mot *Athanatum*, quoiqu'il déſigne le même lieu, on pourroit dire que le temple d'Auguſte, ſi fameux dans l'antiquité, & qui ſe nomme ναὸς en grec, a ſervi d'origine au mot Enay, lorſque la langue françoiſe eſt devenue celle de cette ville. Le mêlange des Grecs & des Romains étoit à peu près alors à Lyon ce qu'a été celui des Italiens & des Suiſſes.

Cette ville peut encore ſe glorifier de quelques autres Martyrs qui ſortirent de ſon ſein au temps de cette per-

ſécution, & qui furent martyriſés dans les diverſes contrées où ils allerent prêcher l'Evangile : tels ſont St. Marcel, St. Valerien, St. Ferreol, & St. Ferrut.

St. MARCEL trouva le moyen de ſortir de la priſon où il avoit été renfermé, il ſe retira du côté de Châlons, il y ſigna de ſon ſang la foi, qu'il avoit prêchée. Le Châlonnois le regarde comme ſon Apôtre : le Roi Gontran, qui s'étoit cru délivré par ſon interceſſion de la fureur d'un aſſaſſin, lui a fait bâtir à un quart de lieue de la ville un monaſtere qui porte le nom de St. Marcel. Ce Saint a été auſſi honoré dans ſa patrie ; la piété des Lyonnois lui éleva une chapelle au pied de la montagne appellée St. Sebaſtien : une porte de la ville placée là autrefois portoit le nom de St. Marcel. Cette chapelle a été long-temps une Recluſerie dépendante de l'égliſe de la Platiere, c'eſt aujourd'hui une confrairie de Pénitents noirs, dits du Crucifix : ils y célebrent chaque année la fête de St. Marcel.

Les Recluſeries étoient des retraites conſacrées à la pénitence la plus auſ-

tere, elles étoient murées de toute part: la cérémonie d'enfermer un reclus ou une recluſe ſe faiſoit avec beaucoup d'appareil ; on y appoſoit ordinairement le ſceau de l'Evêque. Elles ont été en grand nombre dans cette ville; on fait remonter leur origine à St. Eucher, Evêque de Lyon. Elles ont ſouvent ſervi de retraite à des perſonnes d'une grande naiſſance. Les plus fameuſes étoient celles de Ste Magdelaine, de Ste. Marguerite, & de Ste. Helêne, pour les femmes; celles de St. Barthelemy, de St. Irenée, de St. Marcel, de St. Hilaire, de St. Clair, de St. Sebaſtien, de St. Martin de la Chana, de St. Epipoy, de St. Vincent, de St. Albin, de St. Côme, de St. Eloy, & de notre Dame de la Saônerie, étoient pour les hommes.

ST. VALERIEN, couſin de St. Marcel, avoit fui avec lui; on le préſenta au Préfet Priſcus, lorſqu'il revenoit de faire martyriſer ſaint Marcel; on lui donna la mort dans le même lieu où l'on voit une chapelle de ſon nom près de la ville de Tournus.

ST. FERREOL & ST. FERRUT

étoient déjà hors de Lyon lorſque la perſécution y commença, leur St. Evêque Pothin les avoit envoyés à Beſançon annoncer la foi : ils y reçûrent le martyre. C'eſt de leur ſang qu'on peut dire qu'il a été le germe d'une infinité de Chrétiens.

Quelques Auteurs ont prétendu que l'Empereur Marc-Aurele, ſous lequel la perſécution arriva, & qu'il n'ordonna point ſans doute puiſqu'il étoit Philoſophe, avoit pris naiſſance à Lyon : ce que nous ſavons, c'eſt qu'une branche de la famille des Aureles, originaire du pays des Sabins, s'étoit établie dans cette ville. Pluſieurs inſcriptions prouvent cet établiſſement : la principale eſt dans le monaſtere du Verbe incarné, où Mr. du Choul l'avoit fait porter lorſqu'il habitoit cette maiſon ; c'eſt l'épitaphe d'un enfant de neuf ans, *Marcus Aurelius Fauſtinus.* Il avoit ſouhaité mourir avant ſa mere *Aurelia Fauſtina*, & même avant ſon beau-pere *Julius Maximus* ; il paroît qu'il avoit demandé cette grace aux Dieux. Ses parents touchés d'un ſentiment ſi rare voulurent en perpétuer le

ſouvenir par ce monument : ils ſouhaitent une longue vie à ceux qui, en le voyant, diront que c'eſt pour avoir aimé cet enfant, que les Dieux l'ont enlevé au monde : ils deſirent que la terre qui le couvre ne preſſe pas trop ſon petit corps. Ce dernier ſouhait étoit aſſez ordinaire en faveur de ceux qu'on enterroit.

ABASCANTUS a toujours paſſé pour être né à Lyon : c'étoit un Médecin & un Chirurgien fameux, dont Galien vante l'antidote contre la morſure des ſerpents. Sa mort peut être
180. arrivée vers l'an 180. Il falloit que ſon mérite fût bien reconnu, puiſque Galien, qui a vécu après lui, & ſi loin de lui, en parle avec tant d'éloge. Je ne ſais pourquoi nos Auteurs ont encore fait naître à Lyon un autre Médecin nommé Andromaque, que je crois né dans l'iſle de Crête. Il dédia à Neron une deſcription en vers élégiaques de la thériaque qui porte ſon nom, & qui eſt de ſon invention. Il compoſa ſon contrepoiſon en ajoutant des chairs de viperes au mithridate. Son attachement pour Neron, qu'il avoit ſuivi à Lyon

dès le temps que ce Prince n'en étoit que Gouverneur, a fait croire qu'il y étoit né. Cette ville paroît être la ſeule qui n'ait pas eu à ſe plaindre de l'Empereur Neron, le fléau de tant d'autres ; il l'aida à ſe relever de ſes ruines après ſon incendie : peut-être que ſans le ſecours conſidérable qu'il lui donna, elle ſeroit reſtée ſous la cendre qui la couvroit. On prétend que le ſouvenir d'une ſomme d'argent que les Lyonnois lui donnerent dans un beſoin preſſant, lorſqu'il étoit leur Gouverneur, avoit excité ſa générofité pour eux dans cette occaſion importante.

Lyon s'étendoit alors depuis ſaint Irenée juſqu'au château de Pierre-ciſe, & deſcendoit ſur les bords du Rhône & de la Saône. Dans cette contenue de terrein nous ne ſavons point quelle étoit ſa largeur ſur la montagne même. Les reſtes de l'amphithéatre, qu'on voit encore dans l'enclos des Minimes, ne nous apprennent rien ſur cette poſition, parce qu'il pouvoit être enfermé dans l'enceinte de la ville, comme il pouvoit n'y être pas. Que de merveilles reſtent encore enſevelies dans ce

canton, théatre de tant de richesses ! On a trouvé par hasard en bâtissant la nouvelle maison de Messieurs de Ste. Genevieve dans ce quartier-là, beaucoup de monuments, dont je rendrai compte ailleurs, avec mes regrets sur la mutilation de ces mêmes monuments, dont on s'est servi pour les fondations, sans doute faute de les connoître, & qu'on a fait rentrer dans la terre d'où ils étoient sortis, pour ne plus reparoître. Il n'y a presque pas de maisons aux environs dont on n'ait aidé la construction par de pareilles pierres ; les montants, les seuils des portes, les murs de clôture, les abreuvoirs des bêtes, tout est marqué à ce coin-là, & défiguré au point de ne pouvoir fournir aucune observation.

Seconde persécution des Chrétiens de Lyon.

Cette seconde persécution, élevée à
203. Lyon en 203 sous l'Empereur Severe, ne suivit aucune apparence de forme judiciaire. On ne sait si ce fut un complot des Païens irrités de la multitude

des Chrétiens qu'ils voyoient croître tous les jours, ou si ce fut une sédition excitée par quelque dispute particuliere, dans laquelle le peuple prit parti & devint furieux ; le refus que faisoient les Chrétiens de se prêter aux fêtes que l'on célébroit en l'honneur des Empereurs, auxquelles l'Idolâtrie avoit tant de part, paroît le motif le plus naturel de cette persécution : ce sentiment est celui de Tertullien. Il n'est plus question d'avoir recours au ressentiment de Severe contre les Lyonnois pour avoir favorisé le parti d'Albin, son compétiteur ; sa vengeance avoit été assez terrible, sans la charger de cet excès de cruauté, avec lequel d'ailleurs les dates ne s'accordent point du tout : il y a plusieurs années entre le saccagement de Lyon par les troupes de Severe, & la persécution dont nous parlons ; elle paroît même avoir été faite à son insçu, être plutôt l'effet d'un zele fanatique pour sa gloire, qu'un jugement rendu selon les loix.

Il y eut dix-neuf mille Chrétiens massacrés à la fois avec St. Irenée leur Evêque ; les femmes & les enfants ne sont

pas compris dans ce nombre, tout grand qu'il eſt ; leurs noms ne ſont écrits que dans le Ciel. Cette foule de Saints, quoiqu'inconnus, n'en eſt pas moins glorieuſe à notre ville ; il en eſt peu qui puiſſent préſenter un monument de la foi chrétienne ſi reſpectable : auſſi St. Eucher dans une exhortation aux Lyonnois, ne craignoit pas de leur dire que les autres villes pouvoient ſe glorifier d'avoir des Martyrs, mais qu'eux ſeuls en poſſédoient des peuples entiers : *Nos populos Martyrum poſſidemus.*

Un monument du onzieme ſiecle relevé par Claude de Grollier, Prieur de St. Irenée, après le ravage des Huguenots, atteſte la vérité de ce fait éclatant. C'eſt un reſte de pavé à la moſaïque dans la haute égliſe de St. Irenée, ſur lequel on lit huit vers latins tracés avec de petits cailloux de diverſes couleurs naturelles artiſtement aſſemblés.

Ingrediens loca tam ſacra jam rea pectora tunde,
Poſce gemens veniam, lacrimas hîc cum prece funde;
Præſulis hîc Irenæi turma jacet ſociorum, quos
Per martyrium perduxit ad alta Polorum.

Istorum numerum si nosse cupis, tibi pando,
Millia dena novémque fuerunt sub duce tanto;
Hinc mulieres & pueri simul excipiuntur
Quos tulit atra manus, nunc Christi luce fruuntur.

Le fait est si grand & si beau, que je croirois l'avilir si je m'amusois à combattre les fables qu'on a cru devoir inventer pour l'ennoblir.

Il y a apparence que ce fut dans un champ près l'église de St. Irenée, qui a retenu le nom de Martre, que ces Chrétiens furent martyrisés. Le Gourguillon, dont on a tant parlé, n'étoit pas alors dans la ville; ce n'étoit qu'une décharge de nos aqueducs & de nos fontaines. En quelque quantité & avec quelque pente qu'on puisse faire couler le sang, il ne fait jamais de bruit; il s'épaissit & se fige trop aisément, à cause des fibres dont il est composé: comment auroit-il eu l'impétuosité qu'on lui donne? comment auroit-il teint la Saône, & l'auroit-il fait remonter jusqu'à Mâcon?

On peut rapporter à ce temps les Martyrs Achillée, Felix, Fortunat, & Constantius, Lyonnois, disciples de St.

Irenée, & dont toute l'hiſtoire eſt d'avoir ſouffert pour la foi. On peut voir dans le pere de Colonia, Jeſuite, ce qu'il a recueilli des œuvres & de la vie de St. Irenée, ce grand & ſavant Evêque, qui a ſervi de modelle à ſes ſucceſſeurs, & à qui l'Egliſe entiere, qu'il a éclairée de ſes écrits, doit encore plus que cette ville, qu'il a arroſée de ſon ſang.

Nous ne devons pas oublier ici deux diſciples de St. Irenée, Caïus & Hyppolite, tous deux conſacrés Evêques des nations, c'eſt-à-dire ſans dioceſe particulier, & prêchant la foi par-tout. Le premier a laiſſé des ouvrages : la relation de ſa diſpute contre Procule, chef des Montaniſtes, lui mérita le titre de Pere de l'Egliſe.

CARACALLA, fils de Severe, honora auſſi peu l'Empire que Lyon, où il étoit né dès la fin du deuxieme ſiecle. Le nom de Caracalla lui fut donné d'une caſaque qu'il portoit ordinairement. Il fut aſſez bien élevé dans ſon enfance; Evodus, un de ſes Gouverneurs, lui avoit inſinué l'amour du Chriſtianiſme, & les vertus qui en ſont

inſéparables. Severe craignit qu'il ne devînt Chrétien ; il éloigna de ſa perſonne ceux qui pouvoient y contribuer, voulant, comme il le diſoit, en faire un grand Prince : en l'empêchant d'être Chrétien, il en fit un monſtre. Il débuta par vouloir tuer ſon pere, qui mourut en effet un an après du chagrin qu'un pareil attentat lui avoit causé. Il fit mourir les Médecins qu'il ſoupçonna d'avoir prolongé ſes jours. Il tua lui-même ſon frere Geta. Il punit de mort le grand Juriſconſulte Papinien, pour n'avoir pu déguiſer l'horreur que ces excès lui inſpiroient. On l'accuſe d'avoir fait mourir plus de vingt mille perſonnes. Il paſſa en Orient, remplit la ville d'Alexandrie de ſang & de carnage, trompa le Roi d'Edeſſe, ceux des Arméniens & des Parthes ; il leur enleva leurs Etats, en prit les noms de Parthique & d'Arabique ; il avoit déjà celui de Germanique. Helvius, fils de Pertinax, perdit la vie pour avoir dit qu'il devoit auſſi prendre celui de Getique, par alluſion au meurtre de Geta.

Ces divers forfaits trouverent enfin leur punition ; un de ſes Centurions le

tua par ordre de Macrin, son successeur à l'Empire. Il avoit régné six ans, deux mois, & quatre jours.

GETA suivoit de près Caracalla, son frere, pour l'âge. Ils avoient été déclarés Césars ensemble à Lyon. Ses vertus & les regrets de tout l'Empire le rendent précieux à cette ville. Ce fut après la mort de Severe que Caracalla se voyant l'exécration des peuples, dont son frere étoit l'amour, le poignarda dans les bras mêmes de sa mere à l'âge de 23 ans.

SAINT AMBROISE. J'ai hésité à mettre ce Saint au rang des Lyonnois: Theophile Raynaud ne m'avoit pas décidé; une dissertation de M. le Président Dugas m'a déterminé à retoucher cette question: &, si je ne me suis pas convaincu que ce grand homme est né à Lyon, je me suis persuadé qu'il est plus vraisemblable qu'il y soit né qu'à Arles ou à Treves, les deux villes qui le disputent à la nôtre.

Il est constant que St. Ambroise est né en 333 dans la ville où son pere d'une famille romaine remplissoit la place de Préfet du Prétoire des Gaules.

Nous ſavons que cette préfecture étoit fixée à Lyon, au rapport de Strabon. Quelle preuve a-t-on que Conſtantin, au temps dont nous parlons, ait ôté à la ville de Lyon ſon Prétoire? Sa ſituation, qui avoit fait ſa fortune à cet égard, n'avoit pas changé, elle étoit dans le milieu de ce diſtrict immenſe des Gaules qui comprenoit l'Eſpagne & la Grande-Bretagne, le centre des grands chemins de l'Empire, dont on étoit redevable à Agrippa: quelle apparence que Conſtantin eût dérangé un établiſſement ſi commode à ſes peuples? Nous ſavons encore qu'immédiatement après, Siagrius, & le pere de Sidonius Appollinaris, ont été Préfets du Prétoire des Gaules à Lyon. Pour ôter à cette ville la gloire d'avoir donné naiſſance à St. Ambroiſe, il faudroit donc que le Prétoire, qui exiſtoit à Lyon avant Conſtantin, & qui y a exiſté depuis Conſtantin, eût été tranſporté à Treves ou à Arles préciſément pendant une partie de la vie de cet Empereur, ce qui n'a aucune ſorte de vraiſemblance.

Le mérite de St. Ambroiſe, l'éclat qu'il répandit ſur l'Egliſe par ſa doc-

trine & par ses mœurs, le titre glorieux de Pere de l'Eglise qu'il possede sans contradiction, la pureté de ses lumieres, dont l'erreur n'a jamais reçu que de la confusion, & la vénération des Fideles qui ne s'est pas démentie pour ce Saint depuis tant de siecles, font son éloge. Il mourut Evêque de
397. Milan en 397.

Il avoit eu des relations avec St. Just, Evêque de Lyon; ils se trouverent ensemble au Concile d'Aquilée en 381; ce fut même de ce Concile que St. Just partit pour passer en Egypte, & s'y dévouer à la vie des Solitaires. On ne sait s'il avoit confié à St. Ambroise ce projet, qui causa tant de larmes à la ville de Lyon. Il l'avoit conçu quelques années auparavant à cette occasion: Un furieux, après avoir commis beaucoup de désordres dans la ville, se réfugia dans une église; le peuple l'y suivit, menaça de la réduire en cendres si on ne lui livroit pas le coupable: St. Just céda aux instances du peuple, après avoir pris le serment des principaux qu'on se contenteroit de lui donner des fers; mais à peine l'eut-il livré qu'il

qu'il le vit mettre en pieces ſous ſes yeux, ſans égard aux ſerments qu'on lui avoit faits. St. Juſt s'accuſa de légéreté, & ſe condamna à en faire pénitence au milieu des déſerts de l'Egypte. On tenta inutilement de le ramener à ſon égliſe, il mourut dans ſa retraite. Son corps fut rapporté à Lyon avec beaucoup de pompe, & placé dans l'égliſe qui porte ſon nom. Il étoit né dans la ville d'Anjon près de Vienne, d'une famille noble : il s'étoit conſacré à Dieu dans le monaſtere de Lerins ; on l'en tira pour le faire Evêque de Lyon.

SAINT EUCHER, Evêque de Lyon, eſt regardé comme le plus célebre en ſcience & en piété que cette ville ait eu depuis St. Irenée, quoiqu'elle n'eût alors que des Saints pour Evêques. On eſt aſſez mal inſtruit de l'hiſtoire de ſa vie ; il paroît par ſes écrits qu'il deſcendoit de la même famille que les Martyrs de Lyon St. Epipode & St. Alexandre, qu'il avoit été baptiſé dans la même égliſe. Avec un eſprit élevé, & une grande application à l'étude, il acquit une ſcience émi-

nente : illustre dans le monde par sa naissance, il voulut le devenir encore plus par sa sainteté. Il avoit épousé depuis peu d'années une femme nommée Galla, dont il eut deux fils, Salone & Veran, tous deux Evêques dans la suite, du vivant même de leur pere. Lorsqu'il forma le dessein de quitter le monde, il se retira dans la solitude de Lerins : sa femme l'y suivit. St. Honorat, St. Hilaire & St. Paulin de Nole, servirent à faire éclater le mérite de St. Eucher. L'Eglise de Lyon le choisit pour son Evêque en 434. Quoique les détails de son épiscopat nous manquent, on ne peut douter qu'il n'ait fait de grandes choses pendant les quinze années qu'il gouverna cette Eglise. Tous les Auteurs ecclésiastiques en ont parlé avec une estime qui tient de la vénération. On voit beaucoup d'ouvrages de lui dans la Bibliotheque des Peres : la lettre qu'il écrivit à Valerien, son parent, Préfet des Gaules, sur le mépris du monde & de la Philosophie du siecle, passe pour un chef-d'œuvre d'esprit, de religion & d'éloquence. Sa mort
449. en 449.

Saint Salone, ſon fils, fut Evêque de Geneve, & ſe rendit illuſtre par ſes écrits. Il ſemble ne s'être jamais ſéparé de Veran ſon frere : on ignore le ſiege de ce dernier. Dans les ouvrages qui reſtent de ces deux freres, c'eſt toujours Veran qui propoſe les difficultés, & Salone qui les réſout.

Les Poëtes & les Orateurs qui fleurirent à Lyon dans le troiſieme & quatrieme ſiecle, ne ſont preſque connus que par leurs noms; le Rhéteur Theon; le Poëte Rutilius Gallicanus; le Profeſſeur d'éloquence Titianus, qui fut Précepteur d'un Empereur, que ſes envieux nommoient le ſinge de ſon temps, à cauſe de ſon talent à imiter les anciens Auteurs; Pacat, qu'on appella à Rome, pour faire le panégyrique du grand Théodoſe; Mamertin, qui fit celui de l'Empereur Marcien; Eumenes, ce fameux Orateur, qui offroit généreuſement la penſion qu'il recevoit des Empereurs pour aider au rétabliſſement des écoles Lyonnoiſes, qui languiſſoient. S'ils ne ſont pas tous nés à Lyon, ils y ont habité long-temps, ils ont contribué à l'illuſtrer. Nous ne ſommes pas

mieux inſtruits de ceux qui remportoient les prix d'éloquence & de poéſie devant cet autel de Lyon devenu ſi redoutable par la ſévérité de ſes jugements ; on ne nous a pas conſervé un de leurs noms : preuve plus cruelle des ravages de la guerre & du temps, que les ruines de ces grands Palais qui n'ont ſouvent renfermé que des hommes mépriſables, inutiles à leur patrie, ou qui en ont été le fléau.

On ſait que c'eſt à Caligula, le plus furieux & le plus extravagant des Empereurs, que ſont dus ces établiſſements de diſputes & de combats couronnés par des prix, qui donnerent d'ailleurs tant d'éclat au temple d'Auguſte, & qui en ont perpétué le ſouvenir. Il ne dément pas ſon caractere dans les conditions bizarres auxquelles il ſoumit ceux qui ſe préſentoient.

La premiere condition étoit que les vaincus fourniroient un des prix deſtinés aux vainqueurs, & qu'ils feroient leur éloge ; la ſeconde impoſoit à ceux qui avoient mal réuſſi la peine d'effacer leurs écrits avec une éponge, quelquefois avec la langue, ou d'être châ-

tiés à coups de verges, ou même d'être jetés dans le Rhône. Elles inſpiroient tant de terreur, qu'elles ont fait dire à Juvenal ces deux vers ſi connus :

Palleat ut nudis preſſit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.

Il compare la peur qu'on avoit de ſe préſenter à l'autel de Lyon, à celle qu'éprouve celui qui les pieds nuds marche ſur un ſerpent.

Quand l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon prit pour le corps de ſa deviſe ce temple d'Auguſte, tel qu'il eſt dans les médailles anciennes, n'auroit-elle pas mieux fait de lui donner pour ame *Ara Lugd. reſtituta*, qui eſt ſon nom conſacré par Juvenal & par toute l'antiquité, que d'employer le mot *Athæneum*, qui ſemble ôter à ce temple ſa divinité pour lui donner celle de Minerve, dont le culte n'étoit point à la mode ici, & qui n'y eut jamais d'autel ni de temple? D'ailleurs, comment les Antiquaires, qui connoiſſent le temple d'Auguſte, pourront-ils expliquer cette application?

Le sieur Rousseloy, Comédien, haranguant le Parterre de Lyon le 27. Mars 1744, dit à ce sujet une phrase qui mérite d'être conservée. „ Vos mu-
„ railles renferment encore un monu-
„ ment immortel du génie & du goût
„ de vos peres. Toutes les nations accou-
„ roient à l'autel de Lyon pour y dis-
„ puter le prix de tous les Arts ; c'étoit
„ un asyle pour le mérite, mais un écueil
„ fatal à la médiocrité ; le Rhône aby-
„ moit dans ses flots le téméraire qui
„ avoit succombé. Déplaire étoit alors
„ un crime, votre justice s'est relâchée
„ de cette ancienne sévérité ; votre déli-
„ catesse est toujours la même, & le
„ refus de vos suffrages est un châti-
„ ment. „

VERECUNDATUS, qui avoit été le premier Prêtre du temple d'Auguste, vivoit encore lorsque Caligula vint à Lyon : il le fit massacrer pour avoir ses richesses. C'étoit mériter la mort que d'être riche : il ne s'étoit fait donner le dénombrement des habitants des Gaules, que pour en connoître les richesses, & les envahir.

Les 60 nations des Gaules qui avoient

contribué à la conſtruction de ce temple fameux avoient chacune leur Aruſpice qui les repréſentoit. Nous avons ſur ce ſujet deux épitaphes qui méritent d'être rapportées. La premiere eſt de Marcus Oppius Placidus, le premier des 60 Aruſpices de Lyon.

D. M.

Marci Oppii Placidi, Aruſpicis primi
De LX, cui locum ſepulturæ Ordo ſanctiſſimus Lugdunenſis dedit.

La ſeconde eſt de la femme d'un des premiers Augures, nommée Felicia Mina.

Bonæ memoriæ & ipſi æternæ,
Spiritu quoque incomparabili,
Feliciæ Minæ, feminæ rariſſimæ,
Caſtitatis exempli, affectionis
Pléniſſimæ erga omnes homines,
Julius primitius dec. CCC Aug.
Conjugi incomparabili, cum qua vixit
Annos XXXII, menſ. V, dies III, ſine ulla querela, ſibíque.

La quantité de moſaïques qu'on a trouvées en faiſant les fondations des maiſons qui forment la rue d'Enay, eſt une preuve que tout le terrein qui environnoit au loin le temple d'Auguſte étoit habité par une multitude de gens deſtinés au ſervice de ce temple.

SIAGRIUS AFFRANIUS, dont on a vû ſi long-temps le tombeau auprès de l'ancienne égliſe des Macchabées, & à l'ombre duquel Sidonius raconte à ſon ami Eriphius qu'il s'étoit repoſé tant de fois, étoit né à Lyon. Il étoit auſſi grand Magiſtrat, auſſi grand homme d'Etat, qu'il étoit grand Poëte. Auſonne l'avoit choiſi pour un de ſes patrons. En 381 Siagrius étoit Préfet du Prétoire, comme le prouvent les loix du code Theodoſien qui lui ſont adreſſées, & qui lui donnent ce titre. Il ajouta à cette dignité celle de Conſul romain, qui mit le comble à ſa gloire. Il eut le malheur de voir ſa patrie livrée ſucceſſivement à diverſes nations barbares, dont St. Jerome cite juſqu'à 30 noms différents : il gouvernoit alors tout le pays avec une eſpece de ſouveraineté. Les étrangers qui occupoient l'Ita-

lie & les bords de la Méditerranée ne lui laiſſoient aucune communication, ni par mer, ni par terre, avec les Empereurs ſes maîtres.

C'eſt de ce Siagrius que deſcendoit cette fameuſe Lyonnoiſe nommée Siagria. Ennodius raconte un trait de ſa généroſité qui la caractériſe. Les Bourguignons Vandales avoient fait en Italie beaucoup d'eſclaves, qu'ils avoient amenés à Lyon : Gondebaud, leur Roi, qui y faiſoit alors ſa réſidence, n'oſoit uſer de ſon autorité pour les faire rendre à Theodoric, Roi d'Italie, qui les réclamoit avec inſtance ; il avoit même envoyé St. Epiphane, Evêque de Pavie, en qualité d'Ambaſſadeur, pour les obtenir de Gondebaud. Siagria leva la difficulté, qui paroiſſoit inſurmontable ; elle les racheta des divers maîtres auxquels ils appartenoient : elle eut le bonheur de rendre la liberté à ſix mille perſonnes.

On peut joindre à cette femme illuſtre Philimatie, qui fit honneur à cette ville par ſes vertus. Elle étoit fille de Philimatius, célebre Avocat Lyonnois. Elle mourut fort jeune, quoique mere

de cinq enfants. Sidonius la loue en quatre mots qui disent beaucoup: *Philimatia morigera conjux, domina clemens, utilis mater, pia filia, cui debuerit domi forisque persona minor obsequium, major officium, æqualis affectum.*

SIAGRIUS, neveu de celui dont je viens de parler, étoit un homme rare; la science des loix & celle des lettres lui auroient élevé des statues à l'envi, dit Sidonius. Il avoit appris la langue des Bourguignons avec tant de facilité, il la parloit si bien, que Gondebaud, leur Roi, craignoit de faire des solécismes en la parlant devant lui. Il gagna par sa sagesse l'esprit de ce Prince, dont il devint le conseil, & par sa douceur l'amour de ces peuples, dont il adoucit la férocité. Ils apprenoient de lui, ajoute Sidonius, à être sensibles aux bonnes choses. Que de maux n'épargna-t-il pas à cette ville par la considération qu'il s'étoit acquise! Gennade lui attribue un traité de la foi. Il abandonna sur la fin de ses jours le tumulte & les affaires du monde, pour se livrer à la vie champêtre dans sa terre de Taionnac.

SIDONIUS APPOLLINARIS, gendre de l'Empereur Avitus, Gouverneur de Rome, Patrice, Evêque de Clermont, fut un des plus beaux eſprits & des plus vertueux hommes de ſon ſiecle.

Il naquit à Lyon en 432 d'un pere qui avoit été Préfet du Prétoire des Gaules; ſon grand-pere l'avoit été auſſi. Ces Préfets étoient les Gouverneurs des provinces. Il épouſa Papiliane, fille d'Avitus. Son crédit dans cette ville diſpoſa les citoyens à ſubir le joug de ce nouvel Empereur, & la tendreſſe de cet Empereur pour Sidonius la garantit des malheurs inévitables dans les changements de maîtres. Sidonius fit à Rome, en préſence du Sénat, le panégyrique de ſon beau-pere en vers.

La récompenſe de ce poëme fut une ſtatue couronnée de lauriers élevée dans la place Trajane par ordre du Sénat. Lorſque Majorien parvenu à l'Empire força à ſon tour Lyon de le reconnoître, Sidonius trouva dans ſon éloquence des reſſources pour empêcher le pillage de cette ville; il fit l'éloge de ce Prince en vers, il lui dit en le finiſſant : Vous me ſauverez la vie, ſi vous ſauvez ma

patrie. La rémiſſion des contributions, le rétabliſſement des loix, furent le premier ſuccès de ce poëme, merveilleux en effet, & flatteur pour Majorien. Les diſtinctions dont ce Prince combla Sidonius à Arles, pendant la célébrité des jeux du cirque, l'amitié qu'il lui témoigna tout le temps qu'il conſerva l'Empire, prouvent combien il en avoit été touché. Entre les traits brillants dont il eſt ſemé, je ne puis omettre ceux qui regardent les Francs nouvellement arrivés dans les Gaules. Sidonius ſemble prendre autant de plaiſir à les peindre que s'il avoit prévu que ſa patrie ſeroit un jour ſous leur empire, & le portrait qu'il en fait reſſemble ſi fort à ce qu'ils ſont aujourd'hui, qu'on a lieu de s'étonner qu'il y ait ſi peu d'altération dans leur caractere principal & dans la maniere même de ſe vêtir après 13 ou 14 ſiecles. Leurs habits étroits & ſerrés, dit-il, font paroître leur taille avantageuſe : *Strictiùs aſſutæ veſtes procera coërcent membra virûm.* Dès leur enfance ils reſpirent la guerre ; preſſés par le nombre ou par le déſavantage du lieu, ils peuvent ſuccomber, ils ne

ſavent jamais craindre ; leur courage ſurvit même à leur défaite : *Eſt belli maturus amor, puerilibus annis ; ſi fortè premuntur, ſeu numero, ſeu ſorte loci, mors obruit illos, non timor ; invicti perſtant, animóque ſuperſunt jam propè poſt animam.*

La facilité de Sidonius à faire des vers penſa lui coûter cher. Ses ennemis l'accuſerent d'en faire de ſatyriques. Majorien en fut aſſez perſuadé pour lui en faire un jour des reproches à table : Sidonius s'en défendit avec tant de chaleur, que l'Empereur craignit de lui avoir fait de la peine ; & ayant remarqué que Paonius, ſon principal accuſateur, en rougiſſoit, il lui dit avec bonté qu'il lui permettoit de ſe diſculper, pourvu que ce fût en vers & ſur le champ. Sidonius, après avoir rêvé un moment, dit à l'Empereur : Ordonnez, grand Prince, à celui qui m'accuſe de faire des ſatyres, de le prouver, ou de les craindre :

Scribere me ſatyram qui culpat, maxime Princeps,
Hanc, rogo, decernas, aut probet, aut timeat.

Ces deux vers furent applaudis de tout le monde. Majorien en fut si content, qu'il jura de ne jamais l'empêcher d'écrire librement tout ce qu'il voudroit.

Nous avons un troisieme panégyrique de Sidonius prononcé à Rome dix ans après pour l'Empereur Athemius, qui lui valut le gouvernement de Rome & la vie du malheureux Arvaudus, dont il fit commuer la peine de mort en celle de l'exil.

Un des principaux ouvrages en vers de Sidonius est une description qu'il fit de la magnifique église que bâtit St. Patient, Archevêque de Lyon, & son ami, en l'honneur des Macchabées, hors des portes de St. Just, & dont il ne reste aucune trace. Zacharie, troisieme Evêque de Lyon, avoit jeté les premiers fondements de cette église. Il étoit né à Antioche, où ces Saints avoient souffert le martyre, & où ils étoient en grande vénération ; il en avoit apporté le culte ici, & cette dévotion se confondoit avec celle de nos Sts. Martyrs de Lyon. Ce n'étoit du temps de Zacharie qu'un lieu souter-

trein, qu'on tâchoit de dérober à la connoiſſance des Païens.

L'égliſe de St. Juſt d'aujourd'hui n'eſt plus au même lieu où étoit celle des Macchabées. Nous ne pouvons douter que ce ne ſoit la plus ancienne égliſe de cette ville: elle en a été longtemps l'égliſe cathédrale. Le titre de Barons, que portent les Chanoines de St. Juſt, leur vient des baronnies de Brignais & autres, que leur donna le Pape Innocent IV, qui les aimoit. Lors de la ſéparation de St. Irenée & de St. Juſt, on donna au chef du Chapitre de St. Juſt le titre d'Obéancier, comme ayant la premiere autorité dans le Chapitre: il a auſſi le privilege de haranguer nos Rois à la tête du Clergé de Lyon, dont il eſt en effet appellé l'Orateur.

Quelques plaintes que faſſe Sidonius en vers & en proſe contre les Bourguignons, & quelqu'impoſſibilité qu'il trouvât à compoſer des ouvrages au milieu de ces peuples, dont il décrit la taille giganteſque avec frayeur, & la mal-propreté avec dédain, on ne peut pourtant pas nier que l'amour des Let-

tres n'ait plus régné à Lyon pendant les 80 ans qu'ils en furent les maîtres, que dans les temps précédents. On appelloit alors cette ville l'école ou l'académie des Sciences en deçà des mers, *publicum citrà marini orbis gymnasium.* La sagesse y avoit comme fixé son domicile, *sapientia Lugduni aliquandiu familiare consistorium collocavit.* Pour professer dans les autres villes il falloit avoir étudié à Lyon. C'est le fameux Heric d'Auxerre qui rend ce témoignage à notre ville dans les vies des Sts. Evêques d'Auxerre, qu'il a composées. Sidonius lui-même, dans ses lettres, qui sont un des plus précieux monuments de notre histoire, nous fait connoître beaucoup de personnes distinguées par leur naissance, qui cherchoient à Lyon dans la lecture des meilleurs Auteurs de l'antiquité, qu'on y connoissoit mieux qu'ailleurs, un adoucissement aux malheurs de la guerre qui désoloit nos provinces. C'étoient des Sénateurs, des Patrices, des Evêques, les Constances, les Appollinaris, les Philimates, les Eccidius, les Rustiques, les Siagrius, les Ommatins, les Euchers, les Avites, les

les Eutropius, les Heronius, &c. Sidonius nous donne dans ces mêmes lettres les éloges de ses maîtres Denius & Eusebe, l'un pour la poésie, l'autre pour la Philosophie : on commença en effet à allier dans ce temps l'étude de la Philosophie & des hautes Sciences à celle des Belles-Lettrès, qui avoient été jusqu'alors l'occupation des Lyonnois. La Philosophie se perfectionna même dans cette ville par la nécessité de combattre les Hérétiques, & de les suivre dans les détours subtils qu'ils mettoient en œuvre pour échapper à la vérité : l'importance de ce siege épiscopal, son rang dans les Gaules, la part qu'il avoit à toutes les affaires de l'Eglise, la multitude des Conciles tenus à Lyon, étoient autant de raisons de se livrer à l'étude de la Philosophie, & de preuves qu'on en faisoit un objet essentiel. Ce goût nouveau s'étoit si bien établi à Lyon, que nous trouvons au commencement du dixieme siecle un nommé Antoine, qui fut Abbé de l'isle Barbe, & qui avoit enseigné la Philosophie à Lyon avec beaucoup de réputation : c'est tout ce que nous savons de lui.

Sidonius avoit aidé dans leurs études ces deux freres qui ont fait tant d'honneur à l'Eglise de Lyon, quoique nous ne puissions pas assurer qu'ils y soient nés ; je parle des Mammerts, l'ainé Archevêque de Vienne, à qui l'on doit l'établissement des Rogations, & le cadet auteur de plusieurs hymnes adoptées par l'Eglise.

C'est encore par Sidonius que nous connoissons ce fameux Professeur de Lyon appellé Domitius, dont il nous donne une si grande idée en disant à ses ouvrages, qu'il avoit enfin rassemblés, & qu'il envoyoit à ses différents amis : Commencez par Domitius ; si vous lui plaisez, vous plairez à tout le monde :

Ac primùm Domiti larem severi
Intrabis trepidantibus Camœnis ;
Hic si te probat, omnibus placebis.

Jusqu'ici Sidonius a été occupé tour à tour de poésie, d'éloquence & de politique ; voyons-le désormais Evêque, renonçant à toutes les études pro-

fanes, ne se mêlant que de conduire son troupeau, n'ayant à cœur que les œuvres qui honorent la Religion, & qui en ont fait un Saint. Il n'avoit que 42 ans lorsque le peuple de Clermont l'élut pour son Evêque. Il se sépara de Papilliane, sa femme, il ne l'appella plus que sa sœur : il chargea son fils Appollinaris des soins temporels, & il se fit ordonner Prêtre. Son étude ne fut plus que celle de la doctrine de l'Eglise ; les Evêques le consulterent bientôt comme leur oracle. La poésie & l'éloquence ne sont donc pas opposées aux sciences les plus sublimes, ni un obstacle à la sainteté même. La vertu de Sidonius étoit aussi respectée que son savoir étoit connu. Les Evêques d'Aquitaine ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un Evêque de Bourges, convinrent de lui en laisser la nomination : il choisit Simplicius, qui fut accepté de tous. Nous avons encore son discours au sacre de cet Evêque.

Dans une famine qui désola l'Auvergne, il se chargea de nourrir quatre mille pauvres, n'ayant voulu associer à cette générosité qu'Eccidius. Papilliane

racheta tout ce qu'il avoit vendu pour y fournir, & le lui renvoya : il le vendit une ſeconde fois, pour en faire le même uſage.

Les talents & la vertu ſont l'objet de la perſécution des méchants : deux mauvais Prêtres de ſon Clergé, à force de brigues & de calomnies, lui enleverent tout à la fois ſon bien & ſon autorité. Cet événement le toucha plus que ſon expulſion du ſiege de Clermont par les Goths, lorſqu'ils s'emparerent de cette ville, & ſur lequel ils le rétablirent eux-mêmes bientôt après, pénétrés de la vénération qu'il inſpiroit. La mort tragique d'un de ces Prêtres perſécuteurs, bien propre à confondre leur malice aux yeux des peuples, ne rendit point la paix à Sidonius ; le coup étoit porté : il mourut peu de temps après,
484. le 21. du mois d'Aouſt en 484, âgé ſeulement de 52 ans.

Il nous a laiſſé neuf livres d'épîtres & 24 pieces de vers. Les remarques du P. Sirmond, ſavant Jéſuite, ſur les ouvrages de Sidonius, ſont préférables à celles de Savarron, quelque bonnes qu'elles ſoient. Jean Savarron étoit Pré-

ſident au Préſidial de Clermont : ſon mérite lui avoit fait une grande réputation ; M. Bignon, dans ſes notes ſur Marculphe, l'appelle *Præſes & dux Arvernorum.* Il a compoſé beaucoup d'ouvrages : ſon traité de la ſouveraineté de nos Rois eſt fort eſtimé. Il eſt mort en 1622. Sa famille eſt établie honorablement à Lyon depuis plus d'un ſiecle. Elle a une chapelle aux Auguſtins de la Croix-rouſſe, fauxbourg de Lyon, dédiée à St. Nicolas de Tolentin : le tableau de cette chapelle eſt d'une bonne main, qu'on ne connoît pas.

L'érudition de Sidonius eſt plus eſtimable que ſon goût, qui tenoit un peu trop de ſon ſiecle. Il étoit plus ſavant qu'on ne l'étoit de ſon temps ; tout ſon eſprit n'avoit pu le défendre des pointes, des alluſions, & des jeux de mots de ſes contemporains. Si l'on a ces petits reproches à faire à ſon eſprit, qui ne manquoit d'ailleurs d'aucune des qualités qui font le bon & le bel eſprit, on n'a que des louanges à donner à ſon cœur. Quelle nobleſſe ! quelle élévation ! quelle ſenſibilité ! quel amour

pour le bien public ! quelle charité ! quelle pureté de mœurs ! quelle douceur de caractere ! quelle tendresse pour ses amis ! Son épitaphe, tirée d'un ancien manuscrit de Clugny, finit par deux vers qui donnent une idée assez juste de la réputation & de la sainteté de Sidonius.

Nulli incognitus & legendus orbi
Illic Sidonius tibi invocetur.

Les lettres de Sidonius, comme je l'ai déjà observé, sont un répertoire de noms glorieux à la ville de Lyon, qu'on ne trouve que chez lui, & sur lesquels il s'arrête souvent si peu, qu'on n'y apperçoit que l'estime ou l'amitié qu'il avoit pour eux : tels sont à peu près ceux qui suivent, & que le seul souvenir de Sidonius rendroit recommandables.

TONNANTIUS, FERREOLUS, PETRONIUS, & THAUMASTUS; le premier Préfet du Prétoire, & petit-fils du Consul Siagrius; tous savants, & capables de servir à la réputation de cette ville. Ils furent nommés par la

province Lyonnoiſe pour connoître du crime d'Arvaudus, Préfet du Prétoire, accuſé par Euric, Roi des Goths, & ſucceſſeur de Theodoric. Il ne faut pas oublier la peinture que Sidonius a faite de la maiſon de Ferreolus & d'Appollinaris ſur les bords du Gardon près de Nîmes. Le goût & la magnificence y recevoient un nouvel éclat de la qualité des amis illuſtres qui s'y raſſembloient ſouvent. La bibliotheque de cette maiſon étoit la plus riche & la plus renommée des Gaules.

VINCENTIUS étoit un Lyonnois à qui Sidonius écrivoit de Rome ſur l'affaire d'Arvaudus, comme à un homme qui méritoit ſa vénération.

JEAN, connu ſous ce ſeul nom, fut fameux par ſon érudition. Il ſuccéda à Euſebe dans l'emploi de Profeſſeur d'éloquence. L'éloge qu'en fait Sidonius eſt magnifique ; il voudroit être en état de conſacrer ſa mémoire par des monuments publics ; il le compare à Demoſthene & à Ciceron ; il lui attribue la conſervation des Lettres dans ce temps orageux ; il dit que s'il en reſte quelques traits qui paſſent à la poſtérité,

on les lui devra, ou à ceux qu'il aura pris ſoin de former.

HESPERIUS, d'une famille diſtinguée à Lyon, étoit contemporain de Sidonius, & ſon ami particulier. La poéſie & l'éloquence l'occupoient également. Il l'exhorte à ne pas abandonner ſes amis, quoiqu'il prenne une femme. Il cite beaucoup d'exemples, pour lui prouver que les femmes ont aidé leurs maris dans la compoſition de leurs ouvragès: *Legentibus*, dit-il, *meditantibúſque candelas & candelabrum tenuere.* Il n'auroit pas dû mettre au rang de ces femmes Corrine & Leſbie.

FELIX, & ſelon quelques uns Magnus Felix, né à Lyon à peu près dans le même temps que Sidonius, avoit étudié ſous les mêmes maîtres. Il deſcendoit d'une famille des Sabins, qui avoit donné beaucoup de Sénateurs & poſſédé d'autres grandes dignités; il étoit lui-même Patrice, & Préfet du Prétoire des Gaules. La Philoſophie faiſoit ſon étude. Il renonça au monde, & embraſſa la vie religieuſe. Sa femme Attica ſuivit ſon exemple, & paſſa ſes jours dans la pratique de toutes les vertus.

C'eſt aux ſollicitations de Magnus Felix que nous devons le recueil des ouvrages de Sidonius. Pourquoi, lui diſoit-il, commandez-vous à votre ami de donner des riens, les amuſements de ſa premiere jeuneſſe ?

Quid nugas temerarias amici,
Quas ſparſit teneræ jocus juventæ,
In formam redigi jubes & belli ?

Je me ſoumets à ce que vous voulez ; mais j'avertis le lecteur qu'il y trouvera bien des difficultés :

Mandatis famulor, ſed antè teſtor,
Lector, quas patieris hîc ſalebras.

Faites-vous donc le protecteur d'un ouvrage que votre condiſciple publie peut-être inconſidérément, pour ſe conformer à votre volonté :

Quapropter facinus meum tuere,
Et condiſcipuli tibi obſequentis
Incautum, precor, aſſeras pudorem.

EUTROPIUS, à qui Sidonius écrivoit de Rome, pour l'engager à sortir de l'inaction dans laquelle il vivoit, étoit Lyonnois, & d'une naissance illustre. Les images de vos peres, lui disoit-il, peuvent-elles vous permettre le repos? n'êtes-vous pas du sang des Sénateurs? Il se rendit à ses instances : il devint Préfet du Prétoire. Sidonius le félicite dans une lettre de cette sorte de conversion. C'est de lui que descendoit Eutropia, fameuse par sa sainteté.

VOLUSIANUS & AGRICOLA, le premier frere & le second beau-frere de Sidonius, ne dégénéroient pas des grandes qualités qui sembloient être attachées à tout ce qui lui appartenoit. Roscia & Severina, deux filles de Sidonius, se rendirent aussi recommandables.

PROBUS étoit appellé par Sidonius l'homme universel. Il le reconnoît pour son maître ; il fait autant de cas de la bonté de son cœur que de la supériorité de son esprit. Sa femme Eulalie étoit digne de lui : nous la comptons entre nos illustres Lyonnoises.

PROJECTUS, au rapport de Sido-

nius, étoit un Lyonnois qui avoit ajouté à la nobleſſe du ſang de grandes vertus perſonnelles.

FLAVIUS NICETIUS vivoit à Lyon, où il étoit né. Il étoit grand par ſa naiſſance, il avoit eu pluſieurs Sénateurs dans ſa famille. Il exerça longtemps la dignité de Préteur dans ſa patrie. Il y fit le panégyrique d'Aſterius, lorſqu'il fut déclaré Conſul dans l'aſſemblée publique, à laquelle le pere de Sidonius préſidoit comme Préfet du Prétoire : Sidonius fait un grand éloge de ce diſcours.

HERON, ami particulier de Sidonius, étoit né à Lyon. Comme lui, il faiſoit profeſſion de poéſie ; il y avoit réuſſi. Il ſemble auſſi s'être appliqué à la Géographie, & avoir profité des obſervations de Sidonius ſur les lieux qu'il avoit parcourus. Sidonius lui envoya ſon panégyrique de l'Empereur Athemius ; il le prie en badinant de ſe ſervir de ſa nouvelle dignité de Préfet de Rome pour accréditer cette piece. Il ne nous reſte rien des ouvrages d'Heron.

Il y a encore un ami de Sidonius nommé PIERRE, qu'on peut croire

avec fondement né à Lyon. Il fut Secretaire de l'Empereur Majorien. Son éloquence & son habileté dans les affaires étoient si connues, & l'avoient rendu si cher à ce Prince, que Sidonius ne fit pas difficulté de mêler son éloge à celui de Majorien. Il le regarde ailleurs comme un des meilleurs Poëtes de son temps. Il l'avoit choisi pour un de ses patrons ; il dit en parlant de lui, *Petrum & cùm loquitur nimis stupendum.* Ses sollicitations aiderent à faire sortir de Lyon la garnison que Majorien y avoit établie. On peut placer sa mort en 473.

JUSTUS, Médecin fameux. Sidonius le raille sur son métier : il ne l'en consultoit pas moins dans l'occasion avec la confiance que méritoit son habileté.

ST. RUSTICIUS, selon les Auteurs de l'histoire littéraire des Gaules, étoit né à Lyon, comme son ami Sidonius. Leurs ayeux avoient été liés, & avoient contribué à l'amitié qui unissoit leurs descendants. Elevé aux emplois & aux honneurs du siecle, il s'y comporta avec tant de sagesse & de piété, qu'à la mort de St. Lupicin, Archevêque de Lyon ;

il fut élu ſon ſucceſſeur. Il étoit ſur ce ſiege en 493, lorſque St. Epiphane, 493.
Evêque de Pavie, y vint. Son nom eſt marqué dans le Martyrologe le 25. Avril. On parle beaucoup d'une lettre de lui au Pape Geſale, pleine de conſolation.

SECUNDINUS, Poëte célebre, fleuriſſoit dans le même temps à Lyon, ſa patrie. Sidonius dit de lui *ferventis ingenii & eloquii ſalſa libertas.* Il excella ſur-tout dans les ſatyres : Gondebaud, Roi de Bourgogne, le meurtrier de ſes freres, en étoit l'objet. Il fut chargé par St. Patient de faire des vers pour l'Egliſe, dont j'ai déjà parlé.

CONSTANTIUS étoit ami & contemporain de Sidonius ; il l'égaloit par la nobleſſe, par la ſcience, & peut-être par l'eſprit & par la vertu. Il étoit le Mecene & l'Ariſtarque des gens de Lettres ; il les encourageoit par ſes bienfaits, & les perfectionnoit par ſes conſeils. Il paroît qu'il ſollicita Sidonius à donner les ſept premiers livres de ſes lettres : elles lui furent adreſſées ; Sidonius le reconnoît, dans celle qu'il lui écrit, pour l'oracle de ſon ſiecle. Pa-

tronius, célebre Juriſconſulte d'Arles, ajouta long-temps après à ces ſept premiers livres le huitieme & le neuvieme tels que nous les avons.

Conſtantius, qui ſavoit ſi bien engager les autres à écrire, n'oſoit écrire lui-même ; il fallut toute l'autorité de St. Patient, ſon paſteur & ſon ami, pour l'obliger, lorſqu'il fut conſacré Prêtre, à faire la vie de St. Germain d'Auxerre. Il avoit été témoin dans ſa jeuneſſe d'une partie des merveilles qu'il avoit à raconter. St. Germain avoit paſſé quelque temps à Lyon, on ſe ſouvenoit encore des ſermons qu'il y avoit prêchés. Conſtantius étoit préſent lorſque ce Saint quittant cette ville & allant s'embarquer ſur le Rhône, trouva ſur les bords de ce fleuve une haie de malades de toute eſpece, qui lui demandoient leur guériſon. Cette vie de St. Germain a mérité les plus grands éloges. Elle tient une place honorable dans la collection de Surius, au 30. de Juillet. Heric & Tillemont la comparent aux plus beaux morceaux de l'hiſtoire eccléſiaſtique.

Il avoit un talent marqué pour la

poésie ; il travailla conjointement avec Secundinus aux inscriptions en vers, qui devoient être gravées aux deux côtés du grand autel de l'église des Macchabées. Sidonius, qui avoit fait celle du frontispice de ce temple, en envoyant la sienne à Hesperius, son ami, n'osa pas y joindre celle-là : Je crains, dit-il, que le contraste ne me nuise, que la mienne ne paroisse que le son d'un chalumeau vis-à-vis celui de deux trompettes. Cette modestie littéraire, qui auroit passé pour vanité chez un autre que Sidonius, a laissé perdre ces deux inscriptions.

Constantius étoit aussi bon Orateur que bon Poëte : ce talent de la parole éclata sur-tout à Clermont, lorsqu'il y rétablit la tranquillité, que l'invasion des Goths avoit troublée, & qu'il y ramena les citoyens, qui avoient abandonné la ville. Sidonius lui fit à ce sujet un compliment digne de l'un & de l'autre.

Quoiqu'on n'ait pas mis Constantius au nombre des Saints, il paroît, par ce qu'en ont écrit les Auteurs ecclésiastiques, qu'il n'y a que le nom qui lui

ait manqué. M. de Tillemont prétend qu'il eſt auteur de la vie de St. Juſt, Evêque de Lyon, & de ſon épitaphe. M. le Maître a jugé cette vie digne d'être traduite, & placée avec celles des Peres du déſert.

St. AVITUS, petit-fils de l'Empereur Avitus, ſuccéda à Iſſicius ſon pere dans l'archevêché de Vienne. Il ne fit pas ſeulement la gloire de cette Egliſe, qu'il gouverna long-temps, ni celle de Lyon, où nous croyons qu'il eſt né, & où il avoit été élevé; il fit encore celle de toutes les Egliſes des Gaules, qu'il éclaira de ſa doctrine & de ſa ſainteté.

Dans ces temps malheureux, où les Papes eux-mêmes étoient expoſés aux révolutions temporelles, & aux entrepriſes de l'héréſie, on choiſiſſoit des perſonnages auſſi grands par leur naiſſance que par leurs vertus, pour décorer l'épiſcopat & ſoutenir l'Egliſe attaquée de toute part : le mariage même n'étoit pas un obſtacle à ce choix, lorſque ceux qui étoient choiſis renonçoient à leurs femmes; on n'en excluoit que les bigames, c'eſt-à-dire ceux qui avoient été mariés deux fois. Les

Les disputes d'Avitus avec les Evêques Arriens en présence du Roi Gondebaud, qui les soutenoit, & qui vouloit disputer lui-même sur des matieres qu'il n'entendoit pas, lui ont fait beaucoup d'honneur. Comme elles se passoient à Lyon, St. Avitus étoit secondé par St. Etienne, Archevêque de cette ville, qui, peut-être aussi savant que lui, n'avoit ni cette facilité ni cette éloquence naturelle, qui faisoient regarder l'Archevêque de Vienne comme l'oracle de son temps.

Les deux Eglises de Lyon & de Vienne vivoient alors dans une grande intelligence. Ce n'est pas ici le lieu de prouver, comme je le ferai ailleurs, que pendant un siecle ou deux ces Eglises n'en faisoient qu'une, dont l'Evêque de Lyon étoit le seul Evêque : je remarquerai en passant que l'Eglise de Vienne a retenu pour ses armes un lion rampant, qui fait le blason de l'Eglise de Lyon.

Si votre foi est la vraie, disoit Gondebaud à St. Avitus, pourquoi vos Evêques n'empêchent-ils pas le Roi des Francs (c'étoit Clovis après son Baptê-

me) de me faire la guerre, & de se joindre à mes ennemis pour me détruire? Nous ne savons pas, Sire, répondit le St. Evêque, par quel motif le Roi des Francs fait ce que vous dites, mais l'Ecriture nous apprend que souvent les royaumes sont renversés pour avoir abandonné Dieu, & que ceux qui se déclarent ses ennemis, en attirent sur eux une foule d'autres, qui ne sont que l'instrument de ses vengeances.

La fermeté & les victoires d'Avitus sur les Arriens toucherent Gondebaud, & ne le ramenerent pas à l'Eglise, qui demande plus de soumission que de raisonnement. L'esprit de chicane & de curiosité étoit le vrai caractere de ce Prince: les Evêques Arriens se gardoient bien de l'en corriger, ils le flattoient sur ce défaut, dont ils lui faisoient une vertu. Si ce Roi échappa à la persuasion du St. Evêque, Sigismond son fils y céda; il abjura entre ses mains l'Arrianisme, dans lequel il étoit né. Que n'y abjura-t-il aussi cette misérable foiblesse qui le rendit si criminel dans la suite?

On ne doit pas être surpris de la

déférence des Evêques pour St. Avitus, elle étoit fondée ſur les ſervices qu'il rendoit à leurs Egliſes ſous les diverſes dominations des Goths, des Bourguignons, & des Francs, où elles étoient alors. Sa naiſſance & ſa réputation le rendoient reſpectable à tous ces peuples. Il étendoit ſon zele pour l'Egliſe au delà des Gaules : le Pape Simmaque accuſé à Rome injuſtement, trouva en lui un défenſeur efficace ; il écrivit au Sénat, comme ancien Sénateur & comme Evêque, en faveur du Pape.

Après la mort de Gondebaud, Avitus convoqua le Concile d'Epaune en 514, pour réunir les Egliſes, que les difficultés des temps avoient empêché de ſe raſſembler, conformément aux canons du Concile de Nicée, qui preſcrivoient ces aſſemblées deux fois l'année. On a diſputé long-temps ſur la province où étoit cette ville d'Epaune : s'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, je crois avec le P. Meneſtrier, Jéſuite, qu'Epaune eſt Yenne en Savoye, du dioceſe de Belley. J'ai trouvé ſur ce ſujet une diſſertation ſavante dans un reſte de manuſcrit, partie informe, mais précieuſe

de l'hiſtoire de l'Egliſe de Lyon compoſée par ce même P. Meneſtrier, & que nous croyons avoir été achevée avant ſa mort : il n'en ſubſiſte que deux cents pages preſque ſans ſuite, & qui n'exiſteroient déjà plus ſans les ſoins du P. Jouve, Jéſuite, Bibliothécaire du College de la Trinité de Lyon, au zele & à la complaiſance duquel je ne puis donner aſſez d'éloges ; il m'a prêté ce qu'il en avoit ſauvé, avec cette facilité des vrais ſavants à communiquer ce qu'ils poſſedent.

Le Concile d'Epaune fut bientôt ſuivi d'un autre, que le Roi Sigiſmond convoqua pour délibérer avec les Evêques & les Comtes ſur la fondation d'un monaſtere dans le lieu où St. Maurice & la légion des Thébains avoient ſouffert le martyre. Il établit une aſſez grande quantité de Religieux pour y entretenir une pſalmodie continuelle à la gloire de Dieu. St. Avitus prêcha la dédicace de ce fameux temple.

Les homélies & les autres œuvres de St. Avitus reſpirent ſon eſprit : elles ont été recueillies par le P. Sirmond, qui en a donné une édition au Louvre en 1696.

L'amitié qui lioit Avitus avec Sidonius avoit commencé dès l'enfance. Dans un hendecafyllabe que Sidonius adreffe à tous fes amis, il veut qu'ils aillent d'abord à la maifon d'Avitus ; il prie fes parents de ne pas trouver mauvais qu'il leur préfere un tel ami.

Hinc tu Cottion ibis, atque Avito
Noftro dices ave ; dehinc valeto :
Debes obfequium viro perenne,
Nam, dent hanc veniam mei propinqui,
Non nobis prior eft parens amico.

St. Avitus avoit fait des vers ; nous avons un poëme fur la virginité, qu'il dédia à fa fœur nommée Fufcina, qui s'y étoit confacrée : il fe félicite avec elle de l'éducation que leur a donné leur mere Audentia, fille de Severiana, & fœur d'Afpida, trois Saintes, qui illuftrent encore notre hiftoire. Il avoit eu un frere nommé Appollinaris, Evêque de Valence, qu'il aimoit beaucoup, & fur lequel nous ne favons rien.

St. Avitus mourut âgé de 73 ans le 9. Février 525, jour auquel l'Eglife célebre fa mémoire.

Il y avoit alors à Lyon un Rhéteur appellé Viventiolle, qui présidoit aux écoles de cette ville; il eut une dispute de Grammaire avec St. Avitus. L'Evêque en prêchant fit longue la pénultieme de *potitur*; Viventiolle cita Virgile, qui la fait breve; St. Avitus justifia sa prononciation dans une lettre qu'il écrivit au Rhéteur; il lui prouve que ce n'est que par une licence poétique que Virgile en avoit usé ainsi.

Il ne faut pas confondre ce Viventiolle avec l'Evêque de Lyon du même nom, & qui vivoit à peu près dans le même temps. Ce dernier avoit quitté la solitude de Condat, dans la crainte d'en être élu Abbé: il vint à Lyon, où sa réputation l'avoit précédé; il y fut fait Evêque en 517. St. Avitus le lui avoit en quelque façon prédit dans une lettre, par laquelle il le remercioit d'une chaise qu'il en avoit reçue, & qui étoit son ouvrage: c'étoit le temps où les Moines travailloient de leurs mains pour se délasser de la priere & de l'étude. On voyoit encore des écrits de Viventiolle dans le neuvieme siecle. L'Eglise de Lyon célebre sa mémoire le 12. Juillet.

ELPIDIUS, Diacre de l'Eglise de Lyon, étoit contemporain de St. Avitus. Il paroît avoir vécu jusqu'en 534, & s'être distingué par son savoir & par sa piété. Il s'appliqua particuliérement à la Médecine ; il s'y rendit assez habile pour mériter la confiance d'un Roi des Ostrogoths, qui l'attira auprès de lui : il en profita pour rendre de très-grands services à la Religion, selon le témoignage de St. Avitus. On nous a conservé deux pieces de vers d'Elpidius dans l'édition des Poëtes Chrétiens publiée par Fabricius à Basle en 1562.

CLOTILDE. On ne sera pas surpris que je fasse naître cette sainte Reine à Lyon : personne n'indique précisément où elle est née, & tout le monde convient qu'elle a été élevée dans cette ville. On ne sait comment elle échappa au meurtre de Chilperic son pere, à celui de sa mere & de ses oncles ; les Historiens se contentent de dire que sa grand'mere Caretene en prit soin, qu'elle la cacha sans doute dans le monastere qu'elle avoit fait bâtir près de l'église de St. Michel, qui étoit aussi son ouvrage, & dont St. Avitus étoit venu prêcher la dédicace.

La fureur de Gondebaud, meurtrier de ſes freres, étoit appaiſée ; Clotilde, déjà grande, faiſoit l'ornement de ſa Cour, lorſqu'elle fut demandée en mariage par Clovis. La ſainteté de cette Princeſſe, qui éclata de bonne heure, & qui produiſit de ſi grandes merveilles, avoit commencé dans le ſein de ſa grand'mere, qui étoit elle-même une ſainte : nous en avons un témoignage dans ſon épitaphe rapportée par André du Chêne, elle contient 26 vers d'aſſez mauvais goût ; ils nous apprennent que cette Reine, femme de Gunderic, après avoir porté le diadême, ne dédaigna pas le joug de la Religion :

Non ſprevit ſacrum poſt diadema jugum :

qu'elle avoit fait bâtir cette égliſe célebre en l'honneur des Sts. Anges, & de St. Michel leur Prince, qu'elle voulut y être enterrée, & qu'elle eſt morte le 6. Septembre 506, âgée de plus de cinquante ans.

Le monaſtere, où elle avoit pris l'habit de Religieuſe, a ſubſiſté longtemps, malgré les révolutions qu'il a

eſſuyées : il exiſtoit encore lorſque Paradin écrivoit ſon hiſtoire ; c'étoient des Religieuſes de St. Dominique qui l'habitoient ; on l'appelloit l'hermitage. Quant à l'égliſe de St. Michel, après avoir été ruinée & rebâtie pluſieurs fois, elle devint une égliſe paroiſſiale : un ſimple Prêtre nommé Gontran la rebâtit à ſes dépens vers le commencement du douzieme ſiecle : c'eſt de nos jours qu'elle a été réunie à l'égliſe d'Enay.

L'hiſtoire de Clotilde eſt trop connue pour m'y arrêter. La converſion du Roi Clovis & de tout ſon royaume fut en partie l'effet de ſes prieres & de ſa perſuaſion. Pour peu qu'on connoiſſe l'hiſtoire des prédéceſſeurs de Clovis, on conviendra qu'il n'y avoit qu'une Religion de modération & de charité qui pût détruire la férocité de ces peuples, que la guerre, leur unique métier, accoutumoit au carnage, & à toutes les horreurs qui la ſuivent.

Les diviſions des enfants de Clotilde après la mort de Clovis la rapprocherent de l'état de ſa grand'mere Caretene ; ne pouvant les réunir, elle alla prier pour eux au tombeau de St. Mar-

tin de Tours, où elle mourut. Son corps fut porté à Paris, & mis à côté de celui de Clovis dans l'église de St. Pierre & de St. Paul, aujourd'hui Ste. Genevieve.

SIGISMOND est encore un de ceux dont les Historiens ne marquent pas positivement la patrie. Quelques uns l'ont fait naître à Lyon, parce que Gondebaud son pere y tenoit sa Cour, & en avoit fait la capitale de ses Etats : ce ne fut que lorsque Clovis rendit à Sigismond le royaume qu'il avoit enlevé à son pere, que ce Prince transporta à Châlons sur Saône le siege de sa souveraineté.

Que dire de ce Prince élevé dans l'Arrianisme & converti par St. Avitus? Ce fut un mêlange de vertu & de foiblesse, de crime & de malheurs, assez difficile à définir. Devenu bon Catholique, il chercha à réparer les désordres que l'hérésie avoit causés; il assembla deux Conciles à ce sujet. Il avoit un fils de sa premiere femme que sa complaisance pour la seconde lui avoit d'abord fait négliger, qu'il eut ensuite la cruauté de faire mourir pour la satisfaire. Il alla pleurer ce crime dans son

monaſtere de St. Maurice en Chablais. Clodomir, à qui le royaume d'Orléans étoit échu dans le partage de ſes freres, prétendit faire valoir les droits de Clotilde ſa mere ſur le royaume de Bourgogne; il déclara la guerre à Sigiſmond, le battit, le fit priſonnier, & l'envoya à Orléans, où il fut jeté dans un puits avec ſa femme & ſes enfants: heureux encore d'avoir effacé aux yeux de Dieu par ſa pénitence un forfait ineffaçable aux yeux des hommes. Le nom de Saint, qu'on lui donnè, tout reſpectable qu'il eſt, ne l'empêche pas de porter dans l'hiſtoire celui de meurtrier de ſon fils. Il mourut en 523.

GUNDEMAR, frere de Sigiſmond, régna quelque temps à ſa place, & ne régna pas plus heureuſement. Childebert, Roi de Paris, l'aſſiégea à Autun. Quelques uns ont avancé que Childebert l'avoit mis entre les mains d'un bourreau pour le faire mourir, d'autres ſoutiennent qu'il ſe retira en Eſpagne, de là en Afrique auprès des Vandales, où il mourut en 527. Avec lui finit la 527.
premiere race des Rois de Bourgogne. On a cru que Sigiſmond & Gundemar

avoient eu un frere, qui se consacra à Dieu ; que St. Patient l'instruisit & le forma aux vertus des Saints, qu'il se sanctifia en effet ; & que c'est lui que nous connoissons sous le nom de St. Africain.

St. LOUP, né de parents illustres, fut élevé à Lyon à la Cour de Gondebaud avec Sigismond, qui étoit de même âge que lui. On dit que Sigismond, qui l'aimoit beaucoup, lui prédit qu'il seroit Evêque de sa patrie ; que ses mœurs étoient si éloignées de la férocité de son nom, qu'il paîtroit ses brebis au lieu de les dévorer. En attendant, notre Saint, que la piété appelloit à un état plus parfait que celui de courtisan, renonça absolument au monde & se retira dans l'abbaye de l'isle Barbe. Je la crois fondée dès le temps de la seconde persécution des Chrétiens de Lyon ; cette persécution même pourroit bien en avoir été l'occasion, en fournissant une retraite aux Fideles, qui s'y réfugierent, dit-on, sous la conduite de St. Pellegrin. Quoi qu'il en soit, St. Loup trouva à la tête de cette solitude un St. Abbé nommé Ambroise, grand maître dans la vie spirituelle, qui fit de son disciple une lumiere de l'Eglise.

Tandis que St. Loup enſeveli dans l'obſcurité de ſa retraite ne penſoit qu'à mourir à lui-même, il en fut tiré par le Clergé & le peuple de Lyon, à la mort de St. Eucher, pour être élevé ſur le trône de cette Egliſe. Ce changement n'en produiſit point dans ſes mœurs, il partagea ſon temps entre Dieu & ſon troupeau. Lorſqu'il avoit beſoin de repos, il recouroit à l'iſle Barbe; il y trouvoit l'Abbé Ambroiſe, ſon cher maître. Pour ſe l'attacher plus particuliérement, & le rendre utile à ſon Egliſe, il le fit ſon Corrévêque; il lui confia l'inſtruction des gens de la campagne, qu'il croyoit toujours plus négligés que les autres. C'eſt là la premiere époque des liaiſons intimes de l'abbaye de l'iſle Barbe avec l'Egliſe de Lyon, qui ont duré ſi long-temps, & qui ont produit des événements intéreſſants pour notre hiſtoire eccléſiaſtique.

Sous ce St. Evêque la ville de Lyon & les provinces voiſines ſujettes aux Rois bourguignons changerent d'état, & paſſerent ſous la domination des François pour la premiere fois en 524. Il vivoit encore en 538, puiſqu'il préſida cette 538.

même année au Concile d'Orléans à la tête de 19 Evêques. Nous ignorons le temps précis de sa mort.

FAUSTUS, contemporain de Boëce, de Claude Mammert, & de Cassiodore, naquit à Lyon je ne sais quelle année. Ses talents le rendirent cher à Theodoric, dont il fut Secretaire. La pureté de ses mœurs égaloit l'excellence de son esprit. Crinitus le met au rang des meilleurs Poëtes de son temps. Il écrivit pour la défense de la Religion, selon Cassiodore; il fit des hymnes pour l'Eglise, selon Ennodius. Christophe Millieu, Professeur au college de Lyon, le met au rang des illustres Lyonnois dans son ouvrage de la dignité & de l'antiquité de la ville de Lyon.

St. NIZIER étoit fils d'un Sénateur de Lyon nommé Florentius ou Florentinus; sa mere s'appelloit Artemire; il avoit un frere qui portoit le titre de Comte, & qui s'appelloit Gundulphe. Ce fut ce Comte que le Roi Childebert envoya à Marseille pour prendre possession en son nom de la moitié de cette ville, qui lui étoit échue. Les noms latins, grecs & bourguignons du pere, de la mere &

du frere de St. Nizier, marquent le mêlange des familles romaines, grecques & bourguignones. Nous devons à Gregoire de Tours, petit-neveu de notre Saint, les principales notions de la vie de St. Nizier, un des plus zélés Evêques qui aient rempli ce premier ſiege des Gaules. Cette parenté a fait croire à quelques Auteurs que Gregoire de Tours étoit Lyonnois; notre ville ne peut ſe flatter que de l'avoir élevé dans ſon ſein. Quelque repréhenſible que ſoit quelquefois Gregoire de Tours, il eſt ordinairement ſi néceſſaire d'avoir recours à lui pour l'hiſtoire de ſon temps, qu'il y a encore plus de louanges à lui donner que de reproches à lui faire.

La vie de St. Nizier avoit d'abord été compoſée par un Clerc de la ville de Lyon, qui en avoit reçu l'ordre de St. Ethere ou Ætherius, un des ſucceſſeurs de ſaint Nizier: elle étoit ſi mal faite que Gregoire de Tours la refondit.

On prétend qu'ayant été dangereuſement malade dans ſon enfance, St. Nizier fut miraculeuſement guéri par ſaint Martin de Tours, que ſa mere

avoit imploré. Il fut élevé par les ſoins & ſous les yeux de St. Sacerdos, ſon oncle & ſon prédéceſſeur, dont le nom eſt un éloge; qui fit dans cette ville des établiſſements très-conſidérables. L'égliſe de St. Juſt paroît lui devoir beaucoup. Il établit l'égliſe de la Ste. Vierge & des Apôtres, aujourd'hui St. Nizier, ſon égliſe cathédrale: ç'avoit été juſques-là celle de St. Juſt. Il fonda ſainte Eulalie, qui eſt devenue l'égliſe paroiſſiale de ſaint George, dépendante de l'Ordre de Malthe. Il eut encore beaucoup de part à celle de ſaint Paul. Saint Nizier paſſa par tous les degrés de la milice eccléſiaſtique juſqu'à l'âge de 30 ans, qu'il fut ordonné Prêtre par ſaint Agricole, Evêque de Châlons ſur Saône. Il fut chargé alors de la conduite des Clercs & de leur inſtruction: il s'en occupa juſqu'à la mort de ſaint Sacerdos; elle arriva à Paris, où ce Saint avoit été appellé pour préſider à un Concile. Avant de mourir, il demanda au Roi ſaint Nizier pour ſucceſſeur; le Roi répondit: Que la volonté de Dieu ſoit faite: regardant celle de ſaint Sacerdos comme l'interprete de celle de Dieu même.

Saint

Saint Nizier ſe diſtingua dans ſon épiſcopat en obſervant & en faiſant obſerver la diſcipline eccléſiaſtique dans tous ſes points : il fit à cet égard des actions d'une fermeté ſinguliere. On lui a attribué fauſſement d'avoir réglé le chant dans l'Egliſe de Lyon à des chœurs alternatifs : cet uſage étoit en vigueur dès le temps de ſaint Patient ; ſaint Nizier peut l'avoir perfectionné, avoir établi la diſtribution de ce chant entre les Prêtres, les Diacres, & les autres Miniſtres de l'égliſe. Son Clergé étoit un ſéminaire auquel il préſidoit; il vouloit le rendre ſaint comme lui. Ce zele, dont tout le monde ne s'accommodoit pas, lui fit beaucoup d'ennemis dans ſon égliſe ; ils ſe déchaînerent contre lui avec fureur à ſa mort, arrivée en
573 : le détail des calomnies dont on 573.
le noircit fait honte à la Religion. La multitude des merveilles qui s'opérerent à ſon tombeau, ferma la bouche aux impoſteurs : c'étoit le thaumaturge de ſon temps. Sa vivacité à ſolliciter la grace de l'Evêque Munderic, condamné par le Roi Gontran à être enfermé dans une priſon ſur les bords du Rhône,

prouve qu'il n'étoit ni si inflexible, ni si insensible qu'on le peint : il exerçoit alors sa pitié pour un coupable, que n'auroit-il pas fait pour des malheureux? Il fut enterré dans l'église qui depuis a pris son nom.

Le plus glorieux monument du pontificat de saint Sacerdos est d'avoir obtenu du Roi Childebert & de la Reine Ultrogotte, sa femme, la fondation de l'Hôpital de Lyon, qui fut confirmée par le Concile d'Orléans, auquel il présidoit, & qui n'a fait que croître & se perfectionner jusqu'à nos jours. Cette fondation donna lieu à plusieurs autres maisons de charité, que nous ne connoissons presque plus que de nom; celle des deux Amants, de saint Alban, de sainte Catherine, de saint George, du port Chalamont, & de saint Irenée, ainsi nommées à cause de leur voisinage, & toutes subordonnées à la maison principale, qui étoit l'Hôpital. On feroit une histoire suivie & intéressante de tous les établissements de charité faits dans cette ville. Les temps n'ont point changé à cet égard, les Lyonnois d'aujourd'hui ne le cedent en rien à ceux

des temps paſſés : entre une foule de preuves que je pourrois en apporter, je me contente de rappeller ce qui vient de ſe paſſer en 1750. La rareté & la cherté des ſoies ayant laiſſé une prodigieuſe quantité d'ouvriers ſans travail, on fit une quête pour eux : le produit en fut immenſe, eu égard à la circonſtance. Une ſeule lettre circulaire de M. Dugaz, Prévôt des Marchands, avoit ſuffi pour exciter la généroſité des citoyens. La même action ſe renouvelle encore au moment que j'écris ſur l'invitation de Mr. Flachat, Prévôt des Marchands.

La maiſon de la Charité doit ſon origine aux reſtes d'une quête à peu près ſemblable, faite pour ſoulager dans un temps de famine les habitants des provinces voiſines, qui abordoient cette ville dans l'eſpérance d'y être ſoulagés : l'adminiſtration de cette maiſon étonne les étrangers, excite leur émulation, & n'a pu encore être imitée ailleurs. Tous les corps de la ville concourent à l'envi à ſoutenir & même à embellir l'Hôpital & la Charité. Je ne crains pas de dire à l'avantage du commerce, qui

eſt chargé du détail de l'adminiſtration de ces deux maiſons, qu'elles doivent encore plus au corps des Négocians qu'à tous les autres. Il n'y a point de famille conſidérable à Lyon qui ne leur ait fait du bien. Il ſemble qu'on auroit dû donner la liſte de ces bienfacteurs; mais j'aurois été obligé de mettre dans ce catalogue tous les Recteurs de ces maiſons, peut-être plus dignes de porter ce nom par leurs ſoins, leurs travaux, leur zele & leur ſageſſe, que ceux qu'un don une fois fait a mis dans ce rang glorieux, & ſi honorable aux yeux de l'humanité. Ces deux maiſons jouiſſent d'une prérogative remarquable, c'eſt l'uſage de recevoir les enfants adoptifs, ſur leſquels les Adminiſtrateurs ont les mêmes droits que la Juriſprudence romaine accorde aux véritables peres: c'eſt l'unique exemple qui reſte de l'ancienne adoption.

J'ai voulu ſavoir à quelle ſomme alloit chaque année la dépenſe des maiſons de charité de cette ville, ſans y comprendre les aumônes ſecrettes, qui n'ont nul rapport avec elle; Mr. Bona, Exconſul, connu par ſon intelligence &

par ſon zele, m'a aſſuré qu'elle montoit à quatorze cents mille francs. La ſeule maiſon de la Charité diſtribue ordinairement chaque ſemaine juſqu'à ſoixante mille livres de pain.

ŒTHERIUS, au rapport de plusieurs Hiſtoriens, étoit né à Lyon. Sa nobleſſe l'avoit placé à la Cour de Gontran, ſes vertus & ſes talents lui mériterent ſon eſtime & ſon amitié : ce Prince le fit Comte ou Gouverneur de Lyon; il le refuſa au Clergé & au peuple de cette ville, qui le demanderent pour Evêque à la mort de Priſque. Œtherius avoit un ami, à la ſanctification duquel il eut trop de part pour n'en pas dire un mot ici : il s'appelloit Auſtregiſile; il étoit né à Bourges d'une famille diſtinguée; il avoit gagné les bonnes graces du Roi Gontran, qui ne pouvoit ſe paſſer de lui. La faveur déclarée dont il jouiſſoit annonçoit la plus brillante fortune, lorſqu'un de ces malheurs imprévus, trop ordinaires à la Cour, le dégoûta du monde & de ſes vanités. Un courtiſan nommé Betelenus, convaincu d'avoir tiré des ſommes immenſes du tréſor royal ſur de

fauſſes ordonnances, accuſa Auſtregiſile de les avoir fabriquées. Auſtregiſile nia le fait avec ſerment. Le Roi, auſſi infatué que ſon peuple de la vérité des duels pour prouver l'innocence d'un accuſé, voulant peut-être aider à la juſtification d'Auſtregiſile d'une façon plus éclatante, ordonna que la querelle ſe décideroit par un combat en champ clos, & en ſa préſence. Auſtregiſile tout armé ſe préſentoit pour le combat, lorſqu'on vint dire au Roi que Betelenus étoit tombé de ſon cheval & s'étoit tué. Cet événement, aſſez ſingulier pour égaler aux yeux du peuple une victoire remportée en duel, qui avoit peut-être déjà juſtifié l'accuſé, ne détourna point Auſtregiſile du projet qu'il avoit formé dès le premier moment de ſon accuſation; il ſe jeta dans les bras d'Œtherius, le conjura d'obtenir du Roi la permiſſion de ſe démettre de l'emploi qu'il avoit auprès de ſa perſonne, & de quitter la Cour. Œtherius, qui étoit un Saint, n'eſſaya point de le faire changer; il obtint du Roi ce qu'Auſtregiſile avoit demandé, & l'envoya à Amarius, Evêque d'Autun,

qui l'ordonna Soudiacre, & qui le retint auprès de lui.

Le ſiege de Lyon ayant vaqué de nouveau, le Clergé & le peuple firent encore des inſtances auprès du Roi, pour avoir la permiſſion d'élire Œtherius : le Roi s'y rendit, & il fut élu. Pour juſtifier les deux demandes du Clergé & du peuple en faveur d'Œtherius dans des temps différents, il faut, ou que la liſte de nos Archevêques ſoit fauſſe, qui ne met que Priſque entre St. Nizier & Œtherius, ou que le Clergé & le peuple euſſent demandé Œtherius dès la mort de St. Sacerdos; ce qui n'eſt pas ſoutenable.

Auſtregiſile informé de l'élection d'Œtherius, n'eut rien de plus preſſé que de ſe rendre à Lyon. Œtherius créa en ſa faveur un titre nouveau, il le fit Abbé de St. Nizier; c'eſt-à-dire, Supérieur de tout le Clergé de cette égliſe.

Il ne faut pas confondre ce nom d'Abbé, qui n'étoit que canonique, avec celui d'Abbé régulier. Nos différentes égliſes ont eu long-temps de ces Abbés canoniques à leur tête; ils étoient nommés par l'Archevêque pour veiller à la

diſcipline eccléſiaſtique : la reſſemblance de ces noms, & la vie commune que menoit le Clergé de chaque égliſe, a fait croire à ceux qui n'étoient pas inſtruits, que nos Eccléſiaſtiques étoient tous Moines. Ce titre d'Abbé, avec les fonctions qui y étoient attachées, étoit déjà d'uſage en quelques dioceſes, lorſque les canons du Concile d'Aix-la-Chapelle preſcrivirent aux Evêques la vie commune avec leur Clergé : on bâtit à cet effet de grands & ſuperbes cloîtres, proportionnés à la quantité des perſonnes qui deſſervoient les égliſes ; ce qui a donné à nos Eccléſiaſtiques l'air monacal, ſur lequel on s'eſt ſi fort trompé. Ces uſages n'ont gueres paſſé le douzieme ſiecle. Innocent IV adreſſant une bulle au Clergé de St. Nizier en 1251, en appelloit dès-lors le chef Recteur.

Auſtregiſile acquit une ſi grande réputation dans l'Egliſe de Lyon, que celle d'Aquitaine l'y vint chercher pour le faire Evêque de Bourges. Il y porta des reliques de Ste. Blandine : on les plaça dans une grotte, fréquentée encore aujourd'hui par un grand concours de peuples.

Les relations de St. Gregoire le grand avec Œtherius font l'éloge de notre Archevêque. Je crois qu'on peut dire que ce fut lui qui ordonna, par une commission particuliere de ce Pape, le St. Abbé Augustin, Evêque & Apôtre des Anglois. C'est le sentiment des Bollandistes.

La mort d'Œtherius arriva vers la fin du sixieme siecle. La confusion des noms, si ordinaire dans ces temps-là, est sur-tout sensible sur celui d'Œtherius, Asterius, &c. Il y en a un qui présida au Concile de Châlons, il y en a deux Abbés de l'isle Barbe. Le premier Chamarier de St. Paul que nous connoissions, & que les registres de cette église supposent n'être que le septieme, s'appelloit Œtherius. On ne peut rien assurer sur leur parenté avec celui qui fait le sujet de cet article.

On rapporte à ce temps la réparation & l'embellissement de l'église & de l'abbaye de St. Martin d'Enay par la Reine Brunehaut, & que l'on croit fondée trois siecles auparavant par St. Badulphe. On n'admettoit personne dans cette abbaye qui ne fût de naissance

noble ; & depuis ſa ſécularisation en 1684, il eſt ſtatué par la bulle du Pape, & par le réglement en forme de ſentence de Camille de Neuville de Villeroi, Archevêque de Lyon en 1685, l'une & l'autre enregiſtrées au Parlement en 1687, que le pourvu d'un canonicat à Enay ſeroit noble de pere & d'ayeul.

C'eſt vers la fin du ſixieme ſiecle que Fredaldus & ſa femme fonderent à Lyon l'égliſe de St. Romain, comme le porte l'inſcription qui eſt ſur la façade de cette petite égliſe.

Templi factores fuere Fredaldus & uxor,
Martyris egregii quod conſtat honore Romani,
Illius ut precibus recreentur ſede perenni.

Ce St. Romain paroît être l'illuſtre Martyr d'Antioche qui ſouffrit ſous Diocletien, & dont Euſebe de Céſarée a décrit le martyre. Cette égliſe, qu'Amblard, Archevêque de Lyon, fit rebâtir dans le dixieme ſiecle, eut encore beſoin de réparation dans le onzieme. Hancerand ou Joſſerand, qui avoit été Abbé d'Enay, & alors Archevêque de

Lyon, y travailla, & profita du passage du Pape Paul II à Lyon pour en faire la consécration en 1106 : le pavé à la mosaïque, qui subsistoit encore dans le chœur de cette église, est la preuve de ce fait.

St. BALDOMER, aujourd'hui St. Galmier, étoit né à Lyon de parents obscurs. Il exerça d'abord le métier de Serrurier ; cédant ensuite à sa charité pour les pauvres, il leur partagea le peu qu'il avoit gagné. Viventius, Abbé de St. Just, l'ayant entendu parler merveilleusement de Dieu, le prit à son service, obtint pour lui le titre de Clerc, & quelque temps après celui de Soudiacre. On raconte de lui des prodiges qui fondent l'idée qu'on avoit de sa sainteté. Le lieu qui porte aujourd'hui le nom de St. Galmier, l'église de St. Just, & l'abbaye de Savigny, ont prétendu à l'honneur de posséder ses reliques. La légende de l'ancien bréviaire de Lyon dit que l'église de St. Just donna son corps à l'abbaye de Savigny ; en conséquence on l'a cru enterré dans l'autel de St. Nicolas de cette église : le peuple y a beaucoup de dévotion. Il y a

dans la même chapelle un tombeau élevé sur un pilier, que l'on croit être de St. Gammard, Abbé de Savigny, & avoir été transporté de la chapelle de St. Leger.

L'abbaye de Savigny paroît être du sixieme siecle, & avoir été fondée par des Solitaires. On croit qu'elle a reçu la regle de St. Benoit des mains de St. Maur dans le voyage qu'il fit en France. Il y a sur le chemin de la Brêle à Bully une figure de Moine, qu'on dit être celle de ce Saint, lorsqu'il donna au chef des Solitaires de Savigny, qui étoit venu jusques-là, l'habit & la regle de St. Benoit.

Savigny étoit anciennement appellé Sapigny, à cause des sapins qui l'environnoient; à peu près comme la Brêle, qui s'appelloit Arbresle, à cause des arbres qui la couvroient: on écrit même encore l'Arbresle, quoiqu'on dise la Brêle: elle dépend de l'abbaye de Savigny.

On attribue à l'Empereur Julien, surnommé l'Apostat, le premier passage qu'on ait tenté par ce lieu-là pour aller de Lyon à Paris. Les manuscrits qu'on

conserve à Savigny ne remontent pas plus haut que le regne de Charlemagne ; il en est regardé comme le restaurateur, ayant été le premier qui lui ait donné des rentes : la piété des Fideles y avoit beaucoup ajouté depuis. L'histoire de l'Eglise de Lyon fait souvent mention de cette fameuse abbaye ; elle avoit avec elle de grandes liaisons de prieres, d'amitié & d'intérêt. Les Archevêques de Lyon y ont eu long-temps une Jurisdiction marquée, tant pour le spirituel que pour le temporel. L'Eglise de Lyon avoit même donné à cette abbaye une maison dans la ville pour lui servir d'hospice, pour loger, dit l'acte de donation, des personnes si recommandables, *tanti Ordinis viros*. On fait encore aujourd'hui des preuves de noblesse pour y entrer ; il est même ordonné par un nouvel arrêt du Conseil de 1753, que tout prétendant à une place dans l'abbaye de Savigny doit prouver la noblesse de son trisayeul, bisayeul, grand-pere, & pere, & celle de sa mere.

St. ENNEMOND, qu'on a appellé de tant de noms différents, Annemond, Delphin, Offin, & Sigobard, comme

qui diroit fils de Sigon, ou Sigonius, naquit à Lyon, vers la fin du ſixieme ſiecle, de l'illuſtre famille des Delphins: elle avoit déjà donné à cette ville un Evêque Martyr, immédiatement après St. Avrige. Chifflet, l'éditeur de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Bede, prétend que les Delphins, qui poſſédoient la Tour-du-Pin, Bourgoin, & les lieux voiſins, ont donné le nom à la province du Dauphiné. Mon deſſein n'eſt pas de chercher des étymologies, ainſi je ne m'arrête point à diſcuter les ſentiments des Hiſtoriens du Dauphiné, que je ne crois pas mieux établis que celui de Chifflet; je n'en ai même tant dit que pour ne pas priver notre ville de la gloire d'avoir eu long-temps dans ſon ſein une famille qui a donné aux fils ainés de nos Rois un nom plus illuſtre encore depuis qu'ils le portent, & placé ſi près du trône.

Cette famille étoit appellée romaine, non parce qu'elle tiroit ſon origine de Rome ou de l'Italie, mais parce que ne deſcendant ni des Goths, ni des Bourguignons, ni des Francs, elle vouloit qu'on ſût qu'elle étoit gauloiſe, &

ſous la domination des Romains, avant l'irruption de ces divers peuples dans les Gaules. Voici ce que j'ai appris des Delphins.

Il y avoit un Delphin ou Offin dans la liſte des 32 Comtes qui ſouſcrivirent à la loi Gombette. Delphin Sigonius, & Petronia ſa femme, eurent quatre enfants à Lyon : les deux filles, Petronille & Lucie, ſe conſacrerent à Dieu dans l'abbaye de St. Pierre de Lyon; elles ſe ſignalerent encore plus par leurs vertus que par leur naiſſance dans cette fameuſe abbaye, qu'on croit fondée en 304 par un Comte ou Gouverneur de Lyon nommé Adelbert en faveur de ſes filles Radegutide & Aldegonde, & de ſa niece Sibilla : les deux fils furent St. Ennemond, dont nous parlons, élu Archevêque de Lyon, & Delphin, Gouverneur de cette ville; Sigonius leur pere en avoit été Gouverneur auſſi par la nomination du Roi Dagobert, qui l'eſtimoit beaucoup. La nobleſſe & les richeſſes de ces deux freres les rendirent moins chers à Clovis II, que leur ſageſſe & leur intégrité; ce Roi voulut que Clotaire ſon fils fût tenu ſur les fonts de

Baptême par le St. Evêque Ennemond. Ce qui avoit fait leur bonheur sous Clovis II fut la source des vexations qu'ils essuyerent sous Clotaire de la part d'Ebroin, ce fameux Maire du Palais, qui abusa de tant de manieres de l'autorité royale, dont il s'etoit emparé. L'amour de la justice, qui caractérisoit Delphin, devint un crime capital aux yeux d'Ebroin; il le fit condamner dans une assemblée convoquée à Orléans, comme coupable d'avoir conspiré contre son Souverain : il eut la tête tranchée. Son corps fut apporté à Lyon; le peuple le regarda comme un Martyr de la justice & de l'honneur, qu'il avoit préférés à la vie, & l'enterra avec vénération dans l'église de St. Nizier.

La mort de Delphin fut un avertissement pour St. Ennemond de se préparer à mourir; les deux freres se ressembloient trop pour n'avoir pas le même sort. Il étoit question de tirer St. Ennemond du milieu de son troupeau, qui ne l'auroit peut-être pas laissé massacrer impunément. Ebroin, à qui les moyens ne manquoient pas plus que la volonté de faire le mal, lui envoya

voya un ordre du Roi de ſe rendre à la Cour : le St. Evêque obéit, il partit avec ceux qui le lui avoient apporté ; ils l'aſſaſſinerent près de Châlons ſur Saône. Vilfrid, jeune Seigneur Anglois, ſon diſciple, qui avoit voulu l'accompagner, fut épargné, parce qu'il étoit étranger. C'eſt ce même Vilfrid qui préféra à l'alliance des Delphins la gloire de convertir les Saxons méridionaux d'Angleterre, dont il fut en effet l'Apôtre : les deux freres lui avoient offert en mariage cette fille fameuſe dans l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre, qui vécut comme une Sainte, & qui fut enterrée dans l'abbaye de St. Pierre à Lyon auprès de ſon grand'pere & de ſa grand'mere, de ſes deux tantes, & de ſon oncle Ennemond.

On raconte que le corps de St. Ennemond expoſé par ſes aſſaſſins dans un bateau ſur la riviere de Saône ſans rames & ſans conducteur, vint tout ſeul juſqu'à Lyon, faiſant ſonner les cloches des égliſes qui étoient ſur ſon paſſage ; qu'il ne prit point port dans la ville, malgré les invitations du Clergé & du peuple, que lorſque ſes deux ſœurs,

Religieuſes de St. Pierre, furent venues l'en ſolliciter. Il eſt aiſé de voir que c'eſt là une hiſtoire forgée dans ces temps d'ignorance, où l'on ne croyoit pas à la ſainteté ſans prodiges ; on en inventoit quand on n'en voyoit point.

Les biens que St. Ennemond a donnés à l'abbaye de St. Pierre lui ont acquis le titre de ſecond fondateur, comme le témoigne la lettre du célebre Leydrade à l'Empereur Charlemagne : il paroît que c'eſt aux Delphins que cette abbaye doit la plus grande partie des richeſſes qu'elle poſſede encore. On feroit une hiſtoire intéreſſante des révolutions qu'a eſſuyé cette abbaye, & de la multitude de filles diſtinguées par leur naiſſance & par leur ſainteté, qui en ont été Abbeſſes ou ſimples Religieuſes.

Il y a eu dans la ſuite des temps ſur la ſépulture des deux freres Delphin & Ennemond une diſpute aſſez vive entre l'égliſe de St. Nizier & l'abbaye de St. Pierre, qui ne fut pas même bien terminée dans le quatorzieme ſiecle par la recherche qui fut faite juridiquement des corps des Saints que

renfermoit l'église de St. Nizier : on ne trouva dans l'endroit où l'on disoit que devoit être St. Ennemond, qu'un sépulcre ouvert dont le dessus avoit été brisé, & dont les caracteres ne pouvoient plus se lire. Je crois d'après le P. Decolonia, Jésuite, qui paroît avoir discuté ce fait avec soin, que St. Ennemond a été enterré à St. Pierre, que quelque Abbesse de St. Pierre en a donné des reliques à l'église de St. Nizier, pour être jointes au corps de son frere Delphin, dont on n'a jamais disputé la sépulture à St. Nizier ; que ces reliques ont donné lieu de croire que St. Ennemond y avoit aussi été enterré ; & que cette derniere opinion avoit été fortifiée par l'usage où l'on étoit d'enterrer les Archevêques dans leur Cathédrale, qui étoit alors St. Nizier : usage auquel il étoit tout simple qu'on eût dérogé pour St. Ennemond, qui avoit fait tant de bien à l'abbaye de St. Pierre.

St. BARNARD, qu'on croit issu du sang royal de Charlemagne, naquit à Lyon en 760. Ses parents l'obligerent à se marier & à prendre le métier des armes. Il aida à la victoire que

Charlemagne remporta ſur Didier, Roi des Lombards : on prétend que ce fut lui qui le fit priſonnier, & à qui cet Empereur confia le ſoin de le conduire à Lyon au château de Pierre-ciſe, où il acheva ſa vie.

Barnard ayant perdu ſa femme & ſes enfants, exécuta le deſſein qu'il avoit toujours eu de ſe conſacrer à Dieu ; il choiſit pour le lieu de ſa retraite Ambournay : il en rétablit l'égliſe & le monaſtere ; il en ſut Abbé, & non fondateur, comme on l'a dit. Le mérite de ſes œuvres éclata, & le fit élire Archevêque de Vienne.

Agobard, Archevêque de Lyon, fut accuſé de l'avoir ſacré contre les canons ; il s'en juſtifia dans un Concile tenu à Arles. Le goût de la ſolitude ne le quitta point, il acheta ſur les bords de l'Iſere d'une Dame appellée Romana un petit canton où il fonda un monaſtere dans la ſuite. On bâtit tout auprès une ville qui a retenu le nom de cette Dame, & qu'on appelle Romans. Barnard mourut dans ſon monaſ-
842. tere en 842, & y fut enterré. On raconte de grands prodiges opérés par

ſon interceſſion. On veut que le mont St. Bernard lui doive ſon nom. Il eſt inexcuſable, tout Saint qu'il eſt, d'avoir ſuivi le parti de Lothaire : l'amitié & la reconnoiſſance qui le lioient à Agobard ne devoient pas prévaloir ſur ſa fidélité à ſon légitime Souverain.

On a pu s'appercevoir que depuis quelque temps nos hommes recommandables ne paroiſſent que de loin à loin, qu'à l'exception de quelques ſaints perſonnages, nous ſommes tombés dans une vraie ſtérilité ; effet ordinaire des guerres, des changements preſque continuels de maîtres, des invaſions des Huns, des Sarraſins & des Hongrois, qui ont ravagé cette ville tant de fois : elle ſeroit reſtée dans l'anéantiſſement où ſes malheurs l'avoient plongée, ſi le commerce, ſa reſſource dans tous les temps, ne l'avoit alors tirée de ſes ruines. Les gens de mérite ne manquent pas, mais ils ſe taiſent, ils n'oſent pas même écrire ce qu'ils ſouffrent ; l'intérêt de conſerver ſa vie & ſa fortune abſorbe d'ailleurs tous les autres.

Nous ſavons ſûrement que les écoles de Lyon ſe ſoutinrent malgré ces obſta-

cles, faits pour les détruire ; elles eurent même, à ce qu'on prétend, une Université établie, qui fut ensuite transportée à Bourges : mais que leur éclat étoit différent de celui qu'elles avoient eu auparavant ! on peut même dire que sans Leydrade & le Diacre Florus elles auroient péri absolument : c'est un service dont nous devons aussi savoir gré à Agobard, quelque répréhensible qu'il soit d'ailleurs. Les efforts que firent ces hommes admirables ne purent garantir notre ville d'une infinité de superstitions misérables, qui prouvent l'excessive ignorance qui régnoit alors : ce qu'elle croyoit des sorciers, la foi qu'elle avoit aux preuves de l'eau & du feu pour constater l'innocence & le crime, le crédit & l'autorité même que s'étoient donné les Juifs, forment de notre ville un tableau qu'on ne peut envisager sans peine, & sur lequel je me hâte de tirer le rideau, pour passer lentement encore à des temps plus heureux.

On a dit à propos de ce bouleversement, qu'Agobard étoit né dans le siecle d'or de Charlemagne, qu'il avoit brillé dans le siecle d'argent de Louis

le Débonnaire, & qu'il étoit mort dans le siecle de fer des enfants de cet Empereur ; succession rapide des meilleurs temps aux plus mauvais.

En 840, l'année même de la mort d'Agobard, tomba ce fameux monument établi par Trajan, & si connu sous le nom de *Forum vetus*, où est aujourd'hui l'église de Fourviere, qui en a pris le nom par corruption ; lieu célebre aujourd'hui par la dévotion des Fideles pour honorer la Ste. Vierge.

On ne doute pas que ce ne soit des débris de ce temple que fut bâtie la grande église de St. Jean-Baptiste, & de ceux d'un autre temple élevé dans la place de St. Jean à Antonin, l'Empereur le plus cher aux Lyonnois après Auguste : il avoit été dédié à Marc-Aurele par Antonin même sous le nom d'*ara Cæsarum*. C'étoit avant la fin de ce neuvieme siecle que le fameux Leydrade avoit transporté le siege de la Cathédrale de St. Nizier à St. Etienne, d'où il a passé dans la suite à St. Jean. Nous ne doutons pas que ce ne soit à St. Patient qu'est due la fondation de St. Etienne, que les Rois de Bourgo-

gne, de Provence & de France, enrichirent ſucceſſivement. L'égliſe de Ste. Croix paroît moins ancienne, devoir ſon établiſſement à St. Arrige, & avoir été dès-lors la paroiſſe de tout ce quartier-là.

FLORUS, ce Diacre de l'Egliſe de Lyon ſi renommé, a partagé les Hiſtoriens ſur le lieu de ſa naiſſance; ils ſe réuniſſent à dire qu'il étoit dans cette ville dès ſa premiere enfance, qu'il y avoit été élevé dans les écoles, que Leydrade avoit rétablies ſous l'autorité & par la générosité de Charlemagne, à qui cette ville devroit beaucoup, quand elle ne lui devroit que ſon Archevêque Leydrade; que Florus y avoit fait de rapides progrès dans tous les genres d'étude, & que ſans être ſorti du grade de Diacre, ſous lequel il eſt connu, il avoit ſervi à la gloire de cette Egliſe.

Papyre-Maſſon le regarde comme un homme d'une ſcience profonde. Il avoit achevé de ſe former ſous Agobard, qu'il aimoit comme ſon maître. S'il eût été conſulté, cet Archevêque n'auroit jamais donné au monde le criminel &

ſcandaleux ſpectacle de détrôner ſon Souverain. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les écrits de Florus ne reſpirent point cette malheureuſe doctrine, & que dans les plaintes que l'exil d'Agobard arracha à ſon cœur, on ne voit pas que ſon amitié & ſa reconnoiſſance pour le coupable aient rien avancé qui pût déplaire à ceux qui avoient ſi juſtement puni l'audace & la témérité de cet Archevêque. On ne peut s'empêcher d'avouer d'ailleurs que nous devons à Agobard l'éducation d'Ammolon, ſon ſucceſſeur, & celle de Remi, qui ſuccéda à Ammolon. Ils furent tous deux de grands perſonnages : le dernier eſt regardé comme un des plus illuſtres Prélats des Gaules, & comme un Saint; il mourut le 28. Octobre 875, & fut enterré à St. Juſt; ſon corps fut découvert en 1287, & tranſporté à la Cathédrale. 875.

Florus fut choiſi pour préſider aux écoles de Lyon : il y acquit le nom de maître par excellence. La preuve la plus authentique de ſon mérite eſt l'importante commiſſion dont il fut honoré vers le milieu du neuvieme ſiecle : l'Egliſe

de Lyon le chargea de répondre en ſon nom au fameux livre de Jean Scot ſur la prédeſtination ; elle adopta la réponſe de Florus, elle la regarda comme ſon propre ouvrage ; c'eſt ſous cette dénomination qu'on l'a inſérée dans le quinzieme volume de la Bibliotheque des Peres.

Un manuſcrit des ouvrages de Florus, trouvé à la grande Chartreuſe, a donné des lumieres ſur la perſonne & ſur les écrits de Florus, qu'on connoiſſoit mal. Il a été avoué par pluſieurs ſavants critiques. Dom Mabillon prétend que Florus fut élevé au ſacerdoce, & qu'il devint Chanoine. Depuis la découverte de ce manuſcrit on a rendu à Florus un grand nombre de poéſies, qu'on avoit attribuées au fameux Pacat & à un prétendu Trepanius Florus. L'étude de la poéſie s'étendoit encore dans ce temps-là juſqu'à la Théologie, elle s'y mêloit. St. Gregoire de Nazianze en eſt un exemple. A côté d'un commentaire de Florus ſur les épîtres de St. Paul, & d'un recueil des ſentences des Peres, on trouve des vers ſur différents ſujets. Sa plainte ſur le partage de la

monarchie françoise après la mort de Louis le Débonnaire fait voir combien il aimoit sa nation. Une piece de vers adressée à Mandouin, Evêque d'Autun, à qui il reproche avec force son ingratitude pour l'Eglise de Lyon, est un monument de sa tendresse pour cette Eglise.

On conserve à Clugny un flabellum ou grand éventail, dont on se servoit à l'autel dans les grandes chaleurs de l'été, sur lequel on lit cette inscription de Florus :

Infestas abigit muscas, & mitigat æstus.

Le sort des Sciences & des Lettres étoit à Lyon plus qu'ailleurs dépendant des Archevêques ; elles fleurissoient ou languissoient, selon qu'elles en étoient protégées ou méprisées. L'Eglise de Lyon en eut successivement plusieurs qui les protégerent ; Odobric, Archidiacre de Langres, en 1046 ; Halinard, Abbé de saint Benigne de Dijon, en 1052 ; Gebouin, en 1077 ; & Hugues, encore plus fameux qu'eux, en 1106. Mais les Pasteurs de cette Eglise étant devenus

les maîtres de la ville après Burchard, du ſang royal de la ſeconde race des Rois de Bourgogne, qui s'empara le premier de cette ſouveraineté, la plupart de ſes ſucceſſeurs s'occuperent bien plus de leurs propres intérêts que de celui des Sciences, le maintien de leur nouvelle grandeur temporelle l'emporta ſur toutes les autres conſidérations, & le nombre des ſavants Evêques diminua comme celui des Saints.

On ignore ſous lequel de ces Archevêques ſe fit la réunion des Prêtres ou des Chanoines de St. Jean-Baptiſte avec les anciens Chanoines de St. Etienne, pour ne faire plus qu'un même corps, ſi connu ſous le nom de Chanoines Comtes de Lyon, qui ont partagé dans la ſuite avec l'Archevêque la ſouveraineté de cette ville, qui ont donné des Papes au monde chrétien, des Prélats recommandables à l'Egliſe, & même des Miniſtres à l'Etat. L'origine des Chanoines de St. Etienne ſe perd dans l'obſcurité des temps, & n'a point de date qu'on puiſſe citer; on ne ſait pas mieux en quel temps ont commencé les preuves de nobleſſe établies parmi eux. Il

eſt tout ſimple qu'on exigea la plus haute nobleſſe de ceux que la qualité de Chanoines aſſocioit à la ſouveraineté. Quant au titre de Comtes de Lyon, que portent les Chanoines de cette Egliſe, il étoit attaché aux poſſeſſions des Comtes de Foreſt dans la ville de Lyon, qui furent cédées à ces Chanoines avec toutes les prérogatives, lors de l'échange fait entre les Comtes de Foreſt & eux. Ce titre honorable leur a été confirmé depuis par des arrêts du Conſeil : ce n'eſt qu'une ombre imparfaite de leur ancienne ſplendeur, ils n'ont plus que les noms dont ils avoient les choſes ; & de quelques privileges qu'ils jouiſſent encore, que ſont-ils en comparaiſon de ce qu'ils ont été ? Le catalogue des Chanoines Comtes de Lyon ne remonte qu'au commencement du onzieme ſiecle : il faut remarquer qu'on n'écrivoit point avant ce temps-là, & que les preuves qu'on exigeoit d'eux ne ſe faiſoient que par témoins. Le Roi eſt le premier Chanoine de cette égliſe ; elle eſt compoſée de trente-deux Comtes ; les preuves de nobleſſe ſont de ſeize quartiers, tant du côté paternel que maternel.

MATHIEU DE FUERS, Seigneur du village appellé ſaint Jean de Paniſſiere, & de celui de Pollenay, étoit fils de Barthelemi de Fuers. Nous regardons communément la famille des Fuers comme une des plus anciennes de Lyon. Celui dont nous parlons fut mis à la tête des cinquante Conſeillers de ville que les citoyens élurent en 1185, pour veiller à leurs intérêts, & qui jeterent les premiers fondements de la communauté Lyonnoiſe. Les démêlés des Lyonnois avec les Officiers de l'Egliſe, alors ſouveraine de cette ville, & les vexations qu'ils en eſſuyoient, en furent les motifs. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler de cette époque, la plus conſidérable de notre hiſtoire, qui eut les effets les plus marqués, & qui ſe termina par faire rentrer cette ville ſous la domination de nos Rois. Elle en étoit ſortie ſous les Rois de Bourgogne de la ſeconde race, & avoit paſſé à l'Egliſe de Lyon, comme je l'ai déjà dit, ſous l'Archevêque Burchard, qui ſe l'étoit appropriée comme une légitime qu'il ſe croyoit due de la dot de Mathilde ſa mere, ſon frere ainé n'ayant point eu d'enfants.

Il y a beaucoup de Fuers dans les fastes de cette ville, ils étoient alliés à toutes les bonnes familles de ce temps-là, les d'Albon, les Varrey, les Chevriers, les Chaponay, les Dorches, les Liatards, les le Blanc, &c.

La maison qu'occupent les Carmes déchaussés appartenoit aux Fuers. Nous avons dans le cloître de St. Paul des preuves de la générosité de Marguerite de Fuers & de Bernarde de Fuers. Cette derniere étoit mariée à Pierre de Chevriers. Il y a eu un Antoine de Fuers Maître des requêtes, Chanoine & Doyen de l'Eglise de Lyon, mort Evêque de Nevers dans le quinzieme siecle. Il y avoit alors une Philiberte de Fuers, Dame des tours de la Bâtie, qui mourut de douleur d'avoir perdu son mari, après l'avoir tendrement pleuré dans une piece de vers que du Verdier a citée. Leurs armes sont losangées or & sable, quelquefois chargées d'une cotice ou deux.

VARREY. La famille de ce nom est sans contredit une des plus célebres de cette ville; elle y a eu le plus grand crédit, elle s'est trouvée à la tête des affaires pendant plus de 300 ans. On

compte huit Varrey dans les cinquante chefs élus par les citoyens en 1185, & trente-un qui ont été aussi Conseillers de ville jusqu'en 1520, & qui l'ont été jusqu'à dix fois. Ils ont eu l'honneur de donner des Chanoines à l'Eglise de Lyon; ce qui prouve qu'ils ne se sont pas moins distingués dans le service militaire que dans l'administration publique.

En 1265 un Guillaume de Varrey fut arbitre entre Pierre de Savoye, Archevêque de Lyon, & Guigues, Dauphin de Viennois. Il y a eu deux Mathieu de Varrey Chamariers de St. Paul en 1362 & 1364.

En 1387 il est parlé de Jean de Varrey, Damoiseau, Seigneur d'Avauge; & de Blanche de Saligny, sa femme. Une femme de Richard de Varrey fit bâtir l'autel de saint Maurice à saint Paul, y donna un calice d'argent & les ornements nécessaires pour la célébration de la Messe.

En 1509 Antoinette de Varrey fit des preuves du côté paternel pour être reçue dans le Chapitre d'Alix près de Lyon. Ce Chapitre de Chanoinesses ré-

gulieres

gulieres eſt ancien, & a toujours été composé des Demoiſelles des meilleures maiſons, ſans compter les maiſons ſouveraines de Beaujeu, Foreſt, Savoie, & Dauphin viennois. On y avoit toujours obſervé la preuve teſtimoniale de nobleſſe ; en 1743 le Roi a ordonné par un arrêt du Conſeil d'Etat, qu'on ne recevroit aucune Chanoineſſe qu'elle n'eût fait preuve par écrit de cinq quartiers paternels & d'une mere Demoiſelle. Ce Chapitre avoit été preſque détruit en 1563 par le Baron des Adrets ; il ne reſte que quelques titres du treizieme ſiecle dans leſquels on ne voit aucune trace de l'origine de ce Chapitre. On ſait que l'élection de la Prieure appartient à l'Abbé de Savigny, que les Chanoineſſes ont toujours vécu ſans clôture & dans des maiſons ſéparées. On peut ajouter qu'il doit l'état dont il jouit à Madame de Muzy Varonin, Prieure actuelle, qui en a augmenté conſidérablement les revenus & qui y a attiré d'excellents ſujets. Ce Chapitre vient de recevoir de nouvelles lettres-patentes de Sa Majeſté, qui voulant donner un témoignage de la diſtinction qu'elle fait

du noble Chapitre d'Alix, & traiter favorablement un ancien établissement avantageux à la Noblesse & qui s'est toujours soutenu avec dignité, a accordé aux Chanoinesses d'Alix de porter une médaille d'or émaillé, surmontée d'une couronne comtale, & attachée à un ruban ponceau, qu'elles porteront en écharpe. La médaille est une espece de croix pattée, sur laquelle d'un côté sont ces mots pour devise, *nobilis insignia voti*; & de l'autre cette légende autour d'un saint Denis, Patron du Chapitre, *auspice Galliarum Patrono*.

En 1529 Antoine de Varrey, Baron de Mareval, Seigneur de Belmont, eut occasion de signaler son zele pour cette ville dans une sédition qu'il appaisa avec beaucoup de prudence.

La maison de Varrey paroît éteinte dans celle d'Albon, qui en épousant une héritiere de Varrey, acquit la terre d'Avauge.

Les armes sont d'azur à trois jumelles d'or, au chef d'argent chargé de trois corneilles de sable.

DE LA MURE. Ceux de ce nom eurent part à l'administration de cette

ville en qualité de Conseillers en 1297. Dans ce même temps Mathieu de la Mure tenoit des fiefs & terres nobles relevant de l'Abbaye de l'isle-Barbe à la maniere des Nobles. Dès 1261 Jean de la Mure étoit Aumônier de cette Abbaye. Etienne de la Mure en fut ensuite Sacristain, & fit un recueil des événements depuis sa fondation. On sait qu'avant la sécularisation de cette Abbaye on n'y admettoit que des gentilshommes.

En 1310, le 6. Octobre, Louis, Comte de Forest, reconnut les services que lui avoient rendus & à Jean son ayeul, & à Pierre son frere, Guillaume & Pierre de la Mure, Chevaliers Damoiseaux, tant en deçà qu'au delà des mers, & en conséquence confirma la donation que ses prédécesseurs avoient faite aux prédécesseurs dudit Mathieu, des biens, cens, droits, & franc-alleu, &c. qu'ils tenoient dans le Lyonnois de Noble Dame de Maumont au mandement de saint Maurice & paroisse de Bully. C'est dans cette derniere paroisse qu'est le château de Chantois, dont ils ont porté le nom pendant tant de sie-

cles. On trouve les de la Mure alliés aux grands noms de nos trois provinces.

Dans un procès-verbal de la Châtellenie de ſaint Maurice en 1577, Mathieu de la Mure & Jean ſon oncle ſont qualifiés Commandants dans le fort de Verdier, qu'ils avoient défendu en 1563. Il y eſt dit qu'ils avoient empêché la ſurpriſe des villes de Thiſy & de Laye, qu'ils avoient fourni au Roi, pour maintenir ſa couronne pendant les troubles de la ligue, 300 hommes de pied & 50 chevaux, dont ils payerent la ſolde, & qu'ils avoient levés dans l'étendue du mandement de ſaint Maurice.

Les deſcendants de Mathieu n'ont pas ſervi nos Rois avec moins de zele. Jean de la Mure Chantois mérita un éloge de Louis XIV au ſiege de Dole, où il fut fait Lieutenant; il paſſa enſuite aux fameux ſiege de Candie avec Pierre ſon frere, âgé de 18 ans, depuis Capitaine dans Navarre. Pierre eſt le dernier qui ait laiſſé poſtérité, il eut trois fils & une fille; les trois fils furent Capitaines dans Piedmont: l'ainé,

Capitaine de Grenadiers, fut tué au ſiege du Queſnoy, le troiſieme le fut au dernier ſiege de Bruxelles, auſſi Capitaine de Grenadiers; le ſecond quitta le ſervice, épouſa une Severac, dont il n'eut qu'un fils, mort jeune. La ſœur de ces trois freres avoit épouſé Joſeph de Foudras, Chevalier de ſaint Louis, Capitaine au régiment de Leins, Seigneur de Creux, Beaulieu & Fleury. Jean Louis de Foudras, fils ainé & héritier dudit Joſeph, ancien Capitaine au régiment de Provence, héritier ſubſtitué de tous les biens de la maiſon de Foudras de Courcenay, a été héritier du dernier de la Mure Chantois, comme ſon neveu par ſa mere. Les de la Mure ſe ſont diſtingués par leur religion. Marc-Antoine de la Mure, qui avoit épouſé Marguerite Croppet, dont il avoit eu une nombreuſe famille, après le décès de ſa femme, ſe fit Prêtre Miſſionnaire de ſaint Lazare, & contribua beaucoup avec le Seigneur de Grizolles ſon voiſin, qui avoit pris le même parti que lui, à la fondation de la maiſon des Miſſionnaires de ſaint Lazare de Lyon. Les Minimes

de Roanne doivent leur fondation à Meſſieurs de la Mure. La chapelle du château de Chantois de l'égliſe de Bully, celles de ſaint Maurice & de Roanne ſe reſſentent de la généroſité de cette maiſon, qui leur a donné des rentes aſſez conſidérables.

Meſſieurs de la Mure portoient pour armes écartelé au premier & quatrieme de ſable à trois faces d'or, au deuxieme & troiſieme d'azur à trois croiſſants d'argent, au caſque en face d'argent, au borlet tortillé d'azur, pour ſupport deux lions d'or armés & lampaſſés de gueules, & pour cimier un demi-lion de même.

RUFFUS ou Ruf naquit en cette ville d'une famille originaire de Cerbué, château près de Thiſy en Beaujolois. Dans la tranſaction de 1193 entre l'Egliſe & les citoyens nous trouvons la ſignature d'un Guillaume Ruffus, Chanoine; & dans un compromis de l'Egliſe & des citoyens en 1269, celle d'un Pierre Ruffus, qui fut garant du côté de l'Egliſe. Celui dont nous parlons réforma preſque tous ceux qui vivoient ſous la regle de ſaint Auguſtin. Le P.

Builloud, Jésuite, dont j'aurai occasion de parler souvent, a cru que ce Ruffus ou Ruf étoit le même qui a fondé les Chanoines réguliers dits de saint Ruf; il est appellé dans tous nos vieux titres *Arnulphus Ruffus, Abbas*.

Le temps où le prieuré de ces Chanoines de St. Augustin fut uni à la paroisse de la Platiere, autrefois appellée notre Dame des Bois, n'est point certain. Nous présumons que ce fut St. Geboin, Archevêque de Lyon, qui fit cette union. Cette Eglise conserve encore l'usage de célébrer avec beaucoup d'appareil l'octave de la nativité de la Ste. Vierge, que le Concile de Lyon tenu en 1245 avoit ordonnée dans sa treizieme session.

Un Ruf de Cerbué, & qui en étoit Seigneur, épousa en 1250 une fille de la maison de Foudras : la quittance de la dot qu'elle avoit apportée se trouve encore dans les archives du château de Courcenay appartenant à la maison de Foudras. Je ne dois pas omettre ici que je suis redevable de beaucoup de notes précieuses à M. de Foudras, grand Prieur de Savigny, si versé dans la

connoiſſance des maiſons des trois provinces, & ſi facile à communiquer ſes lumieres.

PIERRE VALDO, ou de Vaux, naquit à Lyon au commencement du douzieme ſiecle. C'étoit un homme riche & de bonnes mœurs. La mort ſubite d'un de ſes amis, qui arriva ſous ſes yeux dans une aſſemblée de Négocians, le toucha & lui fit prendre la réſolution de ſe dépouiller de tous ſes biens en faveur des pauvres. Cette action extraordinaire de charité lui valut des diſciples. Réunis, ils crurent être des Apôtres, & devoir prêcher comme eux. Leurs premiers ſuccès, que l'amour de la nouveauté rend preſque toujours infaillibles en ce genre, augmenterent leur hardieſſe, & leur firent naître des idées qui les perdirent. On vit alors de quoi la préſomption, l'ignorance & la vanité ſont capables ; ils fermerent les oreilles à la voix de Jean Bellemain, leur Archevêque, qui leur défendoit le miniſtere évangélique, qu'ils avoient uſurpé, & dont ils commençoient d'abuſer ; ils mépriſerent ſon autorité, & tomberent dans une multitude d'erreurs

justement condamnées par plusieurs Conciles. Ils enseignoient que tout laïque étoit Prêtre, qu'il avoit le pouvoir de remettre les péchés, & de consacrer même le corps de Jesus-Christ. Ils formerent cette secte si connue sous le nom de Vaudois ou de pauvres de Lyon, qu'on a mal à propos confondue avec celle des Albigeois. On les appelle Insabathez, à cause de leurs souliers qu'ils découpoient. Ils portoient des capes ou capuchons, ils laissoient croître leur barbe & leurs cheveux. On les trouve encore sous le nom de Leonistes, parce que Lyon s'appelloit aussi Leona dans le douzieme siecle.

Valdo avoit quelque teinture de la langue latine, il traduisit en langue vulgaire des livres de l'Ecriture ; je crois que c'est la premiere traduction de cette espece que nous ayions: il y employa un nommé Etienne de Visa, qui fut ensuite Prêtre & Bénéficier de l'Eglise de Lyon ; celui-ci se servit pour écrire sous sa dictée d'un pauvre écolier nommé Bernard.

Jean de Lyon fut le principal disciple de Valdo ; il se distingua dans cette

secte : le plus extravagant, pour peu qu'il eût de talents, y devenoit le plus fameux. Jean Paul Perrin, aussi de Lyon, Ministre de Niort en Dauphiné, a manqué de mémoires dans son histoire des Vaudois imprimée à Geneve en 1619 : c'est le reproche le plus doux qu'on puisse lui faire.

Le nom de Valdo, de Vallibus, ou de Vaux, est fréquent dans notre histoire. En 1750 en démolissant le reste d'un petit cloître sur lequel on a élevé une partie du nouveau bâtiment de St. Irenée, on a découvert deux tombeaux de deux Custodes de sainte Croix, tous deux Pénitenciers de l'Archevêque : un de ces tombeaux a été brisé par les ouvriers, l'autre a été levé tout entier & transporté avec les formalités requises dans la cour de M. l'Abbé de la Forest, un des Custodes de sainte Croix, Vicaire-général & Official du diocese, & sur lequel j'aurois bien de la peine à me taire, si sa renommée ne parloit mieux que moi. Sur la pierre de trois pieds de largeur sur cinq de hauteur est représenté en habit d'Eglise un Custode de sainte Croix nommé Pontius de

Vallibus, ou Ponce de Vaux, mort en 1307. Il tient des verges à ſa main, il en frappe un pénitent qui eſt à ſes genoux. On y voit un Ange qui encenſe ce Cuſtode. Cette découverte jointe à ce qui ſe lit au livre premier des actes capitulaires, F°. 89. où il eſt dit que Louis de Properiis, Chanoine & Comte de Lyon, ayant encouru l'excommunication, en reçut publiquement l'abſolution par Humbert de Ville-neuve, Cuſtode de Ste. Croix, peut répandre quelques lumieres ſur la diſcipline de l'Egliſe de Lyon, à la fin du treizieme & au commencement du quatorzieme ſiecle.

Il eſt prouvé que les Chanoines de l'Egliſe de Lyon, les Cuſtodes de ſainte Croix, & les Eccléſiaſtiques d'une certaine conſidération, avoient leur ſépulture à St. Irenée, dans cette terre arroſée du ſang de tant de Martyrs. Il n'y a pas bien long-temps qu'on y a trouvé les cendres de Mr. de la Poype, Précenteur de l'Egliſe de Lyon, enterré dans le treizieme ſiecle ; elles furent tranſportées à St. Jean dans la chapelle du ſépulcre.

Il y a un Jean de Vaux, Chevalier

de l'Eglise de Lyon, qui fut fait Evêque d'Orléans en 1444. Sa chevalerie fut donnée à Jean Cheviteau, Chantre de St. Paul.

Qu'il me soit permis à cette occasion & conformément à mon projet de recherches, de dire un mot de cette dignité de Chevalier de l'Eglise de Lyon, qui n'est presque pas connue aujourd'hui, & qui l'étoit beaucoup autrefois. Les Conseillers Clercs du Parlement de Paris la recherchoient, le Parlement même la sollicitoit pour eux, les meilleures familles Lyonnoises l'ambitionnoient pour leurs enfants destinés à l'Eglise : la plupart de ces familles, dans l'impossibilité de parvenir aux prébendes canoniales, faute d'une assez grande noblesse, s'en dédommageoient par ces chevaleries, qui leur donnoient entrée dans cette Eglise, si long-temps l'objet de leur jalousie, & devenue dans la suite un sujet d'illustration & de gloire pour cette ville. Enfin il y a eu des Archevêques, des Evêques, & des Abbés tirés de la classe des Chevaliers. Ils étoient au nombre de sept, obligés d'être gradués ; on les regardoit comme les

Docteurs de cette Egliſe ; ils veilloient à la conſervation de ſes droits. Il eſt même dit dans les anciens ſtatuts qu'ils n'étoient tenus à aucun office de l'Egliſe, parce qu'on les ſuppoſoit toujours occupés de la défendre : ils ſont comparés en cette qualité aux ſept dons du ſaint Eſprit, aux ſept Anges debout devant le trône de l'agneau, aux ſept Diacres de la primitive Egliſe ; on les trouve déſignés par les ſept cierges que portoit le candelabre qui vient d'être détruit, & qui ſervent encore aux jours de ſolemnité.

L'obſcurité où l'on eſt ſur l'origine des Chevaliers fait préſumer que lorſque cette Egliſe acquit la ſouveraineté, elle eut beſoin de gens lettrés, qui l'aidaſſent dans ſon adminiſtration, & qu'elle créa les Chevaliers.

La dénomination de Chevaliers donnée à des Eccléſiaſtiques eſt une ſingularité de cette Egliſe. Ceux qui ont voulu la dériver du mot *eques*, en ſuppoſant que les Chevaliers devoient être ſouvent à cheval pour le ſervice de l'Egliſe, ne ſont fondés ſur aucun titre ; & la comparaiſon qu'ils en font avec le

ſecond ordre de la République romaine, n'eſt pas ſoutenable, 1°. parce que depuis 1175 il n'eſt fait mention dans aucun acte qu'ils aient régi les biens temporels de l'Egliſe, mais ſeulement qu'ils en étoient les Docteurs & les Avocats ; 2°. parce que dans une infinité d'endroits où il eſt parlé d'eux, il n'y en a pas un ſeul où ils ſoient nommés *equites*. Ils ſont toujours appellés *milites*. Les noms *militia cæleſtis*, *Eccleſia militans*, ſignifient des gens occupés à combattre, à défendre. On peut dire encore qu'il y avoit deux ſortes de chevalerie établies, celle en fait d'armes, & celle qui étoit accordée à la ſcience des loix. L'Empereur Juſtinien accorda cette derniere chevalerie à la ſcience légale. Jean de Meuns, dans ſon roman de la Roſe, diſtingue ces deux chevaleries :

Ou s'il veut, pour la foi défendre,
Quelque chevalerie emprendre
Au fait d'armes ou de lecture.

Froiſſart, liv. premier, parle de la chevalerie de loi accordée à Simon de Buſ-

ſy, Conſeiller au grand Conſeil, & premier Préſident au Parlement de Paris.

Il ne peut y avoir eu qu'une diſtinction de cette eſpece qui ait fait deſirer aux Conſeillers Clercs du Parlement des places de chevalerie dans l'Egliſe de Lyon. Philippe le Bel eut deſſein d'en créer trois nouvelles pour les joindre aux ſept qui exiſtoient, & qui exiſtent encore. Dans ſa Philippine de Septembre 1307, ce Prince dit qu'il fonde de nouveau en l'Egliſe de Lyon trois milices, chacune d'elles de cent livres tournois, pour être perçues continuellement à la fête de St. André, Apôtre. Il veut que les trois Chevaliers, ſes féaux & domeſtiques, ſoient ſavants en lettres, ornés de ſcience, tenus pour être à jamais de ſon conſeil & de ſes ſucceſſeurs, &c. Il ne paroît pas que cette fondation ait eu lieu, on n'en trouve aucune trace dans les archives de l'Egliſe.

La coutume de revêtir pour quelques jours de la dignité de Chevalier les Eccléſiaſtiques étrangers à l'Egliſe de Lyon, qu'on deſtine aux quatre Cuſtoderies & à la Théologale, eſt tout

ce qui reste aux Chevaliers de la gloire de leurs prédécesseurs. J'ai beaucoup de preuves que les titres de défenseurs, que portoient les Chevaliers, étoient des titres mérités, qu'ils avoient rendu en effet de grand services à l'Eglise de Lyon.

Les Chevaliers d'aujourd'hui sont bien plus touchés de l'inaction dans laquelle on retient leur zele à cet égard, que de la modicité de leurs revenus, qui sont aussi diminués que leur gloire.

SAINT ETIENNE, fils du Comte Berard & de la Dame de Pisais, naquit à Lyon en 1213. Sa famille étoit illustre en Italie. Il quitta l'Eglise de Lyon, où il est dit qu'il avoit un canonicat, pour passer dans l'ordre des Chartreux; il détermina St. Bernard son ami particulier à écrire sur le cantique des cantiques, il obtint de Reynaud Archevêque de Lyon une exemption de tous les péages de sa dépendance auxquels les Chartreux étoient assujettis. On le fit Prieur de la Chartreuse des portes; ses vertus éclaterent dans sa retraite, il en fut tiré pour être fait Evêque de Die: il eût été dommage que son talent

lent pour la prédication fût resté enseveli dans la solitude. Il mourut âgé de 57 ans. On raconte beaucoup de prodiges opérés à son tombeau.

GUILLAUME PERRAULT, ainsi appellé d'un bourg sur les bords du Rhône, qu'on nomme Pierre-haute, où il naquit au commencement du treizieme siecle, fut un homme merveilleux par sa doctrine & par ses vertus. Il se distingua dans l'Ordre de St. Dominique, dont il prit l'habit à Lyon; il y fut Suffragant de l'Archevêque Philippe de Savoye depuis 1245 jusqu'en 1260. La qualité d'Evêque de Lyon, qu'il prend dans ses écrits, a jeté beaucoup de savants dans l'erreur; il est démontré qu'il n'en faisoit que les fonctions, & qu'il les faisoit toutes, Philippe de Savoye n'ayant jamais reçu les ordres sacrés. Ce grand homme mourut à Lyon en 1260 ou environ. Il fut en- 1260.
terré dans l'église des Jacobins. Nous avons de lui la Somme des vices & des vertus, des Sermons, un Commentaire sur la regle de St. Benoit, un traité sur les devoirs des Religieux, une instruction des Princes. C'est à peu près dans

ce temps-là, en 1250, que Guillaume Durand, du diocese de Riez en Provence, étudioit le Droit à Lyon sous Henri de Sure, célebre Canoniste connu sous le nom d'Hostiensis : ce qui sert à prouver l'établissement des écoles de Droit à Lyon. Guillaume Durand fut nommé dans la suite *Speculator*.

ANTOINE DE LA ROCHE, issu des Seigneurs de la Roche de Veize, dans le territoire de Lyon, fut second Abbé de St. Seine, trente-troisieme Général de Clugny, créé Cardinal par le Pape Innocent VI, & mourut de la peste
1261. à Viterbe en 1261. Il fut cher à St. Louis & à la Reine sa mere, qui le chargerent plusieurs fois de commissions importantes. Il avoit fait le monastere de Clugny son héritier. Le Pape Urbain réserva treize mille florins de cette hoirie pour la fondation d'un monastere.

HUMBERT FALAVELLI, né à Lyon, entra dans l'Ordre de St. Dominique dès le temps même de son établissement dans cette ville. Il est dû à l'abbaye d'Enay ; elle donna à ses Religieux l'emplacement qu'ils occupent,

& qu'ils ont considérablement augmenté : si elle ne s'étoit pas relâchée sur les conditions du contrat qu'elle passa alors avec eux, toutes leurs acquisitions auroient tourné au profit de cette abbaye. Les vertus de Falavelli le firent élire Evêque de Sisteron en 1251. Ses infirmités l'obligerent à quitter cet évêché avec la permission du Pape ; il se retira à Lyon dans le couvent des Dominicains : il y est mort en 1268 ou environ, dans un âge fort avancé. 1268.

ODON DE RIGAUD, Archevêque de Rouen, naquit à Lyon d'une ancienne famille, qui a passé depuis en Dauphiné, où elle subsiste dans les branches de l'aigle de Ceresin & de Rayat. Il prit l'habit de St. François d'Assise, fut Docteur, Professeur en Théologie, & grand Prédicateur. Innocent IV, qui avoit connu son mérite au premier Concile général de Lyon, le sacra Archevêque de Rouen en 1247. Ce fut dans ce même temps qu'il acquit des Dominicains de cette ville une maison près de la Saône, qu'on croit avoir donné le nom à la rue appellée Rigaudiere.

Odon passa en Angleterre pour re-

couvrer par la faveur de Henri III quelques biens de son Eglise qui avoient été aliénés. Il transigea par la même raison avec le Roi St. Louis & la Reine Régente en 1267. Il se croisa avec les Princes & les Evêques du royaume. Après la mort du St. Roi en Afrique, Philippe le hardi le nomma avec Pierre d'Alençon, & quelques Prélats, pour être Régents du royaume : l'acte est daté du camp de Carthagene en 1274. Il mourut en 1275.

Les armes de Rigaud sont d'azur à la bande d'or accompagnée de six losanges de même rangés en chef, trois en orle & en pointe, trois posés en bande.

RODOLPHE ou RAOUL DE CHEVRIERES, d'une ancienne & illustre famille de Lyon, Evêque d'Embrun, Conseiller d'Etat, & Cardinal de la création d'Urbain IV, fut un homme éminent. Le Pape Clément lui ordonna en 1266 de sacrer & couronner Charles d'Anjou Roi de Naples & de Sicile. Il précéda ce nouveau Roi à Naples, y reçut au nom de ce Prince le serment de fidélité de ses sujets. Il eut l'honneur

d'être aſſocié à St. Louis pour pacifier les différents entre l'Egliſe de Lyon & les citoyens, différents qui n'ont jamais été efficacement terminés que lorſque cette Egliſe ſe démit dans la ſuite de ſon titre de ſouveraineté entre les mains des Rois de France. Cette démiſſion la rendit auſſi recommandable aux yeux de nos Rois, par le déſintéreſſement & l'amour de la paix, qui en furent le motif, que précieuſe à nos citoyens, qui deſiroient rentrer ſous un joug qu'ils avoient déjà porté, & dont ils connoiſſoient la douceur.

Raoul fut Légat du ſaint Siege auprès de St. Louis à Tunis, lors de la ſeconde expédition de ce Roi.

Il y a eu un Gaſpard de Chevrieres Chanoine & Chamarier Comte de Lyon, qui eſt placé entre les hommes illuſtres à cauſe de ſa doctrine & de ſa piété. Il rendit un grand ſervice à ſon Egliſe par l'abbrégé qu'il fit des Actes capitulaires, & par un catalogue des Archevêques de Lyon, dont Rubis & Severt ſe ſont ſervis avec avantage.

L'Ordre de ſaint Antoine a élevé quatre Chevrieres à la dignité de Général;

Guillaume Mitte de Chevrieres, qui fut établi chef du Conseil souverain de Dauphiné par lettres - patentes du Prince Dauphin du 22. Janvier 1337 : les Généraux de St. Antoine ont conservé long-temps ce titre précieux : Pons de Chevrieres, qu'Urbain V vouloit revêtir de la pourpre lorsqu'il passa à une meilleure vie en 1374, avec les regrets de tout son Ordre ; Bertrand Mitte de Chevrieres, qui remplit sa place avec distinction dans un temps de trouble causé par le schisme qui divisoit l'Eglise ; Theodore de Chevrieres, le dernier de ce nom qui ait gouverné l'Ordre de St. Antoine, élu par acclamation en 1495. Il surpassa ses prédécesseurs : les Papes Leon X, Clément VIII ; les Empereurs Maximilien, Charles-quint, & le Roi François I, le jugerent digne de leur estime & de leur confiance. Maximilien fit en sa faveur ce décret impérial si honorable à l'Ordre de St. Antoine, qui lui donne pour armes une aigle éployée de sable en champ d'or, comme l'Empire, en y joignant un autre écusson chargé d'un thau d'azur aussi en champ d'or, afin,

dit le décret, qu'il ait un caractere qui le diſtingue des autres Ordres, & que toutes les nations reconnoiſſent la grandeur & la dignité de l'Ordre de St. Antoine : *Ut inter cæteros chriſtianæ Religionis Ordines dignoſceretur , & omnes gentes Ordinis Antoniani dignitatem & claritatem intelligerent.*

Antoine Duc de Lorraine fut le Souverain qui parut avoir une plus haute idée du Général de St. Antoine ; il le fit chef de ſon Conſeil ; il n'entreprenoit rien ſans lui ; il le menoit à ſes expéditions guerrieres ; il le rendit témoin de celle de Chenonville, qui lui fit tant d'honneur. Théodore étoit ſavant, & aimoit les ſavants : il tira du Prince de la Mirandole ſept lettres grecques de St. Antoine, qui n'avoient pas encore paru ; il les fit imprimer avec les notes de Symphorien Champier, ſi connu dans notre hiſtoire, alors Médecin du Duc Antoine de Lorraine. Après avoir augmenté l'éclat de ſon Ordre par les privileges qu'il obtint, après avoir mieux fait encore, en édifiant tout le monde par ſes vertus, il mourut à Nancy le 28. Décembre 1527. Son corps

fut transporté à Pontamousson, où l'on voit encore son tombeau.

Melchior Mitte de Chevrieres, Marquis de St. Chamont, Comte de Miolans, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général des trois Provinces, Lyonnois, Forest & Beaujolois, fut employé avec beaucoup de distinction dans la guerre & dans la paix par Louis XIII. Il étoit Ambassadeur à Rome à la mort d'Urbain VIII. Il assista à l'élection d'Innocent X, & mourut à Paris en 1649. Le P. Alexandre de Lyon fit son oraison funebre. Jacques de Chevrieres, son pere, appellé communément le premier Baron du Lyonnois, avoit succédé à Guillaume de Gadagne dans la lieutenance de Roi de nos trois provinces. Ce n'est point lui qui a fait bâtir l'hôtel de Chevrieres, qui subsiste encore ; il peut l'avoir réparé, & lui a donné son nom : cet hôtel est fort ancien ; il avoit appartenu à l'Eglise de Lyon, qui le donna à St. Thomas de Cantorberi pour son logement dans cette ville. Personne n'ignore de combien de grands hommes cette Eglise étoit devenue l'asyle.

Bien des gens croient les Chevrieres originaires d'un château près de Chazel en Forest, appellé Chevrieres. Leurs armes sont d'argent au sautoir de gueules, à une bordure de sable chargée de huit fleurs de lis d'or.

CHEVRIERS. La ressemblance de nom avec les Chevrieres n'en fait aucune entre les deux maisons ; elles n'ont rien de commun, chacune a son illustration à part. Papyre-Masson place l'origine des Chevriers à St. Mauris, entre Mâcon & Clugny. Il y avoit, selon lui, un Gui de Chevriers aussi célebre par ses qualités que par sa naissance, que St. Louis fit Bailli de Mâcon, avec la jurisdiction sur la ville de Lyon au nom du Roi. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers de St. Bonaventure, ainsi que plusieurs de ses successeurs. Celui des Chevriers qui a le plus de rapport avec nous, est Pierre, fils de Gui, qui épousa Bernarde de Fuers, dont j'ai déjà parlé. Le mari & la femme firent beaucoup de bien à l'église de St. Paul : on voit encore leurs armes sur les piliers du cloître de cette église. Elles sont aussi en relief timbré au som-

met du grand mur qui répond à l'allée du cloître. Nous avons eu un Gui de Chevriers Viguier en cette ville pour le Roi Philippe de Valois. Il fut envoyé par ce Prince à Benoit XII pour traiter de la paix avec Edouard, Roi d'Angleterre. Ce Pape, en écrivant au Roi à ce sujet, donne beaucoup de louanges à la sagesse de Gui de Chevriers.

Le nom de Chevriers est fort connu dans nos titres latins. La tradition Lyonnoise ne s'accorde point avec Papyre-Masson sur l'origine des Chevriers; il ne cite d'ailleurs aucune preuve de ce qu'il avance. Nous croyons donc que les Chevriers sont Lyonnois, & très-anciens, puisqu'ils avoient pris le parti des citoyens contre ceux qui avoient pris celui de l'Eglise dans le temps de la premiere division. L'opinion de Papyre-Masson se fonde sans doute sur ce qu'un Chevriers, Lyonnois, acheta le péage de St. Mauris, où une de leurs branches s'est établie, & dont elle a pris le nom.

Saint Pierre de Mâcon & St. Jean de Lyon se réunissent pour reconnoître l'ancienneté de la noblesse des Chevriers. La

terre de la Flacheres, qui leur a appartenu long-temps, leur avoit été apportée par le mariage d'un Chevriers avec une Parange. La branche de M. le Marquis de Chevriers paroît prête à s'éteindre par la mort du jeune Comte de Chevriers, Guidon de la gendarmerie, tué à la bataille de Fontenoy sans avoir été marié; Mr. & Mme. de Chevriers, ses pere & mere, n'ont qu'une fille; nous perdîmes à la fin de 1752 M. l'Abbé de Chevriers, Doyen de l'Eglise de Lyon, frere du Marquis. M. de Chevriers, Marquis de St. Mauris, est le seul rejeton de l'autre branche de Chevriers.

Leurs armes sont d'argent, à trois chevrons de gueules, à la bande endenchée d'azur : elles sont parlantes à cause des chevrons. Le nom de *Caprarii*, qu'on donne aux Chevriers dans les anciens manuscrits, n'a nul rapport avec leurs armes.

BERNARD AIGLER naquit à Lyon au commencement du treizieme siecle d'une famille illustre. Il fut d'abord simple Religieux, puis Sacristain de l'abbaye de Savigny. Il se rendit si

habile dans les ſciences divines & humaines, qu'Innocent IV étant à Lyon ſe l'attacha ; il le fit enſuite Abbé de Lerins. Aigler y reſta ſept ans, paſſa enſuite à l'abbaye du Mont-Caſſin, qu'Urbain IV lui donna ; il la gouverna dix-neuf ans. Clément IV l'éleva au cardinalat : c'eſt le ſeul qu'il ait revêtu de cette dignité pendant ſon pontificat.

Aigler eut beaucoup de crédit ſur l'eſprit de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile ; ce Prince le mena avec lui dans ſes Etats. Aigler mourut en 1282, dans ſon abbaye du Mont-Caſſin, où il fut enterré.

Ses principaux ouvrages ſont l'expoſition de la regle de St. Benoit & le Miroir des Moines. Ce dernier paſſe pour un livre utile à ceux qui vivent dans les cloîtres. Ses autres écrits regardent uniquement les Moines du Mont-Caſſin.

Bernard eut un frere dont nous ignorons le nom de baptême, qui fut Abbé d'Enay, & qui mourut Archevêque de Naples en 1281. Humbert de Montdor, ſon ſucceſſeur, &, je crois, ſon conci-

toyen, fit mettre ſur ſon tombeau une épitaphe groſſiere, mais hiſtorique, en vers léonins. On prétend que les Aigler ont paſſé dans la maiſon de l'aigle, qui ſubſiſte encore. On trouve dans les archives de l'Egliſe de Lyon en 1400 un ſecond Bernard Aigler, Comte de Lyon, qu'on ne peut ſéparer de ceux dont nous parlons.

Le Laboureur, qui a recherché avec tant de ſoin l'origine de la maiſon de Montdor, ſemble avoir ignoré ce Montdor, Archevêque de Naples. Les recherches de ce ſavant homme n'en ſont pas moins un tréſor précieux pour les familles nobles de nos provinces. Il prétend que la maiſon de Montdor eſt originaire de Bretagne, qu'elle paſſa dans nos cantons avec de grandes richeſſes, qu'elle y acquit tout le pays qui porte encore ſon nom, qu'Alavala ou Alvalon étoit le chef de cette maiſon, & que c'eſt lui qui donna à l'Egliſe de Lyon les terres qu'elle poſſede au Mont-d'or. Nous avons encore deux branches de cette maiſon dans le Lyonnois, celle de Valſonne, & celle de Vaugneray. Leurs armes ſont d'hermine à la bande de gueules.

MARGUERITE DOYNT, connue ſous le nom de la bienheureuſe Marguerite, étoit d'une noble & ancienne famille de Lyon. Elle y naquit vers le milieu du treizieme ſiecle ; elle entra fort jeune dans l'Ordre de St. Bruno ; on la fit Prieure du monaſtere de Poletin près de Lyon, que Paul V ſupprima dans la ſuite, & dont les biens ſurent réunis à la Chartreuſe de Lyon.

1310. La vie de Ste. Marguerite fut ſimple & unie. Ses écrits reſpirent la plus haute ſpiritualité, on pourroit les mettre dans la claſſe de ceux de Ste. Gertrude & de Ste. Mathilde. Il y a encore un manuſcrit d'elle dans les archives de la Chartreuſe de Lyon. Le rapport qu'Hugues, Prieur de la Chartreuſe de Valbonne, fit au Chapitre général en 1294 de la ſainteté de Marguerite Doynt, eſt un tiſſu de merveilles qui l'égalent aux plus grands Saints. Elle mourut le 9. Février 1310. Le martyrologe de l'Egliſe Gallicane parle d'elle le 13. Février & le 30. Avril.

GUI DE CHAULIAC, communément dit CAULIAC, vivoit à Lyon, ſa patrie, en 1353. Son livre de la

grande Chirurgie lui a fait beaucoup d'honneur. Fallope, si digne d'en juger, n'a pas fait difficulté de comparer la science de Cauliac à celle d'Hypocrate.

Clément V l'appella à Avignon, le fit son Médecin. Il le fut aussi de son successeur.

Jean Canape, Laurent Joubert, & quelques autres Médecins, ont fait des commentaires sur l'ouvrage de Cauliac.

Jean Canape, Médecin à Lyon en 1543, y faisoit des leçons publiques de Chirurgie. Il fut Médecin de François premier. Nous lui devons plusieurs traductions françoises de traités grecs sur la Médecine, & quelques ouvrages de sa composition.

Laurent Joubert, aussi Médecin de Lyon, est le même qui dans le seizieme siecle écrivit d'un style si libre le fameux livre des erreurs populaires.

GERARD LE MAITRE, Juge du ressort de Lyon en 1392, étoit fort considéré dans cette ville, sa patrie. Sa famille a donné beaucoup de sujets recommandables au Consulat. Il y a toute apparence qu'Œgide le Maitre, pre-

mier Président au Parlement de Paris en 1562, sous Charles IX, venoit de cette famille transplantée à Paris depuis quelque temps. Nous avons eu un Hubert le Maitre Chanoine de St. Paul en 1550, & un Etienne le Maitre, son frere, Professeur en Droit à Lyon, tous deux enterrés à St. Paul.

Leurs armes sont d'azur à 3 annelets d'or cousus de gueules, à un lion léopardé d'argent.

JEAN DE ROCHETAILLE'E, ainsi nommé du lieu de sa naissance près de Lyon, étoit Cordelier. C'étoit un personnage d'un grand savoir, dit Paradin. Ses prédications firent beaucoup de bruit en 1373; elles attaquoient principalement les mœurs du Clergé. Ceux qui prêchent les autres n'aiment pas à être prêchés: il fut maltraité, & ce ne fut pas absolument sans raison; il se servoit d'un apologue qui attaquoit l'Eglise comme le Clergé, & qui confondoit deux objets qui ne sont pas les mêmes. C'étoit un oiseau, qui après avoir été embelli des plumes de tous les autres, les méprisoit, & ne cherchoit qu'à les dépouiller encore de ce qui leur restoit.

restoit. J'ai tenté inutilement de savoir ce qu'étoit devenu ce Religieux, & quel parti il avoit pris au milieu des persécutions qu'il s'étoit attirées.

JEAN DE LA GRANGE, autrement dit le Cardinal d'Amiens, étoit né à Lyon dans le quatorzieme siecle, on ne sait gueres de quelle famille. Il fut d'abord Religieux de St. Benoit, ensuite Prieur du monastere de Signy dans le diocese de Lyon. Il laissa à ce prieuré, qui avoit été le berceau de ses études, 500 liv. de rente à perpétuité par son testament. Sa profonde capacité dans le Droit canon aida à sa fortune. Il fut fait Abbé de Fécamp & de St. Denis de la Châtre, Archidiacre de Rouen, Evêque d'Amiens, Cardinal du titre de St. Marcel, Evêque de Frescati, &, ce qui paroît difficile à concilier, Président à la Cour des Aides, & Conseiller au Parlement de Paris. Les troubles de l'Etat, la rareté des savants, l'estime particuliere qu'avoit pour lui Charles le Sage, accumulerent sur sa tête ces titres divers, qui ne semblent pas faits pour être réunis. Les registres du Parlement de Paris font grande

mention le vendredi 27. Juin 1376 du discours qu'il prononça en prenant congé de la Cour pour aller à Rome. Il étoit naturellement fier & hautain : ce caractere lui fit faire de grandes fautes, & lui attira beaucoup d'ennemis. Urbain VI l'ayant accusé en plein Consistoire d'avoir fomenté les divisions des Rois de France & d'Angleterre, au lieu de les appaiser, comme il en avoit été chargé par le Pape son prédécesseur, & d'avoir tiré de l'argent des deux côtés ; le Cardinal se leva brusquement, & dit tout haut : Barthelemi Pignano en a menti, comme Archevêque de Barry : c'étoit le nom qu'avoit porté le Pape avant son pontificat. Il sortit après cette incartade, monta à cheval, & se mit en lieu de sûreté, avant que le Pape eût pu le faire arrêter. Il perdit beaucoup à la mort de Charles le Sage, dont l'estime & l'amitié lui font honneur. Charles VI, qui succéda à ce Prince, haïssoit le Cardinal, *parce que*, dit Jean Juvenal des Ursins, *il étoit bien rude à lui pendant la vie de son pere en plusieurs manieres ; & un jour appella Savoisy, & lui dit : Savoisy, à ce coup nous serons vengés de*

te Prêtre : laquelle chose vint à la connoissance du Cardinal, lequel monta tantôt à cheval, & s'en alla de tire à Douay, en une place qui étoit à Messire Jean Desmarets & delà le plutôt qu'il put à Avignon, & emporta ou fit emporter grande finance, comme on disoit alors.

Jean de la Grange mourut à Avignon en 1402, vingt-deux ans après sa disgrace : ce qui est aussi rare que sa fortune. Son corps fut transporté à Amiens, & déposé dans la Cathédrale. Frison, Ciaconius, & St. Antonin, disent qu'il a laissé à la postérité plusieurs ouvrages : ils n'étoient apparemment que manuscrits, on n'en connoît aucun aujourd'hui. 1402.

JEAN NEYRON, un des plus riches Bourgeois de Lyon, ayant vu dans son enfance les tragédies saintes qu'on étoit alors en usage de jouer, y ayant peut-être fait quelque rôle lui-même, avoit pris tant de goût pour ces sortes de représentations, qu'il employa tous ses biens à acheter plusieurs maisons situées entre l'église des Augustins & celle de la Déserte, & y fit élever à leur place un théatre immense, le plus con-

ſidérable qu'on eût vu dans cette ville : le haut étoit le Paradis avec toutes ſes joies, diſent les Auteurs du temps, & le bas étoit l'Enfer avec tous ſes ſupplices. On y jouoit les Myſteres du vieux & du nouveau Teſtament les jours de fête & de dimanche. On fit dans la ſuite un recueil de ces pieces, qu'on imprima en 1542 ſous ce titre : Le très-excellent & ſaint Myſtere du vieil Teſtament repréſenté par perſonnages, auquel ſont contenues les hiſtoires de la Bible. Ce recueil eſt en 2 vol. in-F°. & fort rare.

Quelques années auparavant le Conſulat avoit accordé aux Auguſtins la permiſſion de faire bâtir un grand théatre aux Terreaux ſur les foſſés de la porte de la lanterne, pour y jouer la vie de St. Nicolas de Tolentin. C'étoit alors une œuvre ſi méritoire dans l'opinion commune, que l'Egliſe de Lyon avoit aſſigné une ſomme de 60 liv. pour être partagée entre ceux qui repréſenteroient devant le public les Myſteres de la paſſion de notre Seigneur.

ANTOINE DU PONT, d'une bonne famille de Lyon, eſt le ſeul qui

ait été revêtu en même temps des trois charges de Procureur-général, de Receveur, & de Secretaire de la ville de Lyon. Il les garda jusqu'en 1403 ou environ. 1403.

Cette année sert d'époque à la nouvelle construction de la chapelle du pont du Rhône, sous le vocable du St. Esprit. Elle est trop singuliere, pour n'en pas faire ici mention. Le peuple s'étant soulevé, non seulement contre les Magistrats, dont ils vouloient envahir les places, mais contre les Négociants & les Bourgeois, dont ils pilloient les maisons; plusieurs des uns & des autres y ayant perdu la vie, Charles VI fut obligé d'envoyer à Lyon le Prévôt de l'hôtel avec des troupes pour réduire les révoltés. Le supplice de quelques uns suffit pour arrêter le désordre. Dans cette émeute, qui fut assez générale & assez longue, le quartier de Bourg-chanin & du pont du Rhône fut le seul qui resta dans son devoir par les soins d'Humbert de Varrey, Abbé d'Enay, Seigneur haut justicier de ce canton. La sédition appaisée, cet Abbé exhorta son quartier fidele à remercier Dieu de l'avoir

préservé de la folie qui avoit gagné les autres ; & pour rendre cette action de graces plus éclatante, il demanda à l'Archevêque qu'il lui plût de bénir la nouvelle chapelle du pont du Rhône sous le nom du St. Esprit, de permettre d'y établir une confrairie en l'honneur du St. Esprit, dont la solemnité se renouvelleroit tous les ans à la fête de la Pentecôte, temps auquel avoit commencé la révolte, & qui fît connoître que c'étoit par l'assistance du St. Esprit que ce lieu en avoit été préservé. La religion du peuple se ressent toujours de son caractere ; on accompagna cet établissement d'une réjouissance plus propre à renouveller le désordre qu'à en condamner le souvenir. On habilloit un homme en forme de cheval de la ceinture en bas, & en forme de Roi de la ceinture en haut ; il avoit une perruque & une couronne sur la tête, il portoit un sceptre à la main. Ce fantôme accompagné de toutes sortes d'instruments & suivi de la populace alloit sautant & dansant dans tous les quartiers de la ville, pour se moquer des mutins, & contrefaire toutes

les folies qu'ils avoient faites. On donna à cette réjouiſſance le nom de cheval fou. Elle ſe célébroit tous les ans à la fête de la Pentecôte. Elle n'a ceſſé que parce qu'elle a dégénéré, & qu'il a fallu en arrêter les excès inſéparables.

Il y avoit une réjouiſſance plus anciennement établie en l'honneur du St. Eſprit à la place du Plâtre, qui n'a fini que depuis quelque temps, & qui n'avoit pas conſervé toutes les cérémonies dont on l'accompagnoit dans ſon origine. M. le Gris, Curé de St. Pierre & de St. Saturnin, pour marquer ſa joie de la réunion des Grecs & des Latins ſur la proceſſion du St. Eſprit au Concile général de Lyon, donna deux maiſons ſiſes ſur la place du Plâtre pour fonder à perpétuité deux proceſſions pendant les fêtes de la Pentecôte, une à l'iſle Barbe, l'autre à la chapelle du pont du Rhône, & pour ſubvenir aux frais d'une feuillée qu'on conſtruiroit dans la place du Plâtre, ſous laquelle on danſoit & on diſtribuoit une certaine quantité de pain aux pauvres. On prétend que dans ces temps de ſimplicité

c'étoit l'Abbesse de St. Pierre & le Curé qui ouvroient le bal.

La plus grande des deux maisons données pour cette fondation fut contestée, & resta à ceux qui la contestoient. La seconde tombant de vétusté, il y a trente ans, a été rétablie aux frais du principal locataire, qui en jouira pendant un certain temps. Le rétablissement de cette maison, & les représentations des Bourgeois du quartier, qui craignoient pour leurs maisons les fusées & les pots à feux, déciderent le Consulat à abolir cette fête en 1730.

On croit que ce même Jean le Gris avoit fait les fonctions de Promoteur à ce Concile de Lyon en 1271.

Nous devons la construction du pont du Rhône en pierre au Pape Innocent IV, qui étoit venu chercher un asyle à Lyon contre l'Empereur Frederic, & qui s'y arrêta six à sept ans. Il y avoit peu de temps que ce pont, n'étant encore que de bois, étoit tombé si précipitamment après le passage de Philippe Auguste, & de Richard, Roi d'Angleterre, qu'une partie de leur suite y avoit péri :

Innocent IV le fit conſtruire de pierre, accorda des indulgences à ceux qui y contribueroient. Ce n'eſt pas la ſeule obligation qu'ait cette ville à ce ſouverain Pontife, qui lui a marqué d'ailleurs tant de bienveillance. Le pont de pierre de la Saône étoit bâti long-temps auparavant : on le croit de l'année 1050. Dans les grandes ſécherеſſes on lit ſur les piles de ce pont des inſcriptions qui prouvent qu'il a été bâti des démolitions de quelque temple païen : entre celles qu'on y voit entieres ou mutilées, celle de Lucius Beſſius, Cher. romain, qui avoit une inſpection générale ſur le commerce du Rhône & de la Saône, eſt la plus conſervée de toutes. Ce fut Humbert, Archevêque de Lyon, qui bâtit ce pont.

PIERRE GERARD, Cardinal Evêque du Puy, né à St. Simphorien-le-château, dans le voiſinage de Lyon, a été mis par Simphorien Champier entre les Lyonnois illuſtres. Son élévation eſt une ſorte de preuve de ſon mérite, que nous ne connoiſſons pas d'ailleurs. Ce que nous ſavons de mieux, c'eſt qu'il fonda en grande partie l'égliſe

paroiſſiale de ſon pays, en y faiſant réunir trois ou quatre bénéfices des trente-deux qu'il poſſedoit, ſelon l'uſage ou l'abus de ce temps-là. Il mourut à Avignon en 1415. Son corps fut rapporté dans ſa patrie. On lui éleva un ſuperbe tombeau : les Proteſtants le démolirent dans le peu de temps qu'ils furent les maîtres de cette petite ville, dont les femmes les forcerent de ſortir. Ce fait ſingulier eſt atteſté par une lettre des Catholiques de Lyon à ceux de St. Simphorien, & par un acte authentique d'un Notaire de Lyon nommé Fay.

HUMBERT ou IMBERT DE GROLE'E, d'une très-noble & très-ancienne maiſon du Bugey, établie à Lyon, naquit dans la rue & dans la maiſon appellée de Grolée. Il fut Conſeiller, Camérier & Maréchal du Dauphin, Bailli de Mâcon, & Sénéchal de Lyon. Il eſt connu auſſi ſous le nom du Seigneur de Paſſin. Il battit les Auvergnats commandés par le Seigneur de Rochebaron en 1421. Le nom de Rochebaron eſt auſſi cher & auſſi reſpectable aux Lyonnois d'aujourd'hui,

qu'il étoit formidable, peut-être odieux à ceux de ce temps-là. Il battit les Mâconnois en 1423, il fit prisonnier le Maréchal de Toulongeon leur chef. Etant Sénéchal de Lyon, il remporta une grande victoire près d'Anthon en Dauphiné en 1429. Le Prince d'Orange échappa avec bien de la peine à sa poursuite. Il est dit que dans cette fameuse journée plusieurs familles Lyonnoises se distinguerent par leur valeur, entre autres celles des Chaponay, des Guerriers, des Pompierre, & des Villeneuve. Cette victoire, dont le Duc de Savoye se plaignit à l'Eglise de Lyon, vallut au Chapitre la restitution du champ de St. Bernard; en dédommagement de quoi le Chapitre s'obligea à une messe de mort chaque année pour les Princes de Savoye. Le même Chapitre en faveur de cette victoire accorda le canonicat de Theodebert Pelerin à Humbert de Grolée, qui le demandoit pour Boniface Allemand. Humbert avoit épousé Beatrix Laure de Chapeau-cornu, dont il eut quatre fils. Son testament est du 28. Aoust 1434. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers de

St. Bonaventure : il en eſt regardé comme le ſecond fondateur.

Antoine de Grolée, petit-fils d'Humbert, Cher. de St. Jean de Jeruſalem, portoit l'étendart de la religion au ſiege de Rhodes en 1531. Il fut envoyé à Soliman en ambaſſade par le Grand-Maître. Il conduiſit la flotte contre Barberouſſe en 1535. Il eut l'honneur d'être chargé par tout l'Ordre aſſemblé à Viterbe de demander à Charles-quint l'iſle de Malthe. Ce fut encore lui qui ſe rendit maître de la Goulette ſous les yeux de l'Empereur.

Il y a eu deux Grolée, Jean & Pierre, qui refuſerent pendant quelque temps de faire leurs preuves de nobleſſe pour être reçus Comtes de Lyon, prétendant que perſonne ne pouvoit douter qu'ils ne fuſſent aſſez nobles pour y aſpirer. Ils furent obligés de s'y ſoumettre. Il y a eu un Humbert de Grolée Comte de Lyon & grand Sacriſtain en 1483.

Le premier Grolée que nous connoiſſions à Lyon, eſt Jean de Grolée, Seigneur de Breſſieu, qui fut envoyé en Angleterre pour traiter de la liberté du

Roi Jean en 1360. C'eſt de lui dont il eſt parlé à la journée des Tardsvenus. Froiſſard dit qu'il avoit levé banniere, c'eſt-à-dire qu'il avoit un ſi grand nombre de vaſſaux relevants de ſa ſeigneurie, qu'ils étoient ſuffiſants pour faire une compagnie complette de gens de cheval. Ce même Jean de Grolée traita de la paix de Brignais de la part & au nom de Charles Dauphin, depuis Charles le Sage.

Leurs armes ſont gironnées d'or & de gueules de huit pieces.

JEAN DE ROCHETAILLE'E, Cardinal, mourut à Lyon en 1437. L'obſcurité de ſa naiſſance, (il étoit fils d'un pêcheur, & il portoit le nom du village de Rochetaillée, près de Lyon, où il étoit né) ſa qualité d'enfant de chœur de l'égliſe de St. Jean, ne l'empêcherent pas de parvenir aux plus grandes dignités de l'Egliſe, & d'y faire éclater les talents & les vertus qui lui en avoient frayé le chemin. C'étoit un homme ſavant. Il fut Official de Rouen, Correcteur des lettres apoſtoliques à Rome, Adminiſtrateur de l'évêché de Paris en 1424; Patriarche de Conſtantinople,

& Vice-Chancelier de l'Eglise romaine, quand il mourut. Il avoit été Evêque de St. Papoul, Patriarche d'Aquilée, Evêque de Geneve, & nommé à l'archevêché de Rouen pendant la tenue du Concile de Constance, auquel il assista.

La chapelle qui joint l'église de Rochetaillée est une de ses fondations : on y voit ses armes au plafond & aux vitreaux; elles sont de gueules à la bande d'argent chargée de trois dauphins d'or.

Un peu avant ce temps-là, en 1429, étoit mort à Lyon le fameux Jean Gerson, Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris. L'Eglise de Lyon lui avoit donné pendant sa vie la jouissance de la terre de Quincieu. Il fut enterré dans l'église de St. Laurent, où il avoit coutume de faire le catéchisme aux petits enfants. Il n'avoit que 66 ans. Severt nous a conservé son épitaphe. Le fragment d'une lettre du Clergé de Lyon à l'Evêque de Basle en 1504 prouve l'idée qu'on avoit de la sainteté de Gerson.

BARTHELEMI BERCHIER, Custode de Ste. Croix, vivoit à peu près dans ce temps. Quoique nous ne

puiſſions rien aſſurer ſur ſa naiſſance & ſur ſa mort, il ſuffit pour ſon éloge de dire qu'il étoit ſi conſidéré dans l'Egliſe de Lyon, qu'elle le députa au Roi pour demander la main-levée de la ſaiſie du temporel du Chapitre, qui n'avoit pas fait hommage d'un fief qu'il devoit au Roi ; & il l'obtint. Elle le députa auſſi au Concile de Baſle en 1433, pour y traiter avec le Cardinal de Rohan des fondations qu'il vouloit faire dans l'Egliſe. Ce même Berchier a fondé les vêpres & la meſſe ſolemnelle que le Chapitre va dire à St. Nizier à la fête de St. Pothin, & il a rebâti la porte du cloître de Portefroc.

AMEDE'E, ou AME' DE TALARU, Archevêque de Lyon, y étoit né dans l'hôtel anciennement appellé de Talaru. Il étoit ſecond fils du Seigneur de Talaru & de la Dame de Chalmazel. Il fut d'abord Chanoine de St. Juſt: il aſſiſta comme Député de ce Chapitre à la nouvelle élévation du corps de St. Irenée en 1410, pour le Cardinal de Thurreys, Archevêque de Lyon. Il paſſa depuis à la Cathédrale, dont il fut Chanoine & grand Archidiacre : il

fut député en cette qualité au Concile de Conſtance. Il y étoit encore, lorſqu'il reçut la nouvelle de ſon élévation à l'archevêché de Lyon, vacante par la mort du Cardinal de Thurreys en 1415 : elle fut confirmée par le Concile. Il ſe trouva à l'entrée de Charles VII à Lyon en 1434. Il obtint du Concile de Baſle, où il étoit en 1436, des lettres adreſſées à Charles premier du nom, Duc de Bourbon, pour l'engager à rendre les fiefs impoſés ſur pluſieurs châteaux & ſeigneuries qu'il tenoit en divers lieux du dioceſe de Lyon. Felix Antipape le fit Cardinal en 1440, malgré ſon attachement au Pape Eugene IV. Il n'en prit point le titre, & mourut le
1443. 11. Février 1443. On lui a donné le nom de très-religieux & de très-ſavant. Nous avons de lui quelques épîtres latines ſur le Concile de Baſle.

Il avoit eu un oncle, Jean de Talaru, Archevêque de Lyon en 1376, que Clément VII, ſon ami particulier, & élevé comme lui dans l'Egliſe de Lyon, avoit fait Cardinal. Il avoit ſoutenu avec force & dignité les droits de ſon Egliſe. Il exiſte encore des fondations de

de lui. Il laiſſa à ſa mort, en 1392, cent livres de rentes pour achever le frontiſpice de St. Jean; il voulut même que ſon mobilier reſtât entre les mains du Chapitre juſqu'à ce que ſes héritiers euſſent ſatisfait à ce legs. Il y a encore un autre Talaru Archevêque de Lyon, après le Cardinal de Bourbon. Lyon peut revendiquer la gloire de cette illuſtre & ancienne maiſon à juſte titre, puiſque, ſelon le Laboureur, elle a commencé dans la province du Lyonnois, ſans qu'on ſache en quelle année. La grange dite de Talaru paroît plutôt avoir pris le nom de ceux qui la poſſédoient, que leur avoir donné le ſien.

Les premiers du nom de Talaru, ſelon l'Auteur que j'ai cité, qui ſoient parvenus juſqu'à nous, ſont Pons de Talaru, Prieur de Rendans en Foreſt en 1224, & Gui de Talaru, Sacriſtain de l'Egliſe de Lyon, un des arbitres des différents entre l'Archevêque de Lyon & les Comtes de Foreſt en 1167.

Il eſt parlé dans l'hiſtoire de l'abbaye de Savigny, par Maillard, d'un Iter, qui en étoit Abbé dans le neuvieme ſiecle, & d'un autre de même nom en

1100. Il les donne l'un & l'autre pour être de la maison de Talaru ; il s'autorise à le penser par les chartres de l'abbaye de Savigny, qui étoient toutes scellées alors du sceau de Talaru. Cette abbaye leur doit beaucoup ; les biens considérables qu'elle tenoit de leur piété & de leur libéralité, ont été perdus en partie par les guerres & par la dissipation de quelques autres Abbés, moins religieux qu'eux. Leur tombeau est dans la chapelle de la Magdelaine de l'église de Savigny : ils ont fondé deux messes par jour dans cette chapelle.

Cette maison subsiste aujourd'hui dans M. le Marquis de Chalmazel, Cher. de l'Ordre du Roi, maître d'hôtel de la Reine ; & dans M. de Talaru, son fils ainé, Colonel d'un régiment, marié à une fille de la maison de Sassenage. Les Talaru ont pour armes d'or & d'azur, à la cotice de gueules brochant sur le tout.

GUI PAPE, qui tient un rang si distingué entre les Jurisconsultes françois par ses 633 décisions & par ses autres ouvrages sur le Droit, n'a pas moins

illuſtré Lyon, ſa patrie, que la province du Dauphiné, qui fut le théatre de ſa gloire, & où ſa famille eſt reſtée. C'eſt de lui-même que nous apprenons les principaux événements de ſa vie, il les a répandus çà & là dans ſes écrits avec cette ſimplicité ſi naturelle aux grands hommes, quand ils parlent d'eux. Dans la queſtion 552. il nous dit qu'il étoit Lyonnois, que ſa famille poſſédoit, à une lieue de cette ville, ſur les bords du Rhône, le fief qui porte encore le nom de la Pape.

Chorier, auteur d'une hiſtoire générale du Dauphiné, qui a recueilli les ouvrages de notre Auteur ſous le titre de Juriſprudence de Gui Pape, croit que ſes ancêtres établis à Lyon depuis long-temps, & protégés par les Comtes de Savoye, avoient pris le nom de ce fief, qui dépendoit du marquiſat de Miribel : il fait une mention honorable de Jean Pape, pere de celui-ci. Dans la queſtion 68. Gui Pape parle des ſermons que St. Vincent Ferrier prêchoit à Lyon avec tant de ſuccès en 1415. Il dit qu'il reçut à Pavie le bonnet de Docteur en 1429, la même année,

ajoute-t-il, que la Pucelle d'Orléans fut inſpirée de ſauver la France.

Il avoit atteint l'âge de 30 ans, lorſqu'un ſavant Juriſconſulte nommé Etienne Guillon, né à trois lieues de Lyon, dans le bourg de St. Simphorien d'Ozon, le détermina à le ſuivre à Grenoble, lui donna ſa fille en mariage, & le fit Conſeiller au Conſeil delphinal, dont il étoit devenu par ſon mérite le Préſident & le chef, le Parlement n'ayant été créé que quelques années après. Le Préſident Guillon & ſon gendre avoient alors toute la confiance de Louis Dauphin, fils de Charles VII. Ils s'oppoſerent autant qu'ils purent au deſſein qu'il avoit formé de ne plus recevoir la loi du Roi ſon pere, & de ſe faire reconnoître pour unique Souverain du Dauphiné : leur oppoſition fut mal reçue de ce Prince, il en conçut tant de colere, qu'il voulut les faire périr tous deux. Le Préſident Guillon fut d'abord empriſonné, puis banni de la province & condamné à une groſſe amende. Gui Pape fut traité moins durement ; le Dauphin ne tarda pas à lui rendre ſes bonnes gra-

ces. Il l'envoya à Rome vers Nicolas V, dont il avoit besoin. Ce savant Pape, qui a tant contribué au progrès des Sciences en Occident, prodigua les distinctions à l'Ambassadeur du Dauphin, qu'il regardoit comme un savant. Quelque temps après, le Dauphin sachant que le Roi son pere faisoit marcher des troupes contre lui, envoya Gui Pape négocier sa paix. La Cour étoit alors à Angers; Gui Pape s'y rendit, se jeta aux pieds du Roi, & lui dit des choses si fortes & si touchantes sur l'injustice des plaintes qu'on lui avoit portées contre le Dauphin, que le Roi le fit relever en lui parlant ainsi : Dites-lui qu'il faut bien qu'il me haïsse, puisqu'il s'obstine depuis si long-temps à vivre éloigné de moi; que je saurai bien le ranger, s'il continue à me désobéir; mais que s'il revient, je le recevrai à bras ouverts.

On sait que le Dauphin ne jugeoit pas des hommes qu'il employoit par leur zele & leur sagesse, mais par le succès des affaires dont il les chargeoit, quelles qu'elles fussent. Il punit Gui Pape au lieu de le récompenser, il lui ordonna de se démettre de la charge qu'il

avoit exercée avec éclat. Gui Pape obéit ; il quitta la Cour du Dauphin sans marquer aucune foiblesse, & se retira chez lui. Il mit à profit sa disgrace, il s'occupa à revoir & à perfectionner ses ouvrages. Son mariage avec la fille du Président Guillon lui avoit donné des chagrins domestiques, qui n'avoient été adoucis par aucun gage de leur union ; lorsqu'elle fut morte, il en épousa une autre, Catherine de Cizerin, qui mérita sa tendresse, & qui lui donna quatre fils & deux filles. Il avoit à une lieue de Grenoble une maison de campagne appellée le Fontanil, où il alloit chercher la solitude & se délasser de ses travaux. Il mourut à Grenoble âgé d'environ 83 ans, & fut enterré chez les Dominicains. Leur église, celle de sa paroisse & la Cathédrale, se ressentirent de sa piété & de sa générosité.

Sa vie est un tissu d'actions mémorables, de science, de sagesse, de courage & de religion. Il sauva à Crest de la fureur du peuple un Juif faussement accusé de sacrilege ; il soutint à Gap les droits du Dauphin, malgré les menaces des partisans du Roi René, qui

avoient pris les armes ; il réconcilia le corps de ville de Vienne avec l'Eglise, qui en étoient déjà venus aux mains. Indépendamment de ses décisions, Gui Pape avoit fait un commentaire sur le statut delphinal, qui est à la suite : le tout forme un volume in-folio. Il n'a pu, malgré sa netteté, se mettre à l'abri de la poursuite des commentateurs, qui se sont attachés à lui pour passer à la postérité.

Pierre Pape, son oncle, étoit un homme célebre aussi, dont il cite souvent les conseils & les décisions ; il en parle comme d'un savant profond dans l'étude du Droit canon. Il ne quitta jamais Lyon, où il étoit né. Il y étoit Official de l'Archevêque de Thurreys. Il fut commis par ce Prélat à la vérification des reliques de saint Irenée. Il étoit Chantre de St. Nizier. Le P. de Colonia dit avoir eu entre ses mains un acte du 3. Décembre 1418 qui porte le nom & le sceau de Pierre Pape, par lequel il ratifie la donation de la reclusiere de St. Marcel fait à Jean Ponteillet, Prêtre, par Antoine Vassal, Prieur de la Platiere.

Jacques Pape, petit-fils ou petit-neveu de Gui Pape, vivoit en 1536. Il eſt auteur d'un diſtique à la tête de l'Art de verſifier de Jean Deſpautere.

Quiſquis es auſonios cupiens contexere verſus,
Hoc eme metrificæ nobile legis opus.

Les deſcendants de Gui Pape, connus ſous le nom de Seigneurs de St. Auban, ont preſque tous ſuivi le parti des armes, & ont joué un grand rôle dans les guerres de Religion. Le Marquis de St. Auban, Guidon de Gendarmerie, mort récemment & ſans poſtérité, étoit la ſeule eſpérance de cette famille, éteinte avec lui.

Leurs armes d'azur à la croix d'argent.

MATHIEU THOMASSIN, contemporain de Gui Pape, & ſon compatriote, fut employé par Louis Dauphin dans des affaires moins délicates, moins brillantes, & par conſéquent moins dangereuſes. Le Dauphin lui fit faire un ouvrage dont le manuſcrit original eſt conſervé dans les archives de la Chambre des Comptes de Grenoble. Tho-

maſſin en fut Préſident. Il y a une copie de ce manuſcrit dans la bibliotheque du Roi ; il porte pour titre : „ Regiſtre „ delphinat fait par commandement du „ Prince Louis Dauphin, par Mathieu „ Thomaſſin, de Lyon, Conſeiller del- „ phinat, ſpectable & égrege homme.

Ce regiſtre a trois parties. La premiere contient ſes lettres de commiſſion datées de Romans le 20 Mai 1456, par leſquelles Thomaſſin eſt chargé de faire une exacte recherche de tous les droits du Prince, des titres de ſon domaine, & des uſurpations faites ſur ces droits par l'Archevêque de Vienne, l'Evêque de Valence, & les autres Seigneurs de la province. La ſeconde partie a pour titre : Le Bréviaire des anciens droits, honneurs, & prérogatives du Dauphin du Viennois. La troiſieme partie contient une ſingularité remarquable, elle y donne au Prince Dauphin la qualité d'Archiſénéchal perpétuel des royaumes de Vienne, d'Arles ; de Comte Palatin de la ſuſdite ville de Vienne. Il y eſt qualifié, comme il n'étoit que trop vrai, de Prince très-redoutable, *Domino multuendiſſimo*. Le P. de Colonia

s'eſt trompé lorſqu'il a blâmé Louis XI d'avoir pris ce titre, il ignoroit que c'étoit un titre ordinaire au Prince du Dauphiné & à ceux de Bourgogne, & que les Etats de cette derniere province le donnoient encore au Roi d'aujourd'hui, le meilleur & le plus aimé des Rois.

Il eſt fait mention des Thomaſſin dans les faſtes conſulaires dès le quatorzieme ſiecle. René Thomaſſin fut le premier élevé à la place de Prévôt des Marchands lorſqu'elle fut créée, & que les Conſeillers de ville furent réduits à quatre par Henri le Grand en 1596. René ne laiſſa qu'une fille, ſon héritiere, mariée à un Seigneur de Villars en Bourgogne.

Le couvent des Capucins du Petit-foreſt a appartenu aux Thomaſſin, c'étoit leur maiſon paternelle.

On ne ſait à qui de la famille Thomaſſin le Conſulat permit le 8. Janvier 1499 de donner ſon nom à la nouvelle rue en ligne droite près notre Dame de Confort, dont un Thomaſſin avoit fait bâtir les maiſons. Celui à qui cette permiſſion fut donnée céda à la ville une

vigne de franc-aleu. Ce Thomaſſin avoit le titre de Conſervateur ou Juge des foires que Charles VII & Louis XI avoient transférées de Brie & de Champagne dans la ville de Lyon. Cette juriſdiction eſt connue aujourd'hui ſous le nom de Conſervation, réunie au Conſulat en 1656. Nous en parlerons en ſon lieu.

Les armes des Thomaſſin écartelées au premier & quatrieme d'azur, au lion d'or iſſant d'une roue d'argent, mouvant du canton ſeneſtre de la pointe ; au ſecond & troiſieme d'azur à une bande d'or ſeneſtrée au chef d'une tête de lion arrachée de même.

SIMON DE PAVIE, ou DE REDONS, ou DE RENODIS, fut Médecin de Louis XI, & mérite d'avoir place ici par ſes bienfaits pour cette ville, ſans pouvoir aſſurer qu'il y ſoit né. Il y avoit gagné des ſommes conſidérables auprès de ce Roi, dont la ſanté fut ſi long-temps le premier objet, je dirois preſque l'unique. Il les partagea entre les pauvres & les Cordeliers de ſaint Bonaventure. Il augmenta & embellit leur égliſe; il y fut enterré, dans la chapelle de l'Annon-

ciation en 1472. Il envia à la postérité tout ce qu'il avoit écrit sur la Médecine, il le brûla : sa modestie alloit de pair avec sa charité. Nous avons eu à Lyon une famille de ce nom venue de Venise au commencement du quatorzieme siecle ; elle a donné Jean, Remond & Pierre de Pavie : ils ont possédé la baronnie de Froncêne & la seigneurie de la Salle : ils ont brillé au Parlement de Toulouse.

Leurs armes sont vairées d'or & de sinople écartelées de gueules à l'aigle d'or éployée, & deux têtes couronnées de même, en ayant sur l'estomac une de sable aussi éployée à deux têtes couronnées. Cette aigle fut accordée à Beccaire de Pavie par la République de Venise en 1403. Il est qualifié de *spectabilis & strenuus miles.*

ETIENNE CORAL, de Lyon, est mis par Mettaire dans ses annales typographiques à la tête des trois François qui dans les premiers temps de l'Imprimerie acquirent beaucoup de réputation par les établissements qu'ils firent en Italie. Coral fit le sien à Parme, & y rendit l'Imprimerie florissante. Il paroît avoir vécu en 1474.

ALLEMAND LAYOLLE, de Lyon, vivoit alors. C'étoit un grand Muſicien & un bon Organiſte pour ce temps-là. Il compoſa beaucoup de ces chanſons qu'on appelle vaudevilles.

La GIGONNE & la PASSE FILLON, " deux Lyonnoiſes que „ Louis XI, dans le voyage qu'il fit „ à Lyon en 1476 avec le Roi René, „ diſtingua de toutes les Dames & „ Bourgeoiſes de Lyon, dit Monſtre- „ let, pour leurs graces & pour leur „ ſavoir. L'une, ajoute-t-il, étoit „ nommée la Gigonne, qui autrefois „ avoit été mariée à un Marchand de „ Lyon nommé Antoine Bourcier; & „ pour l'honnêteté deſquelles deux fem- „ mes, leur fit donner le Roi de grands „ biens, car il maria la Gigonne à un „ jeune fils natif de Paris nommé Geo- „ froy de Caulers, & au mari de Paſſe „ Fillon donna l'office de Conſeiller en „ ſa Chambre des Comptes de Paris.

JEAN CAILLE, d'une ancienne famille de Lyon, comme le prouvent les faſtes conſulaires du quatorzieme ſiecle, fut lui-même Conſeiller de ville en 1485. Il fut Vice-Chancelier ou Po- 1485.

destat de la ville de Milan pour le Roi. Jacques Caillé & Huguette Balarin, sa femme, que je crois pere & mere de Jean Caille, acheterent en 1474 du Prieur de St. Irenée la chapelle de St. Laurent, avec la maison, vignes, & autres dépendances, pour en faire un hôpital de pestiférés, & remirent le tout au Consulat pour être réuni à l'hôpital général dans la même intention. Il y a apparence que c'est à eux qu'appartenoit ce qu'on appelle aujourd'hui le bois de la caille près de Lyon.

C'est à la fin du quinzieme siecle qu'il convient de placer ces illustres familles italiennes qui furent attirées à Lyon dans l'espérance de s'y enrichir par le commerce. La premiere est celle des Medicis : on voyoit dans l'ancien cloître des Jacobins l'épitaphe d'un de nos célebres Négociants nommé Jean de Medicis, un des ayeux du grand Cosme.

STROZZI. Leur maison alliée des Medicis existe encore en Toscane. Les hauts faits d'armes du Maréchal Strozzi avoient ajouté à l'éclat de leur nom, & ses dettes les avoient ruinés. Leonard

Strozzi, le premier des Strozzi qui soit venu à Lyon, y fit une fortune assez considérable pour les payer. Il y vint avec un Albissi & un Altovitti. Il épousa la fille de ce dernier, nommée Sibille. Il eut trois fils, Camille, Leon & Horatio. Camille se maria à Lyon, & eut deux fils, Charles & François. Charles exerça long-temps une charge de Conseiller au Présidial de Lyon. François prit le parti des armes, & servit avec distinction. Leon & Horatio avoient suivi la même carriere, & avoient eu beaucoup de réputation.

Leurs armes d'or à la face de gueules chargée de trois croissants contournés d'argent.

ALTOVITTI. Ils ont été peu à Lyon : il y a à Marseille plus de traces de leur ancienne résidence ; ils y ont leurs tombeaux dans l'église de St. Victor. Ils portoient de sable au loup ravissant d'argent, pour cimier une tête de loup, & pour support deux loups de même, avec ces mots : *Et avi numerantur avorum.*

ALBISSI. Ils ont été long-temps à Lyon, & y ont fait une fortune con-

ſidérable. Jean Albiſſi, Seigneur d'Yvours, maria ſa fille Lucrece à Humbert de Grollier en 1577. Nous rencontrons dans les mémoires du temps beaucoup de filles de ce nom. La rareté des fils a éteint peu à peu leur race, qui ne ſubſiſte plus depuis bien des années. Leurs armes de ſable à deux vires d'or.

CAPPONI. Laurent Capponi eſt le premier qui ſoit venu à Lyon. Il y fit une fortune immenſe, qu'il rendit précieuſe aux yeux de ſes nouveaux concitoyens, par l'uſage qu'il en fit : pendant la famine, qui déſola cette ville en 1573, il nourrit quatre mille pauvres. Il eſt enterré dans l'égliſe des Jacobins, qui lui eſt redevable de ſa plus grande décoration : toute la ville aſſiſta à ſes funérailles, & le pleura comme le pere du peuple. Il avoit épouſé Helene de Gadagne, dont il eut pluſieurs enfants : ils ont tous ſuivi le parti des armes. Alexandre, ſon fils puîné, connu ſous le nom de Comte de Feugerolles, eſt celui qui s'eſt rendu le plus célebre, ſur-tout dans cette province, au temps de la ligue. Il reſte deux Capponi

poni Feugerolles. Nous n'avons de la troiſieme branche des Capponi que les enfants de Jean-François de Capponi, ſurnommé des-Granges. Ils ont tous pris le parti de l'Egliſe, excepté Gilbert-Henri de Capponi, encore jeune.

Cette maiſon alliée aux premieres de la Toſcane, porte pour armes tranché de ſable & d'argent, pour cimier une tête de coq d'or entre deux ailes d'argent & de ſable, pour ſupports des chapons de même avec ces mots : *Poſt tenebras lux.*

ORLANDINI. Une branche de cette illuſtre maiſon de Toſcane ſe tranſplanta à Lyon ſous la conduite de Jean Orlandini. Il y épouſa Conſtance Ubaldini ; il en eut deux fils, Alexandre Orlandini & Orlandino Orlandini. Alexandre n'eut point d'enfants, ſes grandes richeſſes le mirent en état de prêter à Henri IV en 1596 une ſomme de 450000 liv. Nous lui devons la magnifique ſtructure du chœur de l'égliſe des Jacobins.

Orlandino prit le parti des armes, & y réuſſit. Il eut de Lucrece Verrazzani ſa femme pluſieurs enfants. Les filles ont

paſſé dans la famille des le Maitre, & dans celle des Villeneuve de Joux ; les fils ſont morts au ſervice. Il n'en reſte plus à Lyon depuis long-temps. Leurs armes étoient tranché enté en onde de ſable & d'or de cinq pieces & deux demi, le chef chargé d'un lambel de gueules, & l'écu engrelé de même, une couronne ſur le timbre, pour cimier un lion iſſant d'or, pour ſupports deux lions de même.

BARTHOLI. Ce ſont les derniers Nobles qui céderent à la fortune du grand Coſme de Medicis, & qui ſe retirerent en France. Ils avoient eu des grands Confaloniers à Florence. Raphaël Bartholi vint à Lyon avec ſa femme Jeanne Altovitti, ſœur du Cardinal de ce nom ; il en eut deux fils, Alphonſe & Thomas. Alphonſe fut élevé Page de Henri III, ſe trouva à la bataille de Moncontour. Il eut un régiment en 1586. Henri IV le fit Chevalier de l'Ordre, & lui donna une compagnie de chevaux-légers. Il épouſa Louiſe de Murinais, de la maiſon du Puy en Dauphiné ; il en eut quatre fils, qui n'ont point eu de poſtérité. Thomas, frere

d'Alphonſe, ſervit auſſi : il reçut des marques de diſtinction de Henri IV. Il épouſa en 1587 Suſanne de Villars, de Lyon ; il en eut pluſieurs enfants. Les uns continuerent de ſervir, les autres ſe conſacrerent à Dieu. Thomas Bartholi, Capucin, mourut de la peſte à Lyon au ſervice des peſtiférés en 1628. Jean-Baptiſte Bartholi fut pluſieurs fois Provincial des Minimes, & mourut en 1654. Etienne Bartholi, Chanoine & Sacriſtain de St. Juſt, fut Prieur de St. Aubin en Foreſt. Raphaël Bartholi fut grand Prieur de Savigny.

Etienne Bartholi épouſa le 29. Juin 1666 au château de Villeroi Guillemette Guilloteau de Launay, de Paris. Après avoir ſuivi quelque temps le parti des armes, il fut trouvé digne de ſervir ſa patrie dans la premiere magiſtrature, & fut fait Prévôt des Marchands en 1691. Il mourut dans ſa prévôté, de la morſure d'un chien qu'il aimoit, & qui étoit enragé. Ses enfants n'ont point eu de poſtérité. Il en reſte une fille, Mlle. Bartholi, ſur la paroiſſe de St. Pierre-le-vieux à Lyon. Il y a encore à Veniſe un Jéſuite Daniel Bar-

tholi, qui a fait un bon ouvrage sur la critique. Leurs armes sont tranchées, crenelées de 8 pieces d'or & de gueules avec des étoiles de l'une en l'autre. Elles avoient en Italie pour cimier un aigle issant de sable, pour supports deux lions d'or, & pour devise : *Nel Cielo mia speranza.*

SPINACI. Le premier de cette noble famille de Genes qui soit venu à Lyon est Marc-Antoine d'Espinace. Il servit sous François II & Charles IX. Il se trouva aux batailles de Jarnac & de Moncontour. Il avoit épousé Magdelaine de Meurta ou Mortara Centurion, d'une très-illustre famille de Genes ; il en eut Damien & Jean-Baptiste d'Espinace, qui ont fait tige à Lyon. Marc-Antoine continua de servir sous Henri III & Henri IV. Ce dernier Roi lui accorda des lettres de naturalisation en 1595. Il mourut à Lyon en 1620. Damien ne survécut pas long-temps à son pere, & mourut en 1629 marié à Marguerite de Loyalle, dont il laissa deux enfants.

Jean-Baptiste d'Espinace épousa Catherine Thomé, fille du Grand-Prévôt

de la Maréchaussée, & en eut postérité. Il y en a encore dans cette ville.

Leurs armes écartelent au premier & quatrieme d'azur à l'aigle d'argent couronnée d'or tenant de ses serres deux masses d'armes aussi d'or, qui est de Mortara; au second & troisieme d'or à la bande échiquée d'argent & de gueules de trois traits, qui est de Centurion; & sur le tout d'or au lion d'azur couronné du champ, pour d'Espinace; & pour cimier un lion issant d'azur, & pour supports deux lions de même.

RUCCELLI, en françois Rousselet. Ils vinrent d'Italie à Lyon en 1500. François Rousselet, Seigneur de Josnage & de la Pardieu, près de cette ville, fut Echevin en 1540 & 1548, & mourut en 1564. Il avoit épousé Merande de Gondi, fille d'Antoine de Gondi, Seigneur du Perron, & de Marie Catherine de Pierre-vive. Comme elle étoit sœur du Cardinal de Gondi & du Maréchal Duc de Retz, elle fit la fortune des Rousselet en France. Albert Rousselet, fils de François, fut Gentilhomme de la chambre du Roi, Capitaine de 30 hommes d'armes en 1598, Con-

ſeiller d'Etat en 1616, & Gouverneur de Belle-iſle. De lui deſcendoit en ligne directe le Maréchal de Château-Regnaud. Leurs armes ſont d'argent à un arbre de ſinople, avec une bande de gueule brochant ſur le tout.

On verra dans la ſuite de ces Mémoires quelques autres nobles familles venues d'Italie, placées ſelon les années où elles ont vécu.

Entre celles qui s'étoient établies à Lyon, & qui n'exiſtent plus, nous comptons ſur-tout les Pazzi, les Burlamachi, les Cennami, les Bonviſi, les Frangipani, les Spini, les Guiviſi, &c. Il y a une anecdote ſinguliere ſur les Pazzi. Ils avoient fait élever dans l'égliſe des Céleſtins un tombeau de marbre aſſez magnifique pour ſervir d'ornement à cette égliſe ; Marie de Medicis ſe trouvant à Lyon, & ayant vu par haſard ce tombeau, ordonna qu'on le détruisît ſur le champ, ne voulant pas qu'il reſtât rien qui pût perpétuer le ſouvenir d'un nom ſi odieux à ſa maiſon. Les Florentins ont été de tous les peuples d'Italie qui ont fait corps dans cette ville les plus puiſſants & les

plus nombreux. Ils y ont fait de beaux établiſſements, & y ont bâti les plus belles maiſons de ce temps-là. Celles qu'occupent aujourd'hui les Peres de l'Oratoire ſont l'ouvrage des Spini & des Capponi ; on y voit encore leurs armes. La nation des Florentins avoit un Conſul & quatre Procureurs : pour conſerver une ombre de liberté, elle tenoit des aſſemblées quelquefois publiques dans cette maiſon qu'occupent aujourd'hui les grands Capucins. Les Florentins étoient ſi riches qu'ils firent offrir à Philippe II, Roi d'Eſpagne, deux millions d'or & trois mille hommes de troupes, s'il vouloit s'engager à rétablir leur liberté.

On pourroit faire un article aſſez glorieux à cette ville & à ſon commerce des maiſons conſidérables du royaume qui ont été étayées du côté de la fortune par des héritiers des Négociants de Lyon, qui leur ont porté de grandes richeſſes : les Polignac, les Briſſac, les Teſſé, &c. en ſont des preuves bien récentes.

Le fameux Jacques Cœur, connu par ſon commerce, par ſes richeſſes,

& par ſes diſgraces, ſous Charles VII, avoit des facteurs à Lyon ; il y poſſédoit ſix maiſons, celle de l'hôtel de la roſe, le grand hôtel vis-à-vis l'égliſe de St. Nizier, la grande maiſon dans la rue Merciere, & deux dans la rue Tupin. Il faiſoit exploiter les mines de St. Pierre de la Palu & celles de Cheſſi dans cette Généralité. Les terres qu'il poſſédoit dans ce gouvernement devinrent une riche dépouille pour Meſſieurs de Gouffier, qui les ont eues depuis ſous le nom du duché de Roannois. Les maiſons de Lyon furent ſans doute vendues par les enfants de Jacques Cœur, lorſque Charles VII les leur eut fait rendre. Les mines continuerent d'être travaillées par ſes commis, qui ſont devenus les tiges de pluſieurs familles conſidérables, & même célebres, dans cette ville & dans les provinces voiſines.

Ce grand homme mourut dans l'iſle de Chio en 1457, devenu un exemple fameux des revers de la même fortune qui avoit élevé Coſme de Medicis à la ſouveraineté de ſon pays. Un des fils de Cœur fut Archevêque de Bourges,

& fonda la chapelle de Luxembourg dans l'église des Peres Céleſtins de Lyon.

Les mines dont je viens de parler, abandonnées, ou fort négligées depuis, viennent d'être exploitées de nouveau, fourniſſent un cuivre abondant, & comparable à la meilleure eſpece de cuivre, qu'on étoit obligé de tirer à grands frais des royaumes éloignés.

Nous avons à Lyon une branche de deux Négociants célebres dans le ſeizieme ſiecle à Marſeille, nommés Martin Cauvet & Jean-Baptiſte Cauvet, qui, au rapport de l'Hiſtorien de Provence Céſar de Noſtredamus, après une longue & fraternelle ſociété, au partage de leurs moyens, ne firent autres cérémonie & déſignation que la diviſion des quatre parties du monde; c'eſt-à-dire que les biens, richeſſes, & facultés de l'orient & du midi reſteroient à la part de Jean, & que celles d'occident & de ſeptentrion demeureroient à Martin: partage non de Marchands ou Négociants, Gentilshommes, ni Barons, mais de grands Rois & Monarques; fait au ſurplus avec une telle &

généreuse franchise, que plus de vingt mille écus, dont l'un d'eux se trouva lésé, ne furent seulement mis en propos ni ligne de compte. Ce fut ce qui occasiona, comme l'on croit, ces deux freres de prendre pour armes deux pins enlassés en leurs troncs, qui se terminent en un seul arbre de sinople, garni de plusieurs pommes d'or en un champ d'argent. Leurs fils furent Jean-Baptiste de Cauvet, Baron de Trets & de Marignanc, Conseiller Garde-sceau du Parlement de Provence, né de Jean, & le Baron de Ste. Olive, né de Martin. Ce sont les descendants de ce dernier qui se sont transplantés ici, & si connus sous le nom de Mrs. de Montribloud.

AINARD DE BLETTERENS, né à Lyon d'une famille riche originaire de Mâcon, alliée aux Bellievre, fut fait Conseiller au Parlement de Paris, & premier Président de celui de Toulouse, lorsque le Roi Charles VIII le rendit sédentaire en 1443. Il eut la réputation d'être un des plus grands Magistrats de son temps; sage, prudent, & grand justicier; sévere sans dureté, & craint

ſans être haï. Il avoit une grande charité pour les pauvres, & ne laiſſa que peu de bien à ſa mort, arrivée en 1448. Le Parlement lui décerna les honneurs funebres avec beaucoup de pompe le 19. Novembre ſuivant. Nous ignorons s'il a eu poſtérité. Nous ne retrouvons plus les Bletterens à Lyon depuis ce temps-là, excepté dans les archives de l'Egliſe de Lyon par Monſieur le Laboureur, où il eſt dit que Catherine du Sac, veuve de noble Louis de Bletterens, Châtelain de ſaint Romain, ordonne par ſon teſtament paſſé à Lyon le 13. Décembre 1510, que l'on exige de ſes freres cent écus d'or, qui lui ont été donnés par ſon mari pour être employés en meſſes & autres œuvres pies.

PIERRE CHARPIN, Chamarier de St. Paul & Official, vivoit en 1448. Il étoit neveu d'un autre Pierre Charpin, auſſi Chamarier de St. Paul en 1418. Celui dont nous parlons fut un homme recommandable par ſa vertu, ſa ſcience & ſes talents. Il fit la guerre aux Juifs de Trévoux, & les fit chaſſer de toute la principauté de Dombes. Ce fut lui

qui appella au nom du Clergé de Lyon de l'exécution des lettres royaux obtenues par les Conseillers de ville, pour faire contribuer les Ecclésiastiques aux réparations des murailles de cette ville. Il se qualifie Chancelier & Chamarier de St. Paul. Il fit élever à ses frais l'aiguille du clocher de cette église en
1476. 1476.

Les Charpin sont originaires de St. Simphorien-le-château. Ils ont les terres de la forêt des Halles, de Feugerolles & de Genetines. Ils portent le nom de cette derniere. Ils ont eu beaucoup de Chevaliers de Malthe & deux Comtes de Lyon. Le dernier devint Evêque de Limoges, il est mort depuis quelques années.

Leurs armes d'argent à la croix encrée de gueules, au franc quartier d'azur, chargé d'une étoile ou d'une molette d'or.

JEAN BATTALIER étoit Lyonnois, Docteur de l'Université de Paris, & Dominicain. Il se rendit célebre dans son Ordre par sa piété & sa science. Il corrigea & mit en meilleur style la vie des Saints déjà traduite du latin

en françois, appellée la légende dorée: il s'étoit associé dans ce travail un Docteur Augustin nommé Julien. Ils firent ensemble une légende des Saints nouveaux, aussi imprimée à Lyon en 1477.

THALIE TRESCHEL, fille unique de Jean Treschel, allemand, naquit à Lyon en 1487. Son pere fut sans difficulté le premier & le plus célebre de tous les Imprimeurs étrangers qui s'établirent à Lyon, où l'Imprimerie a produit de si grands chefs-d'œuvres, & où elle a été exercée souvent par des hommes illustres. Il fit élever sa fille avec soin; il lui donna le nom de Thalie, par allusion aux études auxquelles il appliqua sa jeunesse. Il la maria au savant Josse Bade, qui a habité long-temps cette ville, dont le nom est connu pour avoir aidé à la perfection des Sciences de son siecle. Ce mariage rendit Thalie Treschel mere d'une nation entiere d'Imprimeurs fameux, qui ont fait honneur à la nation. L'ainée de ses filles épousa Robert Etienne, la seconde Michel Vascosan, &c. Elle eut aussi un fils nommé Conrard, qui suivit de loin l'exemple de ses beaux-freres.

C'est d'après le P. de Colonia, qui l'a pensé ainsi d'après Mettaire, que j'ai dit que Treschel avoit été le premier Imprimeur étranger qui fût venu s'établir à Lyon ; mais je n'ai pas prétendu qu'il ait été le premier qui ait exercé cet Art à Lyon. Barthelemi Buyer, citoyen de Lyon, & Conseiller de ville en 1482, me paroît constamment le premier qui ait imprimé à Lyon. Mr. Thomas, Commissaire de Police, connu par son érudition & par ses recherches, a bien voulu m'aider de celles qu'il a faites sur l'établissement de l'Imprimerie dans cette ville. Il croit que le premier livre imprimé ici est le rare exemplaire de la Légende dorée à deux colonnes, en caractere gothique ; les lettres initiales peintes à la main, & sans aucun chiffre aux pages. On lit ces mots à la fin :

Cy finit la Légende dorée, dicte la vie des Saints en françois, revue & diligemment corrigée auprès du latin, & selon le vrai sens de la lettre, comm'il pourra apparoître par ceux qui diligemment mettront la peine à lire & bien entendre, par notable & révérend Docteur

Maître Jehan Battalier, Docteur en la sainte Théologie à Paris, Religieux de l'Ordre des Prêcheurs de la ville de Lyon sur le Rhône, & imprimée en ladite ville de Lyon par Barthelemi Buyer, citoyen dudit Lyon, le 18. d'Avril 1476.

J'ai remarqué dans le catalogue de M. de Boze, page 72. N°. 330. le livre intitulé *Speculum vitæ humanæ, in quo agitur de quolibet genere statûs hominum. Lugd. Guillel. Regis, 1477, in-4°.* Au dessous de ce titre est cette note de M. de Boze : *Ce livre est le premier qui ait été imprimé à Lyon, &c.* Ensuite quelques vers latins, & au dessous ce qui suit : *Hoc opus fuit completum & finitum in civitate Luduni supra Rhodanum per Magistrum Guillelmum Regis dicte Vité, Luduni habitatoris in domo honorabilis viri Bartholomæi Burii, Burgensis dicti. Luduni, die 7. mensis Januarii, anno Domini 1477. Deo gratias.*

1°. M. de Boze, tout éclairé qu'il étoit dans la connoissance des éditions qui remontent à l'origine de l'Imprimerie, n'a pas connu l'édition de la Légende dorée de 1476, & date d'une année plus tard l'établissement de l'Im-

primerie de Lyon. 2°. Il paroît par l'énoncé qui est à la fin du *Speculum* transcrit tout au long, que ce Guillaume Regis demeuroit chez Barthelemi Buyer, ce qui est assuré par ces mots, *in domo honorabilis viri Bartholomæi Burii :* ce qui vient à l'appui de mon sentiment, que celui-ci est sans contredit le premier Imprimeur de Lyon.

Le même Buyer imprima le nouveau Testament de la version de Guyars des Moulins, revue par Julien Macho & Pierre Farget. M. Gabriel Martin, Libraire de Paris, dont le suffrage en cette matiere est si estimable, fixe l'année de cette impression à l'an 1477 dans son catalogue de la bibliotheque de feu M. du Fay.

Buyer mit encore sous la presse *la Pratique en Chirurgie, de Gui de Chauliac, translatée du latin par Nicolas Panis, Médecin, natif de Carentan en basse Normandie, & habitant de Lyon, in-F°. 1478.*

Je ne sais si c'est lui qui imprima en 1478 les Pandectes en Médecine de Mathæus Sylvaticus, que Gabriel Naudé

Naudé a cru être le premier livre imprimé à Lyon.

Mathis Huss & Jean Scabeler imprimerent à Lyon en 1483, in-F°., le livre de Jean Bocace, de la Reine des nobles hommes & femmes, traduit en françois.

Guillaume le Roi imprima à Lyon en 1480, le Propriétaire, revu par Pierre Farget, in-F°.

Quant au recueil des ſtatuts ſinodaux du dioceſe de Lyon, publié en latin par ordre du Cardinal de Bourbon, qui en étoit Archevêque, & un miſſel à l'uſage de Lyon du même; je crois, quoi qu'en diſe M. de la Mure dans ſon hiſtoire, qu'ils n'ont été imprimés l'un & l'autre par Jean l'Allemand, Imprimeur de Lyon, qu'environ l'année 1488, qui eſt celle de la mort de cet Archevêque, ou peu de temps auparavant, & que ces mots de l'exemplaire, *publicatum anno 1466*, doivent s'entendre du temps où ces ſtatuts furent faits & firent loi dans le dioceſe; à moins qu'on n'aime mieux croire que ces mots ont été ajoutés dans quelqu'édition, puiſque M. Chevillers, dans ſon hiſ-

toire de l'origine de l'Imprimerie, soutient qu'il n'a point paru de livre imprimé en France avant 1470. J'ai lu en dernier lieu dans une nouvelle histoire de l'Imprimerie à la Haye 1740, & qui est attribuée à M. Marchand, que le premier ouvrage imprimé à Lyon est le livre de Baudoin, Comte de Flandres, en 1474.

La citation de M. Marchand m'obligeroit à changer d'avis, si cet Auteur eût donné du livre une notice détaillée, en citant exactement l'énonciation des termes originaux tant de la ville & du nom de l'Imprimeur, que de la date par jour & année de l'achevement de cet ouvrage; ce qui se pratiquoit exactement dans ces termes-là, & de la maniere que M. de Boze l'a fait dans toutes les premieres éditions qui sont en si grand nombre dans son catalogue.

Je souhaiterois, pour l'honneur de notre ville, qu'on pût faire remonter cet établissement au dessus de 1476; mais un amour éclairé de la patrie ne me permet pas de me livrer à l'incertitude de ces sortes de citations, qui exigent

des preuves auxquelles on ne puisse se refuser, pour être accréditées.

Je ne dois pas omettre ici que la famille des Buyer, dont je viens de parler, s'est distinguée long-temps dans cette ville. Elle commença à paroître en 1290 dans la personne de Guillaume Buyer, alors Syndic de la Communauté de Lyon. Un autre Guillaume Buyer en 1397 fut élu Chamarier de St. Paul, & prêta serment au Chapitre sur les saints Evangiles & sur les reliques placées sur l'autel, en cette forme: *Audite, Canonici, & juro ego Guillelmus Camerarius, &c.* Les serments à la face des autels étoient encore en usage. L'acte est du 7. Juin 1397. On trouve trois Conseillers de ville de ce même nom depuis 1432, & qui le furent plusieurs fois, Pierre, Barthelemi & Jacques.

PIERRE DULART étoit Chamarier de St. Paul en 1488. Il y a eu trois Conseillers de ville de ce nom-là. Le dernier, Michel Dulart, l'étoit cette même année. Il avoit épousé Sibille Palmier, dont il n'eut que deux fils, Pierre, Chamarier de St. Paul, dont nous par-

lons, & Pierre, Chevalier de Rhodes, & Commandeur de Chambery. On voit le premier peint en robe rouge à côté de ſon frere ſur les vitres de leur chapelle à St. Paul : elle appartient à préſent à Mrs. de Grollier. Les fondations des Dulart ſont encore aujourd'hui les plus conſidérables de cette égliſe. Je crois qu'il ne reſte rien de cette famille recommandable alors.

Leurs armes d'azur au ſautoir d'or chargé de cinq tourteaux de gueules deux, un & deux.

GUILLAUME TOTAIN, de Lyon, Dominicain, ne fut pas ſeulement un habile Profeſſeur en Théologie, mais un Docteur profond. Il s'occupa à corriger & à faire imprimer les livres de quelques Ecrivains illuſtres. Joſſe Bade l'eſtima aſſez pour lui dédier un de ſes ouvrages en 1502. Il fut Prieur de ſon Ordre à Lyon.

PIERRE SARGET & PIERRE FARGET, tous deux Religieux Auguſtins, Docteurs & Théologiens, honorerent Lyon, leur patrie, par divers ouvrages qu'ils y publierent, & aſſez bons pour le temps. Le Recueil ou

l'Abrégé des temps, traduit du livre latin *Faſciculus temporum*, d'un Chartreux de Cologne.

Belial, livre ſingulier, auſſi traduit en latin. Le ſujet eſt un procès intenté à J. C. par le Prince des Enfers, porté devant Dieu le Pere. Aſtaroth eſt nommé Procureur par les Enfers, & Moyſe par J. C. Il s'agit de ſavoir à qui reſtera la ſouveraineté de ce monde. Dieu le Pere en renvoie le jugement à Salomon, Roi de Jeruſalem. Ce Prince fait entendre des témoins de part & d'autre, & nomme des arbitres, qui rendent une ſentence favorable à J. C. Toute la forme judiciaire eſt obſervée & toutes les loix ſont employées avec un ſérieux inconcevable dans l'examen de cette cauſe burleſque, je dirois preſque impie. C'eſt de cet ouvrage ſans doute que l'Auteur de la Chriſtiade a tiré la matiere de ſon poëme.

Les Fleurs & les manieres de faire des temps paſſés, & les faits merveilleux de Dieu, tant en l'ancien comme au nouveau Teſtament. Le Miroir de la vie humaine, traduit de l'eſpagnol de Roderic, Evêque de Zamora.

Les Augustins avoient alors Guichard de Lessart, Suffragant de François de Rohan, Archevêque de Lyon, sous le titre d'Evêque d'Hieropolis. C'étoit un homme d'esprit & de beaucoup de savoir, qui fit honneur à cette ville, où il étoit né, & à son Ordre. Les services qu'il rendoit chaque jour à son Archevêque déciderent ses libéralités en faveur des Augustins; l'Archevêque fit rebâtir leur église & leur monastere. On voit à la tête des ouvrages de Simphorien Champier une lettre latine bien écrite de Guichard de Lessart, datée de 1507.

JEAN PALMIER, Docteur ès loix, l'un des Députés de Lyon aux Etats généraux de Tours en 1483, eut de Françoise Camionis, sa femme, un fils nommé Pierre, & une fille nommée Sibille, mariée à Michel Dulart. Pierre Palmier eut de Catherine Beaujean, sa femme, quatre fils; Michel, Visiteur du sel à Lyon pour le Roi; Jean, premier Président au Parlement de Grenoble; Guillaume, Chamarier de St. Paul; & Antoine, Chanoine de la même Eglise, Doyen de Gap, & Archidiacre d'Embrun.

Michel eut de sa femme, Françoise Robertet, sœur de Florimont Robertet, favori & Secretaire d'Etat de Charles VIII, Pierre Palmier, Archevêque de Vienne en 1527; Pierre Palmier, Chamarier de St. Paul, & trois autres fils.

Jean Palmier, premier Président du Parlement de Grenoble, épousa Meraude Sottisone; il en eut Guillaume, Doyen de l'Eglise de Vienne, & Jean, Bailli de la même ville. Jean Palmier, que nous trouvons Prieur de St. Marcel, est sans doute un des trois fils de Michel Palmier, qui nous sont inconnus.

Il y a dans l'église des Célestins une chapelle fondée en l'honneur des Vierges Martyres par Jean Palmier. Pierre Palmier convoqua à Vienne, dont il étoit Archevêque, le célebre Concile de 1533. Il y établit l'Imprimerie, y attira plusieurs savants. Michel de Ville-neuve, qui fut depuis brûlé à Geneve, en étoit un. Ville-neuve étoit un nom emprunté, son véritable nom étoit Michel Servet. Ce fut à Vienne même qu'il fit imprimer en 1554 son malheureux ouvrage, *Christianismi restitutio*, que Calvin fit brûler avec son auteur. L'unique

exemplaire de cet ouvrage ſe voit dans le catalogue de la bibliotheque de Mr. de Boze. François I eſtimoit ce Prélat; il voulut qu'il aſſiſtât au lit de Juſtice de 1536.

On croit les Palmier originaires de Naples. Champier dit qu'ils prouvoient par nom & par raiſon qu'ils étoient les palmes Lyonnoiſes. Ils avoient leur tombeau à St. Paul, dans la chapelle de notre Dame de pitié, qui leur appartenoit : elle a paſſé depuis à la famille des Charrier.

La maiſon qu'occupent les Religieuſes de Ste. Claire appartenoit aux Palmier : c'étoit un jeu de paume. Ce fut là que Montecuculli, dit-on, empoiſonna François Dauphin, fils de François I, en lui préſentant un verre d'eau à la glace après une partie de paume : ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince partit de là pour aller à Tournon, & qu'il mourut en y arrivant, après avoir ſouffert pendant tout le chemin.

Les armes des Palmier étoient d'azur à trois palmes d'or.

Les CHARRIER, dont je viens de parler, ſont originaires d'Iſſoire en Au-

vergne, où la branche ainée continue de ſubſiſter. Elle conſerve encore près de cette ville le fief de la Varenne, qu'elle y tient depuis 1296, comme il paroît par un échange de pluſieurs cens, ſervis, & autres droits, fait en ladite année entre le Roi Philippe le Bel & Guillaume, Abbé d'Iſſoire, dans l'acte duquel ſe trouve mentionné Durand Charrier, lors Seigneur de la Varenne, ayeul au treizieme degré de Guillaume Charrier, aujourd'hui Seigneur de la Roche.

La gloire du mérite perſonnel, la faveur des titres honorables, & l'illuſtration des grandes alliances, concourent également à rendre cette famille l'une des plus conſidérables de la province; car il en eſt ſorti un Evêque d'Orléans, élu par les ſuffrages du Clergé en 1437, qui paſſa dans la ſuite ſur le ſiege d'Agde; un Abbé d'Iſſoire vers 1450; deux Abbés de notre Dame de Change, dont l'un étoit Aumônier de Louis XIII, & l'autre, frere du précédent, celui de Gaſton d'Orléans, qui l'envoya de ſa part à la Cour de Rome en 1637, pour y négocier un chapeau en faveur du Coadjuteur. Il aſſiſta depuis, comme

Député du diocese de Paris, à l'assemblée générale du Clergé de 1645, dont il fut un des principaux oracles. C'est le même dont il est tant parlé dans les Mémoires de Joli & dans ceux du Cardinal de Rets. Un de ses neveux, que Mme. de Sevigné nomme souvent dans ses lettres, a été pendant plus de cinquante ans Abbé de Quimperlé. Outre ces personnages qu'elle a fournis à l'Eglise, on y compte encore un Receveur-général de toutes les finances du royaume, qui exerçoit en 1419; un Changeur du trésor à peu près vers le même temps, un Lieutenant-général de la province d'Auvergne, nommé par Louis XII en 1514, un Conseiller d'Etat par brevet, deux Lieutenants-généraux de la Justice de Montferrand, plusieurs Lieutenants-particuliers de celle d'Issoire, des Procureurs du Roi, des Châtelains, & des Consuls dans la même ville, des Conseillers à Riom, des Trésoriers de France à Clermont & à Lyon, finalement dans ce dernier endroit des Assesseurs criminels, des Lieutenants-particuliers en la Sénéchaussée, trois Présidents à la Cour des Monnoies, & trois Prévôts des Marchands.

Elle a eu deux alliances avec la famille des Duprats, la premiere par Antoinette Duprat vers 1360, & au milieu du ſiecle ſuivant la ſeconde par Beraude Charrier, ayeule d'Antoine Duprat, premier Miniſtre & Chancelier de France ; une avec celle des Bohiers, par Alix Bohier, grand'tante d'Antoine Bohier, Cardinal & Archevêque de Bourges ; & pluſieurs autres, qui ne ſont gueres moins importantes, comme avec Minard d'Effiat, Dugué de Bagnols, Bollioud de Fetan, Grollier, Maſcarani, Gabouri, l'Eſcalopier, Grignan ; & en 1690, par Jeanne-Marie Charrier avec Jean-Amedée de Rochefort Dailli, Comte de St. Point, de Montferrand, & Baron de Senaut, dont la petite-fille a épouſé le 3. Octobre 1752 Charles Louis, Comte de Balincourt, neveu du Marquis de Balincourt, Maréchal de France.

Guillaume Charrier, Echevin du temps de Henri IV, lorſque ce Prince donna au Conſulat la forme qu'il a aujourd'hui, avoit déjà été Conſeiller de ville. C'étoit un homme d'un mérite rare. Il avoit épouſé Gabrielle du Four, fille d'un Juge du comté de Lyon ;

fameux de ſon temps. Il étoit lui-même petit-fils du célebre Minard, Préſident au Parlement de Paris, tué en ſortant du Palais en 1559, & qui avoit établi ce qu'on appelle encore les Minardes. Gabrielle du Four, âgée de 85 ans en 1659, comme le prouve ſon portrait, s'eſt vu mere de 19 enfants du même lit, ayeule de 90, biſayeule de 32, triſayeule de 6, ſans compter les enfants d'alliance au nombre de 21, en tout mere de 168 enfants. Cette Gabrielle du Four donna aux Jéſuites de quoi bâtir l'aile du college de la Trinité qui donne ſur la place.

Guillaume Charrier, aujourd'hui vivant, Seigneur de la Roche & de Grigny, Préſident en la Cour des Monnoies, Lieutenant-particulier en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, a épouſé Françoiſe-Thereſe Duret, fille d'un premier Préſident des Tréſoriers de France, qui lui a donné pluſieurs enfants.

Les armes des Charrier ſont d'azur à la roue d'or, au lambel à trois pendants : ils les portent auſſi écartelés au premier & quatrieme d'or, au lion de ſable, au chef de gueules, qui eſt

de Boyer ; au deuxieme & troisieme d'argent, au pont à trois arches de gueule maçonnées de sable, accompagnées de six mouchetures d'hermine de même, qui est de Minard ; sur le tout d'azur à la roue d'or ; & pour devise : *Semper in orbita.*

Les DURET, venus de Forest, ont donné plusieurs hommes célebres. Louis Duret, né en 1527, envoyé à Paris, & devenu si habile Médecin qu'il obtint en 1568 la chaire de Professeur au College royal, qu'il fut fait successivement premier Médecin de Charles IX & de Henri III. La confiance de ce dernier pour Louis Duret fut si grande, qu'il ne prenoit aucune nourriture que de son avis & sous ses yeux. Son affection pour lui en est une suite, qui n'a point d'exemple dans notre histoire. Lorsque Duret maria Catherine Duret sa fille à Mr. Arnould de Lille, Gentilhomme du pays clevois, le Roi honora la cérémonie de sa présence, accompagna la mariée à l'église, se tint à sa droite, le pere étant à sa gauche, assista au festin de noces, & termina la fête par donner aux nouveaux époux la

vaiſſelle d'argent qu'il avoit prêtée pour le repas. Quoique ſa vie n'ait pas été longue, puiſqu'il mourut le 22. Janvier 1586, âgé ſeulement de 59 ans, il nous a laiſſé beaucoup d'ouvrages. 1°. *Adverſaria ſive ſcholia Lud. Dureti, Seguſiani, in libros Jacobi Hollerii de morbis animi*. Par. in-8°. 1567; derechef à Paris en 1571; enſuite in-4°. à Geneve en 1635, & pluſieurs autres fois. 2°. *Dureti, Seguſiani, interpretationes & enarrationes in Hyppocratis coacas prænotiones: opus in tres libros tributum, ad Henricum III dicatum*. C'eſt le plus important de ſes écrits: il y en eut ſix éditions; Paris 1588 & 1621, Straſbourg 1633, Paris 1658, Geneve 1685, la Haye 1737. Hoffman en recommande la lecture. Boërhave ne paſſoit preſque pas de jour ſans en lire quelque article. 3°. *Lud. Dureti, Seguſiani, in Hyppocratis librum humoribus purgandis, & in libros tres de diæta acutorum commentarii, à Petro Girardito emendati, &c.* Paris 1631; Leypſic 1745.

Louis Duret eut pluſieurs enfants; Jean Duret, l'ainé de tous, Médecin du Roi, Profeſſeur au College royal,

qui entra fort avant dans les intrigues du tiers parti ; Claude Duret, l'un des plus célebres Avocats de ſon temps, qui plaida en 1594 pour les Jéſuites contre Arnaud, dans leur fameuſe querelle avec l'Univerſité de Paris ; Louis, qui exerça la charge d'Avocat-généralau Parlement de Paris depuis 1589 juſqu'en 1616 ; & Charles, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Intendant, enſuite Contrôleur-général des finances, Conſeiller d'Etat, & Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit. C'étoit un homme d'un ſens admirable, d'un grand courage, & d'une éloquence extraordinaire. Mr. de Sully en parle beaucoup, & le fait auteur de la converſion de Henri IV.

Noël Duret, né à Montbriſon vers l'an 1590, fut Coſmographe du Roi, Profeſſeur de Mathématiques à Paris, & penſionné par le Cardinal de Richelieu, qui l'avoit chargé de compoſer les Ephémérides au méridien de Paris. Voici les titres de ſes écrits. 1°. Nouvelle théorie des planettes, par Noël Duret, Profeſſeur en ſciences de Mathématiques : Paris 1635, in-4°. 2°. Traité de

la Géométrie & des fortifications régulieres & irrégulieres, par Noël Duret, Cosmographe ordinaire du Roi : Paris 1643, in-4o. 3o. *Novæ motuum cœlestium Ephemerides Richelianæ ab anno 1637 ad annum 1700, authore Natali Duret, Montbrisono, Cosmographo regio*: Paris 1641. Noël Duret avoit obtenu le privilege peu commun de faire imprimer toutes sortes de livres de Mathématiques, en tel nombre, par tels Libraires, & aussi souvent qu'il lui plairoit : ce privilege est daté du 24. Mars 1637.

On peut regarder ceux dont je viens de parler comme étant de la branche des Durets établis à Paris, où je crois qu'il n'y en a plus. Celle des Durets en Bourbonnois a donné Jean Duret, fameux Jurisconsulte, auquel nous devons, entr'autres ouvrages, la Conférence des Magistrats romains avec les Officiers françois, & les Coutumes du Bourbonnois; Claude Duret, Président à Moulins, qui a fait le Trésor des langues. Cette branche a subsisté long-temps avec honneur dans le Bourbonnois : je la crois tige de tous les Durets de France.

France. On trouve encore dans cette province un village appellé St. Geneſt Duret, dont ils ont été long-temps Seigneurs.

Il y en a une à Roanne, qui ne s'eſt point écartée de ſa province originaire; une à Annonay, qui y eſt établie depuis 1600; une en Languedoc depuis plus de deux ſiecles, à Villeneuve-les-Avignon.

Il y a cent ans que celle de Bourgogne eſt appliquée à la Médecine: elle a même ajouté aux armes des Duret, qui ſont d'azur au rocher d'or, cette deviſe: *Sic duret tua fama medendi.* Il faut remarquer que toutes les diverſes branches des Duret portent les mêmes armes.

Celle de Lyon, qui a donné occaſion à cet article, y paroît depuis 1504. Marcellin Duret, qui en eſt la ſource, & Claude ſon fils, ont exercé des offices de Notaires, conſidérables alors. Il y en eut un en 1586 qui ſe livra au Barreau, & qui fut célebre. Ils ont eu depuis des places de Tréſoriers & de premiers Préſidents des Tréſoriers de France dans la généralité de Lyon.

Cette branche a donné Jean Duret, né à Lyon le 24. Janvier 1641. Il entra chez les Carmes déchaussés fort jeune, il y reçut le nom de Michel-Ange de Ste. Françoise. Il dut à ses vertus & à ses talents les distinctions qu'il reçut dans son Ordre, dont il remplit successivement tous les emplois. Le goût pour les Lettres dans les occupations les plus sérieuses & la force d'esprit le suivirent jusqu'à l'âge de 85 ans : l'étude étoit le seul délassement qu'il se fût permis. Lorsque le Cardinal Conti devint Pape sous le nom d'Innocent III, il fit plusieurs anagrammes, qui plurent au souverain Pontife, auquel elles étoient adressées ; le Pape l'en remercia par un bref accompagné de sa médaille en or & d'une indulgence pléniere à l'article de la mort. Nous avons de lui une vie de la Sœur Françoise de St. Joseph, Carmélite, assez bien écrite, dédiée à S. A. R. la Duchesse de Savoye, imprimée à Lyon en 1688 in-4°. Il mourut le 29. Janvier 1725.

Pierre-Claude Duret, petit-neveu de ce dernier, a composé une histoire des voyages aux Indes orientales, in-4°.

avec plusieurs petits livres de dévotion, entr'autres la vie de Ste. Therese, Lyon 1718 in-12; celle de St. Jean de la croix, Lyon 1727; & celle de St. Bonaventure. Il est mort le 13. Juin 1729.

Mr. l'Abbé Duret, qui est de la branche établie à Lyon, a droit à ma reconnoissance pour quelques recherches qu'il m'a communiquées. Que ne doit-on pas attendre de son goût pour l'étude, de l'objet qu'il lui donne, & de la méthode qu'il s'est faite pour étudier utilement?

CLAUDE DE TAILLEMONT descendoit d'une famille de Lyon distinguée dans les fastes consulaires. Il vivoit en 1504. Il avoit la réputation d'un bon Poëte. Maurice Seve se l'associa dans l'ordonnance de cette entrée mémorable de Henri II. Il a fait des odes, des épigrammes, des inscriptions, & un discours sur les champs Elysées. Son pere avoit été Conseiller de ville en 1505. Il portoit d'azur au roc d'or surmonté de trois étoiles d'or.

CLAUDE LE CHARRON, d'une famille qui paroît très-ancienne à Lyon, eut pour pere Pasquier le Charron,

Conseiller de ville en 1441, 46, & 50; & pour mere Françoise Builloud. Il fut Procureur du Roi au siege de Lyon. Ce fut à lui que furent adressées les lettres-royaux en 1492, pour la construction du monastere de l'Observance. Il fut Conseiller de ville en 1496, Lieutenant-général & Commandant à Lyon en 1506, & Podestat à Milan pour le Roi Louis XII. Ce Prince l'envoya aussi à Toulouse pour traiter des affaires de Sa Majesté avec les Présidents de ce Parlement. François le Charron, son fils, fut Conseiller du Roi au Sénat de Milan en 1507. Nous ignorons ce que cette famille est devenue.

CLAUDE VANDEL, Docteur ès Droits, chef du Conseil de l'Eglise de Lyon, & Juge-Mage de la Cour séculiere de cette ville, étoit d'ailleurs recommandable par ses peres, qui tenoient un rang distingué à Lyon. Louis XII le fit Conseiller, Maître des requêtes, & Vice-Chancelier à Milan. Cette famille a été éteinte dans la personne de Jean Vandel, Conseiller du Roi au siege de Lyon lors de l'établissement du Présidial, & mort sans postérité. Il étoit fa-

vant : on raconte de la facilité de ſa mémoire des choſes qui tiennent du prodige. Nous avons un Vandel Conſeiller de ville en 1506. Leurs armes étoient d'or à deux loſanges de gueule, au chef d'or ſurchargé de trois coquilles d'argent.

CHARLES GEOFFROY, d'une ancienne famille de Lyon, fut en 1508 Préſident à Milan pour le Roi. Il négocia la paix entre l'Empereur Maximilien & les Vénitiens. Nous en trou- 1508.
vons un de la même famille Chevalier de Malthe.

CLAUDE DE LA ROUE, né à Lyon ſur la fin du quinzieme ſiecle, ſe diſtingua dans l'Ordre de St. Dominique, dont il prit l'habit en 1515. Il fit imprimer pluſieurs ouvrages, dont les plus 1515.
eſſentiels ſont une hiſtoire de la Lombardie & un traité de morale. Il mourut à Lyon.

JEAN COLLIN, de Lyon, étoit Céleſtin dès 1470. Son mérite l'éleva de bonne heure à toutes les ſupériorités de ſon Ordre. Il fut regardé par ſes freres comme une lumiere, c'en étoit une en effet capable d'éclairer les eſ-

prits & d'échauffer les cœurs. Son zele lui fit entreprendre divers voyages difficiles pour la gloire de son Ordre. Il alloit à Aquilée dans l'Abruzze, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie à laquelle son courage ordinaire ne put ré-
1518. sister : on le transporta à Genes ; n'étant connu de personne, il fut mis à l'hôpital. Il s'y distingua bientôt par ses vertus. Il y mourut en odeur de sainteté, au mois d'Octobre 1518. On dit qu'il avoit fait un traité de la vie solitaire, qui n'a pas paru imprimé.

Cette ville a donné dans le commencement & dans la durée de ce seizieme siecle à l'Université de Paris plusieurs sujets distingués, qui sont restés attachés à elle, & qu'elle a élevés à la place de Recteur.

N. Olivier, regardé par le célebre Budé comme le restaurateur de la langue latine, mis à la tête de l'Université en 1518.

Leonard Sarrazin, de la société de Navarre, Professeur au college du Cardinal le Moine, élu Recteur le 10. Octobre 1544.

Claude Roillet, long-temps Profes-

ſeur dans l'Univerſité, élu Recteur en 1526.

Claude Roillet, qui a fait beaucoup de vers françois & latins, auteur de la tragédie de Philanire imprimée à Paris en 1563, fait Recteur de l'Univerſité la même année.

Bernard Roillet, parent des deux dont j'ai parlé, qui a eu beaucoup de célébrité dans l'Univerſité.

ANDRE' BRIAU, Médecin de Louis XII, ſe diſtingua dans l'Académie de Fourviere. Il fut Conſeiller de ville en 1518. Champier l'avoit choiſi pour ſon Mecene, & lui a dédié preſque tous ſes ouvrages. Nous ignorons le lieu de ſa naiſſance, nous ſavons ſeulement qu'il étoit établi & conſidéré à Lyon, qu'il s'y étoit marié, que ſa fille unique épouſa Noël Neyret. Il y a une rue à Lyon de ce dernier nom. La maiſon paternelle des Neyret eſt celle qu'occupoient ci-devant les Religieuſes de St. Amour, & qu'habitent aujourd'hui les filles du bon Paſteur. La famille des Neyret a paſſé depuis à Paris, & s'y eſt diſtinguée. Leurs armes étoient coupées d'azur & d'argent, au premier

une ombre de ſoleil mourant du canton dextre du chef, une nuée d'argent contre mouvante du flanc ſeneſtre ; au deuxieme une tête de more de ſable entortillée d'argent. Il y avoit encore un Neyret Echevin en 1631.

JEAN, AMEDE'E, & LAMBERT MEIGRET, furent trois freres qui firent honneur à la ville de Lyon, où leur famille tenoit un rang conſidérable. Jean fut élevé à la place de Préſident à mortier au Parlement de Paris. Amedée entra dans l'Ordre de St. Dominique : il publia en 1514 deux commentaires ſur quelques livres d'Ariſtote. Il dédia le premier à François, Archevêque de Lyon, & le ſecond à Lambert Meigret, ſon frere, Contrôleur-général ou Tréſorier des guerres. Il eſt dit au vingt-huitieme livre des actes capitulaires de l'Egliſe de Lyon, année 1526, qu'Amedée Meigret prêchant à Paris fut accuſé de Luthéraniſme par Clément Barderon, Chanoine de St. Nizier de Lyon ; que le Parlement purgea Amedée de cette accuſation, & qu'il lui aſſigna pour réparation 400 liv.

Les Meigret portoient d'azur à trois

bezans d'argent deux & une au chef d'or, chargé d'une tête de lion de gueules arrachée.

Il y avoit dans ce temps-là à Lyon un Louis Meigret, compatriote de ceux dont je viens de parler, ſans pouvoir aſſurer qu'il fût leur parent. Il paſſoit pour une des meilleures plumes de ſon temps : il ſe fit d'abord connoître par des traductions françoiſes de quelques ouvrages de Platon, d'Ariſtote, d'Iſocrate, de Ciceron, de Pline, de Lucien, de Salluſte & de Polybe. Il publia en 1550 un traité de la Grammaire françoiſe, qui fit beaucoup de bruit : il prétendoit qu'on devoit écrire comme on prononçoit. Cette nouveauté devint une héréſie littéraire, qui eut ſes ſectateurs & ſes adverſaires. Les plus illuſtres de ceux qui la défendoient furent Jacques Pelletier du Mans, & le Préſident d'Expilly. Guillaume des Autels l'attaqua rudement, & le ſyſtême des Meigretiſtes, comme on l'appelloit alors, tomba. S'il avoit pu renaître depuis & mériter d'être adopté, c'eſt dans ces derniers temps, qu'un Auteur capable de faire loi dans l'em-

pire des Lettres s'est déclaré pour lui : *Si Pergama dextrâ defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.*

PONS LAURENCIN, d'une des plus anciennes familles de Lyon, qui existe encore, sans en aller chercher l'origine, comme Paradin, dans les premiers temps de cette ville, descendoit des Laurencin dont il est parlé dans les fastes consulaires dès le commencement du quinzieme siecle, & si souvent depuis. Il étoit fils de Claude Laurencin, Baron de Riverie, Seigneur de Chatellard, Fontanes, &c. Trésorier de la Reine Anne de Bretagne, & de Sibille Bulliou, si agréable à cette Reine & à la Reine Claude. Il étoit savant dans le Droit canon, & grand Prédicateur. Il étoit de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem. Ce fut lui qui, après la prise de Rhodes, prêcha à Viterbe devant le Chapitre de l'Ordre assemblé, en présence du Grand-Maître. A la mort de l'Archevêque de Rhodes, il disputa le prieuré de toutes les Eglises de l'Ordre à Michel Fontano, en
1524. 1524.

Les Laurencin ont plusieurs bran-

ches; Laurencin Prapin, reſtée à Lyon, dont il y a eu pluſieurs Religieux de Savigny ; Laurencin de la Buſſiere, ainſi nommée d'une terre qui fut portée chez eux par une Paſſi. Cette ſeconde branche ſe diviſa en trois, une établie à Naples, qui a poſſédé des gouvernements & des emplois militaires diſtingués ; une autre qui eut la terre d'Avenas en Beaujolois, & qui s'éteignit dans les Laurencin Beaufort de Franche-Comté; & une dite de Chanzé. L'ainé de cette troiſieme branche a épouſé une fille de la maiſon de Joux en Nivernois; le ſecond, Brigadier des armées du Roi, a épouſé une Patin près de Valence : le troiſieme, Lieutenant-Colonel d'un régiment d'Infanterie, s'eſt marié en Flandres à une fille de la maiſon de Carondelet, une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette province, originaire de Bourgogne.

Une autre branche, qui poſſédoit la terre de Perſange dans la paroiſſe de Savigny, s'eſt tranſplantée en Franche-Comté. Ceux de cette branche ſont Seigneurs de Beaufort. Un cadet de ceux-là a eu par donation d'une pa-

rente la terre d'Avenas. Il étoit Capitaine dans Navarre. Il a épousé une fille de la maison de Fautriere.

Leurs armes sont de sable au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux & une.

ANTOINE LE VISTE, d'une très-ancienne famille de Lyon, comme il paroît par les fastes consulaires du quatorzieme & du quinzieme siecle, fut d'abord Référendaire dans la Chancellerie de France, Président au Parlement de Paris en 1499, & Prévôt des Marchands de la même ville en 1520. Il fut envoyé par François I aux Etats généraux de 1527. Il y avoit eu un Jean le Viste Préteur au bailliage de Lyon en 1403. La petite place qui termine la rue de la Belle-Cordiere, du côté de la place de Louis le Grand, porte encore le nom de cette famille, à qui elle appartenoit. Mrs. de Briandas d'aujourd'hui s'appellent le Viste, & ont les mêmes armes, qui sont de gueules à la bande d'azur chargée de trois croissants montants d'argent.

HUMBERT DE VILLENEUVE, Baron de Joux sous Tarare, étoit d'une

famille qui ſe fit conſidérer dès le commencement du quatorzieme ſiecle dans cette ville, qui y eſt reſtée, & qui y ſubſiſte encore avec diſtinction. Il étoit fils de Jean de Villeneuve, Courier de Lyon, c'eſt-à-dire Juge criminel, place importante alors, & Gouverneur de Collioure. Il étoit petit-fils d'Etienne de Villeneuve, qui fit faire le fameux cartulaire qui porte ſon nom. La mere d'Humbert de Villeneuve étoit Catherine de Bleterens. Il commença ſa carriere par la charge de Lieutenant-général de la Sénéchauſſée de Lyon. Son mérite le fit connoître à nos Rois dans leurs divers paſſages par cette ville : ils le firent Conſeiller au grand Conſeil, enſuite ſecond Préſident au Parlement de Toulouſe. Louis XII lui confia pluſieurs négociations importantes auprès des Suiſſes & de la République de Veniſe; il l'envoya de ſa part à l'aſſemblée d'Orléans, pour s'oppoſer aux entrepriſes de Jules II. La récompenſe de ſes ſervices fut la place de premier Préſident au Parlement de Bourgogne, dans laquelle il continua de ſe rendre utile au Roi, & ſi cher au duché de Bour-

gogne, qu'ayant été fait prisonnier par les Suisses dans un voyage qu'il fit chez eux, ce duché ne put souffrir la privation de son premier Président, & le racheta de ses propres deniers. Il remplit cette place dix ans, & mourut le 18. Juillet 1515. Le Parlement lui rendit des honneurs extraordinaires à sa mort, ce dont il n'y avoit point d'exemple.

Les mémoires le peignent comme le restaurateur des Sciences & des Lettres dans cette ville. Il eut pour fils Charles de Villeneuve, Baron de Joux, qui prit le parti des armes, qu'ont suivi tous ses descendants. Il épousa Marie Damanzé, il en eut sept fils : six moururent à la guerre ; le septieme, nommé Rollin de Villeneuve, Chanoine de St. Pierre de Mâcon, quitta l'Eglise, épousa Philiberte de Marsilly, Dame de la Forest, d'où naquirent entr'autres enfants George de Villeneuve, Baron de Joux, qui épousa Charlotte de Champier, fille de Jacques de Champier, Capitaine de 70 hommes d'armes, Baron de Bresse, Gouverneur de Dombes, Seigneur de la Batie, & autres terres.

De ce mariage naquirent deux fils, Jacques, dont la postérité est éteinte, & Jean de Villeneuve, Comte de la Batie, Baron de Joux, qui devint l'héritier de la maison. Elle réside aujourd'hui en la personne de Mr. de Villeneuve de Joux, son petit-fils, marié en premieres noces à Demoiselle Lucrece de Foudras de Courtenay, dont il n'a point eu d'enfants, & en secondes noces à Mademoiselle de Pomey de Rochefort, sa niece.

Joux est un château antique, sur lequel on voit les armes de Beaujeu. Dans la salle à manger sont les alliances des Villeneuve par armoiries. Les leurs sont losangées d'or & d'azur & parti d'or à trois virolles d'azur, l'une dans l'autre.

Il y avoit un Humbert de Villeneuve Custode de Ste. Croix en 1361, dont j'ai déjà parlé. En 1644 l'Eglise de Lyon députa aux Etats de Tours un autre Humbert de Villeneuve. Les fastes consulaires parlent des Villeneuve avant tous ces temps-là. Le premier que nous connoissions est Etienne de Villeneuve, en 1334. Il avoit été marié deux fois: sa premiere femme étoit Jeanne de Ba-

gnols, sa seconde Isabeau de Seyssel. Il est enterré avec cette derniere dans l'église d'Enay, dans la chapelle de la Vierge : il est représenté avec les habillements de son temps : c'est aujourd'hui la chapelle de St. Pierre dépendante d'Enay.

On trouve des Villeneuve Baillis du Beaujolois avant le quatorzieme siecle.

HUGUES FOURNIER, Seigneur de Grinatz, d'une famille considérable de cette ville, succéda à son compatriote dans la place de premier Président du Parlement de Bourgogne. Il avoit d'abord été fait Conseiller au Sénat de Milan, il avoit exercé ensuite plusieurs autres commissions pour le service du Roi au delà des monts. En 1502 Louis XII lui donna la place de second Président au Parlement de Bourgogne ; treize ans après il en devint le chef. François premier le chargea en cette qualité de traiter de la neutralité de la Franche-Comté avec les Députés de Marguerite d'Autriche : on lui avoit donné pour collegue dans cette négociation George de la Trimouille, frere du Gouverneur de Bourgogne. Il mourut en 1525, fort regretté. Il aimoit les Lettres,

Lettres, & les cultivoit. Le Parlement lui rendit les mêmes honneurs qu'à son prédécesseur. Il avoit un frere nommé Humbert Fournier, qui paroît n'avoir eu d'autre état que celui d'homme de Lettres : c'étoit un des soutiens de l'Académie de Fourviere, ainsi appellée du lieu où elle s'assembloit. Nous lui sommes redevables de ce que nous savons de cette Académie. Une lettre latine de lui, fort détaillée & fort curieuse, en 1506, datée de la maison même où l'Académie s'assembloit, & adressée à Simphorien Champier, qui étoit absent, nous apprend les études, les conférences & les plaisirs mêmes de cette société littéraire : ce qu'elle en dit, joint à ce qu'en rapporte le Poëte Vulteius ou Vouté, fameux dans ce temps-là, nous fournit les noms de quelques Académiciens ; en voici neuf au moins, que nous n'oublierons pas, Humbert de Villeneuve, Hugues Fournier, Humbert Fournier, Benoit Fournier, Gonzalve de Tolede, Médecin ; Benoit Court ; André Briau, Médecin ; le Poëte Vouté, & Champier.

Cette Académie, une des plus an-

ciennes que nous connoiſſions dans le royaume, fut reſſuſcitée long-temps après avoir été éteinte par Nicolas de Lange, qui avoit acquis la maiſon où étoit la premiere, & qui s'appella Angélique de ſon nom. Il y raſſembla des gens de Lettres, & en forma une Académie : cette ſeconde dura peu. Il étoit réſervé à ce ſiecle éclairé d'en voir naître une troiſieme plus heureuſe ſous la protection des Villerois : la place que le Conſulat lui a donnée dans l'hôtel-de-ville même, les lettres-patentes qu'il a plu à nos Rois de lui accorder, les ſages réglements qu'elle s'eſt faits, les lumieres de ceux qui la compoſent, tout nous annonce une durée plus longue que celle de ſes ſœurs ainées. Je parlerai ailleurs de ſon établiſſement, & des hommes recommandables qu'elle a produits. Je n'oublierai point celle qui vient d'éclorre ſous le nom de Société royale des Beaux-Arts, & dont les occupations promettent tant d'avantages à cette ville.

Les armes des Fournier, dont je crois la famille éteinte, ſont d'argent au chevron d'azur accompagné de trois oi-

ſeaux de même, au chef de geules chargé d'un chien pourſuivant un lievre d'argent.

CLAUDE PATERIN ne cédoit ni en vertu, ni en ſcience, ni peut-être en naiſſance aux deux concitoyens ſes prédéceſſeurs dans la place de premier Préſident au Parlement de Bourgogne; j'oſe même dire qu'il les ſurpaſſa dans l'eſtime publique.

Il étoit né de Laurent Paterin, Lieutenant-général en la Sénéchauſſée de Lyon, & de Deniſe Baronnat, d'une ancienne famille de Lyon, qui a depuis paſſé en Dauphiné. Il étoit profond dans le Droit civil & canonique. Il ajouta à la charge de ſon pere, qu'il exerça, celle de chef du Conſeil de l'Egliſe de Lyon: il fut envoyé en cette qualité à Orléans lors de la fameuſe aſſemblée qui s'y tint contre Jules II. Louis XII le fit Vice-Chancelier du duché de Milan; & lorſque les François abandonnerent leurs conquêtes au delà des monts auſſi rapidement qu'ils les avoient faites, on lui donna la place de troiſieme Préſident au Parlement de Bourgogne. Louiſe de Savoye, Régente

du royaume en l'abſence de François premier, le fit premier Préſident de ce Parlement en 1525 : les regiſtres & le Greffier du Tillet font une mention honorable de la réception que lui fit ce Parlement. Il aſſiſta au lit de Juſtice tenu en 1527 pour examiner la validité du traité de Madrid. Il fut employé en pluſieurs autres affaires graves & importantes. Il mérita toujours le glorieux ſurnom de pere du peuple, il le porta juſqu'à ſa mort, arrivée le 20. Novembre 1551. La forme que le Parlement avoit donnée aux obſeques de ſes deux prédéceſſeurs fut augmentée en ſa faveur, & a été ſuivie depuis pour tous les premiers Préſidents.

La famille des Paterins, ſi connue dans nos faſtes conſulaires, qui avoit poſſédé les ſeigneuries de Croy & de Verceilles, s'éteignit dans celui-ci. Il ne laiſſa de Françoiſe de Rubis, ſa femme, qu'une fille, héritiere de tous ſes biens, mariée à Nicolas de Seneſcay, de Bourgogne, après l'aventure funeſte du frere ainé de ce Gentilhomme, qui étant venu à Lyon pour l'épouſer, accompagné de deux de ſes

amis, les Barons de Cerberan & de Saro, fut enſeveli avec eux pendant la nuit ſous les ruines de la chambre où ils étoient couchés dans l'auberge du Porc ſellé. Barthelemi Anneau, célebre alors, fit à ce ſujet l'épigramme ſuivante :

Dans le corps d'un lion merveilleux
Trois adonis un porceau périlleux
Tua ſans dents & ſans les avoir mords,
Qui enterrés furent plutôt que morts.

Les Paterins portoient pour armes d'azur à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon écartelée d'azur, & trois coupeaux d'argent au chef couſu de gueules chargé d'un lion rampant.

PIERRE RENOUARD, d'une famille conſulaire, paroît avoir beaucoup contribué au rétabliſſement de l'égliſe de St. Nizier : il eſt au moins certain qu'il en faiſoit conſtruire à ſes dépens le grand autel lorſqu'il mourut en 1528. Il avoit été Conſeiller de ville en 1499. Ses deſcendants ont paſſé à Paris, & y ſont connus ſous le nom de Mrs. de

Villayé. Leurs armes d'argent à un quinte-feuille de gueules.

JEAN DE CUCHERMOIS, dont le nom se trouve à côté des Bellievre, des Seve, des Peyrat, &c. est cité par les Bibliothécaires entre les savants Lyonnois, comme auteur d'un ouvrage romanesque sur un de nos plus anciens Paladins : en voici le titre ; il suffit pour apprécier le livre, qui n'est au fond que la traduction de l'Italien.

La très-récréative histoire des faits, gestes, triomphes de très-pieux & vaillant Chevalier Guerin, surnommé Meschin, fils de Milon de Bourgogne, Prince de Tarente, en son temps Roi d'Albanie, lequel se trouva en plusieurs provinces & en plusieurs grandes batailles, assauts & rencontres, où il fit de merveilleux faits d'armes. Item, comme ledit Guerin fut aux arbres du soleil & de la lune, & les conjura ; puis comme il alla au milieu des montagnes d'Italie, où il trouva la belle Sybilla en vie, avec laquelle il eut plusieurs propos, & enfin fut porté par les Diables en Purgatoire, où il vit des choses merveilleuses. Ce roman, partagé en

huit livres, fut imprimé à Lyon pour la premiere fois en 1530.

Les armes de Cuchermois d'or au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, deux en chef, une en pointe. Ce dernier avoit été Conseiller de ville en 1509.

SIMPHORIEN BUILLOUD, successivement Evêque de Glandeve, Bazas & Soissons, naquit à Lyon en 1480. Il eut pour pere Guillaume Builloud, Docteur ès Droits, Juge-Mage de cette ville, & pour mere Catherine Varinier. On voit leur épitaphe dans l'église de Ste. Croix, leur paroisse, près des fonts baptismaux. Il eut plusieurs freres & plusieurs sœurs. La plus illustre de ces dernieres fut Sibille, mariée à Claude Laurencin, Baron de Riverie, Chatelus & Fontanez : la Reine Anne de Bretagne la mit au rang des Dames de sa chambre : la Reine Claude lui fit le même honneur. Elle contribua à faire connoître ses parents à la Cour. Antoine Builloud fut un des quatre grands Trésoriers de l'épargne, Conseiller d'Etat, & toujours à la suite de François premier. Il étoit fils d'Amé Builloud,

quatre fois Conſeiller de ville, & de Marie de Turmeni, de Paris.

Simphorien Builloud fut conſacré à Dieu dès ſon enfance. A l'âge de 20 ans il eut un canonicat à St. Juſt, & preſqu'en même temps une charge de Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, que lui donna Charles VIII, qui l'aimoit. Il fut fait Evêque de Glandeve, & Gouverneur du Milanez en 1509 par Louis XII. Il paſſa à Rome en qualité d'Ambaſſadeur de ce Prince auprès de Jules II, dont la haine pour la France éclata ſi fort. Il en ſortit pour aſſiſter au Concile de Piſe; il ſuivit ce Concile à Lyon. Il fut un des douze Aumôniers du Roi, avant qu'il y eût un grand Aumônier, qui ne fut créé que ſous François premier. Ce Roi l'envoya à Rome avec quatre autres Evêques au Concile de Latran, convoqué par Leon X après la mort de Jules II.

En 1515 il paſſa de l'évêché de Glandeve à celui de Bazas. C'eſt ſous ce dernier titre qu'il paroît en 1527 avoir aſſiſté le premier du ſecond rang, c'eſt-à-dire, après le rang des Cardinaux, à ces deux aſſemblées fameuſes que tint

François premier pour la confiſcation des biens du Connétable de Bourbon, & pour traiter des conditions de la paix de Madrid.

Lorſque François premier créa un grand Aumônier, il fit Simphorien Maître de ſon oratoire; & pour l'attacher de plus près à ſa perſonne, il lui donna en 1528 l'évêché de Soiſſons, qu'il ne garda pas long-temps, étant mort le 15. Janvier 1533. Les regrets de toutes les Egliſes qu'il avoit gouvernées, les diſtinctions & les marques de confiance qu'il avoit reçues de trois de nos Rois, ſuffiſent à ſon éloge. La protection déclarée qu'il accorda toute ſa vie aux gens de Lettres, s'étendit juſqu'à ce fameux Corneille Agrippa, dont on a dit tant de mal. Il ſe trouvoit à Lyon en 1524: Simphorien le préſenta à la Cour, qui y étoit alors, comme un homme extraordinaire; il l'étoit en effet: il ſollicita des graces pour lui, & les obtint. Je ſerois tenté de croire qu'Agrippa n'étoit pas ſi criminel qu'on l'a cru, puiſque ce grand homme le protégeoit. Les connoiſſances ſingulieres d'Agrippa & l'ignorance où l'on étoit

alors de la Philoſophie peuvent en avoir fait un Ange aux yeux des uns, & un Démon aux yeux des autres : un homme de cette eſpece étoit bien capable d'effrayer la multitude, ſi ſupérieure au petit nombre des ſages. On avoit vu à Lyon peu de temps auparavant un homme auſſi extraordinaire nommé Appollonius, qui par ſa générosité, ſa ſcience univerſelle, & ſes ſecrets, étonna ſi fort Louis XII & toute ſa Cour. La famille des Builloud ſubſiſtoit dans cette ville avec beaucoup de diſtinction depuis pluſieurs ſiecles : au fameux traité *de bellis & induciis*, il eſt parlé d'Etienne, de Gerard, & de Jean Builloud, comme étant de la maiſon du palais des Archevêques, ſoutenant leurs droits, commandant même leurs troupes en 1206 & 1260.

Le mérite, la probité, l'amour des Lettres, ſembloient être un appanage de cette famille : elle s'étoit alliée avec les meilleures du pays. Le fief d'Epinay, Celettes, & tous ſes autres biens ont paſſé dans la maiſon de Levi Château-Morand. Les Builloud ont pour armes tranché d'argent & d'azur à trois tour-

teaux, & trois bezans l'un dans l'autre.

J'ai trop d'obligation au P. Builloud, Jésuite, dans les Mémoires duquel j'ai puisé tant de faits intéressants; il a lui-même fait trop d'honneur à son nom, à cette ville, où il est né, & à la compagnie des Jésuites, pour ne pas lui donner une place particuliere dans ces Mémoires : *Virum laude dignum Musa vetat mori.*

Pierre Builloud naquit donc à Lyon le 27. Janvier 1588. Son ayeul & Pierre Builloud, son pere, étoient Procureurs-généraux au Parlement de Dombes séant à Lyon, tous deux gens de Lettres, savants dans les langues, & habiles Magistrats. Le dernier, dont Papyre-Masson a fait l'éloge en prose & en vers, mourut à Paris en 1597, dans le cours d'une députation : il laissa ses enfants fort jeunes sous la tutelle de Marie de Guillin de Montjustin, sa femme. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait de ce Pierre Builloud. Il avoit été élevé par le fameux Genebrard, qui devint Archevêque d'Aix. Ce Prélat s'étant trouvé dans cette ville en 1589

avec le Cardinal Caëtan, le Cardinal Bellarmin, & le célebre Prédicateur Panigarolles, qui fut fait Evêque d'Aſt, Pierre Builloud les pria à dîner; il y joignit Mathieu de Vauzelles, ſon ami, & le P. Caſtorius, ſavant Jéſuite: ce feſtin académique fit beaucoup de bruit par la réunion de tant de grands hommes, pluſieurs de nos Hiſtoriens en ont parlé; il fut appellé le feſtin d'Agathon, ou des ſept Sages: il ſe fit dans la maiſon paternelle des Builloud, encore exiſtante dans la rue du Bœuf, & déſignée par leurs armes, qui ſont ſur la porte.

Pierre Builloud fut élevé au college de Tournon, & entra chez les Jéſuites de bonne heure. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſes vertus que par ſes talents & ſes connoiſſances. Il étoit naturellement laborieux, ſa vie ne fut qu'une étude continuelle. Nous n'avons de lui que trois ouvrages imprimés; la vie de St. Trivier, Solitaire de Breſſe: Guichenon fait cas des notes & des diſſertations qui l'accompagnent; l'éloge de Simphorien Builloud dont je viens de parler, & le programme de ſon hiſtoire de

Lyon ; il a pour titre *Lugdunum ſacroprophanum*. Cette hiſtoire eſt un recueil de recherches, de dates, de perſonnalités, qui ne ſont point à la vérité aſſez digérées pour ſouffrir l'impreſſion ; elles n'en ſont pas moins intéreſſantes : elles m'ont ſervi merveilleuſement dans la compoſition de ces Mémoires. J'en ai l'obligation à Mrs. de la Vallette, qui curieux de conſerver tout ce qui peut ſervir à la gloire de leur patrie, ont dérobé cet ouvrage à la pouſſiere & aux vers. La meilleure façon de leur en marquer ma reconnoiſſance, & la plus conforme à leur goût, ſeroit d'en avoir profité pour l'avantage de nos concitoyens.

Le P. Builloud mourut à Lyon en 1661. Il eut une niece, Marie-Anne Builloud, fille de François Builloud & de Marguerite de Seve, qui donna une ſi grande idée de ſa ſainteté dans le monaſtere de l'Anticaille, où elle mourut à l'âge de 19 ans le 26. Février 1634, que tous les livres de piété de ce temps-là en firent l'éloge : il y en a un qui lui applique le diſtique fait pour Pic de la Mirandole.

Tam juvenem ſenuiſſe nocet, nam maxima virtus
Perſuaſit morti ut crederet eſſe ſenem.

ANTOINE COLOMBAN, Lyonnois, Docteur en Droit civil & canonique, écrivoit en 1533 un livre ſous le titre de Sommaire forme de procéder extraordinairement aux cauſes criminelles.

LOUIS TURQUET, de Lyon, traduiſit en françois le livre de Corneille Agrippa de la vanité des Sciences, & donna au Public l'Inſtitution d'une femme chrétienne dans l'adoleſcence, le mariage & la viduité ; il la dédia aux filles de Mr. de Maudelot, Gouverneur de Lyon. Il a encore donné une hiſtoire du royaume de Naples. Je ne ſais s'il deſcendoit de la famille d'Etienne Turquet, qui vint de Zulers en Piedmont avec Paul Noriz, & qui apporterent dans cette ville la manufacture des ſoies, aujourd'hui la ſource de ſes plus grandes richeſſes. Cet établiſſement ſi conſidérable, & qui a été porté à une ſi grande perfection, fut autoriſé par lettres-patentes en 1536. Ces deux noms

devroient être écrits ſur la porte des magaſins de nos Fabriquants, pour n'être jamais oubliés.

GUY SAULIER, Docteur en Médecine, vivoit à Lyon, ſa patrie, en 1538. Il écrivit en latin le Guidon des Barbiers, que Jean Canaple, auſſi Médecin de Lyon, traduiſit en françois. Nous avons encore de lui un traité latin ſur la ſtérilité des femmes, que le même traducteur mit en françois, & qui a été donné mal à propos ſous un autre nom.

ETIENNE DE LA ROCHE publia en 1538 un livre qui a pour titre l'Arithmétique & la Géométrie de Mr. Etienne de la Roche, dit Villefranche, natif de Lyon. Huguetan, Libraire de Lyon, y ajouta des tables pour en faciliter l'uſage.

SIMPHORIEN CHAMPIER naquit à Lyon d'une famille originaire de St. Simphorien-le-château. Les fondations qu'il avoit faites dans ce bourg, les maiſons qu'il y poſſédoit & les parents qu'il y avoit, en ſont la preuve. Nos Hiſtoriens ont regardé l'alliance de Champier avec les Camppeges d'Italie comme une fable inventée par ſa vanité, &

que ſa réputation avoit rendu ſupportable au Cardinal Laurent Camppeges, qui ne s'y oppoſa pas. Il faut dire, pour diminuer le blâme que Champier a mérité à ce ſujet, que Jean Duchêne aſſure qu'il tiroit ſon origine d'une noble famille du Dauphiné ; ajoutons encore que ſon alliance avec la maiſon du Terrail, en épouſant une couſine du Chevalier Bayard, avoit aidé à cette prétention. Combien de ridicules, même chez les ſavants, qui devroient en être moins ſuſceptibles que les autres hommes, qui ne ſont pas auſſi pardonnables que celui-là ? Champier fit ſes études à Paris ; il y prit du goût pour la Médecine, paſſa à Montpellier, s'y fit recevoir Docteur, & revint à Lyon. Il fut choiſi en 1504 pour faire l'oraiſon doctorale le jour de St. Thomas : on ne la confioit alors qu'à des perſonnes qui avoient déjà de la réputation. L'origine de ce diſcours eſt auſſi ancienne que celle de la Communauté de Lyon, lorſqu'elle ſe choiſit des Conſeillers de ville. Ce diſcours & l'élection de ces Conſeillers ſe faiſoient alors dans la chapelle de St. Jacques, fondée

dée par les Chaponay, puis dans l'église de St. Nizier, & enfin dans l'hôtel-de-ville même. Le discours étoit latin, dans son origine; celui que prononça Jean Girinet, Avocat, en 1554, étoit moitié latin & moitié françois; celui d'Antoine Chalan en 1571 est de même: ce qui se pratiquoit ainsi, disent nos Auteurs, pour aucuns de nos auditeurs qui n'étoient si bien versés en la langue latine. Pierre Mathieu fut le premier qui n'employa que le françois en 1594; il est françois aujourd'hui, il n'y a que le texte & l'adresse aux différentes compagnies qui s'y rassemblent, qui soit en latin. C'est la seule action que nous ayions en France entiérement consacrée à l'éloquence: une grande ville est assemblée pour entendre l'Orateur; il est maître de choisir son sujet & de le traiter comme il lui plait; aucun intérêt public ou particulier ne peut le contraindre ni le restreindre, il n'a d'autres bornes que celles de son génie; c'est la fête de l'éloquence. Les progrès de Champier dans la Médecine & dans les Belles-Lettres, qui ont fait une de ses occupations, le

firent connoître hors de ſa patrie. Antoine, Duc de Lorraine, le choiſit pour ſon premier Médecin en 1509. Il le mena en Italie, & après la bataille d'Aignadel le ramena en France, & le garda en Lorraine auprès de lui. Il voulut qu'il l'accompagnât à Rheims en 1515 au couronnement de François premier, & à la bataille de Marignan, après laquelle il le fit Chevalier. L'Univerſité de Pavie ſe l'aſſocia : l'acte de cette aggrégation, la plus flatteuſe & la plus honorable pour Champier, eſt du 9. Octobre 1515. Après la priſe de Milan, il céda à ſon amour pour ſa patrie, & revint à Lyon. On le trouve à la tête des Conſeillers de ville en qualité de Gradué en 1520. La maniere dont il appaiſa une vieille querelle entre les Magiſtrats, les Bourgeois & le peuple, qui avoit réſiſté à l'autorité même, lui fit beaucoup d'honneur. On le conſultoit depuis ce temps-là dans toutes les affaires importantes. Il contribua à celle de l'établiſſement du college de la Trinité, ainſi appellé de la confrairie de ce nom : c'eſt le premier qu'il y ait eu dans cette ville. S'il ne fonda

pas celui de Médecine, qui eſt en effet poſtérieur de quelques années au décès de Champier, il le prépara au moins.

La faveur des hommes eſt inconſtante ; Champier l'éprouva de la maniere la plus cruelle dans cette fameuſe ſédition connue ſous le nom de Rebenne ou Rebellion : elle arriva le jour de St. Marc en 1529. La maiſon de Champier & celles de pluſieurs riches Bourgeois furent pillées : le prétexte fut la cherté du bled, & la vraie cauſe un impôt mis ſur le vin, & qu'on accuſa Champier d'avoir propoſé. Si les rebelles manquerent à la conſidération & à la reconnoiſſance que méritoient les ſervices de Champier, Champier s'en vengea trop ; il attaqua ſes amis & ſes concitoyens, il les confondit avec les mutins : la relation qu'il ſe hâta de publier a plus l'air d'une ſatyre de la ville entiere, que l'hiſtoire d'un événement ; il s'humilia plus lui-même par l'exagération & le fiel de ſon récit, que les inſultes de la populace n'avoient pu l'humilier. Ce fut apparemment pour l'appaiſer qu'on le fit Conſeiller Echevin en 1538. Il

ne resta dans cette place qu'un an ; il
1539. mourut en 1539, & fut enterré aux Cordeliers de St. Bonaventure. Il laissa deux fils & une fille, Antoine, Claude & Marie. Claude, Seigneur de Courcelles, Faverge & la Batie, composa à l'âge de 18 ans un livre de la singularité des Gaules. Marie épousa Jacques Lambert, Docteur ès Droits. On n'a point parlé d'Antoine. On croit que Jacques Champier, qui a donné quelques odes sous le regne de Henri IV, étoit fils de Claude.

Il est fait mention d'un Jean Brugerin de Champier, neveu de Simphorien, Médecin comme lui, qui a fait un fort bon traité *de re cibaria*, & quelques autres ouvrages.

La réputation de Simphorien Champier étoit grande de son temps ; elle a passé avec son siecle, qui a été si fort éclipsé par celui-ci sur tout ce qui concerne les Sciences & la Littérature : on ne lit presque plus ses ouvrages ; ils ne se ressentent que trop de sa facilité à composer. Plusieurs savants avoient fait son éloge ; Silvyus, Médecin habile alors, composa des hendecasyllabes à

ſa gloire, que nous avons encore. Ce Silvyus au reſte étoit ſi intéreſſé que ſes diſciples le jour de ſon enterrement ne craignirent pas d'afficher à la porte de l'égliſe où l'on l'inhumoit ces deux vers de Buchanan :

Silvyus hîc ſitus eſt gratis quòd nil dedit unquam,
Mortuus &, gratis quòd legis iſta, dolet.

Voici la liſte de ſes ouvrages :

Ars parva Galeni, &c. *Lugd.* 1516.
Hortus gallicus, ſive campus Elyſius. *Lugd.* 1533.
Simph. Campeg. aliàs Champer. *Lugd.*
Caſtigationes Pharmacopolarum, &c. *Lugd.* 1532.
Galini Campi hiſtoriales, &c. *Baſileæ*, 1532.
De Dialectica, Rethorica, Geometria, &c. *Baſileæ*, 1537.
Crebatio medicamentorum, &c. *Lugd. Gryph.* 1534.
Dialogue de la cure de Plegmon, &c. *Lyon.*
Le Miroir des Apoticaires. *Lyon & Paris*, 1539.

La nef des Princes. *Paris*, 1528.

La nef des Dames vertueuses. Je crois que c'est le même de la nef des Princes, qui fut augmenté, & qui avoit déjà paru.

Les prophéties & les ratiocinations des Sybilles, &c. *Paris*, in-4°.

La doctrine du pere de famille. *Paris*, in-8°.

La déclaration du Ciel & du monde. *Paris*, 1515.

Les fondements & origines des titres de noblesse. *Paris*, 1535.

Les grandes chroniques de Lorraine.

Les chroniques de France. *Paris & Lyon*.

De monarchia Gallorum.

L'Ordre de Chevalerie.

La vie & les gestes du preux & vaillant Chevalier Bayard. *Paris*, 1533.

De claris Lugdunensibus.

Lugd. Ecclesiæ hierarchia.

Galliæ celticæ & antiquæ civib. Lugd. quæ caput est Celtarum, campus, &c. à Pierchamp, Equestris Ordinis viro, apud Carmutas in sancti Martini prioratu editus 1537.

Histoire des antiquités de la ville de Lyon, &c. *Lyon*.

Police ſubſidiaire à cette quaſi infinie multitude de pauvres que la ville de Lyon nourrit. *Lyon*, 1531.

Du royaume des Allobroges, &c. *Lyon*, in-8°.

Aggregator Lugdunenſis.

Gallicum pantapharmacum, &c.

Le ſecond livre des ſingularités des Gaules, &c. *Paris*, 1538.

Ce ſecond livre eſt de Claude, fils de Simphorien.

J'ai tiré une partie de cet article d'un mémoire de Mr. Goy, Avocat en Parlement, Subſtitut du Procureur du Roi en la Juriſdiction de la Conſervation, & un des vingt-cinq de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville. Si la loi que je me ſuis impoſée ſur les vivants m'empêche de rendre juſtice à ſes talents, il me ſera permis de dire qu'il eſt fils d'Abraham Goy & de Suzanne Trollier, d'une famille connue dans cette ville, & d'aider à faire connoître ſon digne pere. Abraham Goy étoit né à Lyon le 27. Septembre 1663 du mariage de Charles Goy, Négociant de cette ville, & de Marie Billion, niece d'Abraham Billion, Avocat

estimé sur-tout par son désintéressement & son zele pour les pauvres. Dans un âge déjà avancé il servit en qualité de Recteur à l'Hôpital depuis 1676 jusqu'en 1680. Il entra ensuite au service de la Charité, & mourut pendant le cours de son administration en 1685. Abraham Billion, oncle, tuteur & parrain d'Abraham Goy, le fit élever avec soin dans le college de notre Dame de grace en Forest, tenu par les Peres de l'Oratoire, & qui avoit alors beaucoup de réputation. Ce fut là que Mr. Goy lia une amitié très-étroite avec feu Mr. de Seve de Flecheres, premier Président à la Cour des Monnoies, Lieutenant-général en la Sénéchaussée de Lyon ; cette amitié n'a fini qu'avec sa vie, & elle s'est perpétuée dans leurs enfants. L'exemple, & peut-être les conseils de Mr. Billion déterminerent Mr. Goy à suivre la profession du Barreau : il fut mis en pension chez Mr. Gillet, Procureur fameux au Parlement, qui a donné son nom à ce recueil de réglements des Procureurs, que l'on appelle encore aujourd'hui le code Gillet. En 1682 Mr. Goy se fit recevoir

Avocat à Lyon, & ſuivit le Barreau avec ſuccès. En 1690, ayant été député à Paris avec Mr. de Seve par le Bureau de l'Hôpital, dont ils étoient l'un & l'autre les Adminiſtrateurs, pour faire renouveller & confirmer les privileges de cette maiſon, ils furent arrêtés par des voleurs dans la forêt de Fontainebleau, liés à des arbres dans un temps très-rigoureux : ils n'échapperent à la mort que par l'adreſſe & la fermeté de leur poſtillon lié avec eux ; il ſe détacha, fut au milieu de la neige demander du ſecours à Fontainebleau.

Mr. Goy ſervit à la Charité en qualité de Recteur en 1711 & 1712, & fut fait Echevin en 1722. M. le Maréchal de Villeroi lui avoit donné toute ſa confiance ; il avoit mérité & obtenu celle du Public. Il mourut le 10. Mai 1733, après une longue maladie, fruit d'un travail trop aſſidu. Puiſſe cette leçon mettre des bornes à celui de M. ſon fils ainé, conſerver à la patrie un des plus zélés & des plus utiles citoyens ! Nous regrettons encore feu M. ſon ſecond fils, Chanoine Baron de St. Juſt,

mort le 15. Avril 1751, qui auroit fait beaucoup d'honneur à ſon égliſe & à ſa famille.

Les armes de M. Goy ſont d'azur au chevron d'or accompagné de trois rochers à trois coupeaux d'argent, au chef de même chargé d'un ours paſſant de ſable auſſi chargé de trois étoiles d'or.

Le college des Médecins de Lyon, quoique fixé en 1576 après le décès de Champier, lui doit ſon établiſſement. Outre les Lyonnois célebres qu'il a donnés, & dont nous parlons en leur temps, il a eu beaucoup de ſujets étrangers qui ont fait honneur à cette ville, & qu'on ne peut omettre ici.

Nicolas Prévôt, dit Mirepſicus, auteur du grand Antidotaire & du livre du *Servitor*.

Barthelemi Argentré, qui a écrit ſur la poudre cordiale.

Claude Millet, grand Herboriſte, qui a commenté Gallien.

Gabriel de Silva, auteur d'un traité latin ſur la diete.

Reinerus Solevander, qui a donné en latin des conſeils médicinaux.

André Caille, auteur du Guidon des Apoticaires & du Jardin médicinal.

Jerome de Monteu, dit Monticus, qui publia en latin la Méthode de prolonger sa vie & de conserver sa santé. Claude Valcelas, aussi Médecin, le traduisit en françois.

Michel Nostradamus & François Rabelais ont exercé long-temps la Médecine à Lyon. Le dernier fut plusieurs années Médecin de notre hôpital.

Jean Bauhin, auteur d'une histoire latine universelle des plantes en 3 vol. in-fol. avoit ici un jardin de plantes médicinales, & en donnoit publiquement des leçons.

Jacques Daleschamp, mort à Lyon en 1588, dont on voit encore l'épitaphe dans l'église des Jacobins, se distingua dans cette ville, il y professa la Médecine : nous avons de lui une histoire des plantes en latin, 2 volumes de savantes notes sur l'histoire naturelle de Pline, une Chirurgie françoise, une traduction latine d'Athenée, des notes sur Paul Œginette, & un traité manuscrit *de avibus & piscibus*.

Joseph Duchêne, connu sous le nom

de Quercetanus, mit au jour un traité ſur la cure des arquebuſades, un Antidotaire ſpagyrique, & une Apologie des Chimiſtes.

Jean des Moulins traduiſit en françois l'hiſtoire des plantes de Daleſchamp, & Mathiole ſur Dioſcoride. Il reſtitua auſſi Tracien.

Pancrace Marcellin, Doyen du college, célebre par ſon expérience conſommée, donna des notes ſur Mercurial, avec un traité ſur la peſte.

Jean-Pierre Bugnet écrivit contre les Charlatans.

Louis de Serre écrivit ſur la ſtérilité des femmes, traduiſit la Pharmacopée de Renou, & fit des notes ſur Avega.

Henri Gras publia les œuvres de ſon maître Varendal avec des additions.

Henri de la Pira écrivit ſur la Géomance.

Jean Balcet, Prêtre, Médecin & habile controverſiſte, fit des notes ſur les œuvres de Perdulcis, & y ajouta un traité *de morbis animi.* Le Public lui eſt redevable de la belle édition de la Pharmacopée de Bauderon. Nous avons de lui une Apologie de la

Meſſe, & quelques ouvrages ſur la Religion.

Pierre Barra, qui compoſa un ouvrage ſur l'abus de l'antimoine, un autre ſur l'uſage de la glace, & un troiſieme *de veris terminis partûs humani.*

Jean de Rhodes, auteur d'un traité ſur les eaux chaudes minérales artificielles. C'eſt une famille d'Avignon dont une branche a habité quelque temps la ville de Lyon. Elle a donné deux Jéſuites célebres, Alexandre & George de Rhodes.

Pierre Chauvin donna une édition plus exacte des ouvrages latins d'Etmuler & une diſſertation en forme de lettre ſur la fameuſe baguette de Jacques Aymard.

On peut joindre ici quelques Médecins vraiment Lyonnois, comme, Antoine Sarrazin, François Chapuis, & Antoine Boyer, qui écrivirent tous trois ſur la peſte. L'ouvrage du premier eſt fort recherché; Philibert Sarrazin, auteur de pluſieurs épîtres médicinales; André Falconnet, auteur d'un traité ſur le ſcorbut, Echevin en 1667; Noël Falconnet, ſon fils, Médecin conſultant

du Roi, auteur d'un syſtême ſur les diverſes ſortes de fievre & ſur leurs criſes, pere du célebre Camille Falconnet, encore vivant.

JEAN DES GOUTES, de Lyon, compoſa l'hiſtoire de Philandre, noble Prince de Marſeille, & celle de Paſſeroſe, fille du Roi de Naples. Il traduiſit les œuvres de l'Arioſte en 1544.

LEONARD SARRAZIN, Théologal de l'Egliſe de Lyon par la réſignation de Nicolas Maillard, & Chanoine de St. Paul, donna en 1544 pluſieurs opuſcules, que cite ſouvent Severt dans ſon hiſtoire, & dont il s'eſt ſervi.

Les Sarrazins ſont anciens à Lyon. Richard Sarrazin, enterré à St. Paul, avoit été Conſeiller de ville; il étoit Viſiteur pour le Roi au grenier à ſel. Il eut un fils nommé Alexandre, qui ſe fit Dominicain, qui devint célebre par la prédication, & qui mourut à Villefranche en 1571; ſon corps fut apporté à Lyon, & enterré dans la chapelle de Ste. Roze des Dominicains. Nous avons un Sarrazin Conſeiller de ville en 1587. Les Sarrazins ſubſiſtent encore dans le Beaujolois. Mr. Sarrazin, Seigneur de

la Pierre, en eſt le chef. Il a épouſé une fille de la maiſon Dacier de la Chaſſagne. Il en ſubſiſte auſſi une branche à Geneve dans la perſonne de Mr. Sarrazin, Avocat de la République, qui a épouſé Dlle. Liotard, niece du fameux Peintre de ce nom, & couſine de Mrs. Lavergne établis ici, & connus par leurs talents. Leurs armes d'or à la colonne de ſinople accompagnée à dextre d'une tête de more tortillée d'argent, & à ſeneſtre de trois étoiles de gueules miſes en pal.

Philibert Sarrazin, Médecin de Lyon, dont j'ai parlé, avoit une fille, Louiſe, regardée comme une eſpece de prodige, au rapport de Colomiez dans ſa France orientale : elle ſavoit à l'âge de huit ans l'hébreu & le latin, ſon pere s'étoit fait un plaiſir de les lui apprendre lui-même. Elle le ſuivit à Geneve en 1551, épouſa en premieres noces L'archevêque, dont elle eut David L'archevêque, Conſeiller d'Etat de la République ; en ſecondes noces Etienne le Duchat, qu'elle rendit pere de quatre enfants ; & en troiſiemes noces Marc Offredy, Médecin, d'une famille illuſtre

de Crémone, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu d'enfants. Elle parvint à un âge avancé, & conserva jusqu'à la fin de ses jours son goût pour les langues savantes, lisant à son mari Offredy, qui étoit devenu aveugle, les livres de Médecine grecs & latins. Jean-Antoine Sarrazin, frere de Louise, étoit Médecin comme son pere. Il est connu par sa traduction & son commentaire sur Dioscoride, & par son traité de la peste qu'il publia à 24 ans. Il fut pere de Philibert Sarrazin, aussi Médecin, qui donna en 1633 des épîtres médicinales.

JEAN DU PEYRAT, d'une ancienne famille de Lyon, avoit épousé Claudine Laurencin. Il fut chef des Conseillers de ville, & ensuite Lieutenant de Roi dans nos provinces sous le Maréchal de St. André, qui en étoit Gouverneur. Il signala son zele, sa prudence & son courage dans cette fameuse sédition excitée contre le Consulat en 1529, & dont j'ai dit que Simphorien Champier fut la principale victime : du Peyrat s'exposa en cette occasion à une mort que la fureur de

la

la populace sembloit rendre certaine ; la haute réputation qu'il s'étoit acquise le sauva, elle fit sur les séditieux cette impression si honorable au vrai mérite, & qu'il ne fait pas toujours ; *pietate gravem ac meritis si forte virum quem conspexere, silent*, &c. C'est cet événement qui décida le Consulat à demander à nos Rois la permission d'entretenir à ses frais pour sa sûreté une garde de 140 hommes, qu'on appelle Arquebusiers. Le Capitaine de la ville en est le chef : sa place, qui avoit tant de prérogatives autrefois, paroît réduite à cette fonction.

Du Peyrat étoit le protecteur déclaré de plusieurs savants qui étoient alors à Lyon. Il mourut en 1550. Il fut enterré à St. Paul, dans la chapelle du crucifix, qui lui appartenoit. Il laissa deux fils, Jean & Maurice.

Jean fut mis à la tête des troupes Lyonnoises qui furent envoyées contre le Baron des Adrets, qui commandoit celles des Huguenots. Il les poursuivit avec le Seigneur de Maugiron jusqu'à Beaurepaire en Dauphiné, dont ils firent le siege, & où du Peyrat fut tué.

Le Poëte Vouté lui avoit adressé des hendecasyllabes, qui méritent d'être lus; il y peint le pere de du Peyrat comme un Jurisconsulte profond, un homme sage, poli, docte, & ami de la vertu.

Maurice du Peyrat, Seigneur du Perron & de Villeneuve, acheva d'acquérir toute la seigneurie du Plat en Belle-Cour; il acheta aussi celle d'Yvours. Il fut cher à Charles IX & à Henri III. Pour faire sa cour au premier, il eut la bassesse de demander la commission d'apporter dans cette ville l'ordre de massacrer les Huguenots le jour de St. Barthelemi. Ce ne peut être que dans le sens des Ligueurs que de Rubis, qui ne l'étoit que trop, a dit de du Peyrat: *Principibus placuisse viris non ultima gloria est.* On lui donna pour récompense la lieutenance de Roi au Gouvernement de Lyon.

Le goût & l'amour des Lettres sembloient être attachés au nom de du Peyrat. Long-temps après ceux-ci, Guillaume du Peyrat, petit-fils de Jean, devint Aumônier de Henri IV & de Louis XIII. Il publia une histoire de la chapelle du Roi, avec ce vers à

la tête, *Quam Christi nutu partam sum nactus adorno.* Il dit dans son épître que la charge qu'il a l'honneur de remplir est fort ancienne dans sa famille, qu'il a succédé à trois de ses oncles maternels, tous trois Lyonnois comme lui; Jean Dodieu, Evêque de Rennes, Ambassadeur auprès de Charles-Quint; Claude Dodieu, & Pierre Palmier, Archevêques de Vienne. On trouve dans cette histoire une anecdote singuliere du regne de Louis XII. Lorsque Jules II fit sa fameuse ligue contre la France, on commença à chanter tous les jours à la messe du Roi ce petit cantique composé par ordre du Clergé de France:

O salutaris hostia;
Quæ Cœli pandis ostium;
Bella premunt hostilia;
Da robur, fer auxilium.

Les Chantres & les Musiciens du Roi, par zele pour sa personne, substituerent aux derniers vers ceux-ci:

In te confidit Francia ;
Da pacem, ferva Lilium.

L'Eglife de Lyon a confervé cet ufage fingulier dans les prieres folemnelles qu'elle fait pour le Roi & pour la famille royale.

Louis d'Apchon, Chapelain du Roi, a continué cet ouvrage de du Peyrat, & l'a conduit jufqu'à nos jours.

Du Peyrat quitta la Cour quelque temps après la mort de Henri IV, & fe retira dans une folitude, où il finit fa vie en 1645.

On lui attribue l'Origine des Cardinaux, & particuliérement des Cardinaux françois, avec deux traités curieux des Légats *à latere*, de leur réception, & des vérifications de leurs facultés au Parlement de Paris : le P. le Long loue cet ouvrage. On a de lui des preuves des quatre titres d'honneur appartenants aux Rois de France ; ce traité paroît avoir été fait à l'occafion de la prife de la Rochelle : un difcours fur la vie & la mort de Henri IV, avec un recueil de 37 oraifons fune-

bres de ce grand Roi, & *Guillelmi de Peratii, Lugd. ſpilegia poëtica, & amorum libri tres :* ce dernier ouvrage eſt un fruit de la jeuneſſe de l'Auteur. Sa premiere étude avoit été celle du Droit à Bourges ſous Cujas ; il y avoit réuſſi ; il parvint à être Subſtitut de Mr. de la Geulle, Procureur-général ; il travailla avec beaucoup de gloire ſous Mrs. Marion Servin & le Bret, Avocats-généraux, ſe fit connoître & eſtimer de la Reine mere. Sa fortune ne devint conſidérable que lorſqu'il eut embraſſé l'état eccléſiaſtique ; il fut Tréſorier de la ſainte chapelle de Vincennes, Abbé de Bonrepos en Bretagne, & Prieur de Rameren en Champagne. Les armes de cette famille ſont d'azur au château d'or timbré.

CLEMENCE DE BOURGES, d'une famille fort connue & fort diſtinguée dès le commencement du quinzieme ſiecle, comme on peut s'en convaincre par les faſtes conſulaires, étoit fille de Claude de Bourges, reſpectable par ſon mérite perſonnel. Elle eut l'honneur d'entretenir deux de nos Rois, & de les amuſer par ſes chanſons, à

leur passage dans cette ville. Duverdier l'appelle la perle des Demoiselles Lyonnoises. Elle joignit la vertu aux graces de son sexe. Elle couronna sa jeunesse & sa vie par un exemple de constance & d'amour plus admiré qu'imité : elle étoit promise à Jean du Peyrat, dont nous venons de parler ; elle conçut une si vive douleur de sa mort, arrivée au siege de Beaurepaire, qu'elle ne put lui survivre. Maurice Seve & Claude Taillemont honorerent sa mort par des vers que nous n'avons plus ; les seuls qui nous restent sont de de Rubis, qui n'étoit encore qu'un écolier.

Clémence ne fut donc que montrée au monde. On l'aimoit & on l'honoroit tellement dans cette ville, que sa mort fut une espece de triomphe : on la promena le visage découvert & la tête couronnée de fleurs dans toute la ville, avant que de la porter dans le tombeau qui lui étoit destiné, & sur lequel on auroit dû mettre ce mot d'Ovide qui semble fait pour elle, *est etiam crudelis amor.*

JEAN CLEBERG~~UE~~, qui fut Conseiller de ville en 1546, & qui acquit

Je dis Cleberg, suivant les manuscrits du temps

les châteaux de Villeneuve & d'Amblerieu, lorſqu'ils furent confiſqués au profit du Roi ſur le Connétable de Bourbon, eſt encore plus recommandable par le ſurnom de bons Allemands que lui & ſa femme porterent. Ils étoient Suiſſes d'origine, & ils firent des actions de charité ſi mémorables dans cette ville, où ils étoient établis, qu'ils acquirent ce ſurnom ſous lequel ils ont été connus. La tradition veut que la figure appellée *de la Roche*, ſiſe dans la place de Bourgneuf ſur un rocher, ſoit un trophée que la reconnoiſſance du peuple érigea à ce bon Allemand, qui employoit chaque année une ſomme conſidérable à marier de pauvres filles: la bourſe que cette figure tient d'une main déſigne en effet ſa générofité. Lorſque cette figure tombe de vétuſté, le peuple de ce quartier en conſtruit une autre, qu'il place au même endroit, après l'avoir promenée par toute la ville. Inſenſiblement elle a pris le nom de la roche qui lui ſert de piedeſtal.

La tour de la belle Allemande, auprès de Lyon, doit, dit-on, ſon origine à un autre Allemand, que la beauté

de sa femme avoit rendu si jaloux, qu'il crut ne pouvoir s'assurer de sa fidélité qu'en l'enfermant dans cette tour, qui a retenu le nom de la belle prisonniere.

MAURICE SEVE, si célebre dans nos histoires, connu de tous les gens de Lettres de son temps, est cité dans la Croix de Maine comme un homme *fort docte & fort bon Poëte françois, grand rechercheur d'antiquités, doué d'un esprit émerveillable, de grand jugement & singuliere invention.* Duverdier ajoute qu'*il étoit de petite taille & grand savoir.* Le Promptuaire des médailles le place au rang des illustres de son siecle. Il fut l'ami & le patron le plus distingué que se fit à Lyon Clement Marot. Il paroît par les différentes pieces de vers que ce Poëte a composées à la gloire de cette ville, qu'il s'y étoit fort amusé.

Adieu, Lyon, qui ne mords point,
Lyon plus doux que cent pucelles;
Sinon quand l'ennemi te point,
Alors ta fureur point ne celles.
Adieu aussi à toutes celles

Qui embelliſſent ton ſéjour,
Adieu ; faces belles & claires,
Adieu vous dis comme le jour.

Adieu, cité de grand'valeur,
Et citoyens que j'aime bien ;
Dieu vous donne fortune & l'heur
Meilleur que n'a été le mien.

J'ai reçu de vous tant de bien,
Tant d'honneur & tant de bonté,
Que volontiers dirois combien ;
Mais il ne peut être compté.

Et cette autre :

On dira ce que l'on voudra
Du lion & de ſa cruauté,
Toujours, ou le ſens me faudra,
J'eſtimerai ſa privauté :
J'ai trouvé plus d'honnêteté
Et de nobleſſe à Lyon,
Que n'ai pour avoir fréquenté
D'autres bêtes un million.

Il y avoit alors à Lyon des perſonnes célebres que nous ne connoiſſons

plus que par les vers de Marot. Maurice vouloit qu'il apprît la musique, à quoi le Poëte répondit :

En m'oyant chanter quelquefois
Tu te plains qu'être je ne daigne
Musicien, & que ma voix
Mérite bien que l'on m'enseigne
D'apprendre un re mi fa sol la :
Que Diable veux-tu que j'appreigne ?
Je ne bois que trop sans cela.

Maurice Seve avoit un talent singulier pour les emblêmes, les devises & les inscriptions. L'Entrée de Henri II à Lyon en 1548, & imprimée l'année suivante, la plus célebre que nous ayions eue, lui fait beaucoup d'honneur : la magnificence des divers corps de la ville fut secondée par l'esprit, l'imagination, & le goût de Maurice, qui se chargea de toute l'ordonnance de cette fête. Ses autres ouvrages sont *Arion*, églogue sur le trépas de François, Dauphin, mort à Tournon ; *la Saussaye*, autre églogue sur la vie solitaire ; *le Microscome*, ou le petit monde, en vers héroïques, par-

tagé en trois livres. On a encore de sa premiere jeunesse *Delie, objet de la plus haute vertu*, avec figures & emblêmes, in-8°. *Lyon* 1544; *le Blason du front & des sourcils*, & *la déplorable fin de Flamette.*

Jean Seve, Prieur de Montrotier, son parent, publia dans le même temps le trébuchement de Mars, Dieu de la guerre, aux Enfers, avec un poëme en vers alexandrins, pour exhorter les Potentats de l'Europe à se réunir contre les Infideles. Cet ouvrage fut suivi d'un livre de piété aux nobles Dames Lyonnoises.

Claudine & Sibille Seve, sœurs de Maurice, vivoient dans le même temps avec la réputation d'avoir du talent pour la poésie : si leurs écrits n'existent plus, ceux que Marot a faits pour elles existeront toujours.

Le nom de Seve a fait trop d'honneur à cette ville pour ne pas rechercher son établissement ici.

Maurice Seve, qui vécut dans le célibat, étoit fils de Maurice, Docteur ès loix, Juge-Mage de Lyon, Conseiller de ville en 1504, & fils lui-même de

Leonard, le premier de ſon nom qui ſoit ſorti de Piedmont pour venir à Lyon.

Leonard Seve, pere de Maurice, eut un autre fils qui s'appelloit Jean, Conſeiller de ville en 1511, duquel & de Gregoriette Builloud ſont ſorties toutes les branches des Seve, tant celles qui ſont reſtées à Lyon, que celles qui s'étoient établies à Paris, où elles ont poſſédé les premieres charges de la magiſtrature, & où elles ont fait de grandes alliances. Ces dernieres ſont toutes éteintes depuis le commencement de ce ſiecle. Gui de Seve, nommé anciennement à l'évêché d'Arras, qu'il n'a jamais rempli, eſt mort depuis quelques années : tous ſes biens ont paſſé à Mme. la Maréchale de Balincourt, ſa niece. Il étoit le dernier de la branche d'Alexandre Seve de Chatignonville, Conſeiller d'Etat & Prevôt des Marchands de Paris, lequel Alexandre n'avoit laiſſé de ſon mariage avec Marie-Marguerite de Rochechouard en 1637 qu'une petite fille, ſon héritiere, mariée au Marquis de Montmartin en Dauphiné, pere de Mme. la Maréchale de Ba-

lincourt, & de Mme. la Marquiſe de St. Point.

Jean de Seve mourut en 1517, fut enterré à St. Paul, dans la chapelle du crucifix, qui appartenoit dès-lors à ſa famille. Il laiſſa trois fils, Antoine, Jean, & Pierre. Antoine s'établit à Paris : c'eſt de la branche qu'il y forma qu'étoit venu Chriſtophe de Seve, Seigneur de Stainville & de la Foreſt, premier Préſident de la Cour des Aides, qui avoit ſuccédé dans cette place à Mr. Chardon, Lyonnois, dont il avoit épouſé la fille. Jean & Pierre reſterent à Lyon, eurent une nombreuſe poſtérité, & y acquirent ſucceſſivement les terres de St. Didier, de Fromentes, de Laval, de Gravins, de Montely & de Charly. Il y a eu à Lyon cinq Prévôts des Marchands de cette famille ; Jean de Seve en 1612, Pierre de Seve en 1621, Mathieu de Seve en 1630, Mathieu ſecond de Seve en 1644, Mathieu troiſieme de Seve en 1694. C'eſt de ce dernier qu'eſt ſorti Pierre de Seve, Seigneur de Flecheres, premier Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, mort en 1726, ſi digne de l'eſtime &

de la vénération publique. M. de Seve, Seigneur de Flecheres, ſon fils unique, Conſeiller au Parlement de Paris, eſt marié & a un fils.

Les Seve ont eu des premiers Préſidents au Parlement de Dombes, des Préſidents au Bureau des Finances, & des Lieutenants-généraux en la Sénéchauſſée de Lyon. Pierre de Seve, premier Préſident au Parlement de Dombes, épouſa Marguerite de Levi Châteaumorand. Feue Marie de Seve, Marquiſe de Rochebonne, devint héritiere de cette branche. Ses amis pleurent encore ſa mort arrivée en 1746. Elle n'a point laiſſé d'enfants.

Pierre de Seve, Prévôt des Marchands de Lyon en 1621, avoit marié une de ſes filles au Marquis de Foudras de Châteautiers.

Benoit de Seve, fils de Jean de Seve, bâtit la maiſon qui fait le bureau du tabac au port de la Douane appellé autrefois St. Eloy en 1537; elle appartient encore à ſes deſcendants.

C'eſt un Seve, Seigneur de St. André, qui contribua à l'établiſſement du monaſtere de l'Antiquaille en 1627. Ce

lieu, ainſi appellé à cauſe de ſon ancienneté, avoit été le palais des Empereurs, des Préfets du Prétoire, & de quelques Rois de Bourgogne; il avoit paſſé aux Salla, aux Buatier, aux Fenoils & aux Rubis, qui ſont des noms recommandables dans cette ville. On voit les armes des Seve dans l'égliſe de l'Antiquaille, ſur une chapelle qu'ils avoient fondée.

Les maiſons de charité de cette ville portent toutes des preuves de la généroſité des Seve.

Les Marquis de Seva en Italie ont les mêmes armes que les Seve dont nous parlons, à l'exception de la bordure componée & contre-componée, que portent ceux-ci, leurs armes étant faſcées d'or & de ſable à la bordure contre-componée de même.

Le certificat de Charles Emmanuel de Savoye, daté du 28. Janvier 1620, traduit de l'italien, collationné à l'original par Richard, Notaire, Conſeiller du Roi, fait foi que les Seve de Lyon viennent effectivement des Seve de Piedmont: je le donne ici d'autant plus volontiers que je ne le crois imprimé nulle part.

„ CHARLES EMMANUEL, par
„ la grace de Dieu Duc de Savoye,
„ de Chablais, Aoſte & Geneve, Prin-
„ ce & Vicaire perpétuel de l'Empire
„ Romain, Marquis en Italie, Prince
„ de Piedmont, Marquis de Saluces,
„ Comte de Geneve, Nice, Tende,
„ Baron de Verüe, Foſſigny, Verceil,
„ & du marquiſat de Seva, &c. Plu-
„ ſieurs hommes généreux, bien nés &
„ amateurs de la vertu, pouſſés du de-
„ ſir de voir & d'acquérir de nouvelles
„ connoiſſances, ayant abandonné leur
„ patrie dans la penſée d'ajouter tou-
„ jours quelque choſe à leur mérite,
„ & de devenir encore plus habiles &
„ plus capables des dignités & des em-
„ plois les plus marqués, comme de-
„ puis long-temps & en pluſieurs oc-
„ caſions ils l'ont déjà fait connoître,
„ Nous invitant de leur donner atteſ-
„ tation, de peur que par ſucceſſion
„ de temps, dans le pays étranger où
„ ils ſont, la mémoire de leur origine
„ venant à s'effacer, elle devienne enfin
„ obſcure & doutable à leur poſtérité,
„ à quoi cette noble famille des Seve
„ réſidents à Lyon en France deſirant
„ remédier,

„ remédier, Nous supplie de lui don-
„ ner Notre déclaration, pour lui ser-
„ vir d'un ample & fidele témoigna-
„ ge de son origine & de sa naissance;
„ de quoi Nous étant informés, & ayant
„ été assurés que cette noble famille
„ est issue de l'ancienne & illustre fa-
„ mille des Marquis de Seve, Nos
„ vassaux en deçà des monts, & que
„ d'elle sont sortis ces sages personna-
„ ges qui sont depuis quelque temps,
„ comme on le voit encore à présent,
„ dans les Etats du Roi Très-Chrétien,
„ les uns Présidents & Trésoriers-géné-
„ raux des finances, les autres Lieute-
„ nants-généraux en la Sénéchaussée &
„ siege Présidial de Lyon, & d'autres
„ dans les premieres charges à Paris,
„ de Conseillers & Présidents en cette
„ Cour souveraine, Maîtres des requê-
„ tes, & Conseillers d'Etat de Sa Ma-
„ jesté, n'ayant point dégénéré de leur
„ naissance, ni des vertueuses actions
„ de leurs ancêtres; c'est pour cela, &
„ pour autres justes causes, que Nous
„ avons déclaré, comme par ces pré-
„ sentes signées de Notre main Nous
„ déclarons & attestons, que la susdite

„ famille des Seve résidents à Lyon est
„ véritablement sortie en droite & légi-
„ time ligne de l'ancienne famille des
„ Marquis de Seve, portant le même
„ nom & les mêmes armes, & que
„ cette famille a toujours eu rang,
„ comme elle a encore aujourd'hui, en-
„ tre les principales familles de Notre
„ Etat en deçà des monts, jouissant
„ encore à présent de toutes les préé-
„ minences, immunités & privileges
„ dont ont coutume de jouir les an-
„ ciens Nobles Nos vassaux: c'est pour-
„ quoi acquiesçant volontiers à la jus-
„ te requête qui nous a été présentée,
„ Nous avons bien voulu attester & vé-
„ rifier Notre présente déclaration, afin
„ que la susdite noble famille de Seve
„ résidente à Lyon avec tous ses des-
„ cendants puisse s'en servir quand be-
„ soin sera. En foi de quoi Nous avons
„ fait sceller les présentes. Donné à
„ Turin, le 25. Janvier 1620. Signé,
„ *EMMANUEL*... Va. *ARGEN-*
„ *TERO COTTI*„.

CLAUDE DUPRE', d'une ancienne famille de Lyon, & même célebre, composa un livre des connoissances gé-

nérales du Droit. Il mourut en 1550, 1550.
& fut enterré dans l'église des Jacobins, où ses parents avoient une chapelle. Il y avoit eu un Robinet Dupré Conseiller de ville en 1481, qui avoit fondé en l'église de St. Paul une chapelle de N. D. & des trois Rois, dans laquelle il fut enterré, ainsi que François, son fils, Conseiller de ville en 1521. Ce dernier étoit Seigneur du châtel Borret, Rosselin, Champagnieux, Baron de Bourgoin & du Chatelard. Il mourut en 1527.

Leurs armes d'azur à la bande d'argent senestrée en chef d'une trompe & d'un huchet d'or.

MASCARANY. Ils ont succédé aux Dupré dans la collation de la chapelle de St. Paul dont nous venons de parler. Ils sont originaires des Grisons, d'une très-ancienne noblesse de ce pays-là, puisqu'en 1400, selon leurs mémoires, une Colette Mascarany épousa le Comte d'Albiani, Gouverneur de Chavanne, & lui porta en dot plusieurs châteaux. Ils ont eu des concessions des Papes, des Empereurs, & des Ducs de Milan. Les fondations multipliées qu'ils

ont faites dans leur pays, & ſur-tout celle de l'égliſe de Burgonovo, prouvent qu'ils y étoient puiſſants. L'enquête faite ſur les lieux pour faire recevoir à Malthe un Maſcarany, mort en 1640 à Nice, établit encore mieux leur nobleſſe, avant qu'ils fuſſent à Lyon. Paul Maſcarany eſt le premier qui ſoit venu en cette ville en 1580, attiré par Mrs. de Gondi. Il y épouſa Françoiſe de Pouillaillon, dont il eut cinq enfants, Alexandre, Tréſorier de France & Prévôt des Marchands en 1640, fait Conſeiller d'Etat en 1643; Paul, auſſi Prévôt des Marchands en 1670; Barthelemi, Secretaire des commandements de Gaſton; François, Gentilhomme ordinaire; & Dorothée, qui épouſa Mr. Charrier, Préſident des Tréſoriers de France, & dont la fille fut mariée à Mr. l'Eſcalopier, Conſeiller d'Etat.

Alexandre a laiſſé douze enfants. Deux ſeuls ont été mariés; Jean-Baptiſte, Seigneur de Rhune, qui n'a laiſſé qu'une fille mariée à Mr. le Nain, Avocat-général; & François, Marquis de Parois, qui a eu deux enfants de Catherine Vaſſan; Françoiſe-Charlotte,

veuve du Marquis de la Rocheaymon, mere de Mr. le Marquis de la Rocheaymon, Colonel, Brigadier des armées du Roi; & Louis de Mascarany, Marquis de Parois, Comte de Châteauchinon, Président au grand Conseil, lequel a huit enfants; savoir, Marie, Président à la Chambre des Comptes; Joseph, Colonel d'Infanterie, Aide-Major des Gardes-Françoises; Louis, Chevalier de Malthe, Garde-Marine, deux filles Religieuses, deux mariées, l'une à Mr. Gayot, l'autre à Mr. Laurent Pianelle Besset, Seigneur de la Valette.

L'église de St. Laurent de cette ville est un monument des Mascarany, ils l'ont fait rebâtir à leurs dépens: on y voit leurs armes de gueules à trois faces vitrées d'argent, au chef de gueules, à dextre d'un chef d'argent, à senestre d'un casque, en profil de même, chargé en cœur d'un écusson d'azur à une fleur de lis d'or, par concession de Louis XIII. Leur maison paternelle est celle qu'habitent aujourd'hui Mrs. de St. Lazare.

Ils se sont transplantés à Paris, com-

me avoient fait avant eux les Lumagues, qui tiroient aussi leur origine des Grisons. Ils avoient été leurs associés & leurs alliés dans cette ville. Les Lumagues étoient Seigneurs d'Arcuis. Ils ont passé à Lyon par les charges municipales. Entre les bons sujets qu'ils ont donnés à l'Etat, on doit compter Marie de Lumague, Institutrice des filles de la Providence de Paris, & qui est morte en odeur de sainteté. Leurs armes de gueules à trois limaçons d'argent, au chef d'azur chargé d'une fleur de lis d'or, avec une bordure de même, seulement autour du chef.

ETIENNE VERNEY, Perpétuel & Sous-maître de l'église de St. Paul, grand serviteur de Dieu, & amateur des Sciences, mourut à Lyon, sa pa-
1551. trie, le 10. Février 1551 avec une réputation singuliere de vertu & d'esprit. Un Auteur espagnol & un Auteur italien, dont les noms ne sont point cités, firent alors de lui un grand éloge. Il méritoit de n'être pas oublié dans nos listes, comme il l'a été jusqu'à présent. Il paroît, par ce qu'en disent les Auteurs étrangers, qu'il étoit savant en

divers genres, & que ſa modeſtie ſeule nous a privés des productions de ſon eſprit. Nous avons eu depuis à Lyon en 1656 deux Procureurs de ce nom, André Verney & Claude Verney. Le premier donna au Public le Style ordinaire de la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon, revu par Claude Verney, l'ainé, tous deux Procureurs ès Cours de Lyon.

JEAN DE TOURNES, Lyonnois, d'une autre famille que les Libraires de ce nom, a donné en françois beaucoup de livres italiens, les Fortifications de Jerome Cataneo, les Nouvelles de Bondello, l'Ecurie de Marco Panari. Le ſeul ouvrage qui ſoit entiérement de lui, eſt un recueil des portraits & des vies des Philoſophes, en 1559.

PERNETTE DU GUILLET brilloit à Lyon, ſa patrie, dès le regne de François I. Elle compoſa pluſieurs ouvrages, qui furent imprimés à Lyon en 1552 in-8°. par Jean de Tournes. 1552.
Maurice Seve fit ainſi ſon épitaphe :

L'heureuſe cendre autrefois compoſée
En un corps chaſte, où vertu repoſa,

Eſt en ce lieu par les graces poſée
Parmi ſes os, que beauté compoſa.

On peut mettre à ſa ſuite Claudine Perronne, recommandable par ſa naiſſance & par ſes ouvrages de vers & de proſe, qu'elle dédia à Henri II; Jeanne Creſte, dont les Poëtes d'Ulcherius & Vulteïus ont dit qu'on ne ſavoit qu'admirer le plus en elle, de ſa beauté ou de ſon eſprit : on accouroit de toute part pour voir la plus belle des plus belles. Il eût été à ſouhaiter qu'on eût auſſi-bien parlé de ſes mœurs; mais *lis eſt cum formâ magna pudicitiæ.* La fameuſe Polla, en réputation de beauté & d'eſprit, dont le Poëte Vulteïus ne déguiſe pas les déſordres dans une épigramme adreſſée au célebre Médecin Tolet.

Jeanne Gaillarde ou Gaillard, la Lyonnoiſe que Marot a le plus exaltée. Elle remporta de ſon temps le prix de l'éloquence. Voici comme il en parle :

D'avoir le prix en ſcience & doctrine
Bien mérita de Piſan la Criſtine

Durant ſes jours : mais ta plume dorée
D'elle ſeroit à préſent adorée, &c.

CLAUDE PERREAL, Lyonnois, Valet-de-chambre du Roi, eſt encore célébré par Marot. Il veut que tous ſes amis pleurent ſa mort, chantent ſon mérite, & leurs regrets ; il exhorte les ſœurs de Perreal, qui avoient du talent pour la peinture, à ſe peindre elles-mêmes pleurantes ſur le tombeau de leur frere.

ETIENNE DE BOURG, Avocat célebre à Lyon, étoit d'une famille devenue conſulaire dès le commencement du quinzieme ſiecle. Il y avoit eu un Guillaume de Bourg Official, Chevalier de l'Egliſe de Lyon, & Chamarier de St. Paul en 1400, qui s'étoit attaché au Cardinal de Thurreys. Celui dont nous parlons a beaucoup écrit ſur le Parlement de Paris & ſur ſon autorité. Il dédia ſon ouvrage au Chancelier Ollivier. Il épouſa N. du Peyrat, dont il eut un fils, Laurent de Bourg, Conſeiller du Roi, qui écrivit une élégie ſur le miſérable état de cette ville au milieu des guerres qui déſoloient le

royaume. De Rubis en parle avec éloge. Il ne laissa qu'un fils ; ce fils eut deux filles, mariées, l'une à Mr. Dulieu, Lieutenant-particulier à Lyon, dont est issue Mme. la Marquise de Varennes, l'autre à Mr. Dugué de Morancé, mort sans enfants. Il y a eu un Huguonin de Bourg, qui donnoit de grandes espérances, tué en défendant le château Pipet près de Vienne. Leurs armes de gueules à la bande d'or accompagnée de deux bezans de même.

Les DULIEU, dont il est parlé dans l'article précédent, sont considérables dans cette ville depuis longtemps, ils y ont eu un Prévôt des Marchands. Charles-Vincent Dulieu, son fils, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoies de Lyon, étoit homme de Lettres & de beaucoup d'esprit. Son goût & sa facilité à bien parler lui avoient donné une place à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville, & lui avoient fait un mérite assez rare dans la province. Il est mort sans enfants en 1738. Les Dulieu ont servi dans la robe & dans l'épée ; ils ont fait des alliances honorables. Cette

famille ſubſiſte encore dans la perſonne de Mr. Dulieu, Chevalier de St. Louis, qui a épouſé Mlle. Dulieu, ſa couſine, morte en couche en 1753, en mettant au monde un fils qui lui a ſurvécu. Mme. Dulieu, grand'mere paternelle de cet enfant, vient de mourir au mois de Février 1756, après avoir donné un exemple frappant de réſignation & de fermeté chrétienne dans les douleurs d'une maladie longue & aiguë.

Leurs armes écartelés, le premier & le quatrieme grands quartiers contre-cartelés, au premier & quatrieme d'azur, au lion rampant d'or armé, lampaſſé de gueules, au deuxieme & troiſieme de gueules à trois pals d'or, le deuxieme & troiſieme grands quartiers d'argent à la face de gueules accompagnée en chef d'un lion léopardé ou paſſant de même, & en pointe de trois fleurs de penſée naturelles & tigées de ſinople.

PHILIBERT GIRINET, Lyonnois, Sacriſtain de St. Etienne. Nous en devons la connoiſſance au P. de Colonia. Papyre-Maſſon, ſon neveu maternel, en parle à la vérité dans ſa

deſcription des fleuves qui arroſent la France, ſeulement pour nous apprendre qu'il lui devoit ſa premiere éducation, & qu'il le fit élever à Villefranche, où Pierre Godefroy, ſavant Profeſſeur, faiſoit alors fleurir les Sciences. Le P. de Colonia eſt le premier qui ait vu une idylle latine de Girinet; elle eſt de 300 vers : ſi elle eût été digne de l'impreſſion, ce Jéſuite zélé pour les Lettres n'auroit pas manqué de la donner au Public. Il eſt queſtion dans cette piece du royaume & du Roi de la Bazoche, dont il eſt tant parlé dans l'hiſtoire du quinzieme & ſeizieme ſiecle.

Nos Clercs de Palais, par un ancien uſage, ſe donnoient eux-mêmes un Roi ou un Prince, qu'ils choiſiſſoient dans leur corps par la voie des ſuffrages : c'étoit au mois de Mai que ſe faiſoit cette élection. Ce Roi avoit ſes Officiers, on rendoit la Juſtice en ſon nom; elle regardoit les cauſes dans leſquelles les Clercs étoient intéreſſés. Le tribunal étoit dans l'enceinte du Palais nommé par les anciens *Baſilica*, d'où eſt dérivé, ſelon Menage, le mot Bazoche. Nos Rois avoient autoriſé ou ſouffert

cette bizarre Jurisdiction : elle portoit trois écritoires pour armoiries. Le poëme de Girinet a pour objet l'élection d'un Roi de la Bazoche, qui se fit avec plus de pompe que de coutume : le Poëte dit que ce nouveau Roi s'appelloit Pierre Gautier, & qu'il étoit d'une ancienne famille de Lyon. Girinet étoit ami & contemporain de Maurice Seve & de Jean du Peyrat.

Papyre-Masson étoit du bourg de St. Germain-Laval en Forest. Il a vécu à Lyon en divers temps de sa vie. Ce fut dans cette ville qu'il sortit des Jésuites. Il étoit entré chez eux avec son ami Antoine Chalons, qui en sortit aussi. J'aurai occasion de parler des Chalons, qui ont fait honneur à Lyon. Papyre-Masson, en finissant l'article où il parle de Girinet, dit : *Faxintque Superi ut probus ille cognomento Philibertus Girinetus mollissimè quiescat.*

GUILLAUME HENRY, de la famille des Henry, puissante à Lyon dès la fin du quatorzieme siecle, étoit fils de Jean Henry, Seigneur de Jarniost & de Cruïs ; il avoit pour mere Louise de Villars, petite-fille de Pierre de

Villars, huit fois Consul de cette ville. Il obtint du Roi la suppression de la traite foraine en faveur de sa patrie en 1555. Il s'acquitta de sa place de Conseiller de ville avec beaucoup d'éclat : ce fut en cette qualité qu'il repoussa le jeune Marigny & les Huguenots, qui se seroient rendus maîtres de Lyon sans lui.

Il épousa Blanche de Passi, il en eut deux fils & une fille. L'un des deux fut Arthus Henry, le premier Prévôt des Marchands lors de la création de cette place en 1604. Il étoit Seigneur de la Salle, & avoit épousé une fille du Chancelier Bellievre : il n'en eut que des filles, qu'il laissa fort riches. Il avoit été Trésorier de l'épargne dans la généralité d'Auvergne.

Dans le temps de la confiscation des biens du Connétable de Bourbon, les Henry se trouverent assez riches pour acheter la ville de Trévoux.

Leurs armes sont d'argent au cœur de gueules marqué du nom de Jesus à l'antique d'or, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent.

Il y a eu un Guyot Henry, petit-fils de

Guillaume, qui reprit le ſervice des armes. Il fut dans ſa jeuneſſe Guidon des Lanciers du Seigneur Chalmazel pendant la ligue. Il ſe trouva à l'entrée du Seigneur d'Alincourt, nouvellement pourvu du gouvernement de Lyon en 1608, le premier de la maiſon de Villeroy qui l'ait eu, & dont il n'eſt pas ſorti depuis, pour le bonheur de cette ville : il eut l'honneur de commander à cette entrée la jeuneſſe Lyonnoiſe. Il fut envoyé avec la Nobleſſe de la province pour faire le ſiege de Montauban. Deux ans après on lui donna la charge de Capitaine des chaſſes de tout le gouvernement de Lyon. Il mourut en 1633. Il avoit épouſé Claudine Croppet, dont il eut un fils, François Henry, Avocat au Parlement de Paris, très-eſtimé. Il étoit lié avec un grand nombre de ſavants, Arnoud Boor, hollandois; Pierre Gaſſendi, dont il mit au jour les ouvrages; Paracelſe, ce chef des Chymiſtes; le Docteur Arnould, Varillas, les deux Santeüil, Ste. Beuve, Jean de Launoy, Menage, &c. Il mourut à Paris âgé de 71 ans. Il avoit épouſé Marie Thibaut, fille de Triſtan

Thibaut, petite-fille par ſa mere de Julien le Pelletier, dont il eut Guillaume Henry, Avocat au Parlement de Paris, mort ſans poſtérité. Sa fille, Marguerite Henry, épouſa le 21. Janvier 1641 Jean-Ambroiſe Ferrary, Sieur de la Varpierre, petit-fils de Bernard Ferrary, Patrice, ou Noble Genois, qui le premier vint s'établir à Lyon vers le milieu du ſeizieme ſiecle, & y mourut le 3. Avril 1589. Il eſt enterré dans la ſacriſtie des Carmes de la place des Terreaux, où l'on voit ſon mauſolée en marbre.

Cette famille Ferrary, qui porte pour armes un lion d'or rampant à gauche ſur un fond d'azur, ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne d'Etienne-Lambert Ferrary, Seigneur de Romans, Lieutenant de Roi en Breſſe, Bugey, Valromey, & pays de Gex, Chevalier de St. Louis, qui a épouſé Marie-Marguerite-Gertrude Charrier de la Roche, dont il a pluſieurs enfants. Il a un frere, Hugues-Céſar Ferrary de Villette, Chanoine de St. Paul. Ils avoient une ſœur, Blanche Ferrary, que la petite vérole vient d'enlever à l'âge de 27 ans,

ans, qui bornée, ce ſemble, à faire la douceur de ſa famille, a mérité d'être regrettée de toute la ville, qui connoiſſoit ſon eſprit, ſon caractere & ſa vertu.

Leur mere, Claudine Riverieux, vivante, eſt fille d'Etienne Riverieux, Négociant diſtingué, & de Marie Roland, digne d'être regardée comme une femme forte, qui n'a pas ſeulement contribué à la fortune de ſon mari & de ſes enfants, mais qui dans un âge fort avancé a conſervé juſqu'à ſa mort le reſpect & la conſidération que lui devoit ſa famille à tant de titres. Elle a laiſſé deux fils, tous deux mariés & ayant des enfants. L'ainé, Préſident & Lieutenant criminel, a été Prévôt des Marchands ; le ſecond eſt reſté Négociant, pour l'honneur du commerce, pour le bonheur de ſa famille, & pour le ſoulagement des pauvres.

Les armes des Riverieux ſont d'azur au croiſſant d'argent, en chef eſt une riviere agitée, de même en pointe.

Françoiſe Ferrary, tante de ceux dont je viens de parler, a épouſé Laurent-Felix Mayeuvre, Négociant re-

commandable de cette ville, Echevin en 1740, qui a eu de ſon mariage trois fils & une fille. L'ainé de ſes fils eſt le ſeul qui ſe ſoit marié ; il a d'Helene Fayolle, ſa femme, un fils & trois filles. La perſévérance de Mrs. Mayeuvre dans le commerce, la nobleſſe qu'ils y mettent, & leur union invariable, ſont dignes d'être remarquées, & peuvent ſervir de modele. La fille ainée de Mr. Mayeuvre vient d'épouſer Chriſtophe Nicolau, fils du Receveur de la ville, reçu lui-même en ſurvivance & concurrence de cette charge. Il a pris le nom de Montribloud, dont il poſſede la terre.

Les Mayeuvre ſont originaires de Rouanne. Louis Mayeuvre eſt le premier qui ſoit venu s'établir à Lyon en 1655. Il mourut à Livourne dans un voyage qu'il fit. Leurs armes ſont d'azur au chevron d'argent accompagné de deux roſes en chef & d'un lion rampant de gueules.

Les CROPPET, Seigneurs d'Irigny, Variſſan, Barons de Bagnols & Marzé en Lyonnois, ſont originaires de la ville de Cologne en Allemagne,

où l'on voit encore dans plusieurs églises leurs armoiries d'or à trois quintefeuilles d'azur.

Ils étoient venus s'établir à Lyon en 1480. Les mémoires de leur famille disent que c'étoit un Officier commandant une compagnie franche, qui y fixa son séjour, & que Jacques Croppet, son fils, y exerçoit l'office de Notaire. Cet office dans ce temps-là, selon toutes nos histoires, n'étoit occupé que par les principaux citoyens. Il se maria avec Claudine Neyret, d'une noble & ancienne famille de Lyon, comme nous l'avons déjà dit, qui a donné son nom à une rue de cette ville.

Jean Croppet, premier du nom, acquit la propriété de tous les greffes civils & criminels de la Sénéchaussée & du Présidial de Lyon, qu'il exerça ou qu'il fit exercer. Il rendit de grands services à sa patrie, & en particulier à l'Eglise de Lyon, puisqu'il vint à bout, aidé de son frere, André Croppet, Docteur ès Droits, de soustraire au pillage des Calvinistes, lorsqu'ils s'emparerent de cette ville le 30. Avril 1562, une partie des reliques de St.

Jean-Baptifte, de St. Etienne, premier Martyr, & de St. Vincent, Martyr. L'Eglife de Lyon, pour reconnoître ce fervice, accorda à Jean Croppet une chapelle dans l'églife paroiffiale de fainte Croix, où il fit appofer fes armoiries fur les vitreaux & fur la ceinture de ladite chapelle. Il avoit déjà donné à cette églife des témoignages de fa libéralité; les anciennes formes du chœur, que l'on a renouvellées depuis peu d'années, avoient été faites à fes frais. Elle accorda encore aux Croppet un privilege unique, qui eft de faire fonner au décès de ceux qui compofent leur famille la groffe cloche de la Cathédrale, honneur fort diftingué dans cette ville.

Jean Croppet eut de fon mariage du 10. Aouft 1539 avec Marguerite Valentin, alliée à Neri de Tourveon, dont nous parlerons, Jean Croppet, fecond du nom, qui lui fuccéda dans les charges & offices qu'il poffédoit. Il acquit de Pierre d'Epinac, Archevêque de Lyon, la terre & feigneurie d'Irigny. Il époufa le 15. Septembre 1578 Marguerite Builloud, fille de

Pierre Builloud, Procureur du Roi en la Sénéchaussée de Lyon. Il eut de son mariage, 1°. Odet Croppet, qui suit; 2°. Jean-Pierre Croppet, Seigneur d'Irigny, Maître des ports, ponts & passages.

Odet Croppet, Conseiller en la Sénéchaussée & siege Présidial de Lyon, épousa le 10. Février 1604 Marguerite Chomat, qui lui apporta la terre & seigneurie de Varissan; il en eut Justinien Croppet, qui suit. Il épousa en secondes noces Marguerite de Fontanez de St. Priest, d'une maison noble & ancienne du Lyonnois. Justinien Croppet hérita de la terre d'Irigny & de la charge de Maître des ports, ponts & passages de Jean-Pierre Croppet, son oncle. Il fut Echevin à Lyon en 1656. Il avoit épousé Elizabeth du Coin le 17. Novembre 1636, alliée à Mrs. Scarron & Montconys; elle lui donna, 1°. Jean-Pierre Croppet, qui suit; 2°. Odet Croppet de Varissan, Chamarier de l'Eglise de St. Paul le 17. Octobre 1670, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon.

Jean-Pierre Croppet, Seigneur d'Iri-

gny & de Verneaux, épousa le 15. Janvier 1666 Jeanne Roviere, fille d'Eustache Roviere, Echevin en 1632; il en eut, 1°. Odet Croppet de Verneaux, Docteur de Sorbonne, Chamarier de St. Paul le 30. Mai 1697, Doyen des Conseillers en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, &c. de Lyon, Vicaire-général du diocese, & Official Primatial, l'un des Magistrats des plus éclairés & des plus estimés de son temps, & qui a rendu à l'Eglise de St. Paul des services à jamais mémorables. 2°. Pierre Croppet, Seigneur d'Irigny, ancien Capitaine au régiment Dauphin, qui épousa le 2. Octobre 1702. Claudine David de Foncrêne, d'une famille noble de Dauphiné, dont il a eu, 1°. Jean-Baptiste-Louis Croppet, qui suit; 2°. Jean-Claude Croppet de Varissan, Docteur de Sorbonne, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, &c. de Lyon, Chamarier de St. Paul le 10. Mai 1736; 3°. Marguerite Croppet d'Irigny, épouse de Pierre Posuel, Seigneur de Verneaux, Président en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée, &c. de Lyon.

Jean-Baptiste-Louis Croppet de Va-

rissan, Seigneur d'Irigny, Varissan, Baron de Bagnols & de Marzé, a épousé le 22. Avril 1738 Marie-Anne Hesseler de Marzé, fille de Barthelemi-Joseph Hesseler, Baron de Bagnols, Conseiller d'honneur en la Cour des Monnoies, &c. de Lyon, & de Jeanne-Marguerite Pupil, dont il a deux filles.

Il y a eu trois branches des Croppet, la premiere en Forest, de Lambert Croppet, Seigneur de St. Romain & de Couzon, Lieutenant-général civil, criminel, & Juge domanial du comté & bailliage du Forest. Il obtint des lettres de noblesse de Louis XIII pour lui & ses successeurs en ligne directe en date de 1610, pour les agréables services qu'il avoit rendus au feu Roi en la charge de Conseiller au Présidial de Lyon, & en celle de Lieutenant-général, & à cause aussi des services rendus par ses ayeul, bisayeul & pere, audit défunt Roi en plusieurs belles charges publiques, soit pour le fait de la Justice & de la guerre pendant les troubles passés, ayant même feu Odet Croppet entrepris de remettre la ville de Lyon, détenue par le feu Sr. de Nemours, en

l'obéissance du Roi, pour raison de quoi, il fut détenu en prison & peu après décéda, en 1643.

Ledit Lambert Croppet & Jean son fils furent Conseillers d'Etat. M. Henris dans ses ouvrages fait un éloge distingué de ces deux Magistrats. La branche de Jean Croppet a fini en Marguerite Croppet, mere de Mr. le Président Dugaz, Prévôt des Marchands en 1750. Cette branche ajoute à ses armes ci-devant désignées un chef d'azur à trois croix de sable mises en face, ainsi qu'elles sont empreintes dans l'original des lettres de Noblesse.

La seconde branche de Philippe Croppet, Seigneur de Pontournis, Echevin de Lyon en 1650, finit dans la maison le Camus. La troisieme de Croppet, Seigneur de St. Romain, finit dans celle de Murard.

Mrs. Croppet sont alliés aux principales familles du Lyonnois. On sera peut-être bien aise de trouver ici le sommaire qui suit, par rapport aux usages du temps. Tout ce qui est lié à l'Eglise de St. Paul a d'ailleurs une sorte de relation avec Mrs. Croppet, qui sont depuis si long-temps l'avantage de cette Eglise.

SOMMAIRE de ce que Mr. Machard, Sacriſtain de St. Paul, ordonna pour ſon enterrement par ſon teſtament du 13. Juillet 1517.

Il fait élection de ſépulture dans la chapelle de N. D. de grace, qu'il a érigée & fondée dans l'égliſe de St. Paul, & dans laquelle eſt une petite cave où ſont deux barres de fer, ſur leſquelles il ordonne que l'on mette une petite table de chêne pour y placer ſon corps.

Il veut que le jour de ſon enterrement l'on ouvre le tabernacle de la chapelle, & que l'on découvre le reliquaire qui eſt devant le tableau de l'*Ecce homo*, pour inviter à prier pour lui.

Il ordonne que l'on invite à ſon enterrement, 1°. le Chapitre de St. Juſt, auquel il légue à cet effet 5 liv. une fois payées; 2°. les quatre Mendiants & les Cordeliers de l'Obſervance; il leur donne 15 liv. tournois; 3°. le Chapitre de St. Paul, & il donne pour le chant de cinq antiennes *Exaudi* 5 liv. & pour la préſence à ſon enterrement,

aux Prêtres 1 sol, aux Clercs 6 den. aux Clergeons 3 d. chacun.

Que l'on habille douze pauvres de J. C. & quatre jeunes enfants en habit de Capucin, & qu'ils portent douze torches, & les quatre enfants quatre cierges de deux livres.

Que l'on ne l'enterre que vingt heures après sa mort, à cause des accidents qui arrivent quelquefois aux hommes, & dont ils reviennent dans vingt heures, comme on l'a vu ci-devant.

Que son corps soit revêtu d'une soutane blanche du même drap dont on aura habillé les douze pauvres, & de ses habits sacerdotaux, *unà cum changio, amictu, stola, manipulo & casula*, & qu'il soit enterré avec tous ses ornements, afin de paroître devant Dieu sous les mêmes armes qu'il a portées dans cette vie, *ut insignibus quibus militavit in hoc seculo, talis repræsentetur in alio coram Deo altissimo.*

Qu'à tous les glas qu'on sonnera pour lui les enfants de chœur aillent dans sa maison avec leur maître pour y chanter le *Salve Regina* & le *De profundis*, & il donne pour cela 10 sols.

Il ordonne un ſervice dans l'égliſe du couvent d'Enay le jour de ſon enterrement, & que la veille on ſonne le ſoir ainſi qu'à St. Paul; & il ordonne 150 meſſes euchariſtiales dans l'égliſe de St. Paul le jour de ſon enterrement, qui ſeront dites par les Prêtres de St. Juſt, de St. Paul, & des Mendiants qui viendront proceſſionnellement, & qu'il leur ſoit payé pour chacun 2 ſols tournois, qu'on mettra ſur l'autel; & que les Reclus de St. Barthelemi & de St. Epipoy puiſſent les célébrer dans St. Laurent, comme ceux qui viennent d'être nommés.

Que le jour de ſon enterrement l'on diſe l'office des morts après vêpres, & que le lendemain on faſſe un ſervice; & il donne 15 ſols tournois une fois payés.

Il veut qu'immédiatement après ſa mort on célebre un trentain, c'eſt-à-dire une meſſe pendant trente jours dans ſa chapelle, & que ſa ſervante ou quelqu'autre de ſes ſerviteurs offre un pain, du vin, un cierge, & un denier, comme c'eſt la coutume.

Enfin, qu'on place ſur ſa tombe un

dos d'âne couvert du drap mortuaire de ſutaine noire, avec une croix blanche, & que ce dos d'âne y reſte pendant un an, pour faire reſſouvenir ſes amis de prier pour le ſalut de ſon ame.

Le même teſtament ordonne des meſſes à ſix liards, qu'il ſera diſtribué un liard pour acheter un petit pâté pour le déjeûner de ſix enfants de chœur, 10 ſols pour un feu de joie devant St. Paul la veille de l'Aſſomption, une livraiſon ou diſtribution générale de pain & de vin le jour de la féte, à laquelle livraiſon on devoit donner à chaque Chanoine, Perpétuel & Habitué, qui réunis ſont appellés tous les Habitués, *omnibus Habituatis*, une miche de pain de quatre livres & une bouteille de vin, *unam lagenam*; & à tous les Clercs & Clergeons une miche de deux ſols & un gobelet de vin, *unum potum vini;* ſous la réſerve que ſi, par quelque cas fortuit, comme par gelée ou autre cauſe, le bled & le vin venoient à un prix extraordinaire, ſes héritiers ne feroient tenus d'en acheter qu'à la concurrence de douze florins, qui font 6 liv.

Or dans ce temps-là il y avoit à St. Paul vingt-cinq Chanoines, comme on le peut voir dans le vieux Pouillé, sept Perpétuels, douze Habitués, six enfants de chœur nourris par le Chapitre, sans les autres enfants de chœur, & sans les Clercs, & sans le sonneur, qui devoit avoir sa livraison comme un Habitué. Mais, pour plus de sûreté, je réduits le nombre total à cinquante Habitués; il devoit passer soixante; il les passe aujourd'hui qu'il n'y a que dix-huit Chanoines.

Donc en ce temps-là deux cents livres de miche & cinquante bouteilles de vin étoient à 6 liv. d'un prix exhorbitant; donc la livre de miche à 2 liards, le pot de vin à 3 liards, ce qui fait 6 liv. 17 s. 6 d. étoient un prix excessif.

SEBASTIEN GRIPHE a fait trop d'honneur à cette ville, où il s'établit, & où il passa sa vie, pour ne pas illustrer ces Mémoires de son nom, quoiqu'il n'y soit pas né.

César Scaliger, dont on connoît assez la fierté, ne crut pas se dégrader en lui dédiant son treizieme livre de la langue latine: il y exalta l'honnêteté, la doc-

trine, & la piété même de Griphe. Conrard Gesner lui dédia le douzieme livre de ses Pandectes, en lui disant ce peu de paroles si énergiques & si glorieuses, *innumeris libris, optimâ fide, summâque diligentiâ elegantiâque procussis, maximam tibi gloriam peperisti.* Dolet lui dédia le quatrieme livre de ses poésies. Jean Vouté composa pour lui cette épigramme ingénieuse dans laquelle il fait le parallele de Griphe avec les deux Imprimeurs les plus fameux.

Inter tot norunt libros qui cudere tres sunt
Insignes, languet cætera turba fame:
Castigat Stephanus, sculpsit Colinæus, utrumque
Griphius edoctâ mente, manúque fecit.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la longue liste que Maittaire nous a donnée des éditions de Griphe depuis 1528 jusqu'en 1555, pour juger de son travail; on y trouve plus de trois cents ouvrages différents. Sa belle Bible latine de 1550 est faite avec des caracteres ronds, les plus beaux & les plus grands qui

euſſent paru juſqu'alors. On voit encore ſa deviſe, *virtute duce, comite fortunâ*, qui accompagnoit un griffon ſur un cube lié par une chaîne à un globe ailé, dans la maiſon de M. de Liergnes, rue Sala, avec le chiffre 1556. La pierre qui porte cette deviſe & ce ſymbole eſt griſe, elle eſt incruſtée dans le mur qui donne ſur la rue en dedans de la cour, & au deſſus de la porte cochere. Quoique le quartier fût fort déſert alors, Griphe pouvoit y avoir une imprimerie conſidérable ſans y loger lui-même ; il lui en falloit plus d'une pour ſuffire à tout ce qu'il imprimoit. Je ne doute pas qu'il ne logeât dans la rue Thomaſſin, dans une maiſon ancienne vers le milieu de cette rue, où eſt ſur la porte d'entrée le ſymbole indiqué.

Ce grand homme mourut à Lyon en
1556. * Il laiſſa un fils, Antoine Gri- 1555.
phe, qui approcha de la réputation de ſon pere, s'il ne l'égala pas. Sa ſeconde

* Charles Fontaine, Pariſien, habitant à Lyon, fait ainſi ſon épitaphe :

La grand'griffe qui tout griffe a griffé le corps de Griffe, le corps de ce Griffe, mais non le lot, non, non, jamais.

édition du Trésor de la langue latine, qui contient plus de trois mille colonnes du plus grand in-fol. ne cede en rien à la premiere que son pere avoit faite ; on peut la proposer comme un modele & un sujet d'émulation aux Imprimeurs. Il y en a un exemplaire dans la bibliotheque du college de la Trinité à Lyon, qui est un présent de l'Auteur.

Je ne dis rien d'Etienne Dolet, qui fut d'abord & long-temps Correcteur d'Imprimerie à Lyon ; emploi que les savants du premier ordre ne dédaignoient pas alors. On ne peut lire sans être touché les égarements & la fin malheureuse de ce grand génie, qui avoit excellé en tant de genres différents.

Je passe de même sur Henri Etienne, qui échappa au supplice de Dolet, qu'il ne subit qu'en effigie : il disoit en plaisantant qu'il n'avoit jamais eu plus de froid que le jour qu'on le brûloit à Paris ; il étoit alors caché dans les montagnes d'Auvergne. Cet homme, si fameux dans l'Imprimerie, & même dans la Littérature, étoit si pauvre, qu'il fut obligé de se retirer à l'hôpital de Lyon :

Lyon : il y mourut en 1598. Son fils Paul Etienne parle ainsi de cette mort :

Dulcis pater, optime patrum,
Exstinctum te crediderim, lucémque perosum,
Et Lugdunæo requiescunt ossa sepulcro.

A l'occasion de son enterrement il fut établi que le convoi funebre des Protestants seroit escorté par un détachement du Guet, précaution devenue nécessaire pour les préserver des insultes de la populace.

CLAUDE DE BELLIEVRE. Il est peu de familles plus promptement illustrées & par les meilleurs moyens, qui aient fait plus d'honneur à cette ville, & dans laquelle les talents aient paru plus constamment héréditaires, que celle des Bellievre. Des titres appuyés de la tradition la font originaire du village de St. Jean de Chaussan en Lyonnois. Elle s'établit à Lyon vers le commencement du quinzieme siécle.

Hugues ou Gonin de Bellievre, l'un des quatre Notaires royaux & apostoliques, en est regardé comme la tige. Il fut jusqu'à quatre fois Conseiller de

ville. Il eut de Françoiſe du Perrier pluſieurs enfants, qui ſuivirent avec honneur la même profeſſion que lui. Cette branche ne produiſit que deux ou trois générations. Papyre-Maſſon prétend que le pere de Hugues s'appelloit Céſar, & qu'il étoit Docteur ès loix.

Barthelemi Bellievre, neveu ou frere cadet de Hugues, commença l'illuſtration de cette famille. Les grands biens qu'il acquit, ſoutenus d'un mérite rare, & de la protection du Cardinal de Bourbon, Archevêque de Lyon, dont il fut le conſeil & l'homme de confiance, lui attirerent l'eſtime & la conſidération univerſelle. Quelque peu compatibles que paroiſſent ſes occupations avec l'étude des Belles-Lettres, un fait ſingulier fait connoître avec quel ſoin il cultiva le goût qu'il eut toujours pour elles. Dans le temps qu'il étoit Notaire il avoit dans ſon Etude un Clerc uniquement occupé à copier les bons Auteurs latins & les anciennes chroniques de notre hiſtoire. Il fut dans la ſuite Docteur ès loix, & Promoteur au temporel, ou Procureur-général de la Juſtice

séculiere, qui appartenoit alors à l'Archevêque. Il mourut le 4. Août 1483, suivant son épitaphe, qui subsiste encore presque effacée dans l'église de St. Pierre-le-vieux.

Il avoit eu plusieurs enfants de Dodette du Blé, fille de Nicolas du Blé, Conseiller de ville en 1445, qu'on croit de la même famille dont descendoit M. le Maréchal d'Uxelles.

Barthelemi, l'un d'eux, lui succéda dans tous ses emplois, & dans la confiance des Princes de la maison de Bourbon. Sa mémoire doit être à jamais précieuse aux Lyonnois; nous devons à son crédit le fameux édit de 1494, qui est la source de nos plus beaux privileges, & en particulier de la noblesse qu'on acquiert à Lyon par l'échevinage. Barthelemi Bellievre avoit épousé Françoise Fournier, tante de Jacques Fournier, premier Président au Parlement de Bourgogne.

Des six enfants issus de ce mariage deux filles furent mariées à de riches citoyens, la troisieme épousa Nicolas de Langes, Docteur ès Droits; Cathelin, le cadet des fils, fut Chanoine de

St. Juſt & de St. Paul ; l'ainé, Juge-Mage de Novare dans le Milanez, mourut ſans poſtérité ; Claude, le ſecond des fils, ſoutint & augmenta la gloire naiſſante de ſa famille ; c'eſt celui qui fait le ſujet de cet article. Il naquit à Lyon au mois de Mars 1487. Après s'être diſtingué dans l'Univerſité de Toulouſe, où il fit ſes études de Droit, il revint à Lyon ſuivre le Barreau. La charge d'Avocat du Roi, dont il fut pourvu, fit éclater ſes talents. François I, à qui le mérite n'échappoit preſque jamais, le fit ſon Procureur-général au Parlement de Grenoble en 1536, & le nomma premier Préſident de ce Parlement en 1541. Il ſe démit de cette place volontairement en 1549, pour revenir dans ſa patrie, dont il voulut bien accepter le titre d'Echevin honoraire & perpétuel. L'étude des antiquités, pour leſquelles il avoit toujours eu du goût, fut ſon unique occupation dans les derniers temps de ſa vie. Nous lui ſommes redevables de pluſieurs anciennes inſcriptions, bas-reliefs, & autres monuments de l'hiſtoire de Lyon, qu'il a pris ſoin de conſerver.

Il les avoit rassemblés chez lui ; le Président de Lange en avoit augmenté le nombre : ce qui fit appeller sa maison, occupée aujourd'hui par les Trinitaires, le jardin des antiquités. Le plus important recueil que nous en ayions est celui que Claude de Bellievre a fait sous le titre de *Lugdunum priscum*. Ce sont des Mémoires sans ordre, sans liaison, un amas d'anecdotes, d'inscriptions & d'épitaphes, ce sont des matériaux tout bruts, mais extrêmement précieux pour l'histoire de Lyon : ils remplissent un volume de 180 feuillets in-4°. Cette compilation paroît avoir été faite depuis 1525 jusqu'en 1556 ; elle est dédiée aux Lyonnois qu'il aimoit. Son dessein étoit de remettre sous leurs yeux ce qui restoit de l'ancien Lyon, & d'allumer dans leurs cœurs la noble émulation d'égaler ceux qui les avoient précédés. Dans ce même esprit il écrivit en leur faveur cette célebre requête en forme de plaidoyer, pour obtenir de François I l'établissement d'un Parlement à Lyon. On ne pensoit pas encore alors sur le commerce ce qu'on commence à penser aujourd'hui.

Claude de Bellievre joignit à une physionomie noble & majestueuse une éloquence naturelle, un génie vif & pénétrant, une capacité extraordinaire, une intégrité à toute épreuve, un zele ardent pour le bien public, & un amour sans bornes pour sa patrie. Il avoit épousé en 1522 Louise Faye, d'une ancienne famille de cette ville, qui a donné à la France de grands Magistrats, & dont nous parlerons. De ce mariage naquirent Jean & Pomponne; Jean, l'aîné, fut Conseiller, ensuite Président au Parlement de Grenoble, Ambassadeur en Suisse; Pomponne fut Chancelier de France. Après la mort de leur pere, arrivée en 1557, les deux fils firent graver sur son tombeau dans l'église de St. Pierre-le-vieux, sa paroisse, une épitaphe d'un style vraiment lapidaire.

D. O. M.

Hîc situs est Claudius Bellevrius, V.C. Delphin.
Senatûs Præses prior,
Cujus innocentia hominum invidiam provocavit
& superavit.
Vixit annos LXX, menses VIII, & dies VII.
Joannes & Pomponnius patri optimo,
Anno M. D. LVII.

Cette épitaphe, qui commence à avoir besoin de réparation, suppose quelque persécution excitée contre lui, & assez importante sans doute pour en faire le sujet principal d'un pareil monument. Aucun de nos Historiens ne s'est mis en devoir de nous en instruire : ce qui, à force d'être connu de leur temps, ne paroissoit pas mériter leur attention, est devenu depuis & seroit encore une énigme pour nous sans les Annales de Toulouse par la Faille ; il rapporte qu'au mois de Janvier 1543 il y eut arrêt au Parlement de Toulouse qui renvoie Claude de Bellievre absous avec dépens, payables par les Syndics des Etats du Dauphiné en la qualité qu'ils procédoient, & qui l'avoient accusé de malversation : ces dépens étoient de dix mille livres envers le Roi, & de pareille somme envers l'accusé.

La qualité d'homme nouveau, d'étranger dans la province, sa fermeté & peut-être un mérite trop supérieur, exciterent la jalousie. Les trois Etats se réunirent pour former contre lui une accusation de malversation dans les devoirs de sa charge. L'affaire fut d'abord por-

tée au Parlement de Dijon, François I en attribua ensuite la connoissance au Parlement de Toulouse ; il ordonna même que l'arrêt qui interviendroit lui seroit envoyé avant que d'être signifié aux parties : ce qui fut exécuté ; deux Conseillers porterent au Roi cet arrêt, qui fit triompher l'innocence de Bellievre. Sa modération après cette victoire lui fit de ses ennemis autant d'admirateurs.

Pomponne de Bellievre, second fils de Claude, naquit à Lyon en 1525 ; Pomponne de Trivulce, alors Gouverneur de cette ville, le tint sur les fonts & lui donna son nom. Papyre-Masson prétend que Claude de Bellievre avoit prédit de bonne heure la gloire de son fils. Il fit ses études à Toulouse & à Padoue ; à son retour on le fit Conseiller au Sénat de Chambery & Intendant des finances de ce pays-là. Devenu Lieutenant-général de la Sénéchaussée de Lyon, il épousa Marie Prunier, d'une des plus anciennes familles de cette ville : elle lui donna quatorze enfants.

En 1559 il fut Président au Parlement de Paris, & envoyé en diverses

ambaſſades par les Rois Charles IX, Henri III; & Henri IV, chez les Griſons en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Italie, & à Veniſe, lorſqu'on y traita la paix.

En 1549 Henri IV le fit Chancelier de France. Il ſe trouva à la fameuſe diſpute de Fontainebleau entre le Cardinal du Perron & Dupleſſis Mornay. Le Roi lui ordonna d'en écrire la relation. Il ſe démit des ſceaux à cauſe de ſon grand âge, ſans ceſſer d'être le chef du Conſeil, en 1605. Sa mort arriva deux ans après, le 7. Septembre 1607.

On trouve ſon éloge par-tout. Il étoit homme de Lettres, & aimoit ceux qui en faiſoient profeſſion. Henri IV avoit coutume de dire qu'il ne connoiſſoit point d'homme plus vertueux à ſa Cour. Il lui avoit obligation d'avoir arrêté les Suiſſes à ſa ſolde, lorſqu'il parvint au trône.

On rendit à Pomponne un honneur qui n'a été accordé depuis à aucun Chancelier; le Prince de Conty, Abbé de St. Germain-des-prés, accompagna ſon convoi.

Entre ſes enfants, l'Egliſe de Lyon

en rappelle deux, qui furent successivement ses Archevêques, Albert & Claude. Albert fit de grands progrès dans l'étude. Il excella dans la langue grecque, qui lui étoit aussi familiere que sa langue naturelle. Henri IV l'appella à son Conseil, le nomma à l'abbaie de Joüi en Brie en 1594, & cinq ans après à l'archevêché de Lyon. Albert y reçut le Cardinal Aldobrandin, Légat & neveu du Pape Clément VIII, & Marie de Medicis, lorsqu'elle y épousa Henri IV. En 1604 il tomba dans de si grandes infirmités qu'il se démit de son archevêché en faveur de son frere Claude de Bellievre, & se retira dans son abbaye, où il mourut en 1612.

Claude Bellievre avoit été destiné à la robe, il étoit Conseiller au Parlement de Paris; il prit possession de l'archevêché de Lyon en 1605. Il présida comme Primat des Gaules à l'assemblée du Clergé. On a de lui un diurnal à l'usage de l'Eglise de Lyon. Il étoit savant, & avoit étudié particuliérement l'hébreu. Il embellit sa Cathédrale, & répara l'archevêché. Il mourut en grande réputation de doctrine en 1613.

Il y a eu un Antoine de Bellievre Obéancier de St. Juſt, qui avoit ſuccédé à Guillaume Compain dans une chevalerie de l'Egliſe de Lyon en 1482. L'Egliſe de St. Paul a eu quatre Bellievre ; Antoine, mort Sacriſtain en 1492, Lambert en 1524, Mathieu en 1548, & Antoine en 1569.

Leurs armes d'azur à la face d'argent accompagnée de trois trefles deux & un. Mr. de Thou, Mezeray, le P. Daniel, Duchêne, Blanchard, Mrs. de Ste. Malthe, &c. ont parlé des Bellievre avec diſtinction.

Le premier Préſident de Bellievre, mort en 1657, eſt le dernier de ſa famille. Elle s'éteignit tout-à-fait à la mort de Magdelaine de Bellievre, veuve de Gabriel de Puy du Four, Marquis de Combronde, arrivée en 1696.

CLAUDE DODIEU, dont Paradin trouve les ancêtres à Lyon dès le treizieme ſiecle dans l'établiſſement des premiers Conſeillers de ville, fut Maître des requêtes, Evêque de Rennes, Ambaſſadeur auprès de Charles-quint en 1531. Ce fut lui qui accepta au nom de ſon maître François I le défi

de Charles - quint, & qui étonna ce Prince par sa fermeté & par son courage. Il est plus connu dans les annales de la France sous le nom de Sieur de Velly, que sous celui de Dodieu.

Il aida à la fameuse entrevue du Pape, de l'Empereur & de François I. Il fut Ambassadeur auprès du Pape Paul III. Il mourut à Paris en 1558, & fut enterré dans l'église des Célestins. Il a fait des fondations à l'Hôpital de Lyon, ses neveux en ont fait aussi ; les Dodieu se sont disputé la gloire de faire du bien aux pauvres. Je crois cette famille éteinte dans la personne de Claude Dodieu, tué dans un combat particulier.

Selon le Laboureur, cette famille est une riche pépiniere de Prélats, d'hommes consulaires, d'Ambassadeurs & de guerriers. Guillaume & Thomas Dodieu, bourgeois de Lyon, signerent en 1269 la treve conclue entre l'Eglise de Lyon & les habitants.

Il est beaucoup parlé des Dodieu dans l'histoire de la chapelle du Roi. Il y a à l'Arbresle, près de Lyon, un fief Dodieu, qui étoit leur maison paternelle, possédée aujourd'hui par Mrs. d'Albon.

Leurs armes d'azur à une bande d'argent entre deux lions de même, l'un en chef, l'autre en pointe.

ANDRE' BLONDEL, Seigneur de Roquencourt, étoit un citoyen illustre. Il fut fait le premier des Trésoriers de l'épargne, lorsque François I en porta le nombre jusqu'à seize : c'étoit un emploi unique auparavant. Il devint Contrôleur - général des finances, dit Mr. l'Abbé le Bœuf. Les deux offices dont je parle pouvoient bien n'en faire qu'un. Il avoit épousé Anne de la Rue, qui ne lui a point donné d'enfant que nous connoissions. Il mourut à Paris, & fut inhumé dans le premier couvent des filles repenties. Ronsard le pleura en quantité d'épitaphes qu'il fit pour lui. Il donna par son testament de 1558 à l'Hôpital de Lyon une maison toute neuve qu'il avoit fait bâtir dans la rue St. Jean, & à la Duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers, l'hôtel qui lui appartenoit dans la rue d'Orléans, quartier de St. Honoré.

GUILLAUME MELLIER, fils de Nicolas Mellier, Lieutenant-particulier civil & criminel au siege de Lyon, fut

d'abord Juge des appellations de l'Eglise de Lyon dans toute l'étendue du comté, ensuite Avocat du Roi. Dans le temps qu'il suivoit encore le Barreau, il composa en françois un traité in-8°. portant *Déclaration panégyrique de l'édit de Henri II sur les mariages clandestins faits par les enfants de famille sans le su & le consentement de leurs parents*, imprimé en 1558. Il fit encore un ouvrage sur les vêtements, habits & ornements des gens de Justice de la Gaule françoise: il est manuscrit.

Le P. Builloud assure qu'il étoit grand Poëte, *Poëta insignis*. Ce témoignage s'accorde avec celui du Poëte d'Ulcherius, qui, dans un recueil d'épigrammes de sa façon, imprimé en 1550, lui adresse celle-ci :

Qui te Mellerium gentili agnomine dicunt,
 Commendant generis te ratione tui :
Quando autem scribis manantia carmina melle
 Hyblæo, & latiis jura sacrata tholis,
Agnomen muta per Musas & numina Vatum,
 Et de Mellerio melleus esto tuis.

Le P. Builloud prétend qu'un Benoit

Mellier s'étant déclaré hautement comme Capitaine de quartier pour le parti de Henri IV, les Ligueurs lui firent son procès, & le condamnerent à avoir la tête tranchée; que le Parlement de Paris rétablit solemnellement sa mémoire, & ordonna qu'on lui éleveroit un mausolée pour perpétuer le souvenir de son zele & de sa fidélité ; ce qui fut exécuté par les soins de Laurent Mellier, son frere, qui avoit été Ambassadeur de Pierre, Prince de Valachie, auprès de Henri III. Où étoit ce mausolée, & qu'est-il devenu? c'est ce que nous ignorons.

Il est parlé dans notre histoire d'un Benoit Mellier, que les Lyonnois députerent aux Etats généraux, qui fut Maître des requêtes sous Charles VIII, qui eut un fils aussi appellé Benoit, qui fut Procureur du Roi à Lyon, Conseiller de ville en 1516, qui fit mettre sur le tombeau de son pere & de sa mere dans l'église de St. Nizier cette épitaphe qui mérite d'être rapportée :

Nobilis hâc tegitur urnâ Benedictus avarâ
Mellier, edoctus jura paterna Fori;

Jungitur huic conjux Francifca, femper honefta,
Quæ prior officio reddidit offa folo.
Hinc animæ Cœlo referentes fumpta fub illo
Vivant felices conditione pari ;
Quos conjunxit unum conjugium,
Conjungat idem fepulcrum. 1502.

Il y a eu encore un Nicolas Mellier, Maître des requêtes de Catherine de Medicis en 1581, Avocat du Roi au Préfidial de Lyon en 1585, qui eut un fils de Marie Guerrier fa femme, lequel entra & mourut chez les Minimes.

Leurs armes d'azur au chevron d'or à dextre d'un croiffant d'argent & d'une étoile d'or en chef & une rofe d'argent en pointe.

JEAN DE TOURNES pourroit être comparé en quelque forte aux deux Griphes, dont il étoit contemporain. Sa famille, originaire de Noyon en Picardie, étoit établie à Lyon depuis plufieurs années. Il s'y diftingua par la beauté & la netteté de fes caracteres, par l'exactitude de fa correction, par le bon choix & le grand nombre de livres qu'il publia. Son fymbole étoit deux vi-

peres

peres entrelacées, avec ce mot fameux: *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris.*

Il y avoit chez lui plusieurs Correcteurs étrangers, qui étoient savants. Il mourut à Lyon en 1550. Jean second de Tournes, son fils, ne l'égala pas dans l'Art de l'Imprimerie, il le surpassa du côté des connoissances & de l'érudition. Nous avons quelques bonnes traductions & des vies latines de plusieurs illustres Philosophes, dont il fut l'Auteur, l'Editeur & l'Imprimeur. On lui attribue des notes sur Petronne. Il quitta Lyon, sa patrie, pour se retirer à Geneve à la fin du seizieme siecle. Jean troisieme de Tournes, son fils, n'imita ni son pere ni son ayeul. Celui-là eut deux fils, Jean-Antoine & Samuel, qui continuerent la même profession: le premier mourut sans avoir été marié: le second eut deux fils, Samuel & Gabriel; ils augmenterent considérablement le commerce de leur pere. Jean-Jacques & Jacques de Tournes, fils de Gabriel, eurent envie de revenir à Lyon; la vente d'un fonds de Librairie le plus considérable de cette ville en fut l'occasion:

Ils en acheterent la partie latine destinée au commerce d'Espagne, des Indes, d'Italie, & de tous les pays étrangers. Pour se fixer de nouveau à Lyon, & y rétablir la réputation de leurs ancêtres, ils obtinrent en 1727 la permission d'y négocier, dont ils avoient besoin comme Protestants. Ils ont obtenu en 1749 la continuation de cette permission pour leurs fils ainés, & leur ont inspiré le goût de la Librairie, & l'inclination pour cette ville. En 1749 Jean-Christian Wolf, Professeur célebre à Hambourg, publia un volume in-fol. sur les monuments de l'Imprimerie, & le dédia à Mrs. de Tournes établis à Lyon & à Geneve, comme à la plus ancienne famille de la Librairie, & aussi connue par ses vertus que par ses talents.

GEORGE DE VAUZELLES, Lyonnois, Chevalier de St. Jean de Jerusalem, & Commandeur de la Torrette, apporta de Rhodes des manuscrits précieux, dont Guillaume du Choul a fait tant d'usage dans ses écrits. Il étoit son ami particulier. Personne, dit du Choul, ne fut en son vivant plus libéral

de ce qu'il avoit à l'endroit de ses amis.

Un autre titre, qui part du même principe de générosité, a rendu George de Vauzelles plus célebre encore, c'est le soin qu'il prit d'un jeune Grec de la plus ancienne & de la plus illustre famille, qui fut l'ornement de la république des Lettres pendant 50 ans : ce jeune Grec, rhodien de naissance, s'appelloit Jacques de Vintimille, de la branche des Lascaris, selon le témoignage de Robert, dans la France chrétienne. Aléxandre des Comtes de Vintimille, son pere, chassé par la faction des Adornes & des Freghoses des côtes de Ligurie, que ses ancêtres possédoient depuis plusieurs siecles, se réfugia dans l'isle de Rhodes auprès de Fabrice Carette, son parent, & le quarante-deuxieme Grand-Maître de l'Ordre. Il y épousa une Paleologue, dont il eut plusieurs enfants. Il fut tué en 1522, en défendant cette place. George de Vauzelles sauva la vie à Jacques, son fils, le mena à Lyon, & lui donna une éducation convenable à sa naissance. Le jeune Grec y répondit merveilleusement ; les Belles-Lettres, la Poésie

& l'Histoire furent ses premieres études ; il apprit les langues vivantes, il étudia la Jurisprudence, les Mathématiques, l'Architecture même & la Peinture. Le Roi François I étant à Lyon, le chargea de traduire en françois la Cyropedie de Xenophon : cet ouvrage & la traduction d'Herodien, qu'il fit aussi, ne furent achevés que sous Henri II, à qui il eut l'honneur de les présenter.

Ce Prince lui donna une charge au Parlement de Bourgogne. Les Chanceliers Olivier & l'Hôpital le traiterent avec distinction. Il eut des graces de la Cour, qui lui firent une sorte de fortune. Mr. de la Marre, Conseiller au même Parlement que lui, écrivit sa vie : elle n'a jamais été imprimée. Il mourut en 1582. Sa vive & tendre reconnoissance pour George de Vauzelles éclata dans plusieurs de ses poésies latines ; j'en cite un morceau, qui peut faire juger de son goût & de ses sentiments.

Téque, Vauzelle, canam, quo nullus carior unquam,
Quo ductore mihi est Gallia facta Rhodus.
Gallia nunc patria est, litteras te auctore latinas

Perdidici, tu mihi dux atque comes;
Cùmque forent Græci atque Latini mihi sanguine juncti,
Non mihi qui dextram porgeret ullus erat;
Tu verò, qui Gallus eques, qui patris amicus,
Servâsti Græco, laus tua tanta! fidem.
Nulla, Vauzelle, tuos Lethe delebit honores,
Sic veteris facti gratia fixa manet.

George de Vauzelles étoit mort en 1557 1557.
Trésorier du grand prieuré d'Auvergne.

Jean de Vauzelles, frere de George, étoit Chevalier de l'Eglise de Lyon, Prieur de Montrotier, & Curé de la paroisse de St. Romain, qui n'existe plus. Il composa une histoire évangélique. Il traduisit en françois quelques livres de piété écrits en italien; il dédia à la Reine de Navarre, sœur de François I, un de ses livres qui avoit pour titre l'Humanité de J. C. Il mettoit pour devise à la tête de ses ouvrages, *crainte de Dieu vaut zele*, par allusion à son nom. La porte de l'auditoire de l'Officialité portoit pour symbole hiéroglyphique des ancres entrelacés avec des ailes,

qui faisoient à peu près la même allusion. C'étoit le goût du temps.

Il y eut un troisieme frere Vauzelles, que nous ne connoissons que parce que le Poëte Vouté en parle dans ces vers qui font éloge des trois freres :

AD TRES VAUZELLIOS FRATRES.

Tres fratres celeberrimi optimorum,
Tres vitâ & genio & pares amore,
Quibus una domus tribus, fidésque
Una est, una eadem tribus voluntas ;
Vos sic vivite semper & valete,
Humanis pariter Diísque grati.

Ce Poëte Vouté, à qui nous avons de vraies obligations, fut tué en 1542 par un homme qui avoit perdu un procès contre lui.

Mathieu de Vauzelles, que le P. de Colonia a cru neveu des deux dont j'ai parlé, & qui pourroit bien être ce troisieme frere que nous cherchons, étoit Avocat-général au Parlement de Dombes, & Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Lyon. Il écrivit un traité sur les péages, plein, dit la Croix du Maine,

de belles & doctes recherches ; il eſt diviſé en ſix parties, l'origine, le droit, la poſſeſſion, les abus, les privileges, & le temps de les payer. Il fit des notes ſur la déclaration au ſujet des ſecondes noces. Nous avons de lui une conſultation ſavante, qui comprend ſept queſtions ſur les pauvres de l'Hôpital de Lyon. Papyre-Maſſon a fait ſon éloge en vers & en proſe. Il fut Conſeiller de ville en 1524. Nos maiſons de charité ont des preuves de ſon amour pour les pauvres, qui dureront autant qu'elles. Il fut enterré à l'Hôpital, dans la chapelle de la Réſurrection, qu'il avoit fait bâtir. Il ſubſtitua à cet Hôpital tous ſes immeubles par ſon teſtament de 1560. Il avoit eu deux femmes, Claudine de Seve, dont il n'eut point d'enfants, & Jeanne Fournier, qui lui donna un fils, nommé Mathieu comme lui. Il mourut en 1562. Ce Mathieu épouſa Françoiſe de Gaillin de Monjuſtin ; il en eut un fils & une fille. Son fils, François, allia l'amour des Lettres au métier des armes. Il eût pour femme Claire de Montave, la plus belle fille de ſon temps : ſes enfants furent

Michel, qui mourut avec honneur au ſiege d'Alexandrie en 1660; Charles, qui fut tué à Dole en 1688 ſur un baſtion dont il venoit de ſe rendre maître; Jean-François, l'ainé de tous, qui s'établit dans le Roannois, où il a continué la branche des Vauzelles de Lyon. Il y en avoit en Beaujolois, où eſt ſitué le château de ce nom. Ils ſont fondus dans la maiſon de Muzi, auſſi originaire du Beaujolois: l'ainé s'appelle Vauzelles. Il y a eu des Vauzelles Comtes de Lyon.

Leurs armes d'azur à trois demi-vols d'argent au chef d'or.

BENOIT COURT, né à St. Simphorien-le-château, dans le territoire de Lyon, a été placé entre les Lyonnois illuſtres. Il a paſſé en effet ſa vie à Lyon. Il fut un des ornements de l'Académie de Fourviere. Il a donné au Public trois ouvrages d'un caractere & d'un goût ſi différents, qu'on auroit peine à les croire ſortis de la même plume, ſi nous n'avions pas des exemples de ces ſortes de contraſtes, & ſi nous ne ſavions pas diſtinguer ce qu'un Auteur fait pour s'amuſer de ce qu'il con-

ſacre au bien public. Le premier eſt un Commentaire latin ſur le texte françois des 52 arrêts d'amour ; ouvrage frivole, & dont la plus grande gloire eſt d'avoir eu pour Imprimeur le célebre Sebaſtien Griphe en 1535. Le ſecond eſt un Manuel ou Enchiridion ſur les termes propres du Droit civil & canonique, qui pouvoit être fort utile de ſon temps, celui de la renaiſſance des Lettres. Le troiſieme étoit digne d'immortaliſer ſon auteur ; c'eſt l'hiſtoire naturelle des jardins & des arbres, partagée en trois livres, recueillie des meilleurs Auteurs, & enrichie de ſes propres obſervations : elle fut imprimée en 1560 par Jean de Tournes à Lyon. Mrs. de Court, Seigneurs de Pluvy, près St. Simphorien, ſont de la même famille.

Leurs armes partie d'or & de gueules, la partie d'or chargée d'un cheval naiſſant.

PIERRE PETREAU, fils d'un Marchand de Lyon, entra chez les Céleſtins en 1522. Il paſſa ſa vie, qui ne fut pas longue, à faire la guerre aux Hérétiques, & mourut en 1562. Nous

avons de lui un poëme manuſcrit ſur l'apparition miraculeuſe de St. Pierre Céleſtin aux habitants d'Aquilée, qui commence ainſi :

Segnis apollinæos torpor ne obnubilet artus,
Ociùs exſurgens muſcula rumpe moras.

La même année les Céleſtins perdirent Pierre de Sure, fils d'un Notaire de cette ville, qui a donné la vie de St. Pierre de Luxembourg, imprimée à Avignon. Il avoit du talent pour la poéſie. Il a fait beaucoup de vers, & pluſieurs ouvrages, qui ſont reſtés manuſcrits dans la bibliotheque de ſon Ordre à Paris.

GUILLAUME RHEGINUS, ou Regnod, ſavant Médecin de Lyon, compoſa un livre des expériences de Médecine tirées des meilleurs Auteurs grecs & latins, imprimé à Lyon chez Molins en 1564. Il donna auſſi une traduction françoiſe de l'Inſtruction divine d'Hieroclez contre les athées.

FRANÇOIS DE LARBENT, fils d'un Notaire de Lyon, entra chez les Céleſtins en 1512; il s'y fit beaucoup

de réputation. Les Docteurs de Louvain attesterent qu'il leur avoit été d'un grand secours dans leur traduction de la Vulgate en 1550. On garde dans la bibliotheque des Célestins de Paris un manuscrit singulier de sa composition : c'est un traité des articles de foi selon leur analogie avec la Musique, ou la Musique de la foi. Il prétend que tout ce qui appartient à la foi consiste dans le nombre, le poids & la mesure; il dérive de là le rapport de la foi avec la Musique. Le becare & le bemol y ont leur comparaison; la basse, la taille & la haute-contre désignent la foi, l'espérance & la charité; les articles de foi sont marqués par les jointures des doigts, c'est la tablature des sons. La bizarrerie de ce dessein n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup de remarques judicieuses & même assez subtiles. Cet ouvrage étoit dédié à Charles de Lorraine, Cardinal, Archevêque de Rheims. Ce bon Religieux mourut à Lyon en 1565. 1565.

JEAN GROLLIER. Les Grolliers tirent leur origine de Veronne en Italie. Il est dit au livre des fondations &

antiquités de l'Eglise de St. Paul qu'ils sont venus d'Italie, sans en assurer le temps. Il paroît par les mémoires de la famille que Jerome Grollier vint en France avec Etienne & Antoine, ses fils; qu'il les avoit eus d'une fille de la maison de Grimaldi, sous le regne de Louis VIII, & qu'ils prirent parti dans les guerres des Albigeois; qu'Etienne s'établit dans la ville d'Anse, près de Lyon, qu'il s'y allia avec la maison de Montmelas (on le regarde comme la tige des Grolliers de France); & qu'Ambroise, son frere, retourna à Veronne. Il est dit aussi dans un terrier d'Etienne Gandin, Curé de l'Arbresle, que Sibille, veuve de Jean Grollier en 1419, a reconnu devoir 30 bichets audit Gandin : ce qui a fondé l'opinion vulgaire que les Grolliers tiroient leur origine de cette petite ville.

Ils ont rempli à Lyon les charges municipales, nous en voyons à la tête du Consulat & du Bureau des Finances. Il y a peu de généalogie en cette ville où l'on trouve des alliances plus honorables, on y voit des Evêques, des Archevêques, des Cardinaux, des Ma-

réchaux de France, des Chanceliers, des Ducs, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Comtes de Lyon, des Miniſtres, des Ambaſſadeurs, des Chevaliers de Malthe. Il y en a peu auſſi qui aient fourni à cette ville un plus grand nombre d'hommes célebres & recommandables par leurs ſervices. On voit leurs armes dans une chapelle de l'égliſe de St. Paul ſous le vocable de notre Dame de la paix, où eſt la ſépulture de leur famille. On les voit encore aux égliſes de St. Irenée, de St. George, des Jacobins, & de l'Obſervance. Elles ſont ſur une maiſon de la rue St. Jean, qui étoit leur maiſon paternelle. Les anciennes armes des Grolliers étoient trois étoiles d'argent en face, auxquelles on a ajouté trois bezans en pointe.

Jean Grollier, qui donne occaſion à cet article, eſt le premier par droit d'ancienneté dont je dois parler. Il étoit fils d'Etienne Grollier, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Orléans. Il eut pour mere Antoinette Eſbarde. Il naquit à Lyon en 1479. Il ſe livra de bonne heure à la lecture des meilleurs Au-

teurs grecs & latins ; il y puisa ce goût, qui lui fit tant d'honneur, qu'il conserva toute sa vie, pour ce que l'antiquité nous a laissé de bon en tout genre. Il eut l'avantage rare de tenir un rang distingué dans la république des Lettres, sans avoir jamais rien écrit, & de l'avoir mérité par les qualités les plus flatteuses de l'esprit & du cœur. Il a été regardé pendant 50 ans comme le Mecene universel. François I l'appella à Paris, l'honora de sa confiance, lui donna la charge d'Intendant & Général des finances dans le Milanois. Il exerça ensuite cette même charge en France, où il n'y en avoit alors que quatre. Quelque temps après ce Prince l'envoya auprès de Clément VII, dont il gagna si bien l'estime & la bienveillance, que ce Pape lui demanda son fils naturel nommé César, & qu'il se chargea de faire sa fortune. Jean Grollier aimoit tendrement ce jeune homme ; il l'avoit élevé avec beaucoup de soin, & l'avoit rendu capable dès-lors de composer une histoire latine de la prise & du saccagement de Rome : elle fut imprimée à Paris chez Cramoisy en 1637. Dans l'é-

pître, que César adresse à son pere, il avoue qu'il avoit reçu de lui la naissance, l'éducation, & tout ce qu'il possédoit, quoique par les loix il n'eût droit à rien. Il parvint par son mérite à être Secretaire de trois souverains Pontifes pour les brefs latins : le nom de *Gloriorius* que nous voyons aux brefs & aux expéditions de sa façon, n'est autre que celui de Grollerius, qu'il déguisoit par bienséance & par respect. Jules III lui fit quitter l'état ecclésiastique, pour le marier à une riche héritiere de la maison de Girony de Florence ; il en eut deux fils, Alexandre Grollier, Nonce de Sixte-quint aux royaumes de Naples ; & Jules Grollier, qui fut Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, qui épousa une romaine, Virginie Mancini.

Jean Grollier resta assez long-temps à Rome pour se faire connoître & estimer de tous les savants de ce pays-là. Il fit imprimer à Venise le livre *de asse* de son illustre & ancien ami Budé. Sa réputation s'étendit en Allemagne & en Hollande. Erasme dit dans une de ses lettres qu'on voyoit le nom de Grollier

à la tête de tous les livres qui s'imprimoient alors. Il l'appelle l'ornement de la France, il le met au dessus de tous les savants de son siecle par sa noblesse & son érudition. Cœlius Rhodiginus, Alde Manuce, Jean-Baptiste Egnace, & beaucoup d'autres Auteurs de réputation lui dédierent leurs ouvrages. Jean-Baptiste Egnace raconte qu'ayant un jour dîné chez lui avec Alde Manuce & quelques savants, il leur avoit donné à chacun une paire de gants qui renfermoit une somme d'or. On peut voir son éloge dans Mr. de Thou; ce dernier rapporte que Christophe de Thou, son pere, s'étoit fait un honneur de défendre Jean Grollier contre les attaques de la calomnie, à qui le mérite n'échappe presque jamais, & dont le sien triompha.

De retour à Paris, il s'occupa à former cette bibliotheque si nombreuse, si riche & si choisie, qu'on l'a comparée à celle d'Assinius Pollio, la plus belle de Rome. Sa facilité à prêter ses livres ne nuisit point à leur conservation; il en resta un si grand nombre, que nos bibliotheques de Paris & des provinces ont

ont été formées & enrichies de ses débris. Il avoit fait graver en lettres d'or sur la couverture de ses livres ces paroles magnifiques, qui doivent servir de maxime aux gens de Lettres : *J. Grollerii & amicorum.* Nous avons de lui quelques volumes qui portent ce titre mémorable.

Une vie si belle, si bien employée pour la gloire des Lettres, & même pour celle de l'Etat, ne pouvoit être assez longue ; il la poussa jusqu'à l'âge de 86 ans, & mourut à Paris le 22. Octobre 1565. On l'enterra dans le 1565.
chœur de St. Germain-des-prés, où l'on voit encore son épitaphe. Il avoit épousé le 11. Octobre 1520 Anne Briçonnet, petite-fille de Guillaume Briçonnet, qui après la mort de sa femme fut Cardinal & premier Ministre. Il avoit eu de ce mariage un fils & quatre filles. Son fils mourut avant lui sans postérité ; trois de ses filles furent mariées, la quatrieme fut Abbesse de Longchamp. On vendit après sa mort son cabinet d'antiques & de médailles, qui étoit précieux. On se disposoit à le transporter en Italie, lorsque le Roi

le fit racheter fort chérement pour en enrichir le sien. A l'égard de sa bibliotheque, elle fut conservée à l'hôtel de Vic, qui lui appartenoit, jusqu'en 1675, qu'elle fut vendue en détail & à l'encan.

François Grollier, Seigneur du bois d'Oingt, de Belair & du Soleil, cousin germain de Jean Grollier, étoit second fils d'Antoine Grollier, qui avoit servi dans les guerres d'Italie, & de Louise de la Fay. Il naquit en 1500. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; la mort de son frere ainé, tué au siege de Naples, l'engagea à se marier. Il épousa en 1529 Françoise de Grillet, d'une bonne maison de Bresse. Sa premiere éducation l'avoit éloigné du service, il resta tranquille dans sa patrie; il y donna de grandes preuves de sa prudence, de son génie, de son zele & de sa fidélité. De Rubis l'appelle pere du peuple, le compare à Valerius Publicola par sa charité pour ses concitoyens, à Appius Claudius par son zele pour la Religion, & à Jonathas par sa fermeté à soutenir les intérêts de son Roi. Il mourut à Lyon le 11,

Novembre 1577, & fut enterré à St. Paul.

Antoine Grollier, Seigneur de Servieres, fils ainé de François, naquit à Lyon en 1545. Mr. de Laubespin le demanda à son pere pour le mener à Madrid, où il alloit en qualité d'Ambassadeur auprès de Philippe II. De retour, il fut employé à la guerre. Il se trouva à la belle marche que firent les Suisses sous le célebre Fiffer pour conduire le jeune Roi Charles IX de Meaux à Paris. Il étoit aussi à la journée de St. Denis. La paix ne le fit point oublier, il reçut des lettres de Henri III & de Henri IV, que sa famille garde encore, & qui prouvent la continuation de ses services. Sa fidélité étoit si connue à Lyon, que les Ligueurs, lorsqu'ils y furent les maîtres, crurent ne pouvoir rien faire de plus utile pour leur parti que de le mettre en prison au château de Pierre-cise. Ils y renfermerent aussi Imbert Grollier, son frere. Ils y resterent depuis le 24. Février 1589 jusqu'au mois de Juin de la même année, qu'ils en sortirent par l'adresse d'un valet nommé Soulette, &

à l'aide des cordons de soie que Marie Camus, femme d'Antoine Grollier, lui avoit portés sous son vertugadin. Ils passerent ensemble en Suisse, où Mr. de Sillery leur donna la conduite de 1500 Suisses qu'il avoit levés pour le service du Roi. Ils suivirent ce Monarque au siege de Rouen, & dans toutes ses expéditions jusqu'à la treve de 1595. Ils furent alors envoyés à Lyon, pour travailler à la réduction de cette ville sous le Maréchal d'Ornano. Ils y entrerent à sa suite comme en triomphe, ils furent rétablis dans leurs biens & dans leurs charges par arrêt du Conseil du 22. Septembre 1595. Henri IV renvoya Antoine chez les Suisses, & de là à Turin. Il ne put survivre à la mort de ce grand Roi; il tomba malade lorsqu'il en reçut la nouvelle, & mourut peu de jours après à St. Germain-le-mont-d'or, où il fut enterré. Il avoit été Maître d'hôtel de Henri III & Général de ses finances à l'armée du Duc de Mayenne en 1588.

Marie Camus, sa femme, lui avoit donné plusieurs enfants, Nicolas Grollier, dont nous parlerons, & Gaspard

Grollier, Chevalier de Malthe, Commandeur d'Alois en Bourbonnois, & des Echelles en Savoie.

Imbert Grollier, Seigneur du Soleil, frere d'Antoine, étoit né à Lyon en 1548. Il épousa en 1575 Lucrece d'Albissy. Il fit son apprentissage de guerre sous le Maréchal de Montluc en Guienne; après la paix il suivit le Marquis de Mayenne dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs: on conserve encore le journal des campagnes qu'il fit alors, écrit de sa main. Henri III lui donna le 1. Septembre 1580 la charge de Capitaine de la ville & des forces de Lyon, vacante par la mort de Mr. de Montjustin. L'exercice de cette charge étoit très-considérable: sans remonter à son origine, fort ancienne, elle étoit toujours conférée alors à des gens d'une naissance distinguée, à des Chevaliers des Ordres du Roi, à des Baillis de Mâcon, ou Sénéchaux de Lyon. Imbert Grollier étoit le dix-septieme de ceux qui l'avoient remplie avec lettres-patentes de nos Rois depuis 1387; il ne paroît pas d'actes plus anciens. Dans le temps d'Imbert Grollier, c'é-

toit le Consulat qui présentoit le Capitaine de la ville, & le Roi qui le nommoit par brevet. Les droits de cette place étoient fort étendus, on lui portoit les clefs de la ville. Ses revenus alloient si loin qu'ils étoient à charge aux citoyens. L'accroissement du Consulat & la création d'un office de Sergent-Major en ont insensiblement diminué les prérogatives & les émoluments. Elle est encore remplie dans ces derniers temps par des Militaires distingués dans le service.

L'état d'Imbert Grollier à Lyon ne l'empêcha pas d'être employé en plusieurs expéditions importantes; les lettres de Henri III & de Henri IV qui lui sont adressées supposent un mérite bien reconnu de la part de ces deux Rois. Il mourut à Lyon, & fut enterré à saint Paul dans la chapelle de sa famille.

Nicolas Grollier, Seigneur de Servieres, quatrieme fils d'Antoine, naquit à Lyon en 1593. Il se distingua par son goût & par son talent pour les Méchaniques, qu'il porta à une vraie perfection. Il en prit les premieres idées

chez un Tourneur allemand où il étoit en garnison en 1617. Il servit long-temps avec réputation. Il fut Sergent-Major de bataille & Commandant pour le Roi à Turin, après le siege de Verceil, où il perdit un œil. Il se retira dans sa patrie, il y cultiva à loisir son génie, & s'y forma un cabinet qui attira tous les connoisseurs; Louis XIV l'honora de sa présence. Sa gaieté naturelle & sa sobriété contribuerent à la durée de sa vie, qui fut de 93 ans. Il avoit coutume de dire que si l'on vouloit mettre une épitaphe sur son tombeau, il falloit se contenter de ces mots, *ci gît qui a vécu long-temps sans procès & sans Médecin.* Il vécut assez long-temps en effet, après avoir fait son testament & avoir acquitté de son vivant tous les legs qu'il avoit faits aux maisons de charité. Il avoit épousé Catherine de Fenouil; il en eut neuf enfants, dont un, Pierre Grollier, fut Chevalier de Malthe. Charles, l'ainé, épousa Jeanne le Juge, héritiere de N. le Juge, héritier lui-même par sa femme de Jean Minet, Seigneur de la Gardette, qui fut le dernier Juge-Gar-

dien-Conſervateur de cette ville, qui vendit cet office au Conſulat, qui le poſſede aujourd'hui ſous le titre de tribunal de la Conſervation : nous en parlerons à l'article de M. de St. Prieſt, qui conſomma cette affaire importante pour le Conſulat pendant ſa prevôté des Marchands.

Gaſpard Grollier de Servieres, grand Prieur de Savigny, naquit à Lyon en 1646. Son adreſſe pour les ouvrages de tour ſurpaſſa celle de Nicolas, ſon pere, en quelques points. Son cabinet, qui renfermoit plus de pieces rares en ce genre, fut réuni dans la ſuite des temps à celui de Nicolas Grollier.

Son élévation au grand prieuré de Savigny lui fit beaucoup d'honneur. Il s'agiſſoit de ranimer dans cette abbaye l'eſprit de la regle, qui s'altere quelquefois dans les Ordres les plus reſpectables ; on jeta les yeux ſur lui, & on lui offrit cette place : il la refuſa, juſqu'à ce que les ordres du Roi, qui lui furent ſignifiés par Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, le forçaſſent à l'accepter. Sa douceur, ſa prudence, la ſainteté de ſes mœurs juſtifierent ce

choix aux yeux mêmes de ceux qui pouvoient en avoir de la jalousie. Il mourut en 1716, au mois de Décembre, d'une maladie qu'un excès de dévotion avoit sans doute occasionée ; il fut saisi d'un rhumatisme universel pendant de longues prieres qu'il faisoit aux pieds des autels, après une inondation qui avoit augmenté l'humidité naturelle de son église.

Gaspard Grollier de Servieres, fils de Charles, petit-fils de Nicolas, naquit à Lyon en 1676. Il entra dans le régiment de Piedmont en 1696, y resta jusqu'en 1702. La gloire qu'il acquit à la canonnade de Neustat & à Luzara jointes à ses blessures lui valurent la place de Lieutenant-Colonel du régiment de la Roche Tullon. Quoiqu'il fût encore fort jeune, il épousa en 1704 Lucrece de Chevriers. La modicité de sa fortune & son goût pour le service lui persuaderent en 1708 d'acheter une charge de Commissaire provincial des guerres, à laquelle on attacha dès-lors l'exercice. Les distinctions qu'on lui accorda pour le commandement des troupes, & les affaires déli-

cates qui lui furent confiées, font son éloge : il fut chargé de conduire le Cardinal Alberoni de Perpignan à Antibes : il reçut de M. le Duc Régent une pension de 3000 liv. sur le trésor royal ; ce Prince voulut qu'il commandât les troupes qui gardoient les lignes de l'Isere & du Rhône pendant la peste. A la mort de son pere en 1726 il demanda à se retirer : il n'en obtint la permission que deux ans après, avec cette modification honorable, que quoiqu'il eût vendu sa charge il en continueroit les fonctions ; ce qu'il fit en effet pendant quelques années. Devenu libre, il se livra aux Belles-Lettres, qu'il avoit toujours aimées ; il obtint une place à l'Académie de cette ville. Il avoit donné dès 1719 une description exacte du célebre cabinet de son grand-pere : elle est ornée de 27 figures en 88 planches, qui mettent sous les yeux toutes les singularités qu'il renferme ; ce sont des ouvrages d'ivoire, des horloges extraordinaires, des modeles de machines en plusieurs genres. Il fut reçu à la Société royale des Beaux-Arts de cette ville dès son établissement, auquel il eut la

gloire de contribuer ; il lui arriva même ce qui n'eſt arrivé à perſonne, d'être en même temps Directeur des deux Académies.

Nous avons de lui plus de vertus à imiter que d'ouvrages à citer. Il ſouffrit beaucoup les dernieres années de ſa vie; il la finit le 26. Février 1745. Sa maxime étoit qu'il faut préférer ſa Religion à ſon honneur, ſon honneur à ſa vie, & ſa vie à ſes plaiſirs.

Il a laiſſé de ſon mariage Antoine-Philibert Grollier, Marquis de Treffont, Seigneur de Pontdain, &c. & Antoine-Charles-Joſeph Grollier, Chevalier de Malthe, Brigadier des armées du Roi, Colonel du régiment de Foix. L'ainé a épouſé Gabrielle - Claude Colbert de Villacerf, dont il a trois enfants; Pierre-Louis, Marquis de Treffont, Capitaine au régiment de Foix ; Henriette-Silvie Grollier, mariée à M. le Comte de Boutechoux de Villette; & Joſeph Grollier, Chevalier de Malthe, Enſeigne au régiment de Foix.

On trouve dans les archives de Savigny, en 1460, un Etienne Grollier, Celerier de ſaint Laurent d'Oingt, qui

avoit si bien mérité de son Ordre, qu'il fut établi après sa mort que tous les dimanches l'Hebdomadier de la grand' Messe, après avoir fait l'eau bénite, iroit en jeter sur son tombeau & y réciter des prieres; ce qui se pratique encore.

Les Chanoines réguliers de Ste. Genevieve de Lyon étoient en possession de nommer leur Prieur, ils y nommerent pour la derniere fois en 1634 un Claude Grollier, Aumônier du Roi. Il s'employa à la réparation de l'église, qui avoit été presqu'entiérement détruite du temps des Huguenots; il mit le souterrein de cette église dans l'état où il est aujourd'hui; il recueillit dans la chapelle de ce souterrein les ossements de nos Martyrs, qui forment ce monument si respectable de la foi de nos peres dans les siecles les plus reculés.

LOUISE LABBE', appellée aussi belle Cordiere, parce qu'elle étoit belle, & que le commerce de son mari étoit en cables & en cordages, habitoit cette rue qui porte encore son nom. Nous n'avons point eu de Lyonnoise aussi cé-

lébrée qu'elle. Les ſavants de ſon temps charmés de ſon eſprit, de ſes talents & de ſa figure, ſe ſont bornés à la louer, ſans daigner nous apprendre ni ſa naiſſance ni ſa famille. Une bibliotheque auſſi choiſie que la ſienne ſuppoſe qu'elle étoit riche; on y trouvoit tous les bons livres italiens, eſpagnols & françois; elle entendoit & parloit ces trois langues. Sa maiſon étoit ouverte à tous les honnêtes gens, ils s'y raſſembloient ſouvent. Les expreſſions de Paradin ſur Louiſe Labbé ſont trop outrées pour faire foi, elles prouvent qu'il étoit enchanté d'elle. Il faut encore moins croire à de Rubis & au P. de Colonia, qui l'ont accuſée trop légérement auſſi de débauche & de libertinage. Les œuvres de Louiſe Labbé, imprimées chez de Tournes en 1556, formeront toujours contre elle des ſoupçons dont la ſatyre cherchera à abuſer: on peut cependant avoir le cœur pur en faiſant des vers qui ne le ſont pas; & la regle d'Ovide, qui ne veut pas qu'on puiſſe être ſage quand on eſt belle, eſt démentie tous les jours. Dans quelque ſens qu'on prenne les écrits de Louiſe Labbé, on ne ſera jamais aſſez

fondé pour déclamer contre une femme d'ailleurs si recommandable, & dont les sages de son temps pouvoient seuls juger sainement. La conduite de la fameuse Ninon de l'Enclos est trop connue pour pouvoir se faire illusion sur ce qu'on doit en penser; les bons Auteurs n'ont pourtant parlé d'elle que pour louer son esprit supérieur, la finesse de son goût, & même ses vertus morales.

Louise Labbé a encore plus de droits au privilege de l'esprit & des talents. Louons ce que nous savons d'elle, & ne cherchons point à deviner pour nous croire autorisés à la blâmer.

Le meilleur de ses ouvrages est cette fiction admirable de l'Amour aveuglé par la Folie, à qui Jupiter ne donne d'autre réparation que d'être conduit par la Folie. On a tourné depuis cette fable en mille manieres; plusieurs Poëtes ont voulu se l'approprier: l'invention, qui en est le principal mérite, est due à la belle Cordiere; c'est un trait d'imagination qu'on ne peut lui ravir, & dont la morale lui fait honneur. Elle adressa cette jolie piece à Clemence de Bourges, son amie; c'étoit aimer la vertu

que d'aimer cette fille illuſtre, dont nous avons parlé.

Il eſt dit dans une piece de vers à la gloire de Louiſe Labbé qu'elle ſe trouva au ſiege de Perpignan encore pucelle, n'ayant pas vu ſeize hivers. C'eſt de ce premier temps de ſa vie que lui étoit venu le nom de Capitaine Louis, qu'on lui a donné quelquefois.

Une conteſtation ſurvenue pour la maiſon qu'occupe aujourd'hui Mr. Dupré, Négociant de cette ville rue Belle-Cordiere, ayant obligé d'avoir recours aux terriers de l'archevêché, on y a trouvé pluſieurs anecdotes intéreſſantes, qu'on ne cherchoit pas, & qu'on avoit ignorées juſqu'à ce jour; 1°. que Louiſe Labbé étoit fille d'un nommé Charly, dit Labbé; 2°. qu'elle avoit été mariée à Ennemond Perrin, Marchand Cordier, fort riche, qui poſſédoit pluſieurs maiſons à Lyon, une entr'autres ſituée en l'angle de la rue Confort, allant des Jacobins à l'Hôpital, & une petite rue à la porte de Belle-Cour; 3°. que cette rue fut ouverte alors, qu'elle prit dans la ſuite

le nom de Belle-Cordiere, qui étoit le ſurnom de Louiſe Labbé; 4°. que cet Ennemond Perrin ſe trouve mort en 1565, après avoir fait ſa femme ſon héritiere univerſelle; que n'ayant point d'enfants d'elle, il lui ſubſtitue Jacques & Pierre Perrin, ſes neveux, fils de François Perrin, ſon frere, & à leur défaut l'Hôtel-Dieu; 5°. que Louiſe
1566. Labbé eſt morte au mois de Mars 1566; 6°. que Jacques & Pierre Perrin, ſes neveux ſubſtitués, étant morts ſans enfants, l'Hôtel-Dieu étoit entré en poſſeſſion de tous les biens d'Ennemond Perrin; 7°. que la maiſon en queſtion avoit été vendue à noble Homme, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qu'elle avoit enſuite paſſé au Sr. de Courtines, Ecuyer, & que Mr. Dupré l'avoit achetée des héritiers du Sr. de Courtines.

Mes lecteurs obſerveront qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'Ennemond Perrin eût fait ſa femme héritiere ſi elle avoit été coupable des excès qu'on lui reproche.

Mr. Beſſon, que nous venons de perdre, ſi connu par ſon habileté dans les terriers, m'a communiqué ces notes peu de

de temps avant sa mort ; il m'a ajouté qu'il avoit vu beaucoup de vers latins de la composition de Louise Labbé entre les mains du P. Meneſtrier, qui se sont perdus sans doute avec tant d'autres manuſcrits de ce grand homme. Cette seconde observation sert encore à justifier la belle Cordiere ; une vie aussi occupée que la sienne est trop opposée à l'oisiveté, source ordinaire du désordre : *Desidiosus amor.*

HUMBERT DE MASSO, inhumé dans une chapelle de St. Paul dite N. D. de grace, étoit mort en 1566. On lit sur une plaque de cuivre happée contre le mur ses qualités, *Quæstor regius & C. 22. 4.* Suivant les fastes consulaires, on ne le trouve Consul que trois fois, 1542, 1548, 1554. Il avoit épousé Clémence Grollier, dont il eut Guyot de Masso, Conseiller Echevin en 1572 ; Jean de Masso, Receveur-général des finances, Conseiller Echevin en 1576, député la même année aux Etats de Blois ; & Antoine de Masso, Conseiller au Parlement de Dombes, Conseiller Echevin de Lyon en 1581.

Guyot de Masso fut un homme de

grand mérite. Il avoit été député à Paris pendant ſon conſulat. *A la mort de François, Receveur de la ville, il fut arrêté par pragmatique ſanction,* dit de Rubis, *que dorénavant, advenant vacation des offices de la ville, on n'en pourvoiroit que gens d'honneur & de qualité, qui fiſſent honneur à la ville & à leurs charges, & non pas les charges à eux; & ſuivant ce, fut pourvu dudit état de Receveur de la ville noble Guyot de Maſſo, Seigneur de St. André du Coing & de Limonez, lors Echevin & perſonnage d'honneur, & ſorti d'une des plus nobles & anciennes & mieux apparentées familles de la ville.*

Antoine de Maſſo, frere de Guyot, ſoutint l'opinion qu'on avoit de ſa nobleſſe pendant ſon conſulat de 1581. Les Commiſſaires du Roi étant arrivés à Lyon pour la convocation des Etats-généraux, firent placer des bancs dans la grande ſalle du Palais pour le tiers état de la province; Antoine de Maſſo refuſa de s'y aſſeoir, diſant qu'il y avoit pluſieurs Conſeillers de ville qui ne tiroient pas leur nobleſſe de la maiſon de ville, & que s'ils n'étoient pas au

rang de Mrs. du Clergé & de la Noblesse, ils n'assisteroient pas à l'assemblée. Ils siégerent au rang du Clergé & de la Noblesse. Ce fut ce même Antoine de Masso qui obtint un arrêt qui exemptoit les Bourgeois de Lyon de la taxe à laquelle ils avoient été condamnés par un autre arrêt que le plat pays avoit obtenu contre eux. On trouve un Jean de Masso nommé noble dans la revision des feux du Viennois en Dauphiné, où il avoit du bien comme à Lyon: le fait est du 3. Septembre 1449. Il y a eu un autre Jean de Masso Greffier en chef du Bureau des Finances, Conseiller Echevin en 1583.

Nous avons des Masso Abbés de Valbenoîte, & Chevaliers de l'Eglise de Lyon. Un d'eux, nommé Jean, remit son abbaye à Humbert-Antoine de Masso, son cousin, & se fit Jésuite: il fut dans la suite un des fondateurs de la mission du Canada.

Le régiment Lyonnois a eu des Masso pour Commandants; entre les derniers sont Philibert de Masso, Prévôt des Marchands en 1675, & Pierre de Masso de la Ferriere, Seigneur du

Plantin, Sénéchal de Lyon, Commandant dans les trois provinces, Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort le 8. Septembre 1739, regretté de tout le monde. Il a laiſſé d'Élizabeth Chaponay, ſa femme, deux fils & une fille ; l'ainé, Charles de Maſſo de la Ferriere, Maréchal des camps & armées du Roi, Chef de brigade des Gardes du corps de Sa Majeſté, Sénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois, marié depuis peu ; Auguſtin de Maſſo, Chevalier de la Ferriere, Brigadier des armées du Roi, Capitaine au régiment des Gardes françoiſes ; Magdelaine de Maſſo de la Ferriere, mariée à Mr. de Vaux de Giri, frere de Mr. l'Abbé de St. Cyr, ſi connu & ſi digne de l'être.

Il eſt fait mention des Maſſo dans pluſieurs actes de fondations faites par eux. Il y en a eu d'enterrés à Ste. Croix. On pourroit trouver dans les regiſtres de l'égliſe de la Platiere, s'il étoit poſſible d'en être aidé, des mémoires plus anciens que ceux que je viens de citer : c'étoit leur premiere paroiſſe ; ils y ont encore une chapelle, où le dernier mort a été enterré.

Ils portent d'azur à la bande d'or.

GUILLAUME DU CHOUL, Gentilhomme Lyonnois, Bailli des montagnes du Dauphiné, eſt un des premiers François qui ſe ſoit appliqué à l'étude des médailles, des pierres gravées, des bas-reliefs, & des autres monuments antiques devenus depuis l'objet de l'application de tant de ſavants. La maiſon où il étoit né lui inſpira ce goût dans ſa premiere jeuneſſe; elle étoit placée dans la colline du Gourguillon, où ſont aujourd'hui les Religieuſes du Verbe incarné. On ne pouvoit creuſer dans ce terrein, qui fait partie de l'ancien Lyon, ſans y trouver des médailles, des inſcriptions, des urnes, des lampes, &c. Ces objets piquerent ſa curioſité, il eſſaya d'expliquer ce qu'il voyoit: de quoi ne vient-on pas à bout avec du travail, de l'eſprit & de la jeuneſſe? il raſſembla tous ces monuments, leur donna un ordre. Les étrangers, qui n'en avoient pas encore vu beaucoup, accouroient chez lui avec empreſſement. Le goût des recherches augmente par le plaiſir qu'elles donnent: le jeune du Choul ſe détermina à faire le voyage d'Italie

pour se perfectionner dans ce genre d'étude : il sentit en même temps que le Grec & le Latin lui devenoient nécessaires, il apprit ces deux langues ; elles le mirent en état de publier en 1556 son bel ouvrage sur la Religion des anciens Romains, qui rendit dès-lors son nom célebre. Il est semé d'une infinité de figures, de médailles, d'instruments de sacrifices, & de bas-reliefs, que Guillaume Roville, son Libraire, fit graver par le petit Bernard, connu par ces sortes de gravures, & qui sont belles, quoiqu'elles ne soient qu'en bois.

Ce traité est accompagné de deux discours, l'un sur la castramétation des Romains, & l'autre sur leur discipline militaire, sur les bains, & sur les anciennes exercitations grecques & romaines. Le petit Bernard décora encore ces deux ouvrages de ses figures ; elles représentent l'habillement de la milice des Romains, leurs machines de guerre, la forme de leurs campements, leurs boulevards, leurs bains, leurs sacrifices, leurs enseignes & leurs armes. On traduisit en françois, en italien & en espagnol ces premieres productions de du Choul,

& elles reçurent les éloges qu'elles méritoient. Dolet, qui étoit alors réfugié à Lyon, admire dans ses Commentaires l'érudition immense & le bon goût qui regne dans cet ouvrage. Personne n'en a donné une idée plus détaillée que le Poëte Vouté dans un hendecasyllabe de 22 vers, qui ne contient presque que les noms des diverses choses dont du Choul a parlé ; il commence ainsi : *Qui summo veterum labore Rom...* &c. Le Pois, dans son discours sur les médailles, prétend que du Choul a travaillé à un grand ouvrage sur les antiquités romaines, qui n'a jamais paru.

Guillaume du Choul eut un fils nommé Jean, qui augmenta la gloire de son pere dans un genre fort différent. Ses ouvrages latins & françois ne roulent que sur la Physique, la Botanique, la Médecine & la Morale. La Croix du Maine l'a cru frere de Guillaume ; du Verdier, qui les avoit vus tous deux, assure qu'il étoit son fils. Nous avons de lui une histoire du Chêne & une description du mont Pila en latin, imprimée à Lyon chez Roville.

Antoine du Verdier, dont nous par-

lons, n'étoit pas de Lyon, comme quelques uns l'ont cru, il étoit de Montbrison; il est vrai qu'il passa sa vie à Lyon, & qu'il exerça la charge de Contrôleur-général des finances de cette généralité. Nous avons de lui une Bibliotheque françoise, qui a été long-temps un livre nécessaire, malgré ses défauts, qui va être anéantie & remplacée avantageusement par celle que donne Mr. l'Abbé Goujet.

Les éloges que du Verdier a donnés à Claude du Verdier, son fils, né à Lyon, sont un épanchement de tendresse paternelle, qu'on doit excuser. Les poésies latines que ce jeune homme composa à l'âge de 20 ans, y avoient donné lieu; elles promettoient plus qu'il n'a tenu : il échoua tellement dans sa critique des anciens Auteurs, qu'il ne s'en est pas relevé.

BERNARD SALOMON, connu sous le nom du petit Bernard, est célebre dans cette ville, où il est né, & où il est mort, par ses gravures exécutées sur ses propres desseins : les connoisseurs en font cas. Les livres de du Choul en sont pleins. Il a fait des fri-

ſes en camaïeux ſur des façades de maiſons : le temps les a preſqu'entiérement effacées, il n'en reſte qu'une un peu conſervée ſur une maiſon de Bourgneuf. Il a mérité d'être mis au rang des Peintres, à cauſe des deſſeins & de l'invention. Du Verdier prétend qu'il avoit fait un excellent livre de la Perſpective, qu'on ne trouva plus après ſa mort.

FRANÇOIS GUERRIER, d'une très-ancienne famille de Lyon, & qui a donné beaucoup de Conſeillers de ville dans le quatorzieme & le quinzieme ſiecles, étoit Seigneur de Combelandes, & Baron de Jon. Il commandoit une troupe à la journée d'Anthon. Il fut Ordinaire de la chambre du Roi, & Chevalier de St. Michel. En 1571 il conduiſit des troupes au Seigneur de la Guiche à Bourg en Breſſe. Il n'eut qu'une fille d'Eleonor Clapier, ſa femme ; elle hérita de tous les biens de ſes pere & mere, qui étoient conſidérables, & les porta à Pierre Baglion en l'épouſant. Sa famille avoit ſa ſépulture à St. Paul. Ses armes d'azur à trois têtes de lion d'or arrachées, poſées en bande.

Toutes les fois que j'ai occaſion de

parler de St. Paul, je me demande, ſans être plus avancé, quel étoit ce Comte Richard, dont le nom eſt ſi célebre dans les anciens faſtes de cette Egliſe : le marbre qui nous conſerve le nom, la figure & les bienfaits de ce Seigneur, ſe voit encore aujourd'hui tout entier à l'entrée de l'ancien cloître de St. Paul. Ce monument eſt une de nos antiquités ſacrées la plus recommandable. La premiere figure eſt celle du Comte Richard à genoux, la ſeconde celle de St. Paul préſentant le Comte Richard à J. C. & la troiſieme celle de J. C. tenant un livre de la main gauche, & béniſſant le Comte Richard de la main droite. A juger du temps par les vers qui y ſont gravés, on peut les croire avec le P. de Colonia du neuvieme ſiecle.

BENOIT BUATIER, d'une très-ancienne famille de Lyon, qui avoit donné neuf Conſeillers de ville depuis 1398 juſqu'en 1568, fut Sacriſtain de St. Nizier, Chamarier de St. Paul, & Official Primatial pendant 40 ans. La chamarerie de St. Paul lui étoit venue par réſignation d'Aymard de Maugiron,

dont le nom eſt ſi connu dans l'Egliſe & dans le Gouvernement de cette ville. Il fut député par le Clergé de Lyon au Colloque de Poiſſi en 1561. Ses armes étoient d'or au ſanglier de ſable colleté par un limier, avec cette deviſe : *Immundus cedit honeſto.* Il eſt enterré à St. Paul dans la chapelle de la Cadierre, qu'il avoit rétablie. Jerome de Châtillon, fils de ſa ſœur, Préſident au Parlement de Dombes & au ſiege Préſidial de Lyon, lui fit ériger le tombeau qu'on y voit aujourd'hui. Les Buatier ſont éteints dans la perſonne d'Eleonor Buatier, morte fille le 27. Décembre 1660, âgée de 77 ans.

La réputation de Jerome de Châtillon étoit fort grande en ſcience & en intégrité. Il avoit été Procureur-général de l'Archevêque, dans le temps que l'Archevêque avoit la Juſtice ; il fut enſuite ſeul Avocat du Roi. Etant Echevin en 1577, il procura à ſes collegues l'habillement qu'ils portent aujourd'hui dans les cérémonies. Il mourut d'apoplexie au palais même, où il ſiégeoit. Il avoit fait des commentaires ſur la juriſdiction de Dombes en 1583. C'étoit à lui que

Guillaume Neveu, ſavant Avocat au Préſidial de Lyon, dédia en 1578 ſa nouvelle édition des œuvres de Nicolas Boyer, Préſident au Parlement de Bourdeaux : il l'appelle dans ſon épître dédicatoire *inter doctos nobiliſſimus, inter nobiles doctiſſimus, & inter utroſque optimus.*

Les Châtillon formoient une famille conſidérable à Lyon. Elle a donné des Conſeillers de ville, des Préſidents au Parlement de Dombes & au Préſidial de Lyon, un Obéancier de St. Juſt nommé Pierre, qui étoit en même temps Abbé de l'iſle Barbe, quatre Chamariers de St. Paul, Charles, Philibert, Nicolas & Jean. Le dernier fit conſtruire à ſes dépens le grand autel de l'égliſe de St. Laurent, lorſque Mrs. de Maſcarany la firent rebâtir.

Leurs armes d'azur au lion d'or embarraſſé d'une bande de gueules chargée de trois croiſſants d'argent.

Pour l'intelligence de ces places de Préſidents au Parlement de Dombes compatibles avec celles de Préſidents au Préſidial de Lyon, il faut ſavoir que lors de la défection du Connétable de Bourbon, & de la confiſcation de ſes

biens, on créa un Parlement pour la principauté de Dombes, qui lui avoit appartenue, & qu'on le plaça à Lyon, où il est resté jusqu'en 1696. Plusieurs bonnes familles de cette ville avoient des charges au Parlement de Dombes & au Présidial de Lyon, comme on a pu le voir, & comme on le verra dans ces Mémoires. Une de celles qui subsistent aujourd'hui est celle de Messieurs CACHET DE MONTEZAN DE GARNERAN. Elle a donné trois premiers Présidents, un Procureur-général, des Conseillers au Parlement de Dombes, & des Intendants de cette principauté. Elle est continuée dans la personne de Jean-Benoit Cachet, Seigneur de Garneran, Comte de Rerieux, premier Président de ce Parlement, né à Lyon, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette ville, & marié à Marianne Jannon, dont il a des enfants.

Mademoiselle de Montpensier avoit accordé en 1620 des lettres de noblesse à Benoit Cachet, son Procureur-général au Parlement de Dombes. Claude, son fils, fut Echevin de Lyon; & Be-

noit, son petit-fils, y fut Prévôt des Marchands. Il avoit été premier Président de Dombes.

La seule histoire imprimée que nous ayions de cette principauté est de Claude Cachet, Comte de Garneran, encore vivant, & si considéré, pere de Jean-Benoit Cachet, qui continue la famille, comme je l'ai dit. Il soutint dans sa jeunesse des theses sur cette histoire, qui furent imprimées à Toissey en 1692. Leurs armes de gueules à trois pals d'or chargés chacun au point d'honneur ou en chef d'un losange de sable.

JEAN & FRANÇOIS FRELLON, freres, soutinrent la réputation de l'Imprimerie de Lyon, leur patrie. Ils s'épuiserent en dépenses pour donner d'excellentes éditions des Sts. Peres. Celle de St. Ambroise est la plus distinguée. Il y a sur cette derniere une anecdote que rapportent Baillet & Mettaire, en laissant à chacun la liberté d'en penser ce qu'on veut : il s'agit de la falsification d'un texte, dans laquelle la probité des Frellon ne souffre aucune tache. Ils fleurirent à Lyon depuis 1530

jusqu'en 1570. Nous avons une épître de Conrard Gesner qui leur est adressée en 1548. Elle est pour eux un titre de noblesse. Leur chef-d'œuvre d'Imprimerie est l'histoire naturelle de Pline en 1562. Leur devise étoit un frêlon.

GUILLAUME ROVILLE, dont Baillet, peu exact sur les Imprimeurs de Lyon, a défiguré le nom, étoit Tourangeau. L'honneur qu'il eut & qu'il mérita d'être trois fois Conseiller de ville dans l'espace de dix ans, lui donne le droit de naturalité à Lyon. Il s'y rendit recommandable par ses belles éditions latines, italiennes & françoises : les portraits des grands hommes & les figures des plantes & des animaux, dont il les décora, les font encore rechercher aujourd'hui. Nous lui devons le Promptuaire des médailles en 1553. Il étoit savant & bon citoyen. Il avoit acheté tout le territoire de la reclusiere de Ste. Helene près du Rhône ; il y bâtit une maison, à laquelle il joignit des jardins. Ayant eu la conduite de la boucherie de l'Hôpital en 1570, en qualité de Conseiller de ville, il y fit bâtir à ses dépens le puits qu'on y voit encore. Il

fit encore d'autres legs à l'Hôpital : le plus considérable fut la maison de la rue Merciere appellée de l'Ange, à condition que les revenus en feroient appliqués à perpétuité aux plus pauvres de ses descendants, au jugement des plus considérables de ces mêmes descendants.

Il laissa des filles au nombre de quatre, qui se partagerent les trois autres maisons qu'il avoit dans la rue Merciere, désignées par l'écu de Venise, le phœnix, & la toison d'or. C'étoit dans la premiere de ces trois-là qu'il avoit son domicile & son imprimerie.

Ses armes d'azur au chevron d'or chargé d'une petite coquille de gueules, le tout accompagné en chef de deux croix ancrées d'or, & en pointe d'une gerbe d'or. Il fut enterré aux Célestins devant la chapelle de N. D. de bonnes nouvelles, en 1589.

ANTOINE D'ALBON, de l'illustre maison de ce nom, regardée avec raison sans les fables de Paradin comme une des plus grandes du royaume, étoit fils de Guillaume d'Albon & de Gabrielle de St. Chamont. Il naquit à Lyon à la fin du quinzieme siecle. Il se consacra

ſacra à Dieu dans l'abbaye de Savigny; qui avoit eu des d'Albon pour Abbés depuis pluſieurs ſiecles; il en devint Abbé lui-même; il joignit à cette abbaye celle de l'iſle-Barbe en 1525. Le Maréchal de St. André, ſon parent, à qui l'habit monacal déplaiſoit, & qui le croyoit un obſtacle à ſa fortune, ſollicita & obtint la ſéculariſation de l'abbaye de l'iſle Barbe. Elle ſe fit par le concours des deux Puiſſances; & le nouvel Abbé fut appellé Abbé Doyen. Le Maréchal de St. André, favori de ſon maître, & digne de l'être par les ſervices qu'il rendoit à l'Etat, demanda encore pour lui la lieutenance de Roi de nos trois provinces, dont il étoit Gouverneur. Cette ville eut à ſe féliciter de la nouvelle dignité accordée à l'Abbé d'Albon, il la ſauva des premieres tentatives des Huguenots, il fit échouer leurs projets dans le même moment qu'ils les croyoient aſſurés en 1561. On peut préſumer qu'ils n'y ſeroient jamais entrés s'il étoit reſté à Lyon; on le fit alors Archevêque d'Arles. Ce ne fut que dans la ſuite qu'il permuta ſon archevêché avec le Cardinal de

Ferrare, qui lui donna l'archevêché de Lyon.

Antoine d'Albon transigea de la Justice ordinaire de cette ville, qui lui appartenoit encore comme Archevêque, avec Charles IX, sous une rente annuelle de 2000 liv. payables à lui & à ses successeurs. Il reçut le Roi à Lyon dans son entrée solemnelle en 1564. De son temps & à sa recommandation le Consulat donna aux Jésuites le college de la Trinité, *pour qu'il servît*, dit Jean de la Mure dans son histoire ecclésiastique, & d'Académie de Lettres pour la jeunesse, & d'arsenal pour la foi. Qu'il me soit permis d'ajouter, sans qu'on puisse me soupçonner de prévention, que les sollicitations du Cardinal de Tournon & le bref même du Pape Pie IV jointes aux instances de l'Archevêque de Lyon furent encore moins efficaces que le souvenir récent des services essentiels & à jamais mémorables que le P. Antoine Possevin & le P. Edmond Auger, Jésuites, venoient de rendre à cette ville dans le temps que l'hérésie & la peste la ravageoient tour à tour.

Antoine d'Albon recouvra le chef de

St. Jean, que quelques Catholiques avoient ſauvé. Les divers ſtatuts qu'il fit pour ſon dioceſe, ſes commentaires ſur les ouvrages de Ruffin, ſont des témoignages de ſon zele & de ſa ſcience. Il mourut en 1572. 1572.

Cette ville a toujours regardé la maiſon d'Albon comme ſortie de ſon ſein. Elle s'en glorifie avec raiſon : quoique l'époque de ſon origine ſe perde dans l'obſcurité des temps, elle a donné de grands hommes dans tous les ſiecles. Indépendamment de l'Egliſe de Lyon, qui compte pluſieurs d'Albon, & où il y en a encore un aujourd'hui grand Archidiacre, notre hiſtoire nous fournit des d'Albon revêtus des premieres dignités de nos provinces. Le pere du Maréchal de St. André avoit été Gouverneur de Lyon & Sénéchal.

En 1250 il y avoit un André d'Albon Seigneur de Curis. Entre les plus conſidérables de cette ville, en 1269, étoit un Pons d'Albon. Dans les différents qu'eut l'Egliſe de Lyon, alors ſouveraine, avec les habitants, les d'Albon ſe rangerent de ſon côté.

En 1327 un Jean d'Albon, fils de

Guy d'Albon, Chevalier, Seigneur de Curis, & de Marguerite d'Oingt, embrassa l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût l'ainé, & devint Chanoine de St. Paul: college des Gentilshommes en ce temps, dit le Laboureur; on y avoit vu en effet peu auparavant un Humbert fils du Comte de Forest, & plusieurs Chanoines des meilleures maisons de la province.

L'abbaye de St. Pierre de Lyon a été gouvernée long-temps par des filles de la maison d'Albon, nous en connoissons quatre, Sibille, Guiscarde, Antoinette & Guillemette, sans compter quantité d'autres qui n'ont été que simples Religieuses. Anciennement on faisoit des preuves de noblesse pour y entrer, on les exigeoit aussi considérables que celles que l'Eglise de Lyon exige encore: les citoyens en obtinrent l'abolition, pour pouvoir y placer leurs filles. Quelques uns ont prétendu que c'étoit du temps de Guillemette d'Albon, Abbesse, qu'arriva cette fameuse apparition de l'ame d'une Religieuse morte depuis quelque temps, nommée Alisia, de la maison de Grolée, & dont Adrien de

Montalambert, Aumônier de François I, a fait une histoire imprimée en 1529. Des critiques pourroient croire que cette apparition étoit une fraude pieuse imaginée pour épouvanter les Religieuses de cette abbaye, & leur inspirer une conduite plus réguliere : ce fut alors effectivement qu'elles se soumirent à la clôture, qu'elles ont observée si religieusement depuis; auparavant elles vivoient séparées, chacune dans les terres & domaines qui leur étoient échus, & ne se réunissoient gueres dans leur monastere que pour y célébrer la Pâques ensemble.

La maison d'Albon réside aujourd'hui dans Mr. le Comte d'Albon, Archidiacre de l'Eglise de Lyon; Mr. le Marquis d'Albon, son frere; & Mr. le Marquis, fils de ce dernier, marié en 1751 à Marianne Olivier, dont il a déjà trois fils. On peut voir Mr. l'Abbé de Vertot sur les titres de la principauté d'Ivetot dont jouissent Mrs. d'Albon.

Ils portent de sable à une croix d'or.

Quant au college de la Trinité, donné aux Jésuites en 1565, il faut savoir que ce college doit son origine & son nom à une des plus anciennes confrai-

ries du royaume. La fête de la Ste. Trinité, établie dans quelques églises dès le dixieme & douzieme siecle, fut adoptée à Lyon sous le pontificat de Clément V. Jean Pekau, Chanoine de Lyon, ensuite Archevêque de Cantorbery, en composa l'office. Plusieurs de nos citoyens formerent une association sous le nom de la Trinité en 1306. Ils eleverent près du cimetiere de St. Nizier une assez belle chapelle dans laquelle ils s'assemblerent pendant long-temps. Lorsqu'elle eut été détruite par les Calvinistes en 1562 les Associés se transporterent dans une chapelle de St. Nizier même. Cette confrairie avoit acquis des granges & des vignes situées sur les bords du Rhône à l'extrêmité de la rue Neuve; ils en jouissoient en 1527, lorsque François I, ce vrai pere des Sciences, & ami de l'humanité, ordonna que les fonds possédés par des confrairies seroient appliqués à des colleges & à des hôpitaux. Alors les douze Conseillers Echevins traiterent avec les confreres de la Trinité, & de l'aveu de ces derniers attacherent à la fondation d'un college public les possessions de la

confrairie, à condition que le nouveau college porteroit le nom de la Trinité, qu'on y feroit tous les jours des prieres pour les Confreres, & que si le college venoit à être détruit, les fonds reviendroient à la confrairie. Le nouveau college fut remis à des séculiers habiles. Le premier Recteur ou Principal fut Guillaume Durand, de Lyon. Les Professeurs qui se distinguerent le plus furent Christophe Millieu, Gilbert Dulcher, Claude Rigotier, & sur-tout Barthelemi Anneau. Une pierre lancée d'une fenêtre de ce college sur le St. Sacrement le jour de la Fête-Dieu en 1565 sembla réaliser les soupçons qu'on avoit sur la Religion de ce college; le peuple irrité de cet attentat entra en fureur, massacra Barthelemi Anneau, sans savoir s'il en étoit l'auteur, & le college fut fermé le lendemain. Il ne vaqua pas long-temps, puisque nous trouvons l'ouverture de ce college donné aux Jésuites faite le 3. Octobre de la même année par le célebre Perpinien. Le sujet de son discours étoit *de retinenda veteri Religione ad Lugdunenses*. Guillaume Critton, écossois de naif-

sance, de la famille des Hamilton, en fut le premier Recteur.

Ce college peut se flatter d'avoir eu des hommes célebres en tous les genres; il peut ajouter aussi qu'il n'y a point de ville qui ait donné à un pareil établissement autant de marques de générosité & de protection que la ville de Lyon en a donné à ce college.

CLAUDE CIBERAND, Lyonnois, Custode de Ste. Croix, fut célebre de son temps. Faute de mémoires qui le prouvent, je vais rapporter ce qui est écrit aux registres de la paroisse de Ste. Croix par un de ses Vicaires.

1572. „ Lundi, 7. Septembre 1572, fut en-
„ terré à Ste. Croix, au vas des Tu-
„ rin, vénérable & égrege personne Me.
„ Claude Ciberand, de son vivant Doc-
„ teur ès Droits, Custode de la susdite
„ Eglise, Chanoine & Sacristain de l'E-
„ glise collégiale de St. Just, Chanoine
„ de St. Paul, Chantre de Fourviere,
„ Official Primatial de Lyon, & Prévôt
„ de l'isle Barbe, avec la grande pro-
„ cession; & pour mieux & plus hono-
„ rablement que faire l'on put, Mrs.
„ de St. Jean officierent, savoir, Mr. le

„ Précenteur Naguet, portant l'étole, „ a dit la grand'messe, à laquelle Mr. „ Possevin, Jésuite, fit un sermon fort „ beau & succint, Mr. de . . . . a „ dit l'Evangile, Mr. de Chate a dit „ l'épître. Aux quatre chappes étoient „ Mr. l'Archidiacre, Mr. le Chantre, „ Mr. de Chevrieres, & Mr. de la Ro- „ che. Il fut sonné trois glas des gros- „ ses cloches de St. Jean, parce qu'il „ étoit bien aimé du Chapitre & d'un „ chacun. Hélas! il étoit mon bon Sei- „ gneur & maître, pour avoir demeuré „ 21 ans à son service. *Anima ejus re- „ quiescat in pace.* „

FRANÇOIS SALA, d'une ancienne famille de Lyon, fut Capitaine de la ville. Ses peres avoient paru dans le consulat dès le quatorzieme siecle, il y parut lui-même trois fois en 1541, 51, & 70. Il fut fait Chevalier de St. Michel sous Henri II. Il eut un frere, nommé Geoffroy Sala, Conseiller au Parlement d'Aix. Le Consulat avoit accordé à son pere en 1504 une rue qui porte encore son nom. François mourut en 1573, laissant un fils, Antoine, Seigneur de Monjustin, son héritier. Sa

bibliotheque étoit une des plus fameuses de ce temps-là en manuscrits.

Charles VIII dans ses passages à Lyon avoit distingué un Pierre Sala, Seigneur de l'Anticaille; il se l'étoit attaché, & l'avoit fait Maître de son écurie. Celui-là n'eut point d'enfants de Marguerite Builloud, sa femme.

Antoinette Sala, fille de Jean Sala & d'Elizabeth de Baronnat, devenue héritiere de tous les biens des Sala par la mort de ses freres, les porta dans la famille des Guillin de Sala de Monjustin, éteinte depuis peu. Les Guillin étoient venus d'Angleterre en 1450. Ils portoient d'argent au rosier de sinople, fleurs boutonnées de gueules, & bordure chargée de huit étoiles. Les Sala portoient de gueules au croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or non effacée.

JEAN MAHEU se fit Dominicain en 1529. Il étoit savant dans les langues hébraïque, grecque & latine. Il prêcha toute sa vie avec un succès proportionné à son zele. De Rubis le compare à une lumiere ardente, qui éclairoit l'Eglise pendant les troubles de

l'Héréſie. Il mourut à Lyon en 1577, & fut enterré dans l'égliſe de ſon couvent : on mit ſur ſon tombeau une épitaphe, qui lui fait honneur & à deux de ſes confreres, Lyonnois comme lui, Jean Fougeres & Jacques Perrier.

PHILIBERT DELORME, Intendant des bâtiments du Roi, ſurpaſſa tous les Architectes de ſon temps, ſurtout dans la coupe des pierres & dans la conſtruction des voûtes. Il étoit né à Lyon dans le commencement du ſeizieme ſiecle. Dès l'âge de quatorze ans il alla en Italie étudier les beautés de l'antiquité. Michel Corvin, depuis Pape ſous le nom de Marcel II, ce protecteur éclairé des Sciences & des Arts, conçut de l'eſtime & de l'affection pour lui en le voyant examiner les monuments de la ville de Rome ; il l'engagea à venir dans ſon palais, l'aida de ſes conſeils, & lui procura tous les moyens de perfectionner ſes talents. Delorme, devenu Maître en Architecture, revint à Lyon en 1536. Il travailla à bannir le Gothique, qui étoit à la mode dans cette ville. Les curieux trouvent encore ici quelques bâtiments de ſon ordonnance

dans la rue de la Juiverie & dans la rue de Flandres ; ils y admirent des trompes d'une grande ſaillie, & d'une exécution ſurprenante. Le portail de St. Nizier eſt de ſa façon. Le Cardinal du Belley, qui l'aimoit, l'empêcha de le finir & l'attira à Paris ; il le fit connoître à la Cour de Henri II & de ſes fils. Delorme conſtruiſit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, avec cette trompe hardie qui ſoutient le cabinet du Roi, & qui le fait voir tout en l'air. Il rétablit & orna pluſieurs maiſons royales, Villers-Cotterez, St. Germain, le Louvre, &c. Le palais des Thuilleries eſt de lui ; il y obſerva l'ordre ionique, dont les proportions ſont priſes ſur la taille & ſur les ornements des femmes grecques, parce qu'il étoit deſtiné à Catherine de Medicis. Ses ſervices furent récompenſés au delà de ſes eſpérances ; on le fit Aumônier & Conſeiller du Roi ; on lui donna les abbayes de St. Eloy & de St. Serge, quoiqu'il ne fût que tonſuré. Ronſard, le Poëte de la Cour, en conçut de la jalouſie ; il compoſa contre ce nouvel Abbé une ſatyre piquante qui

avoit pour titre *la truelle crossée.* Delorme n'eut pas la sagesse de la mépriser : un jour que Ronsard vouloit entrer dans le jardin des Thuilleries à la suite de la Cour, Delorme, qui en étoit Gouverneur, le fit repousser rudement, & défendit de le laisser entrer. Ronsard, fâché à son tour, crayonna les trois mots suivants en lettres capitales sur la porte qu'on lui avoit fermée :

Fort reverent habe.

Delorme, qui ne savoit point de latin, soupçonna que ces mots étoient une insulte, & s'en plaignit à la Reine. Ronsard se justifia en disant que c'étoit le commencement d'un distique d'Ausonne, qui avertissoit les hommes nouveaux de ne point s'oublier.

Fortunam reverenter habe quicumque repentè
Dives ab exili progredereve loco.

J'ai honte de rapporter ces miseres, qui offensent l'humanité & qui dégradent les talents. Les injures sont la honte de ceux qui les disent, & la gloire

de ceux qui n'y répondent pas. Delorme mourut en 1577. Il laissa un traité sur la maniere de bien bâtir & à peu de frais, & dix livres sur l'Architecture, imprimés à Paris en 1568.

CLAUDE PORRAL, Lyonnois, & Médecin, donna au Public en 1539 le Commentaire d'Aranius sur le livre d'Hypocrate qui traite des blessures à la tête : il l'enrichit de plusieurs observations curieuses qui lui mériterent une seconde édition en 1579.

AMEDE'E DE BARONNAT fut successivement Chantre & Chamarier de St. Paul en 1562. Il fut député par le Clergé de Lyon pour informer le Roi des désordres commis par les Huguenots. Il fut nommé à l'abbaye de Joug-Dieu en Beaujolois, & à celle de Chassagne en Bresse. Il mourut en 1580.

Les Baronnat sont très-anciens à Lyon, on en compte treize Conseillers de ville, à commencer en 1429. Nicolas de Baronnat y étoit Procureur du Roi en 1545. Ils avoient une chapelle à St. Paul, à côté du grand autel. La seule branche de cette famille qui existe a passé en Dauphiné, où elle a fait de

grandes alliances. Ils fournissent des Chevaliers de Malthe depuis plus de deux cents ans. Ils ont possédé & possedent encore des charges considérables dans la province du Dauphiné. Leurs armes sont d'or à trois guidons posés en pal d'azur au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.

GABRIEL DE SACCONAY, Chanoine & Comte de Lyon, Précenteur en 1546, Archidiacre en 1572, Doyen en 1574, mort en Décembre 1580, doit être compté entre les Lyonnois parce qu'il est né dans le territoire de cette ville, & plus encore parce qu'il l'a illustrée par ses écrits & par ses vertus. Il passa sa vie à défendre la foi, à soutenir les droits de son Eglise, & à venger les citoyens de Lyon des imputations odieuses des Hérétiques. Il fut fait Censeur & Approbateur des livres avec le Procureur du Roi de Lyon. En 1544 il obtint de Henri II la confirmation des privileges de son Chapitre.

Ses livres sont :

Vraie Idolâtrie du temps présent.

Discours sur les premiers troubles arrivés à Lyon.

De la providence de Dieu ſur les Rois Très-Chrétiens, avec l'hiſtoire des Albigeois.

Expoſition du Chap. 6. de St. Jean.

Du principal & ſeul différent de la Religion chrétienne avec la Religion des Proteſtants.

Réfutation des blaſphêmes contre J. C. contenus au livre de Calvin.

Du vrai corps de J. C. au St. Sacrement de l'autel. Lyon, Roville, 1567.

Il y a encore de lui des manuſcrits qui roulent ſur le même ſujet.

Les Sacconay tirent leur véritable origine du pays de Gex, où l'on prétend qu'ils étoient puiſſants dans le douzieme ſiecle; la preuve en eſt tirée des aumônes qu'ils firent à la Chartreuſe de Jon près de Lauſanne, dans le pays de Vaux, en 1210, 1215, & 1219. L'opinion commune eſt que cette Chartreuſe, qui n'exiſte plus, avoit été fondée par un Villerme Sacconay.

La tradition eſt qu'il y a eu dix-huit Sacconay Comtes de Lyon. On en connoît treize; les cinq autres l'ont été ſans doute dans ces temps où l'on n'écrivoit rien;

rien : la tradition orale & la preuve de nobleſſe par témoins faiſoient toute la formalité des réceptions. Il y en a eu deux qui ont acquis beaucoup de célébrité dans le Chapitre ; François, reçu en 1385, qui ſe retira près du Pape Robert de Geneve, ſon parent, en fut grand Camérier, devint Archevêque de Narbonne, & mourut en 1427 ; Henri, reçu le 13. Juin 1396, qui fut député aux Etats généraux d'Orléans, délégué par le St. Siege pour conſervateur & exécuteur des privileges accordés aux Chevaliers de St. Jean de Jeruſalem. Il fonda & fit bâtir la chapelle de St. Thomas dans l'égliſe de St. Jean. Il y fut enterré le 29. Juin 1444. Il y a beaucoup de fondations à St. Jean par Mrs. de Sacconay. On trouve dans les ſomptueuſes funérailles de Henri IV, faites & imprimées à Tournon en 1610, un acroſtiche en grec avec écho, lequel écho répond en françois, & ſes réponſes ſont tellement arrangées qu'elles forment un quatrain. Cet acroſtiche eſt dit avoir été compoſé par François de Sacconay, Comte de Lyon, écolier de Quatrieme.

L'Ordre de Malthe, entre plusieurs Chevaliers du nom de Sacconay en reconnoît trois qui se sont distingués ; Michel, grand Maréchal en 1588. Il fut envoyé à Mahomet II par Louis de Savoie, Roi de Chypre, qui avoit épousé l'héritiere de ce royaume. Jacques, député de l'Ordre pour traiter de la paix avec Mahomet II ; & Pierre, mort grand Prieur d'Auvergne en 1610.

En 1569 un André de Sacconay fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des Gardes de Charles IX. Il y a une branche de Sacconay, Seigneur de Burcinel, lequel après avoir servi avec distinction en Angleterre & en Hollande, fut fait Général des troupes du canton de Berne, & gagna en cette qualité la bataille de Villmer. Il en reçut en 1712 des lettres-patentes des Bourgeois de Berne. L'Etat fit graver des médailles à sa gloire. Il mourut en 1719. Sa femme, de la maison de Chandieu, étoit connue dans tout le pays sous le nom de Mme. la Générale. M. de Sacconay de Burcinel, leur fils, est marié & a des enfants. La branche des Sacconay établie dans la

province de Lyon réside dans la personne de Mr. le Comte de Sacconay, marié à Charlotte-Therese de la Roche Sevi, de Poitou, & n'a point d'enfants.

Leurs armes sont de sable à trois étoiles d'argent au chef d'azur, & chargé d'un lion naissant de gueules.

CLAUDE DE FENOIL, d'une noble & ancienne famille de Lyon, comme il paroît par des ordres portés au Chapitre de l'Église de Lyon par Guillaume de Fenoil, Procureur-général de la ville en 1464, selon les fastes consulaires de 1490, 1506, 13, 21, 46, 61, 84, &c.

Claude de Fenoil, dis-je, fut Ordinaire de la chambre des Rois Charles IX & Henri III. Il commandoit une troupe de gens de pied. Il est le premier qui ait obtenu dans la milice Lyonnoise l'office de Major ou Sergent-Major, comme on disoit alors, distinct de celui de Capitaine. Il laissa plusieurs enfants : le second fut Obéancier de St. Just.

Il y a eu un Maurice de Fenoil Chanoine & Maître du chœur de St. Just, qui fit une épigramme latine sur l'ou-

vrage de de Rubis, son grand oncle maternel. Il étoit Conseiller au Parlement de Dombes. Il avoit coutume de signer par l'anagramme de son nom, *ma foi dure en Ciel.*

Les Fenoils se disent originaires de Naples. Il y en a dans le Montferrat, le Piedmont & la Lombardie. Lyon en a eu deux branches; l'une a possédé la baronnie de Choin; l'autre les seigneuries de Cerezin, de Maletroit, & de la forêt des Halles. Cette derniere fut érigée en comté pour M. de Fenoil, Maître des requêtes, mort premier Président au Parlement de Pau. Ils avoient leur sépulture à St. Paul. Leurs armes sont d'azur au taureau furieux & levé en pied d'or, & un chevron de gueules brochant sur le tout.

Cette place de Major de la ville de Lyon, établie pour Claude de Fenoil, s'est accrûe insensiblement; elle a toujours été possédée depuis par des personnes distinguées. Elle est remplie aujourd'hui par Mr. le Clerc de la Verpilliere, Chevalier de St. Louis, ci-devant Capitaine au régiment Lyonnois, marié à Catherine Boesse, dont il

a des enfants. Feu Mr. de Frêne, ſon pere, le premier de cette famille qui ſe ſoit établi à Lyon, avoit rempli cette même place long-temps & avec honneur. Il avoit épouſé Marie-Iſabelle de Thoſſe, d'une grande nobleſſe de Flandres, qui eſt morte au mois de Mai 1755, ſi regrettée. Elle a laiſſé deux enfants, l'ainé Major de cette ville, & le ſecond auſſi Chevalier de St. Louis & Capitaine des Grenadiers au régiment Lyonnois. Mr. de Frêne étoit fils de Claude-Jean le Clerc, Seigneur de Frêne, mort Lieutenant de Roi de la Fere. Il mérita par ſes ſervices ſignalés les lettres-patentes qui lui furent accordées en 1674, & enregiſtrées en 1680. J'en joins ici l'extrait, tel qu'il a été donné à l'égliſe d'Enay de Lyon lorſque le ſecond fils de Mr. de la Verpilliere y a été reçu Chanoine. Son frere ainé étoit déjà dans le régiment Lyonnois, & vient d'y être fait Capitaine. Son frere a quitté depuis ſon canonicat d'Enay pour une lieutenance dans ce même régiment, où depuis plus de 80 ans il y a toujours eu deux le Clerc de Frêne à la fois : choſe rare

& peut-être unique dans les troupes du Roi.

„ Le 1. Décembre 1674 ayant en „ singuliere obligation les rares vertus, „ mérites, & honnêtes qualités qui „ sont en la personne de Notre cher „ & bien amé Claude-Jean le Clerc, „ Ecuyer, Seigneur de Frêne, Notre „ Lieutenant en Nos ville & citadelle „ de Laon, & Gentilhomme de Notre „ maison, qui a toujours vécu noble- „ ment, & n'ayant ledit Clerc fils épar- „ gné ni sa vie ni ses biens pour Notre „ service, notamment en l'année 1641 „ & suivantes jusqu'en 1651 inclusive- „ ment : voulant reconnoître tant de „ bons services en la personne dudit le „ Clerc de Frêne, nous l'avons confir- „ mé en sa Noblesse, & en tant que be- „ soin seroit, annoblissons lui & sa posté- „ rité, voulons qu'ils soient tenus, cen- „ sés & réputés Nobles & issus d'an- „ cienne Noblesse : voulons aussi qu'il leur „ soit loisible de porter pour armoiries „ timbrées & blasonnées un champ d'ar- „ gent au chevron brisé de gueules „ avec trois anneaux de sable ; qu'ils ne „ soient tenus de Nous payer aucune

„ finance, ni indemnité, ni taxe faite „ sur les confirmés en leur Noblesse ou „ nouveaux Nobles, desquelles nous les „ tenons déchargés pour les considé- „ rations susdites, sans tirer à consé- „ quence. „

Il y a une seconde branche des le Clerc de Frêne établie à Lyon, dont le chef a été long-temps Commandant du château de Pierre-cise. Il a laissé deux enfants, un fils Capitaine de Cavalerie, & une fille : ils ne sont mariés ni l'un ni l'autre.

PIERRE TOLET, Médecin fameux de Lyon, vivoit en 1588, comme il paroît par une attestation donnée par lui, dans laquelle il prend la qualité de Médecin du Roi; elle est signée de Jacques Pons, Simon Javelle, & Paul Minio, trois Médecins de Lyon.

Pierre Tolet a laissé des ouvrages recommandables. Il a traduit en françois Paul Eginette & le traité de Galien sur les tumeurs. Son procédé sur la coqueluche, qui faisoit alors beaucoup de ravages, lui fit une grande réputation : il en arrêta les progrès, & sauva une infinité de gens en se contentant de les faire

ſuer. De Rubis s'eſt moqué de cette pratique, dont il ne connoiſſoit pas la valeur ; il a cru, comme tant de gens le croient encore, que ce n'étoit pas être Médecin que d'uſer ſobrement de la Médecine.

PIERRE D'AUXERRE, de Lyon, fut d'abord Avocat, puis Avocat du Roi au ſiege de Lyon, enſuite Maître des requêtes ; il finit par être Préſident au Parlement de Toulouſe. C'étoit un grand Orateur. Ses vertus le rendirent encore plus recommandable. Il eut un fils, Jean d'Auxerre, digne de lui, Lieutenant-général de la Juſtice de Montbriſon, auquel il ſurvécut juſqu'en 1589, qui eſt l'année de ſa mort.

BARTHELEMI FAYE, Seigneur d'Epaiſſes, étoit d'une famille déjà ancienne à Lyon, & connue dans nos faſtes conſulaires. Il fut appellé à Paris par François I en 1511, à cauſe de ſa grande doctrine & de ſon inſigne capacité, ſelon Ste. Marthe, pour être revêtu d'un office de Conſeiller au Parlement. Un tel choix feroit ſon éloge. François I ne faiſoit tomber le ſien que ſur des hommes d'un mérite diſtingué,

il les appelloit auprès de lui des provinces éloignées. Notre ville en a des preuves, qu'elle ne peut oublier : combien de Lyonnois ont eu part à ces distinctions flatteuses ! Barthelemi Faye mourut Président des Enquêtes dans un âge fort avancé. On le croit auteur de deux opuscules latins de peu de conséquence, *Energumenus* & *Alexiacus*. Le célebre Cujas lui fit l'honneur de lui dédier les deux premiers livres de ses Observations. Ce qui mit le comble à sa gloire, c'est d'avoir eu un fils tel que Jacques Faye. Tous ceux qui ont parlé de lui le peignent comme un beau génie, né pour les grandes choses, habile, éloquent, homme de tête & de ressource. Quoique ferme & courageux par caractere, il savoit se plier aux circonstances, lorsqu'il le pouvoit sans bassesse. Il joignoit à une grande érudition les graces & les talents aimables, qui ne sont pas l'appanage ordinaire de l'étude des loix. Il avoit eu Turnebe & Ramus pour maîtres au college de Presle à Paris. A l'âge de treize ans il traduisit en vers grecs un livre de l'Eneïde, & en vers latins un livre de l'Iliade.

En faisant son Droit à Poitiers, il s'amusa à mettre en vers hexametres les Institutes de Justinien ; il lui est arrivé plusieurs fois de faire le même honneur à son Professeur dans le temps même qu'il les expliquoit. Il entra jeune dans le Parlement. Il s'attacha au Duc d'Anjou, le suivit en Pologne. Il fut employé dans plusieurs commissions délicates, & s'en acquitta avec tant de courage & d'habileté, que Henri III ne balança pas à le renvoyer en Pologne en qualité de Ministre public, après qu'il eut abdiqué la couronne de ce royaume, comme l'homme le plus capable d'empêcher les Polonois de déclarer leur trône vaquant : la harangue qu'il prononça à ce sujet à la Diette assemblée à Stendzict en 1578, est pleine de génie & d'éloquence. Il fut employé depuis à Venise & dans d'autres Cours d'Italie avec beaucoup de succès. Il étoit Maître des requêtes lorsque le Roi le fit Avocat-général en 1580, à la place du fameux Barnabé Brisson. Il brilla sur ce nouveau théatre par le talent de la parole, par sa fermeté, par son zele pour le bien pu-

blic, & par ſon attachement aux maximes du royaume. Avec quelle force ne défendit-il pas les droits de la Couronne aux Etats de Blois en 1588? Nous avons de lui ſix harangues, qui caractériſent ſon éloquence. Il avouoit que les moins chargées d'érudition, & par cette raiſon les plus conformes au goût des anciens, fort éloigné de celui de ſon temps, lui avoient plus coûté que les autres. Il avoit à cœur, ſelon Mr. de Vair, la gloire de bien parler & de ſavoir ſa langue. Il fut fait Préſident à mortier après la journée des barricades. Il ſe trouva à la tête du Parlement ſéant à Tours, lorſqu'on y apprit la mort de Henri III. Il fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon citoyen & d'un Magiſtrat zélé.

Son état ne l'empêcha pas de paroître dans les armées, lorſque ſes ſervices pouvoient être utiles. Henri IV voulut l'avoir auprès de lui pendant toute la campagne de 1590: les chaleurs de la ſaiſon & les fatigues de la guerre lui cauſerent au camp de Senlis une fievre maligne, qui l'emporta en peu de jours; il mourut le 20. Septembre

1590. 1590, dans la quarante-sixieme année de son âge. Il fut enterré dans l'église de Senlis : on mit cette épitaphe sur son tombeau :

JACOBO FAYO SPESSEO, BARTHOLOMÆI FILIO.

Qui jacet hîc Fayus, virtute insignis avitâ,
Francigenum mores, majestatémque labentis
Imperii stetit eloquio, caput obtulit hosti;
Artibus, ingenio, & nulli pietate secundus.

On imprima en 1633 plusieurs pieces de Jacques Faye, ses harangues, & le remerciment qu'il fit au Parlement sur le rétablissement des Mercuriales interrompues depuis vingt-sept ans. Il y a dans ce recueil in-8°. une lettre de Mr. Gillot, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, & son ami, qui nous a fourni beaucoup de faits.

Jacques Faye avoit épousé à Lyon en 1576 la fille unique de François de Chalvet, Baron de Trisac, Trésorier de France, Général des finances. Les biens considérables qu'il avoit eus de cette riche héritiere, & ceux qu'il possédoit de son chef dans cette province,

l'y attirerent ſouvent. Il ſe plaiſoit beaucoup au château d'Epaiſſes, l'ancien patrimoine de ſes peres, ſitué dans un lieu ſolitaire au bord de la riviere du Garon, entre Orlienas & Montagny. Ses armes ſont encore aujourd'hui ſur la porte d'entrée ; elles ſont d'argent à la bande d'azur chargée de trois têtes de licorne d'or.

Il eut de ſon mariage deux filles, qui entrerent dans les maiſons de Thou & de Fiennes, & un fils nommé Charles, qui fut un homme de mérite. Il eſt mort Conſeiller d'Etat après avoir été Maître des requêtes & Ambaſſadeur en Hollande. Nous avons de lui un petit volume de Mémoires ſur l'hiſtoire de ſon temps, qui commence où finit celle de Mr. de Thou, imprimé en 1634.

Il y a eu à Lyon une jeune Faye illuſtre par ſes talents, à qui Marot adreſſa ſes Etrennes poétiques.

CLAUDE CORNEILLE, Lyonnois, a fait beaucoup de portraits ſous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Il réuſſiſſoit dans les reſſemblances. L'apparence du grand relief & la force du coloris fai-

ſoient ſon mérite particulier. Brantome dans ſes Mémoires parle avec eſtime d'un tableau dans lequel Corneille avoit peint Catherine de Medicis avec ſes deux filles ; il dit que cette Reine prit grand plaiſir à regarder ce tableau, qu'elle fit même l'honneur à notre Peintre d'aller voir chez lui les portraits de tous les grands Seigneurs & Dames de la Cour, dont il avoit un appartement rempli.

Noël Cordier, ſon contemporain, & Lyonnois comme lui, ſe rendit célebre par ſes tableaux de perſpective à l'huile.

Louis Precour, qui vivoit auſſi alors, & leur compatriote, peignoit les payſages d'une main hardie & avec beaucoup de goût.

Je joins ici trois Lyonnois dont je ne connois que les ouvrages, Benoit du Troncy, Secretaire de la ville, auteur de la traduction du livre de la conſolation de Ciceron, imprimé en 1573 ; Antoine Maruas, Chanoine de St. Juſt, qui publia en 1583 un nouveau ſyſtême pour faire revivre l'ancienne ſplendeur de Lyon ; & Antoine Roullard,

qui donna en 1584 les facétieux devis de 106 nouvelles.

ANDRE' DE ROSANT, né au fauxbourg de Lyon appellé la Guillotiere, vivoit en 1594. Je ne sais si les Jurisconsultes le revendiqueront, quoiqu'il fût Avocat. Les Poëtes ne lui donneront pas une place honorable : ses anagrammes & ses autres pieces de vers ne lui ont procuré aucune considération. Ce premier genre de poésie l'affectoit si fort, qu'il en composa un traité sous le titre de l'Onomastrophie, ou l'art de retourner un nom en faisant changer de place aux lettres qui le composent. Il fit plusieurs anagrammes pour Mr. de Mandelot, Gouverneur de Lyon.

Nous avons de lui une remontrance aux Flamands ; le tombeau & l'éloge du Duc de Joyeuse, accompagné de plaintes & regrets de la France, & d'anagrammes, dédié à Mr. des Portes, Abbé de Tyron ; le tombeau & discours de la vie & mort, dédié à Mr. de Hautefort, Gouverneur de la ville de Verdun ; l'anagramme de Henri IV, avec un chant panégyrique & consolatif à toute la France ; & la louange du chien.

JACQUES PONS, ſage & ſavant Médecin de Lyon, d'une famille honorable, dit de Rubis, écrivit beaucoup de traités de Médecine. Son principal ouvrage eſt ſur la ſaignée, dont il prétendoit dévoiler les abus & les dangers. Il étoit Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi. Il vivoit encore en 1596. Il eut un neveu nommé Claude Pons, Médecin comme lui, qui fit un traité de la préférence de la thériaque de Rome & de Veniſe ſur celle de Lyon, fondé ſur la comparaiſon des viperes romaines & des herbes candiottes avec celles de la province Lyonnoiſe : l'édition eſt de 1600. Louis de la Grive, ſon compatriote & ſon collegue, lui répondit vivement par un antiparallele, qui ne fut pas ſans replique de la part de Claude Pons.

ANTOINE AMYOT, Cuſtode de Ste. Croix, d'une des bonnes & anciennes familles de Lyon, avoit un pere qui avoit été pluſieurs fois Conſeiller de ville. Il remplit la place de Cuſtode pendant quarante ans avec beaucoup de réputation, de doctrine, & de piété, dans des temps difficiles. Après la peſte,

re, pendant laquelle il se consacra au service des pestiférés, il fut député avec le P. Edmond Auger & de Rubis pour aller rendre le vœu solemnel de cette ville à notre Dame de Lorette en 1582. Il mourut au mois d'Aoust 1598, re- 1598.
gretté de tous les gens de bien. Il y avoit en 1531 un Conseiller de ville de son nom.

Cette famille est éteinte dans la personne de Mr. Amyot d'Albigny, fort connu de son temps, & dont la famille de Mrs. Cholier a hérité.

Leurs armes d'azur à trois belettes d'argent posées l'une sur l'autre.

CLAUDE TOURVEON, d'une des plus anciennes familles de cette ville, à en juger par les actes consulaires, étoit Lieutenant criminel en la Sénéchaussée de Lyon. De Rubis a fait son éloge, sans aucun trait de sa vie plus précieux que les discours. Il mourut le 16. Juin 1598. Il étoit fils de Nery Tourveon, allié aux du Peyrat, aux Chaponay. Il tenoit par la noblesse à celle du Dauphiné. Il fut Conseiller au grand Conseil, Lieutenant-général au gouvernement de Lyon en 1555,

n'ayant que trente-six ans. Il fut employé sous les regnes de Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Sa maison étoit celle de Mr. de Flecheres. La sépulture & la chapelle de Mrs. Tourveon est aux Célestins, près du chœur.

Tourveon, Obéancier de St. Just, étoit de cette famille. Il harangua Henri IV en qualité d'Orateur du Clergé de Lyon.

Leurs armes de gueules à une tour crenelée d'or.

ANTOINE DE LA PORTE, Seigneur du Bartas, étoit d'une ancienne famille de Lyon connue par Amé, Hugues, Antoine & Bernard, Conseillers de ville. Il l'avoit été lui-même en 1579 & 1584. Il a fait beaucoup d'ouvrages en vers & en prose, qui avoient de la réputation de son temps. Cette famille, dont j'ignore la suite, avoit été transplantée de Provins à Lyon. Elle avoit pour armes emmanché d'or & de sable, à trois étoiles de sable.

BENOIT DU CURTIL descendoit d'une bonne famille de Lyon. Il a écrit un livre sur les jardins. Cette famille avoit donné en 1368 un Docteur fa-

meux, nommé Gerard du Curtil, Chevalier de l'Eglise de Lyon, & un autre Bon du Curtil, qui avoit écrit sur la noblesse.

ALPHONSE D'ELBENE, d'une noble & ancienne famille de Florence transplantée à Lyon, fut d'abord Abbé de Haute-Combe, puis Evêque en 1588. Il écrivit sur l'origine de Hugues Capet, sur le royaume de Bourgogne, sur les Comtes de Toulouse, sur l'Ordre de Citeaux, & sur l'abbaye de Haute-Combe. Le fameux Ronsard lui dédia son Art poëtique. M. de Thou place sa mort en 1590. Il s'est trompé en l'appellant Pierre. Son neveu, qui s'appelloit Alphonse comme lui, fut Conseiller d'Etat, & lui succéda dans son évêché d'Alby.

Il y a eu un Pierre d'Elbene de la même famille, Conseiller & Aumônier de Catherine de Medicis, qui a beaucoup écrit, & qui n'a jamais voulu faire rien imprimer, selon le témoignage de la Croix du Maine.

Dès l'an 1209 nous trouvons un Laurent d'Elbene qui avoit bien mérité de sa patrie par les soins qu'il s'étoit don-

nés pour réconcilier l'Eglise de Lyon avec les citoyens.

MICHEL CROYSSARD, de Lyon, Jésuite, composa des hymnes sacrées, & des odes spirituelles pour être chantées avant & après la leçon du catéchisme, imprimées en 1600, & mises en musique par Jean Ursucci, Gentilhomme de Lucques. Il remplit avec honneur les dignités de son Ordre. Il fut Recteur du college de Besançon & de celui de la Trinité de Lyon. Il mourut dans cette derniere ville. *Thesaurus Virgilii in locos communes digestus*, publié en 1590, est son meilleur ouvrage : il a prétendu faire pour Virgile ce que Nizolius a fait pour Ciceron.

PIERRE BAGLION, ou Baglioni, d'une ancienne & noble famille de Perouse établie à Lyon, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saillant & de la Dargoire. Par son mariage avec Eleonor Guerrier il devint Seigneur de Combelande & Baron de Jon. Il fut Prévôt des Marchands en 1600. Leonard, son fils, le fut en 1638, & François, son petit-fils, en 1658. Leonard Baglion épousa Françoise Henry, fille

d'Arthus Henry, Maître d'hôtel du Roi. Il eut du chef de ſa belle-mere, Deniſe de Bellievre, la terre de la Salle.

François acquit de la réputation dans le ſervice dès l'âge de dix-huit ans. Pour le récompenſer, le Roi érigea la terre de la Salle en comté par lettres-patentes de 1655, vérifiées au Parlement. Il épouſa en premieres noces Eleonor Dugué, fille de Gaſpard Dugué, Seigneur de Bagnols, Tréſorier de France, (c'eſt une famille tranſplantée à Paris, & qui a donné de grands ſujets) & de Marguerite Charrier. En ſecondes noces il épouſa Marie de Perſi, fille unique & héritiere du ſieur de Perſi, l'un des favoris de Henri IV : il eut de cette derniere femme trois fils & deux filles, Arthus, Pierre, & N. mort au ſervice. Pierre fut Evêque de Mende. Arthus fut Comte de la Salle, & Capitaine de Cavalerie : il épouſa Marie Aumaitre, il en eut trois fils, & une fille mariée dans la maiſon de Roquelaure ; ſes trois fils furent Mathieu-Ignace-Alexandre, François & Pierre. François eſt mort Evêque d'Arras, Pierre eſt Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St. Louis ;

Mathieu, Comte de la Salle, mort à Paris il y a plus de quinze ans, avoit servi dans la Cavalerie, étoit Chevalier de St. Louis. Il avoit épousé Marie-Jacqueline de la Praye, fille unique d'un Trésorier de France de Lyon, & vivante, dont il ne reste qu'un fils, Pierre-François de Baglion, Chevalier de St. Louis, Capitaine aux Gardes Françoises, marié à Paris à une fille de la maison d'Allonville, qui vient de mourir, & dont il n'a qu'une fille.

Pierre Baglion, qui a donné occasion à cet article, étoit petit-fils de Blaise Baglion, & petit-neveu de Malatête Baglion, deux hommes célebres, que François I honora de son estime, & auxquels il donna les trois fleurs de lis que leurs descendants portent dans leurs armes. Le Duc de Nemours, qui craignoit le zele de Pierre Baglion pour le service du Roi, au temps de la Ligue, le fit mettre en prison, & livra sa maison au pillage des Ligueurs.

Leonard Baglion, Prévôt des Marchands en 1638, eut un fils, François-Ignace de Baglion, que les Auteurs du *Gallia christiana* font naître, je ne sais

pourquoi, à Agen, que Leonard de Baglion ni ſa femme n'habiterent jamais. Il ſuivit d'abord le parti des armes, qu'il quitta pour entrer à l'Oratoire. Il s'y diſtingua tellement par ſa ſcience & par ſa piété, qu'il fut élevé aux dignités de cette congrégation, & qu'il en alloit être élu Général lorſqu'il fut nommé à l'évêché de Treguier en 1679. Il paſſa de cet évêché à celui de Poitiers en 1686, & il ne prêta ſerment au Roi en cette qualité qu'en 1694, ſes bulles ayant ſouffert à Rome quelques difficultés. Il mourut dans ſon dioceſe le 26. Janvier 1698, âgé de 64 ans, regretté de tous les gens de bien.

Il y a un autre branche des Baglions établie au Maine ſous le nom des Seigneurs de la Dufferie; ils en ont pris les armes & le nom, pour complaire à Catherine de la Dufferie, en 1502.

Il eſt parlé d'un privilege accordé à Louis de Baglion, qui le nomme Duc de Suabe, & par lequel l'Empereur Frederic Barberouſſe, ſon parent, le conſtitue Vicaire de l'Empire en la ville & territoire de Perouſe : la copie de cet acte eſt entre les mains des Baglions,

& l'original dans les archives publiques de la ville de Perouſe. Mr. de Voltaire, tome 2. des Annales de l'Empire, qui viennent de paroître, traite les Baglions comme Souverains de Perouſe.

Leurs armes d'azur au lion léopardé d'or, tenant la patte droite ſur un tronc écoté & alezé de même, mis en pal, & trois fleurs de lis d'or rangées en chef, & ſommées d'un lambel de quatre pendants de même.

NICOLAS DE LANGES, fils unique de Nicolas de Langes, Conſeiller au Parlement de Dombes, établi alors à Lyon, Juge-Conſervateur des foires de cette ville, & de Françoiſe de Bellievre, naquit à Lyon au mois d'Avril 1525. Son pere mourut au mois de Novembre de la même année âgé ſeulement de trente-ſept ans. La mere, reſtée veuve à l'âge de vingt-deux ans, s'occupa de l'éducation de ſon fils; elle l'envoya étudier dans les Univerſités de Boulogne & de Padoue; il alla enſuite à Paris, où il ſuivit le Barreau quelque temps. Le Préſidial de Lyon ayant été établi en 1551, on le pourvut d'une charge de Conſeiller, qu'il exerça en

même temps que celle de Conſeiller au Parlement de Dombes, qu'il tenoit de ſon pere. En 1570 il ſuccéda à ſon parent Pomponne Bellievre dans la charge de Lieutenant-général de la Sénéchauſſée de Lyon.

Papyre-Maſſon & du Cange prétendent qu'il deſcendoit en ligne directe des anciens Empereurs de Conſtantinople de ſon nom. L'eſtime générale, qu'il s'étoit acquiſe par ſes lumieres, ſa ſageſſe & ſa droiture, a mérité de la part des Calviniſtes des éloges, qu'ils n'accordoient qu'avec peine dans ce temps de trouble aux Magiſtrats catholiques : nous en avons un témoignage authentique dans les Mémoires de l'état de la France ſous Charles IX ; l'Auteur calviniſte, parlant du maſſacre de la St. Barthelemi exécuté à Lyon en 1572, dit ces mots mémorables : *Hormis le Lieutenant de Langes, qui n'accorda ce malheureux maſſacre.*

Il prêta ſerment au Roi Henri III à ſon premier paſſage à Lyon en 1574, en qualité de premier Conſeiller de ville, à l'occaſion des clefs de la ville rendues au Conſulat, qui en avoit été privé depuis 1562.

François de Mandelot, Gouverneur de Lyon, le mena avec lui en Suiſſe en 1582, pour s'aider de ſes conſeils dans la négociation dont il fut chargé auprès des Cantons. A ſon retour, de Langes fut fait premier Préſidént du Parlement de Dombes.

On voit ſa médaille dans la France métallique, avec ces mots de Virgile, *veterum volvit monumenta virorum.* Ils font alluſion à ſes recherches ſur l'antiquité, dont Paradin a ſi bien profité à la fin de ſon hiſtoire.

Il donna ſon nom à une jolie maiſon au deſſus de l'égliſe de Fourviere, qu'on appelle encore Angélique ; il y renouvella l'ancienne Académie de Fourviere, dont nous avons parlé ailleurs. Cette maiſon paſſa à Balthazard de Villars, ſon gendre, & enſuite à Pierre de Seve, gendre de Villars.

On conjecture que cette maiſon pourroit être le château de Bucy, dont il eſt tant parlé dans les anciens titres de 1004, ſous Adamar, Abbé de St. Juſt, & ſous Burchard, Archevêque de Lyon : ce château diſputoit dès-lors d'ancienneté avec celui de Pierre-ciſe.

De Langes fut marié deux fois ; la premiere avec Louise de Vinols, dont il n'eut qu'une fille ; & la seconde avec Louise Grollier, qui lui donna trois filles. L'ainée épousa Balthazard de Villars.

Ce digne Magistrat, après avoir rempli une carriere aussi glorieuse que longue, mourut âgé de 81 ans moins quelques jours. Il fut enterré à saint George, sa paroisse, dans le tombeau de ses peres, le 6. Avril 1606. De 1606.
Villars, son gendre, lui fit des obseques dignes de sa douleur. Elle fut commune à tous les citoyens ; il étoit le pere des pauvres, le Mecene des gens de Lettres, & la ressource de tous ceux qui avoient besoin de son secours.

Papyre-Masson dit qu'il étoit grand, bien fait, qu'il avoit les yeux bleus, la barbe & les cheveux blancs ; que sa droiture, sa bonne foi, sa candeur, sa modestie & son humanité ne peuvent être assez louées. Il avoit été deux fois Consul. Papyre-Masson dit qu'il manioit le gantelet de la Justice dans tout le ressort du Présidial de Lyon.

Ses armes de gueules au chevron d'or

chargé d'une coquille de ſable accompagnée de trois croiſſants d'argent, deux & un.

On attribue à Papyre - Maſſon ſon épitaphe.

Qui me calcas, calcaberis & tu.

D. O. M.

Heu! viator, qui pede hanc premis humum,
Siſte pauliſper, & mecum mortalium ſortem
Luge: N. Langeus, N. filius, hîc jacet, vir
Eximiæ virtutis, avitæ religionis cultor,
Antiquariæ rei & numiſmatum indagator,
Lugd. Reip. Coſſ. II, qui, cùm juri tribuendo
XL ann. integerrimè præfuiſſet, & mentem
Sanam in corpore ſano uſque ad LXXXI
Protuliſſet, tandem fato ceſſit, & mortalem
Hanc cum æterna vita commutavit. Tu
Vive & vale, memor conditionis tuæ, &
Quod ab aliis exſpectas, tanto viro expende
Pietatis officium.

Barth. Villarius, Lugd. agri Præſes & Prætor,
Senat. Domb. Princeps, ſocero mœrens.

P. C.

SERAPHIN OLIVIER, né à Lyon en 1535, a mérité les plus grands éloges de Juſte-Lipſe, du Cardinal d'Oſſat, de Ste. Marthe, & de Friſon. Il fit ſes premieres études à Tournon, il paſſa de là à Boulogne en Italie, pour y étudier le Droit civil & canonique: il y réuſſit ſi bien, qu'on lui donna la chaire de Droit civil de cette ville à l'âge de vingt-quatre ans, quoiqu'elle fût diſputée par pluſieurs concurrents habiles. Deux ans après ſon émulation le conduiſit à Rome. Il y fut bientôt Auditeur de Rote pour la France; il remplit cette place quarante ans, profitant de toutes les occaſions qui ſe préſentoient de ſervir ſa nation. Il compoſa alors ce recueil de 1500 déciſions de la Rote, qui ont été imprimées à Rome & en Allemagne après ſa mort.

Les Papes Gregoire XIII, Sixte-quint, & Clément VIII, l'employerent en diverſes négociations. On ne concevoit pas, dit le Chevalier Delphino, qu'un ſi grand homme ne fût pas Cardinal: ſon zele pour la France, dont les Eſpagnols de ce temps-là lui faiſoient un crime, en étoit la ſeule cauſe. Cette

raison, qu'Olivier n'ignoroit pas, ne prévalut jamais sur sa fidélité pour son Roi. Il profita de la liberté qu'il s'étoit conservée auprès de Clément VIII, autrefois son collegue dans le tribunal de la Rote, pour avancer les affaires de Henri IV. Le Pape, qui vouloit ménager l'Espagne & la Ligue, s'obstinoit à refuser une audience à l'Envoyé du Roi, on ne pouvoit pas même l'engager à recevoir une lettre de ce Prince, par laquelle il demandoit de bonne foi l'absolution de son hérésie. Olivier souffroit impatiemment ce refus; il s'échappa un jour jusqu'à dire au Pape qui lui en parloit: St. Pere, quand ce seroit le Diable qui vous demanderoit audience, vous ne pourriez pas en conscience la lui refuser, s'il y avoit apparence de le convertir. Il alla plus loin encore. Le Pape lui ayant demandé ce qu'on disoit de lui à Rome: On dit, répondit Olivier, que Clément VII a perdu l'Angleterre, & que Clément VIII, s'il n'y prend garde, perdra aussi la France. Ce zele eut son effet & sa récompense. Le Pape le fit Cardinal & Patriarche d'Alexandrie. Il mourut nom-

mé à l'évêché de Nevers, âgé de 71 ans. 1606.

La famille de Seraphin Olivier n'existe plus, nous ne savons pas même quel étoit son état à Lyon. Il y en a une autre dans cette ville, originaire de Jauzieres dans la vallée de Barcelonette, où elle tenoit un rang considérable, selon les mémoires que j'ai vus avant que de venir à Lyon, qui s'est fort multipliée dans cette ville, qui est un exemple récent des fortunes qui s'y font, & qui en fort peu de temps a formé les plus grandes & les plus belles alliances. Nous n'en comptons que deux branches ici, parce qu'il n'y en a eu que deux qui aient eu postérité. La premiere est celle de David Olivier, Seigneur de Senozan, Echevin de Lyon en 1696, qui a eu de Françoise Areson, sa femme, qu'il épousa en 1675, François Olivier de Senozan, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Intendant-général du Clergé de France, Seigneur de Rosny, si connu, mort à Paris le 15. Juillet 1740; & ensuite deux filles, savoir, Susanne Olivier, mariée à M. Camille Perrichon, Che-

valier de St. Michel, Secretaire de la ville de Lyon, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la même ville, dont il a été l'arbitre si longtemps, aussi connu des étrangers que de ses concitoyens, qui laissera tant de monuments de son administration, fils lui-même d'un pere qui avoit mérité la confiance de cette ville & celle de ses Gouverneurs par sa probité & par son intelligence; & Françoise Olivier, mariée à M. Boullioud de St. Julien, Lieutenant-général d'épée au Bourg-Argental.

François Olivier, marié à Demoiselle de Grolée de Vireville, a laissé trois enfants; l'ainé, Président au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, marié à Mademoiselle de Lamoignon de Blancmenil, fille du Chancelier de France, dont il a un fils Avocat au grand Conseil; N. Olivier, mariée à M. le Prince de Tingry, morte, qui n'a eu qu'une fille, mariée à M. le Duc de Montmorency; & N. Olivier de Senozan de Taulignan, Capitaine de Cavalerie.

La seconde branche est celle de David Olivier, Receveur-général des finances

nances de Lyon, Echevin en 1735, mort en 1750, âgé de quatre-vingts ans. Il étoit marié en 1711 à Françoise de Combles, il en a eu huit enfants. Les quatre fils sont Jacques-David Olivier, Receveur-général des finances de Lyon, marié à Paris, où il est établi; un des trois autres est Capitaine de Dragons. Des quatre filles il y en a une de morte, l'ainée est Religieuse de Ste. Elizabeth; la seconde, Charlotte Olivier, est mariée à Mr. Broussier de la Roulliere, Seigneur de Bessenay; & la troisieme, Marianne Olivier, a épousé M. le Marquis d'Albon.

M. Olivier de Montluçon, Fermier-général, est mort sans postérité. Il a laissé des biens très-considérables aux enfants de son frere David Olivier; de la seconde branche. Leurs armes sont d'or à l'olivier de sinople.

FRANÇOIS SCARRON, Trésorier de l'épargne, étoit un Lyonnois distingué par son mérite personnel. Il eut pour fils Pierre Scarron, Prévôt des Marchands de Lyon, Seigneur de la Poterie, de la Tour-du-Pin, Quinsonnas, Cessieu, & St. Try, Conseiller

du Roi, ſon Maître d'hôtel ordinaire, & Tréſorier de France. Il y avoit eu cinq Conſeillers de ville de ce nom dans les temps anciens. Le Laboureur, en parlant d'eux, a omis Pierre Scarron, Sacriſtain de St. Paul en 1623, & Pierre Scarron, Conſeiller au Parlement de Paris en 1620, & enſuite Evêque de Grenoble.

Cette famille eſt originaire de Moucollier en Piedmont. Le commerce l'avoit attirée dans cette ville, comme beaucoup d'autres. Elle a eu pluſieurs Officiers des Cours ſouveraines à Paris, où elle s'eſt tranſplantée avec ſes richeſſes. Le Poëte Scarron, qui s'eſt diſtingué par ſa Muſe burleſque, en étoit.

Leurs armes d'azur, à la bande breteſſée d'or, ſont encore dans une chapelle des Feuillants qui leur a appartenu. Leur chapelle de famille étoit aux Minimes.

PARTICELLI. Ils étoient alliés aux Scarron : on en peut juger par divers actes de réſignation & de donation cités dans les regiſtres de l'Egliſe de St. Paul. Cette famille a fait aſſez de

bruit dans le monde à l'occasion de Michel Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des finances, pour en dire un mot ici. Elle est originaire d'Italie, établie à Lyon dès la fin du quinzieme siecle.

Michel Particelli, le premier que nous connoissions, étoit Négociant à Lyon, déjà assez riche en 1608 pour fonder dans l'église de St. Paul une chapelle sous le vocable de St. Michel. Il fut Trésorier de France. Son fils ainé, Michel Particelli, Seigneur de Ste. Colombe, Loir, St. Cyr, & St. Romain en Lyonnois, connu sous le nom d'Emery, fut d'abord Trésorier de France & Garde-scel au Bureau des finances de Lyon. Son génie & ses talents plurent au Cardinal Mazarini, qui l'éleva à la place de Surintendant des Finances. Son attachement pour ce Ministre, & la part qu'il eut au ministere, le chargerent d'une partie de la haine qu'on avoit pour le Cardinal dans ces temps de trouble, où la vérité des faits est aussi difficile à constater que le mérite des hommes publics. Je ne sais si M. d'Emery eût osé répondre à Henri, Prince

de Condé, qui l'appella coquin, qu'il y avoit des coquins dans tous les états, s'il eût eu à se reprocher tout ce qu'on disoit de lui. Il se regardoit comme dévoué par son état à la haine publique. Mr. de Beautru lui ayant un jour présenté un Poëte qu'il vouloit favoriser, en lui disant, Voilà un homme qui vous donnera l'immortalité, si vous lui donnez de quoi vivre; Gardez-vous bien, lui dit Mr. d'Emery, de vous aviser de mechanter; louer un Surintendant, c'est provoquer le peuple à se déchaîner contre lui : ne réveillons point le chat qui dort. Je vous ferai plaisir en tout ce que je pourrai, ajouta-t-il, mais à condition que votre Muse sera muette pour moi; les Surintendants ne sont faits que pour être maudits.

Il n'eut qu'une fille, morte en 1670, qui avoit épousé Louis Phelippeaux de la Vrilliere, Marquis de Châteauneuf, Secretaire d'Etat. Mrs. de la Vrilliere, ses héritiers, nomment encore à la chapelle que son pere avoit fait bâtir, & dans laquelle il avoit fondé une prébende, dans l'église de St. Paul de Lyon. Mr. d'Emery avoit deux freres, Pierre

& César. César paroît être mort sans postérité. Pierre eut des enfants, & fut Trésorier de France. Ses enfants ont eu des places de Conseillers Clercs, de Chanoines & de Sacristains de St. Paul, d'Aumôniers du Roi. Il n'en reste plus dans cette ville. Mlle. Particelli, fille de Particelli, Seigneur de Chintré, & de Marie Giraud de Monbellet, est la derniere morte sur la paroisse d'Enay, dans un âge fort avancé, il y a environ trois ans.

ANTOINE CAMUS, d'une famille venue d'Auxonne en Bourgogne, où elle avoit exercé long-temps la mairie perpétuelle, établie à Lyon, & devenue considérable en cette ville par ses charges & par ses alliances avec les familles les plus distinguées, fut Trésorier de l'épargne dans la généralité de Lyon. Il donna une somme considérable en 1570 pour la construction de la boucherie de l'Hôpital. Il eut un fils, Marc-Antoine Camus, Seigneur du Perron, qui fut Prévôt des Marchands en 1607. Son grand-pere, Jean Camus, avoit donné à l'Hôpital en 1534 une maison voisine de l'Hôpital même.

Claude Camus, frere d'Antoine, posséda la même charge de finances. Il eut d'Anne Grollier, sa seconde femme, trois fils & trois filles. Il leur laissa de grands biens, malgré les aumônes qu'il faisoit tous les jours. Il avoit les baronnies de Bagnols, d'Arginy & de Châtillon d'Azergues, beaucoup de maisons dans la ville, & la seigneurie de la roche de Vaize.

Jean Camus, le fameux Evêque de Grenoble, étoit de cette famille : il étoit né à Paris, dans un voyage qu'y firent ses parents avant leur établissement à Paris même.

Les Camus forment huit branches qui ont donné de grands sujets dans tous les états, 1°. les Camus de Chavagnieu, de Condrieu, 2°. les Camus du Perron, 3°. les Camus de St. Bonnet, 4°. les Camus Bagnols, 5°. les Camus Yvours, 6°. les Camus d'Arginy, 7°. les Camus de Châtillon, 8°. les Camus Pontcarré. Geoffroy Camus, Seigneur de Pontcarré & de Thoiry, Conseiller d'Etat & des finances sous Henri III, Henri IV & Louis XIII, premier Président du Parlement de Provence, Conseiller d'hon-

neur de celui de Paris, mort Doyen des Conſeillers d'Etat, avoit épouſé Jeanne Sanguin, dont il a eu pluſieurs enfants, qui ſoutiennent avec éclat la branche des Camus de Pontcarré.

Leurs armes d'azur à trois croiſſants d'argent, & une étoile d'or miſe en abyme.

FRANÇOIS CLAPISSON, Seigneur de la Duchere, la Cour Montanay, Layer, Montenard, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Sénéchauſſée de Lyon & ſiege Préſidial, Echevin en 1607, fut un citoyen d'un grand mérite, amateur des pauvres. Son épitaphe eſt dans l'égliſe des Jéſuites de St. Joſeph: il leur avoit fait du bien. Marguerite d'Ulims, ſa femme, ne lui avoit point laiſſé d'enfants. Les Clapiſſon avoient leur ſépulture à St. Pierre-le-vieux: le pere de celui dont je parle y avoit été enterré.

Marguerite d'Ulims avoit fondé le premier monaſtere de Ste. Elizabeth, qui n'exiſte plus. Deux filles du Baron de Vaux avoient fourni de quoi élever les bâtiments de ce monaſtere.

Leurs armes d'argent au lion de ſa-

ble accompagné de deux plantes de persil de sinople, l'une entre ses pattes, l'autre dans sa queue.

CLAUDE DE RUBIS, né à Lyon en 1533, étoit fils de Geoffroy de Rubis, & petit-fils de François de Rubis, Conseiller, & Visiteur-général des Gabelles du sel du Lyonnois, Conseiller Echevin en 1504. Il fut Conseiller au Présidial de Lyon & au Parlement de Dombes, & ensuite Procureur-général de la communauté de Lyon le 31. Juillet 1565.

En 1567 il prononça le discours oratoire de St. Thomas dans l'église de St. Nizier, & le fit imprimer. Il en parle dans son histoire de Lyon. Il publia en 1574 les privileges, franchises, immunités, octroyés par les Rois très-chrétiens aux Consuls Echevins, manants & habitants de la ville de Lyon, & à leur postérité, avec une ample déclaration des choses plus notables contenues en iceux. Le P. Menestrier n'a pu s'empêcher de se moquer du commentaire de l'Auteur.

Il avoit précédemment donné au Public en 1566 la Résurrection de la Ste. Messe. Il y a de lui un discours sur la

peſte, qui déſoloit cette ville en 1577 & en 1580, & le Sommaire des articles & coutumes du duché de Bourgogne.

De Rubis ſe jeta dans le parti de la Ligue, & la défendit avec fureur; ce fut lui qui excita & qui dreſſa la déclaration des Conſuls Echevins & habitants de cette ville ſur la priſe des armes faite par eux le 24. Février 1589, & les articles de l'union jurée & promiſe par eux le 2. Mars ſuivant.

Il eſt encore l'auteur d'un libelle publié en 1590 ſous ce titre: *Réponſe à l'Antieſpagnol ſemé ces jours paſſés par les rues & carreſours de la ville de la part des conjurés qui avoient conſpiré de livrer la ville en la puiſſance des Hérétiques, & de la diſtraire du parti de la ſainte union.* Ce libelle répond à ſon titre: Henri IV n'y paroît jamais que ſous le nom odieux de Béarnois. De Rubis fut fait Echevin en 1583 & en 1592; la durée de ſon ſecond conſulat fut même prorogée juſqu'au moment qu'il fut obligé de quitter la ville, lorſqu'elle reconnut le Roi, & qu'elle rentra ſous ſon obéiſſance. Il ſe retira à Avignon en 1594, pour ſe mettre

en ſûreté : il y reſta ſix ans ; & peut-être n'en feroit-il jamais revenu, ſi Pomponne de Bellievre, Chancelier de France, n'avoit demandé ſa grace & ſon rappel. A ſon retour dans ſa patrie il donna ſon hiſtoire de Lyon, qu'il avoit composée, dit-il, pendant ſon oſtraciſme : nom trop honorable à la cauſe honteuſe de ſon exil, & qui ne prouve que trop qu'il étoit encore attaché au malheureux parti qu'il avoit pris, & dans lequel il avoit entraîné ſa patrie, en abuſant du crédit que ſes talents lui avoient donné. Quelque défectueuſe que ſoit ſon hiſtoire, nous devons lui ſavoir gré d'en avoir fait une : ce n'eſt pas à moi, qui en profite, de la critiquer. Il compoſa ſur la fin de ſes jours, du moins le préſume-t-on ainſi, trois ouvrages qui ne furent imprimés qu'en 1614, un an après ſa mort, qui ſont:

Conférences des prérogatives, ancienneté de nobleſſe de la monarchie, Rois, royaume & maiſon royale de France.

Hiſtoire des Princes des deux maiſons royales de Vendôme & d'Albret.

Hiſtoire des Dauphins & Vicomtes de Viennois.

Il mourut à la fin de Septembre 1613, & fut enterré dans le tombeau de ses peres, dans la basse église des Jacobins. 1613.

Les de Rubis ont fait une fondation au profit de l'Hôtel-Dieu, dont on voit encore l'inscription.

Claude, dont je viens de parler, avoit épousé Françoise Buatier. Je ne crois pas qu'il en ait eu d'enfants. Il n'est plus fait mention des Rubis dans notre histoire depuis ce temps-là. Ils portoient pour armes d'or à trois rubis de gueules, deux en chef, un en pointe.

RENE' GROS DE St. JOYRE, Gentilhomme Lyonnois, recueillit en 1614 les ouvrages du Poëte Guichard, & les donna au Public sous le titre de la Fleur de la poésie morale de ce temps, consacrée à la fleur des Rois, le Roi des fleurs de lis : il y joignit une dédicace à Louis XIII. Ce recueil contient l'Alphabet moral, pour la premiere instruction de Mr. le Dauphin, (il le lui présenta écrit en lettres d'or) cent soixante-six quatrains sur les vanités du monde, & vingt-quatre autres

qui expriment les caracteres d'autant d'Empereurs romains.

JEAN FABERT, Lyonnois & Dominicain, mérita la confiance de Pierre de Villars, Archevêque de Vienne. Clément VIII le fit Evêque de Tarse, à la sollicitation de cet Archevêque. Il exerça les fonctions épiscopales dans le diocese de Vienne sous Pierre & Jerome de Villars, qui se succéderent, jusqu'à sa mort, arrivée le 6. Aoust 1615. Il a imprimé des sermons & l'histoire de la passion du Sauveur en 1605.

JACQUES MAISTRET naquit à Lyon en 1534. Il entra dans l'Ordre des Carmes, alla à Paris faire ses études, & y prit le bonnet de Docteur en 1562. Nous avons de lui un ouvrage sous le titre *Distinctiones Bibliorum*, que plusieurs critiques ont appellé un livre d'or. Il se rendit célebre par ses prédications & par son zele contre les nouvelles opinions. Gregoire XIII le nomma Evêque de Damas en Syrie, Suffragant de Lyon; il lui assigna une pension de deux cents ducats sur l'archevêché de Lyon, du consentement de l'Archevêque Pierre d'Epinac. Mais-

tret étoit ami particulier de St. François de Salles. Il assista à son sacre le 8. Décembre 1602. Il se démit entre les mains du Pape de l'évêché de Damas & de la suffragance de Lyon. Il mourut Doyen de l'Eglise d'Aix en Provence en 1615. Ses armes étoient de sable au soleil d'or, avec la devise *lux in tenebris*.

Robert Bertholót, son neveu, qui lui succéda à l'évêché de Damas, étoit Carme aussi, Docteur de la Faculté de Paris en 1594. Il prêcha avec succès, & mérita l'estime des Savants de son temps. Clément VIII le nomma à l'évêché de Damas le 26. Novembre 1601 : la bulle étoit accompagnée de plusieurs autres de même date, dont l'une lui donnoit 300 écus de pension sur l'archevêché de Lyon, du consentement de l'Archevêque Albert de Bellievre. Il assista St. François de Salles à sa mort. Il prêta pour les funérailles de ce saint Evêque ses ornements pontificaux, que l'on conserve comme des reliques dans la sacristie des Carmes de Lyon. Il fut nommé en 1620 Conseiller & Aumônier du Roi. Il mourut le

23. Novembre 1630. Feu Mr. de St. George, Archevêque de Lyon, se servit des diverses bulles dont nous venons de parler pour applanir les difficultés qu'on lui faisoit à Rome pour la nomination de Mr. Sicauld à l'évêché de Sinople & à la suffragance de Lyon.

Le nom de St. George est respectable à l'Eglise de Lyon; ce siege n'avoit pas eu dans les siecles les plus reculés un plus habile Jurisconsulte dans le Droit canon, un Pasteur plus compatissant pour son troupeau, & un modele plus accompli des vertus propres à des Evêques.

Antoine Sicauld, du Bourbonnois, mourut à Lyon en 1733, peu de temps après ce grand Prélat, dont il avoit mérité l'estime & la confiance; il étoit âgé d'environ quatre-vingts ans.

ANTOINE SIMEON, Lyonnois & Dominicain, étoit né avec des talents si supérieurs, qu'il fallut faire violence aux regles ordinaires pour l'élever aux dignités de son Ordre dans un âge qui n'est pas fait pour les remplir. Il traduisit de l'espagnol les sermons de Pierre de Valderana, de l'Ordre de St. Augus-

tin, & de l'italien ceux de Marcel Ferdinand de Barry, Abbé d'Olivet. Les éditions de ces ouvrages ſont de 1609 & de 1610. La mort l'enleva encore jeune à Angoulême en 1615.

Il y avoit alors chez les Dominicains un autre Lyonnois, Etienne Curta, né en 1559. Son mérite fut enſeveli dans ſon monaſtere, dont il fut l'amour & l'admiration. L'épitaphe gravée ſur le tombeau de ce Religieux dans le ſanctuaire de l'égliſe des Jacobins, eſt la preuve de ce que j'avance. Il eſt mort le 11. Juin 1618.

On diſpute aux Lyonnois la naiſſance de Nicolas Potteau, élevé à Lucques. Il y embraſſa la regle de St. Dominique, & vint à Lyon en 1585. Il y reſta au moins juſqu'en 1625, puiſque ce fut cette année qu'il y publia un recueil d'oraiſons tirées de pluſieurs ſaints & graves perſonnages, avec des entretiens de l'amour divin. Il dédia cet ouvrage à Marc-Antoine Samniati, Noble lucquois, établi à Lyon. On ne ſait ni le temps ni le lieu de ſa mort. On n'en ſait pas plus de Jean Guillot, autre Dominicain de Lyon, qui publia

en 1624 un livre de la fréquente communion, traduit en françois de l'espagnol de Ferdinand de Salazard, Jésuite.

Claude le Roux, Jean Têtefort & Claude Combet sont encore trois Lyonnois du même Ordre qui ont acquis de la réputation. Le premier, habile dans les langues savantes, fit imprimer à Lyon en 1633 la tourterelle gémissante sur Jerusalem. Les discours qu'il a faits dans les exercices de Sorbonne, qu'on nomme Paranymphes, furent trouvés dignes de l'impression : ils sont de 1634 & 1635.

Le second étoit encore Bachelier lorsqu'il fit imprimer en 1622 les Roses du chapelet envoyées du Paradis pour être jointes à nos fleurs de lis. Il fit imprimer aussi en 1633 le Choix de la perfection, ou les Miroirs célestes & divins: c'est un commentaire d'un opuscule de St. Thomas. Ses disciples, par reconnoissance, firent imprimer sa Philosophie en vers latins en 1634. Il mourut à Lyon en 1643.

Le troisieme, né en 1614, devint célebre par la prédication. Nous avons de

de lui deux oraiſons funebres, l'une du Cardinal Alphonſe de Richelieu en 1643, l'autre d'Anne d'Autriche en 1666. Il mourut à Lyon en 1689.

On doit ajouter ici Antoine du Prat de Chaſſagny, d'une famille diſtinguée de Lyon. Il ſe fit un nom par les éditions qu'il donna des Ecrivains de ſon Ordre, & par la ſainteté de ſa vie. Il mourut à Lyon le 26. Avril 1703.

PIERRE DE GONDI, Cardinal, Evêque de Paris, étoit né d'Antoine ſecond de Gondi & de Marie-Catherine de Pierre-vive, de Lyon, en 1532. Il étudia dans les Univerſités de Paris & de Toulouſe, & commença par être Chanoine de St. Paul à Lyon en 1554; il paſſa de là à de plus grandes dignités, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, Chancelier & Grand-Aumônier de Catherine de Medicis & d'Anne d'Autriche, Tréſorier de la ſainte chapelle, Ambaſſadeur auprès des Papes Pie V, Gregoire XIII, Sixte-quint & Clément VIII, Evêque de Langres, enſuite de Paris, Cardinal & Proviſeur de Sorbonne; il poſſéda les abbayes de St. Jean des Vignes & de St. Crepin de Soiſſons, de St. Aubin

d'Angers, de St. Martin de Pontoiſe, de Ste. Marie de Champagne, & de l'Epeau au dioceſe du Mans.

Il refuſa conſtamment de ſigner la Ligue. Il ſe démit de l'archevêché de Paris en 1598 en faveur de Henri de Gondi, ſon neveu. Il aſſiſta à la célébration du mariage de Henri IV avec Marie de Medicis, qui ſe fit à Lyon le 17. Décembre 1600 devant le grand autel de l'égliſe de St. Jean.

Ce Prince, qui le regardoit comme un des plus pieux Prélats de ſon royaume, voulut qu'il baptiſât Monſeigneur le Dauphin & Madame, ſa fille, le 24. Septembre 1606. Ses établiſſements de charité & ſes aumônes ſont immenſes, ils répondoient parfaitement aux revenus dont il jouiſſoit. Il mourut à Paris en 1616, & fut enterré dans la chapelle de Gondi.

Les Gondi ſont trop connus, pour que je m'arrête ici à parler de leur nobleſſe & de leur origine en Italie. Nous en avons une hiſtoire compoſée par Corbinelli : cet homme d'eſprit eſt fort célebre dans les lettres de Mme. de Sevigné.

Antoine ſecond de Gondi, pere de celui dont nous venons de parler, s'étoit établi à Lyon en 1516; il avoit épouſé Marie-Catherine de Pierre-vive, fille de Nicolas de Pierre-vive, Maître d'hôtel ordinaire du Roi. Quelque diſtinguée que fût la famille des Pierre-vive à Lyon, elle l'avoit été encore plus en Piedmont, d'où elle étoit ſortie. Elle portoit pour armes pallé d'or & de gueules de ſix pieces, les pals de gueules chargés chacun d'une table de diamants enchaſſés.

Marie-Catherine de Pierre-vive fut Gouvernante des Enfants de France. La Croix du Maine dit avoir vu pluſieurs ouvrages adreſſés à cette Dame par les Ecrivains de ſon temps. Elle paſſa un an ou deux à Florence avec ſon mari, elle y accoucha d'Albert de Gondi, que quelques Auteurs ont cru né à Lyon. Elle contribua par ſon mérite à l'élevation des Gondi. La principale habitation de ces derniers étoit cette maiſon qu'occupe aujourd'hui le ſéminaire de la Propagation de la foi; on voit encore dans l'angle de cette maiſon, vis-à-vis les Miſſionnaires de

St. Lazare, un écusson des armes de Gondi & de Pierre-vive. Il y en a un semblable à une des maisons qui forment le passage du pont de pierre au Change.

Les armes de Gondi d'or à deux masses d'armes de sable passées en sautoir, liées de gueules.

Cette ville peut encore se glorifier de la naissance de Philippe-Emmanuel de Gondi, fils d'Albert ; il y naquit en 1581 ; il fut Comte de Joigny, Marquis des isles d'or, Baron de Monmirel, Seigneur de Dampierre & de Villepreux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général des mers du Levant, Capitaine de cent hommes d'armes, &c. Il joignit la science à la valeur, & surpassa l'une & l'autre par ses vertus. La mort prématurée de Marguerite de Silly, sa femme, acheva de le détacher du monde & de ses grandeurs ; il se démit de tout ce qu'il possédoit en faveur de Pierre de Gondi, Duc de Retz, son fils ainé, & se retira dans la maison de St. Magloire, dont Henri de Gondi, son frere, Cardinal de Retz, Archevêque de Paris,

avoit fait présent à Mrs. de l'Oratoire. Il y reçut l'ordre de prêtrise, & y vécut comme un Saint jusqu'à sa mort, arrivée en 1666.

ANTOINE BARAILLON, Lyonnois, montra tant de valeur au siege de Montauban, où il fut tué, qu'il devint un objet de vénération pour les Huguenots; ils renvoyerent son corps aux Catholiques avec tous les honneurs militaires, en leur mandant que celui qui avoit combattu si glorieusement méritoit une sépulture distinguée. Il est mort sans avoir été marié. Il étoit fils de Jean Baraillon, Seigneur de Nantas, Trésorier de France à Lyon, & de N. Camus. Il avoit un frere, Aimé Baraillon, tué au combat de la porte St. Antoine, marié à N. Valentin de Benevent; & un oncle, Jean Baraillon, Capitaine au régiment de Piedmont, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué au siege de la Rochelle, couvert de gloire.

Cette famille honorable est établie à Lyon depuis long-temps; elle y a été alliée à plusieurs familles considérables. Elle a donné deux Prévôts des Mar-

chands, Aimé Baraillon en 1616, & Gaſpard Baraillon en 1689; beaucoup de Tréſoriers de France, Jean Baraillon fut un des premiers, Conſeiller au Préſidial de Lyon en 1552. Il y a un Bernard Baraillon, ſous Charles IX, Seigneur de Neuville, dont on ignore la filiation; il étoit Gentilhomme ordinaire, il portoit même nom & mêmes armes, comme on le peut voir dans le chœur des Cordeliers de Paris. Ces armes ſont d'argent au lion de gueules, à la bande d'or brochant ſur le tout, briſé en chef au canton ſeneſtre d'un lambel d'azur.

Il exiſte encore deux branches de Baraillon, celle de Bonaventure-Philippe Baraillon, ci-devant Capitaine au régiment de Normandie, marié à N. de Chaponay; & celle de N. Baraillon, marié à N. de la Neuforche, qui vient de mourir, & qui a laiſſé un fils, Alexandre Baraillon, Lieutenant au régiment de Bretagne.

PIERRE MATHIEU, Lyonnois par droit de naturaliſation, car on le croit né en Franche-Comté en 1562, fut d'abord Avocat en la Sénéchauſſée

de Lyon: il quitta cette profeſſion pour ſe livrer à l'étude de l'Hiſtoire, où il réuſſit; il devint Hiſtoriographe & Conſeiller du Roi. Il eſt plus louable d'avoir dit tant de bonnes choſes dans la multitude des écrits qu'il a compoſés, qu'il n'eſt blâmable d'y avoir laiſſé gliſſer des fautes. Il mourut au ſiege de Montauban, où il avoit ſuivi Louis XIII.

Nous avons de lui une harangue faite à Lyon le jour de St. Thomas, une tragédie d'Eſther, la Guiſade en vers françois, des notes ſur Gui Pape, l'hiſtoire ou trouble de Lyon, l'hiſtoire de Henri le Grand, un petit livre intitulé les trois jours, c'eſt-à-dire, le couronnement de Marie de Medicis, la mort du Roi, & la proclamation de Louis XIII; l'hiſtoire de Louis XI; Sejan, ou la mort du Maréchal d'Ancre; la Politique, ou la vie de Nicolas de Villeroy, le modele des courtiſans de ſon temps; la généalogie de la maiſon de Bourbon depuis Pharamond juſqu'à Henri IV; alliances des maiſons de France & de Savoie; les plus grandes, plus célebres & plus mémorables réjouiſſances de la

ville de Lyon, la premiere à l'entrée de Henri IV en 1595, & la seconde à la paix de Vervins en 1598.

L'entrée de Marie de Medicis à Lyon en 1600 est aussi de lui. Il y a encore d'autres ouvrages de Pierre Mathieu, donnés par lui ou par Jean-Baptiste Mathieu, son fils. Ce qu'il a écrit sur Henri IV est ce qu'il a fait de mieux, il en rapporte des faits singuliers, peu connus, & qu'il savoit, ou pour en avoir été témoin, ou pour les avoir entendu dire au Roi lui-même, qui l'aimoit : il avoit auprès de ce Prince la charge de Porte-manteau. Il avoit épousé à Lyon Louise de Crocheres, de Florence ; il en eut quatre enfants, deux fils & deux filles. Jean-Baptiste Mathieu, l'ainé, a écrit une partie de l'histoire de Louis XIII. On ne parle pas de son autre fils. Marie Mathieu, l'une de ses filles, s'est rendue recommandable par ses vertus dans le monastere de Ste. Elizabeth de cette ville, où elle est morte en odeur de sainteté en 1680. C'est à elle que l'on doit l'établissement de la maison des deux Amants, à laquelle on a réuni depuis le premier monastere de sainte

Elizabeth. On a écrit en françois la vie de cette fille.

GASPARD DE MORNIEU, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, fils d'André de Mornieu, Elu pour le Roi, & quatre fois Echevin pendant les troubles, tiroit son origine de la ville de Belley. Il ne fut pas seulement un Juge éclairé, mais l'ami des Savants, savant lui-même, & le plus infatigable. Il y auroit eu, dit Severt, de quoi former de ses recueils une véritable encyclopédie, s'il avoit voulu y mettre de l'ordre. Il aimoit mieux en aider les Savants. Severt ajoute qu'il lui devoit ce qu'il y avoit de nouveau dans la seconde édition de ses ouvrages.

Aubert le Mire, de Bruxelles, lui dédia sa Géographie, & Chifflet, Médecin de Besançon, sa dissertation sur le lieu où s'est tenu le concile d'Epaune dans le sixieme siecle. Jacques Gauthier, Jésuite, fait une mention honorable de ce Magistrat dans ses Tables chronologiques. Il mourut en 1625, laissant deux fils. L'ainé hérita de ses talents comme de sa charge. Severt dit en parlant de lui, *filium sagacis & excellentis ingenii.*

1625. Gaſpard de Marnieu avoit légué par ſon teſtament 50 liv. de rente à la Charité, pour régaler les pauvres de la maiſon le jour de la Fête-Dieu.

LOUIS PANTHOT, Maître Chirurgien à Lyon, a été auſſi fameux dans la théorie que dans la pratique de ſon Art. Il l'a exercé long-temps, & a laiſſé beaucoup d'obſervations. Il accrédita ici l'opération céſarienne; il en fit l'expérience ſur une femme de Meſſimi en 1626, elle eſt rapportée par Deventer d'après les témoignages des contemporains.

Louis Panthot laiſſa trois fils, Simon, Jean-Baptiſte & Horace. Simon ſe diſtingua dans la Chirurgie. Il eut pour fils Jean-Louis Panthot, Doyen du college des Médecins de Lyon, mort depuis peu dans un âge très-avancé. Jean-Baptiſte avoit compoſé divers ouvrages, un entr'autres ſur la baguette devinatoire, un ſecond ſur les eaux minérales d'Aix en Savoie, & un troiſieme ſur les vertus du mercure dans les maladies vénériennes. Il eſt mort auſſi Doyen du college des Médecins de cette ville, extrêmement vieux, en 1707.

Horace, troiſieme fils de Louis, gagna ſa maîtriſe en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu. Il excella dans la Lithomonie. Il a laiſſé un fils, Jean-Baptiſte Panthot, Doyen du college des Médecins de Lyon, encore vivant.

BALTHAZARD DE VILLARS naquit à Lyon le 25. Août 1557 de François de Villars & de Françoiſe de Gayan. Il fit ſes premieres études à Paris & ſon cours de Droit à Toulouſe, y prit le bonnet de Docteur en 1579, & fut reçu la même année Avocat au Parlement de Paris; deux ans après il fut fait Conſeiller au Parlement de Dombes. Il épouſa en 1587 Louiſe de Langes, après avoir ſuccédé à ſon pere dans la place de Lieutenant-particulier civil & criminel au Préſidial de Lyon, dont il devint enſuite Lieutenant-général & premier Préſident. Il ſuccéda auſſi à ſon beau-pere dans celle de premier Préſident du Parlement de Dombes. Il fut trois fois Prévôt des Marchands en 1598, 1620, & 1626. Il ne finit pas ſa troiſieme prévôté, étant mort le 7. Avril 1627, âgé de 74 ans. On l'enterra dans l'égliſe de Ste. Claire, que Louiſe de

Langes, ſa femme, avoit fondée. Ils ſont repréſentés l'un & l'autre à genoux dans un tableau qui fait le fond d'une chapelle de cette égliſe.

Une circonſtance importante de ſa vie ſuffit pour donner une juſte idée de ſon caractere ; elle lui eſt commune avec Nicolas de Langes, ſon beau-pere. Lorſque la ville de Lyon, ſéduite par ce zele aveugle qui entraîna une grande partie du royaume, quitta le parti de Henri IV en 1589 pour ſe jeter dans celui de la Ligue, ces deux Magiſtrats aimerent mieux s'exiler volontairement que d'imiter leurs concitoyens ; ils ſortirent de la ville & en reſterent éloignés pendant cinq ans, privés des honneurs attachés à leurs places, ſans que les promeſſes & les menaces des Ligueurs puſſent ébranler leur conſtance. Elle eut ſa récompenſe.

Quand cette ville fut rentrée dans ſon devoir, qu'elle eut reconnu Henri IV en 1594, on députa deux Echevins accompagnés de trois Penons pour les aller chercher.

Penon eſt le nom que l'on donne à la milice bourgeoiſe de Lyon, diviſée

par compagnie ; il paroît dériver des étendards ou morceaux d'étoffe, en latin *panni*, qu'on porte à la tête de chaque troupe.

Le retour de nos deux Magiſtrats fut une eſpece de triomphe ; le peuple les ſuivit en foule à St. Jean, où ils allerent rendre graces à Dieu, & ne les quitta point qu'ils ne fuſſent rentrés chez eux, & qu'après leur avoir donné tous les noms glorieux que méritoient leur zele pour la patrie, & leur fidélité au Roi.

François de Villars, pere de Balthazard, avoit compoſé un livre qui avoit pour titre : *Très-utile abrégé contenant la doctrine catholique de l'inſtitution, réalité, vérité, tranſubſtantiation, manducation, ſacrifice, & préparation du très-St. Sacrement de l'autel.* Balthazard le fit imprimer en 1698 à Lyon.

Pierre de Villars, pere de François, vivoit encore à Lyon en 1542. Je crois que c'eſt celui qui fut huit fois Conſul. Il habitoit la maiſon de ſes peres dans la rue de Villars, aujourd'hui Têtemore, près la Pêcherie.

Balthazard avoit un frere connu ſous

le nom de Pierre ſecond, Archevêque de Vienne, qui avoit eu lui-même un oncle nommé Pierre, auſſi Archevêque de Vienne. Ce Pierre ſecond a donné un journal de ſa vie, cité en entier dans l'hiſtoire littéraire de Lyon du P. de Colonia, que j'ai cru par cette raiſon inutile de tranſcrire ici. C'étoit un homme vertueux, zélé, & qui avoit fait d'aſſez bonnes études. Il avoit d'abord été Chevalier de l'Egliſe de Lyon; il réſigna cette place en 1554 à Antoine Charpin, qui fut lui-même un homme de mérite & utile à ſon Egliſe; on le nomma enſuite Chanoine de St. Paul en 1560; quelque temps après il fut fait Evêque de Mirepoix, & député en cette qualité à l'aſſemblée générale de Melun; il paſſa à l'archevêché de Vienne en 1587. Ses infirmités le firent penſer de bonne heure à ſa retraite. Le Pape lui permit de remettre ſon archevêché à Jerome de Villars, ſon frere; ce qui fut exécuté en 1599 avec le conſentement du Roi. Il ne laiſſa pas après ſon abdication de travailler encore dans le dioceſe. Il mourut âgé de 67 ans quatre mois & quatorze jours, le 18.

Juillet 1613, au milieu de sa famille, dans une maison qu'il avoit à St. Genis-laval, où il avoit été transporté, dans l'espérance que le bon air du pays pourroit le rétablir. Marquis, son Médecin & son ami particulier, l'avoit suivi, & ne le quitta point jusqu'à sa mort; il lui donna même une marque de son amitié, lorsqu'il ne fut plus, en achevant le journal de sa vie. Son corps fut transporté à Vienne, & déposé dans l'église des Jésuites. Il leur avoit donné sa bibliotheque. Son frere Jerome lui fit élever un mausolée dans cette église. Nous avons de lui deux vol. in-fol. qui renferment divers traités latins sur la simonie, la résidence des Evêques, les devoirs d'un Médecin, la fondation des chapelles, la célébration du Sacrement de Mariage, les jurements, les blasphêmes, &c.

La maison de Villars, originaire de Lyon, se partagea en deux branches. François, pere de ceux dont nous venons de parler, resta à Lyon. Cette branche fut bientôt éteinte, puisque Balthazard n'eut point d'enfants mâles: il ne laissa que trois filles; la premiere,

Helene, épousa Pierre de Seve, à qui elle porta la charge de premier Président du Parlement de Dombes; la seconde, Eleonor, épousa Humbert de Chaponay; la troisieme, Claire, épousa Arthus de Lauras, Seigneur de Champagnieux & de Montplaisant.

Claude de Villars, tige de la seconde branche, & frere de François, se retira à Condrieux, où il avoit des terres considérables. C'est de cette seconde branche que sont sortis Pierre troisieme & Henri de Villars, Archevéques de Vienne après leurs trois oncles. Le Maréchal de Villars, si grand dans l'Europe, & si cher à la France, étoit de cette seconde branche.

Leurs armes d'azur à trois molettes d'or, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.

FIN DU TOME I.

